



Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement
Direction Générale du Développement de l'Economie Régionale

ATLAS DES VILLES

Abengourou
Abidjan
Bondoukou
Bouaké
Daloa
Korhogo
Man
Odienné
San Pedro
Yamoussoukro





Financement 8ème FED
Programme de Soutien à la Décentralisation et à l'Aménagement du Territoire

ATLAS DES VILLES

Abengourou
Abidjan
Bondoukou
Bouaké
Daloa
Korhogo
Man
Odienné
San Pedro
Yamoussoukro



AVANT-PROPOS

Après une forte croissance enregistrée durant les trois premières décennies de l'indépendance, l'économie ivoirienne est entrée dans une période de récession au début des années 80, amplifiée par la crise militaro-politique des années 2000. Cette période de prospérité économique a été également marquée par une forte croissance démographique supérieure à 3% par an et une urbanisation de plus en plus galopante. En effet, la population urbaine, qui était de 23% en 1965, est passée à environ 45% en 1988, pour dépasser la barre symbolique de 50% depuis 1998.

L'impact socioéconomique de la crise des années 2000, caractérisée notamment par les nombreux déplacements internes des populations, la destruction d'outils de production, la perturbation des systèmes de production, la dégradation des infrastructures de base et le << gonflement démesuré >> des villes, a contribué à augmenter significativement le taux de pauvreté qui est passé de 38% en 2002 à 48,9% en 2008.

La recherche constante des équilibres régionaux centrée sur l'équipement en infrastructures structurantes et la sauvegarde de l'unité nationale ont été fortement perturbés par les crises successives de ces dernières années.

L'une des difficultés majeures pour un développement urbain durable, demeure l'absence d'informations fiables sur les villes et leur mode de développement.

Le Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement (MEMPD) en collaboration avec l'Union Européenne à travers le Programme de Soutien à la Décentralisation et à l'Aménagement du Territoire (PSDAT), a lancé l'élaboration de l'Atlas des dix capitales régionales de la Côte d'Ivoire pour marquer l'engagement du Gouvernement et de tous les acteurs et partenaires au développement à œuvrer pour le développement harmonieux des villes.

Les résultats de ce travail, fruit de la collaboration entre la Direction Générale du Développement de l'Economie Régionale (DGDER), la Cellule de Coordination de la Coopération Côte d'Ivoire-Union Européenne (CCCUE), la Cellule de Gestion du PSDAT (CGP) et le Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement (BNETD), visent l'acquisition de données de base fiables et actualisées pour la relance post-crise de l'économie et la redynamisation des centres urbains.

Le présent Atlas qui concerne dix grandes villes (Abidjan, Abengourou, Bondoukou, Bouaké, Daloa, Korhogo, Man, Odienné, San Pedro, Yamoussoukro), contribuera à la fourniture des données de base nécessaires à l'élaboration participative et déconcentrée du Schéma National d'Aménagement du Territoire en caractérisant les fonctions et le mode d'utilisation des sols de chaque agglomération concernée, ainsi que ses relations avec sa région environnante et les autres pôles régionaux. Ce qui facilitera l'établissement de la typologie des premières villes d'intérêt régional de la Côte d'Ivoire.

Le présent Atlas des villes s'adresse donc en premier lieu aux Collectivités locales, aux élus et gestionnaires de nos cités, ainsi qu'aux prestataires de services urbains qui y trouveront des données spatialisées pour une meilleure connaissance de leur territoire.

Par ailleurs, ce document, parce qu'il fournit des informations de base pour réaliser des Etudes diagnostiques, facilitera l'élaboration des plans stratégiques de développement urbain. Mon souhait est que cet atlas contribue à nourrir les débats sur les politiques publiques au service du développement local et inspire l'action concrète sur le terrain.

Paul Antoine BOHOUN BOUABRE

Ministre d'Etat, Ministre du Plan
et du Développement

Comité de suivi et de validation

Jean Marie AKPOUÉ - MEMPD/DGDER

Ahoua DON MELLO - DG/BNETD

Joachim Grah EFOZOUHUO - C.C.C.C.I-UE

Daniel NIRO - PSDAT

Coordination

Dr ATTAHI Koffi , DAUDL / BNETD, coordinateur

RAKOTOMALALA Pascal, BNETD/DAUDL/SGI , chef de projet

Pr ATTA Koffi, IGT, président du Comité de validation

TOURE Aboubacar Sidiki, BNETD, coordinateur des équipes de terrain

Rédacteurs et contributeurs

APPESSIKA Kouamé

BEHIBRO Fidèle

BERTE Ajiji Abdoul

BERTE Nouvou

BOBI Celestin

BONI Adon

DIAKITE Oumarou

GBONGUE Dion Diarrassouba

KOBENAN Boatinnin

KONE Hypolite

KOUAKOU Angu Constant

KOUAME Brahiman

KRA Kouadio Joseph

KRA Kouman

MANOUAN Polé

N'GUESSAN Gilbert

OUATTARA Youssouf

SEKA Yapi Eric

TUO Tiégnégnigé Gérard

YEO Homiengnon

Appui Technique

Assistance Technique CGP – PSDAT / Groupe Huit

BESTELIU Ion

GODIN Lucien

VERDET Florence

INTRODUCTION

Le développement urbain en Côte d'Ivoire date de l'époque pré-coloniale, et les rares villes de cette époque étaient des pâles copies de leurs homologues du Nord (Gao, Tombouctou, Djenné). Ces villes ivoiriennes étaient situées à la lisière de la forêt et jouaient le rôle de relais des grandes cités soudano-sahéliennes (Bondoukou, Kong, Odienné).

En 1921, la Côte d'Ivoire ne comptait que 32000 urbains, soit un taux d'urbanisation de 2,1%. La pâle armature urbaine pré-coloniale qu'elle avait, s'était désorganisée sous l'effet de la colonisation et de la révolution de Samory. Jusqu'à la seconde guerre mondiale, la Côte d'Ivoire est restée un pays peu urbanisé. Ce n'est qu'à partir de 1950 qu'a véritablement démarré le mouvement d'urbanisation du pays.

Débuté timidement, le phénomène d'urbanisation en Côte d'Ivoire a connu un essor au lendemain de la souveraineté nationale. Le taux d'urbanisation est passé de 12,7% en 1960 à 47% aujourd'hui. A ce jour, un ivoirien sur deux réside en ville, le niveau actuel de l'urbanisation de la Côte d'Ivoire est supérieur à celui de la majorité des pays de la sous région. En moins de cinquante ans, le pays est alors passé du stade de pays rural à un pays à majorité urbaine. Cette urbanisation dont le rythme très élevé tourne autour de 4% l'an, se caractérise essentiellement par :

- une augmentation sensible de la population urbaine,
- une croissance considérable du nombre de villes,
- une concentration et une accumulation différentielle de l'espace en particulier au bénéfice d'Abidjan.

En effet, le développement exceptionnel du pays a bénéficié d'une forte immigration alimentée par un exode rural suscité par les commodités de la vie urbaine d'une part et par un croît naturel élevé d'autre part.

L'immigration est en effet, l'un des principaux facteurs de gonflement de la population des villes en Côte d'Ivoire, qui a été longtemps considérée comme une terre de "refuge" des populations des pays frontaliers, notamment ceux du Sahel.

Le phénomène urbain se caractérise particulièrement par l'existence d'une grande ville, Abidjan, et par la multiplication de nombreux centres urbains sur toute l'étendue du territoire.

A ce jour, la Côte d'Ivoire est organisée administrativement en 19 régions. La hiérarchisation des établissements humains selon leur fonction s'établit comme suit :

- 18 pôles régionaux
 - Abidjan, capitale économique du pays ;
 - 3 grands pôles régionaux disposant d'un niveau d'équipements supérieur : Bouaké, Yamoussoukro et San Pedro ;
 - 8 centres régionaux dont la vocation est de jouer un rôle fondamental dans la stratégie de développement régional tout en constituant des leviers pour la relance de l'économie nationale ;
- 47 villes moyennes jouant un rôle de relais entre les capitales régionales et les sous préfectures
- 190 petites villes qui constituent les centres de services au milieu rural environnant ;
- 1236 pays ruraux conçus comme des micro-pôles de développement et recevant des équipements prioritaires localisés au village centre ;
- 8 600 villages ;

Les problèmes liés à cette croissance urbaine rapide deviennent de moins en moins maîtrisable. On assiste dans les villes ivoiriennes à une véritable crise urbaine à laquelle l'Etat ivoi-

rien doit faire face. Les gouvernants ont depuis l'indépendance, mis en place une politique urbaine qui comprend globalement deux phases :

- Une première phase où l'Etat intervient directement dans tous les domaines de l'aménagement urbain, ceux de l'infrastructure, de la superstructure et des services ;
- La seconde phase démarre à partir de 1980, où on assiste à un désengagement de l'Etat du financement de l'urbanisation avec la refonte radicale de la politique urbaine et l'introduction progressive de l'autonomie municipale.

La politique de décentralisation, déjà initiée depuis la période coloniale, s'est véritablement mise en place à partir de 1980, avec l'essoufflement de l'Etat et son engagement dans les ajustements structurels.

L'Atlas des dix villes capitales régionales de la Côte d'Ivoire est élaboré dans le cadre de la mise en oeuvre du projet : Programme de Soutien à la Décentralisation et à l'Aménagement du Territoire (PSDAT) pour la relance de l'aménagement du territoire.

PRÉSENTATION DE L'ATLAS DES VILLES

L'Atlas des villes de Côte d'Ivoire est un recueil de cartes géographiques et de descriptions spécifiques sur les différents aspects de chacune des villes concernées ainsi que de son cadre territorial qui est le département.

Villes concernées



Cibles

Le présent Atlas s'adresse aux :

- élus et décideurs dans l'administration locale et centrale ;
- partenaires au développement impliqués dans les villes ;
- professionnels et chercheurs dans le domaine de la planification, de l'aménagement et de la gestion urbaine ;
- associations de la société civile et associations professionnelles.

Contenu de l'Atlas

Page d'introduction de la ville : l'image satellitale

Une page d'introduction est dédiée à chaque ville représentant une image satellitale Quickbird haute définition et récente du périmètre urbain.

Présentation du cadre territorial

Le cadre territorial est le département qui est l'environnement géographique, démographique et administratif immédiat de la ville. La carte du département pour chaque ville représente les limites administratives (sous-préfectures, communes), les principaux éléments du relief et de l'hydrographie, le réseau routier, l'hydrographie ; et les foyers de peuplement.

Présentation des villes

La ville est représentée par une série de cartes concernant le site urbain, la démographie, l'occupation du sol, les équipements et les réseaux urbains de base.

Le site urbain

La carte est développée sur un fond de photographies aériennes, appuyée par l'interprétation de l'image satellitale à haute définition. Elle indiquera notamment : l'hydrographie, le relief, les principales contraintes à l'urbanisation, la tache urbaine et les axes structurants de la ville.

La démographie

La carte de population représente à la fois sur un fond de trame urbaine, l'effectif global de la population selon le RGPH 1998 et les densités de population des quartiers (données et découpages fournis par l'Institut National de la Statistique (INS)).

Dans les commentaires, les champs traités sont notamment : les effectifs des populations et leur répartition par sexe et par tranche d'âge, ainsi que la composition de la population active.

Les modes d'occupation du sol

La carte des modes d'occupation du sol indique notamment : les types d'habitat, les zones d'activités, les emprises d'équipements, les espaces verts et zones de végétation, l'hydrographie et les principaux éléments du relief, la voirie, la toponymie : quartiers, lieux-dits, équipements et limites administratives (communes ou quartiers)

Les équipements socio-collectifs

La carte fait apparaître les principaux équipements publics qui seront distingués selon leur nature : administratifs, scolaires, sanitaires, sportifs, de loisirs, touristiques, sécuritaires, de réseaux, culturels et socio-culturels, cimetières.

Les infrastructures

Sur la (les) carte(s) seront distingués notamment :

- la voirie selon son importance et son équipement (revêtement), la voie ferrée, l'aéroport (éventuellement), les gares,
- le réseau des principales conduites d'eau, les retenues, prises d'eau et/ou forage principaux, usines de traitement, châteaux d'eau...
- le réseau électrique HT/MT (usine de production, principaux transformateurs)

Toutes les cartes élaborées sont accompagnées : d'analyses argumentées; de tableaux et graphiques et de photographies récentes.

Données de base utilisées

Données cartographiques

- Données sur les 10 départements concernés (sources BNETD) :

Les principaux documents de base pour les départements sont : les plans numériques, les plans analogiques, les photographies aériennes et les images satellitales.

- Données sur les 10 villes concernées (sources BNETD)

Les principaux documents de base à exploiter sont : le parcellaire des villes, les plans d'adressage, les plans des schémas directeurs, les plans numériques et les restitutions photogrammétriques, les plans analogiques, les plans d'occupation des sols / équipements, les photographies aériennes et les images satellitales.

Sur la base des données collectées, la constitution des fonds de plan est réalisée par compilation et traitement informatique de celle-ci. Cette tâche est réalisé avec le module de cartographie numérique d'un logiciel de SIG - Système d'Informations Géographiques MapInfo.

Etapas d'élaboration de l'Atlas

- Collectes des données de base : cartographiques et statistiques
- Rédaction numérique des cartes de Départements
- Enquêtes complémentaires équipements- infrastructures- occupation des sols
- Inventaire par enquête des équipements et infrastructures
- Inventaire par enquête des modes d'occupation des sols
- Rédaction des cartes des villes
- Rédaction des textes, tableaux, graphiques et illustrations.
- Réalisation de l'édition de l'Atlas a été faite par la combinaison de deux logiciels : Adobe Illustrator CS : pour la conception des cartes et Quark Xpress : pour la mise en page et la préparation du fichier d'impression en quadrichromie.

ABENGOUROU	p. 11
BONDOUKOU	p. 23
BOUAKÉ	p. 35
DALOA	p. 49
KORHOGO	p. 61
MAN	p. 73
ODIENNÉ	p. 85
SAN PEDRO	p. 97
YAMOUSSOUKRO	p.109
ABIDJAN	p.121

ABENGOUROU



ABENGOUROU - vue aérienne - image QuickBird, 2006

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Situé à l'Est du pays, le Département d'Abengourou est limité au Nord par le Département d'Agnibilekrou, au Sud par celui d'Aboisso, à l'Est par la République du Ghana et à l'Ouest par les Départements de Bongouanou et d'Adzopé. Il couvre une superficie de 5098 km² et regroupe 80 localités et 12 671 campements. Ce Département compte aujourd'hui 7 sous-préfectures que sont Abengourou, Niablé, Ebilassokro, Amélékia, Yakassé-Féyassé, Zaranou et Aniassué et 3 communes (Abengourou, Niablé et Bettié).

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

Relief

Le relief du Département est dans l'ensemble plat. Les formes topographiques dominantes sont des plateaux sur lesquels on observe ça et là quelques collines. Les plateaux sont donc dominants. Ces plateaux sont séparés par des thalwegs utilisés parfois à des fins agricoles.

Végétation

Le couvert végétal autrefois constitué de forêts denses mésophiles est aujourd'hui fortement dégradé. Les défrichements agricoles sont à la base de cette évolution vers la "savanisation" du Département.

Climat

Le climat est de type tropical caractérisé par quatre saisons : deux saisons sèches et deux saisons humides. La pluviométrie est en baisse constante. Elle oscille autour de 1200 mm. La température moyenne annuelle est de 26°. Les maximums moyens sont enregistrés en Février et Mars. L'humidité moyenne annuelle est de 81,1 %. Elle atteint un maximum en Août (86,8 %) et un minimum en Janvier (70,5 %).

Les vents dominants sont ceux du Sud-Ouest. Mais il convient de noter que l'harmattan souffle de Décembre à Mars. Il s'agit d'un vent sec venant des contrées du Sahel.

Hydrographie

Le fleuve Comoé est le principal cours d'eau du Département qu'il longe du Nord-Ouest au Sud-Ouest. Toutes les rivières appartiennent au bassin versant de la Comoé. Ce sont ses affluents dont les principaux sont l'Iffou au Nord-Est et la Manzan qui traversent le Département du Nord au Sud.

Géologie et pédologie

Les sols du Département sont des schistes recoupés par de nombreux filons de quartz. Ce sont des sols qui retiennent l'eau. De ce fait le sous-sol concentre d'importantes ressources en eau qui peuvent être utilisées pour l'irrigation et l'agriculture intensive.

CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

Peuplement

La population autochtone d'Abengourou est constituée des Agni Ndenié venus du Sud-Ouest du Ghana actuel. Ils font partie du grand groupe Akan. Ils se subdivisent en plusieurs sous-groupes. C'est ainsi qu'on retrouve les Bettié dans l'actuelle Sous-préfecture de Bettié, les Allangoua au Nord de Bettié, les Ahua et les Denkyira dans l'actuelle Sous-préfecture d'Aniassué. Quant aux Ndenie proprement dits ils sont à Zaranou, à Abengourou et à Ebilassakro.

Population

Faisant partie de l'ancienne boucle du Cacao, le Département d'Abengourou a connu une évolution démographique importante.

Sa population est passée de 54 300 habitants en 1965 à 121 104 en 1975 puis à 214 162 en 1988 pour atteindre 288 231 habitants en 1998 soit des taux de croissance de l'ordre de 4,48% entre 1975 et 1988 et 2,30% entre 1988 et 1998. Le dynamisme démographique a longtemps reposé sur l'immigration. Mais aujourd'hui, le Département connaît un tassement de sa croissance lié au vieillissement des vergers de café et de cacao.

On note une inégale répartition de cette population entre les Sous-préfectures. La sous-préfecture d'Abengourou est la plus peuplée. Elle concentre 73,63 % de la population départementale. Le tableau ci-dessous indique la répartition de la population par sous-préfecture.

Population des sous-préfectures d'Abengourou (1998)

Sous-préfectures	Nbre d'hab.	Proportion (%)
Abengourou	212 213	73,6
Bettié	39 339	13,6
Niablé	36 649	12,8
Total	288 231	100

Source : INS, 1998

CARACTÉRISTIQUES ÉCONOMIQUES

L'économie du Département repose sur le cacao, le café et le bois. Le café et le cacao occupent près de 75 % de la population agricole. Mais les vergers ont vieilli et les rendements ont chuté. Des opérations de régénération ont été entreprises. La production de bois de grumes qui étaient de 99 272 m³ en 1975 a fortement chuté aujourd'hui.

Outre le café et le cacao, l'agriculture du Département est riche en cultures vivrières dont les principales sont le riz, l'igname, le taro et les légumes.

Production de Café et Cacao par campagne à Abengourou

Commercialisation par année de Campagne

	2000-01	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05
Café	19.262	19.656	8.968	9.192	8.272
Cacao	77.989	81.122	86.634	35.049	33.048

Source : Ministère de l'Agriculture

ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES NATURELLES

L'espace départemental s'inscrit dans une zone qui offre d'énormes potentialités de développement avec des possibilités de densification et de diversification des cultures agro-exportatrices (café, cacao, palmier à huile, hévéa,...). Favorisée par la politique coloniale et post-coloniale de développement agricole, cette ancienne boucle du cacao a subi une forte pression des cultures agro-exportatrices sur les ressources forestières. L'environnement se caractérise par une disparition progressive du couvert forestier et une dégradation avancée des sols arables dues essentiellement à l'agriculture extensive. En milieu rural, cette dégradation se traduit par l'épuisement des ressources naturelles et une savanisation progressive du Département. Aujourd'hui, on estime à moins 10% son taux de couverture forestière.

Bas-fond marécageux dans la ville



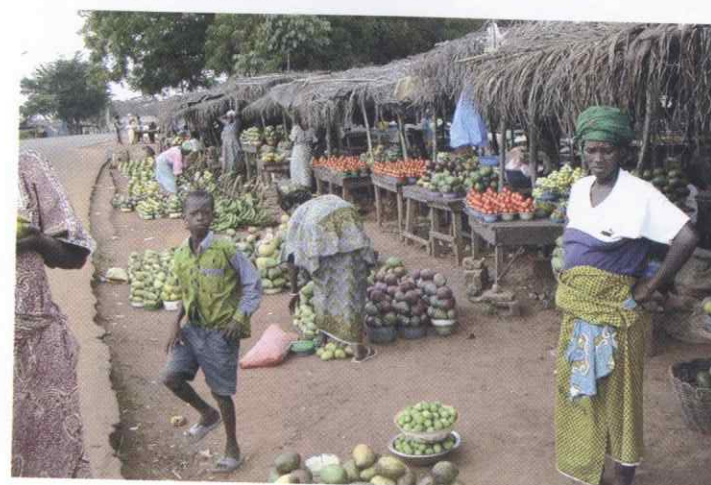
Riziculture dans un bas-fond de la ville



Garage Moto à Dioulakro

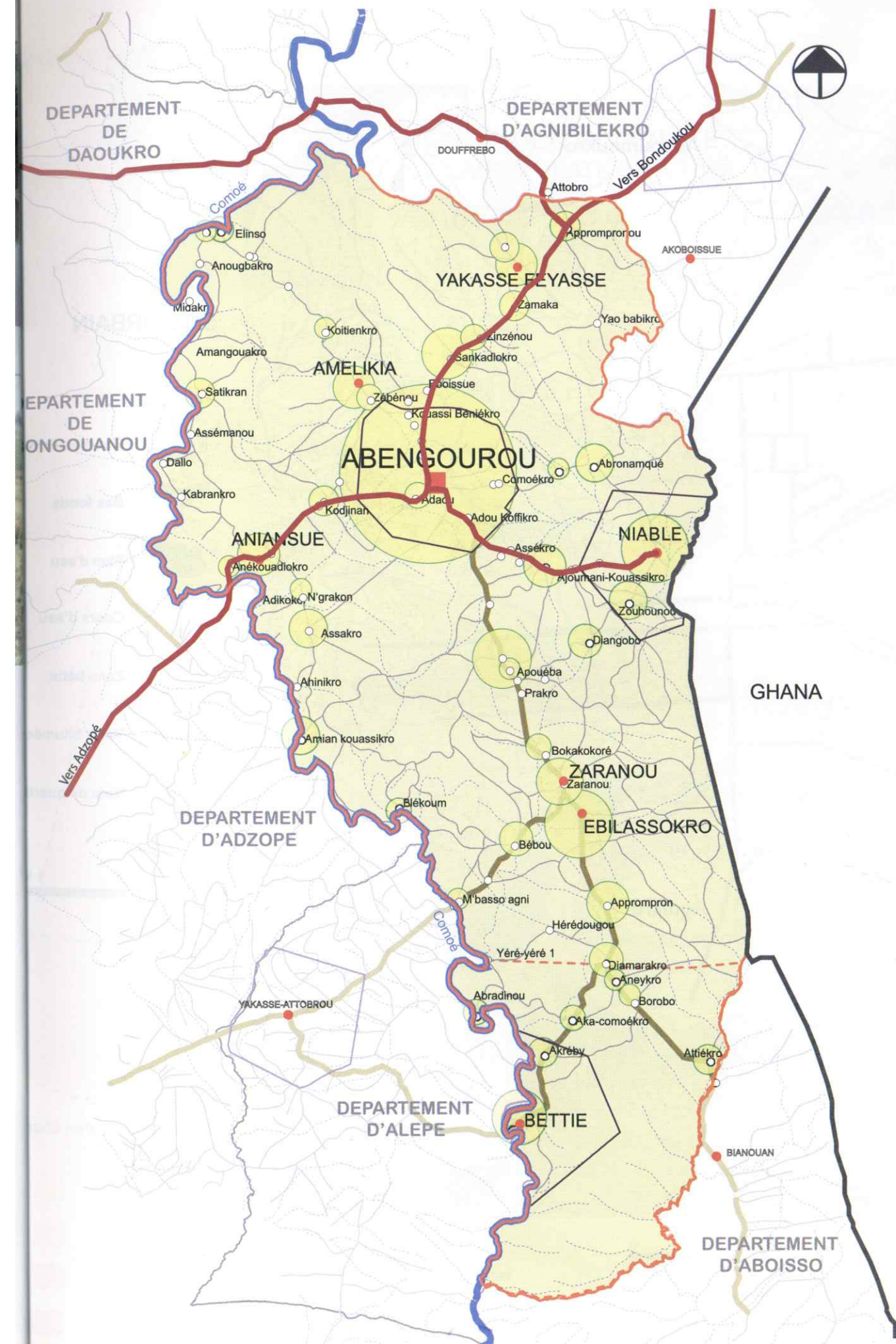


Marché au bord de la voie



Usine UNICAO

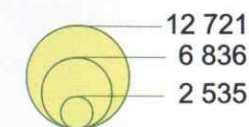




LES PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENTS HUMAINS

- Chef-lieu de Département
- Chef-lieu de Sous-Préfecture
- Localité
- Frontière
- Limite de Département
- - - Limite de Sous-Préfecture
- Limite de Commune
- Voie bitumée
- Voie en terre
- Piste
- Cours d'eau
- Fleuve

Population RGPH 1998



0 7,5 15km

Source : BNETD

Un quartier en extension



La ville d'Abengourou est située sur un plateau entaillé par de nombreuses vallées. L'altitude maximum est de 225 m (plateau au Nord-Est de la ville). Les vallées représentent les points bas de la région, dont l'altitude minimum est de 170 m.

Les quartiers de la ville se sont construits sur les différentes collines constituant le site de la ville : Agnikro, Dioulakro, le village Adaou, le nouveau quartier d'Agnikro II et les nouveaux quartiers résidentiels.

Les thalwegs découpant les plateaux sont nombreux ; les deux plus importants sont au Nord l'Aï uré de direction Ouest-Est et au Sud l'Aboi Assué, dont le cours longe les quartiers Agnikro et Mossikro. Les têtes de thalwegs découpent de larges échancrures marécageuses dans le tissu urbain. Le bas-fond Aï uré, le plus large d'entre eux, atteint 280 m de large entre le quartier Plateau et Dioulakro.

A Abengourou les collines ont des pentes peu constructibles. Ainsi, une ligne de pentes supérieures à 7 % marque la limite Sud de l'extension de la ville. Il en est de même sur le versant Nord du plateau résidentiel.

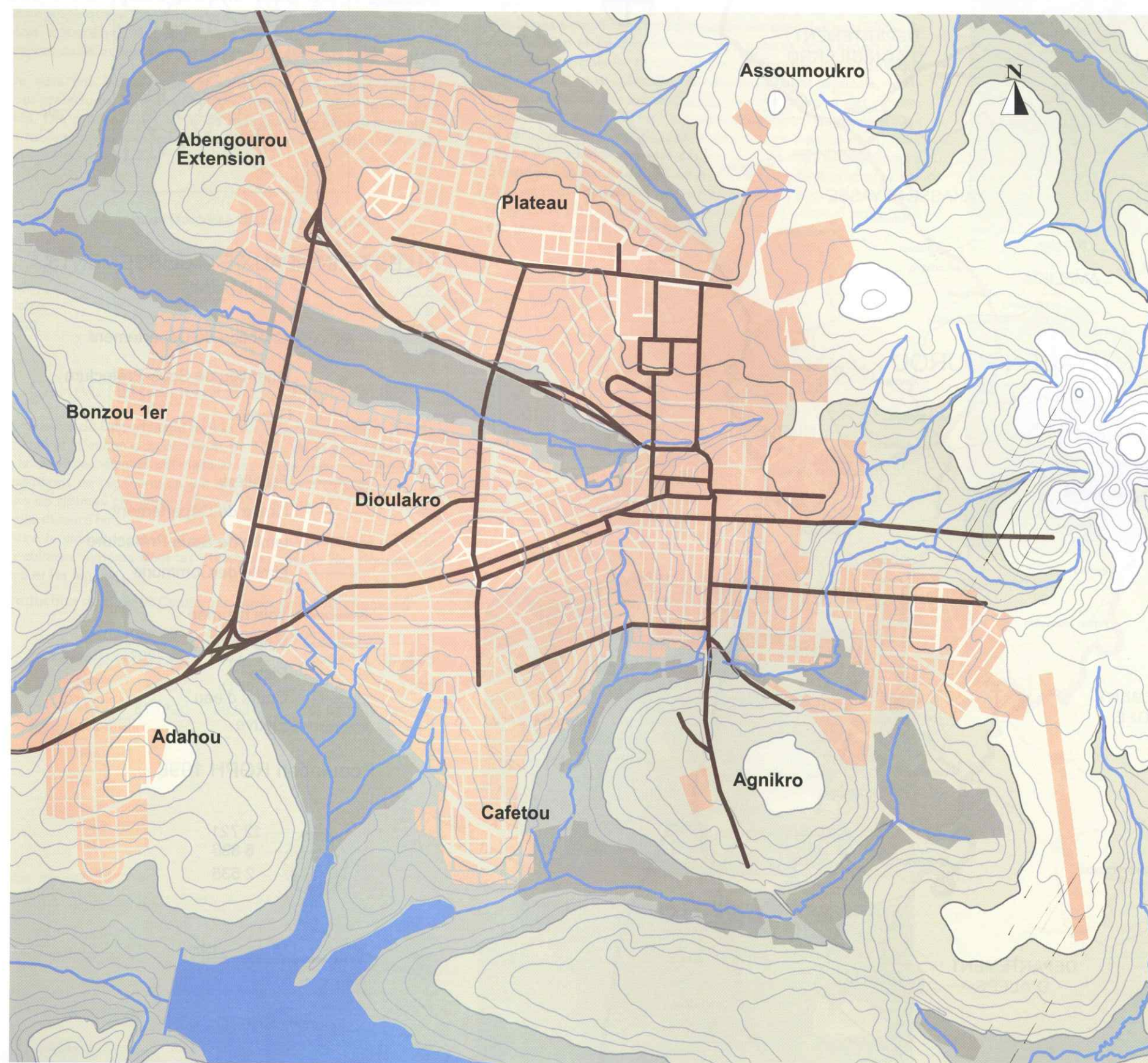
Le réseau hydrographique a une direction Est-Ouest au nord de la ville et Nord-Est/Sud-Ouest au sud de la ville. Ce réseau hydrographique appartient au bassin versant de la Comoé, qui coule à une trentaine de kilomètres à l'Ouest d' Abengourou.

Le site se divise en trois petits bassins versants :

- le bassin versant d'Adou, au Nord résidentiel, intéresse peu la ville,
- le bassin versant d'Aloko Assué, dont un des affluents constitue le bas-fond rizicole entre le plateau résidentiel et Dioulakro,
- le bassin versant du Bèkikotoua à l'Est et au Sud de la ville, c'est le bassin versant le plus étendu qui s'alimente en partie de l'évacuation des eaux usées des quartiers les plus denses (Dioulakro, Agnikro, Cafetou).

C'est au débouché de ce bassin, à 1 Km au Sud d'Adaou, qu'a été construit un barrage en terre destiné à mettre en place un lac de retenue pour approvisionner la ville en eau. La retenue pose actuellement un problème majeur : le problème de la pollution car elle reçoit une partie des eaux usées de la ville.

Maraîchers dans un bas-fond de la ville

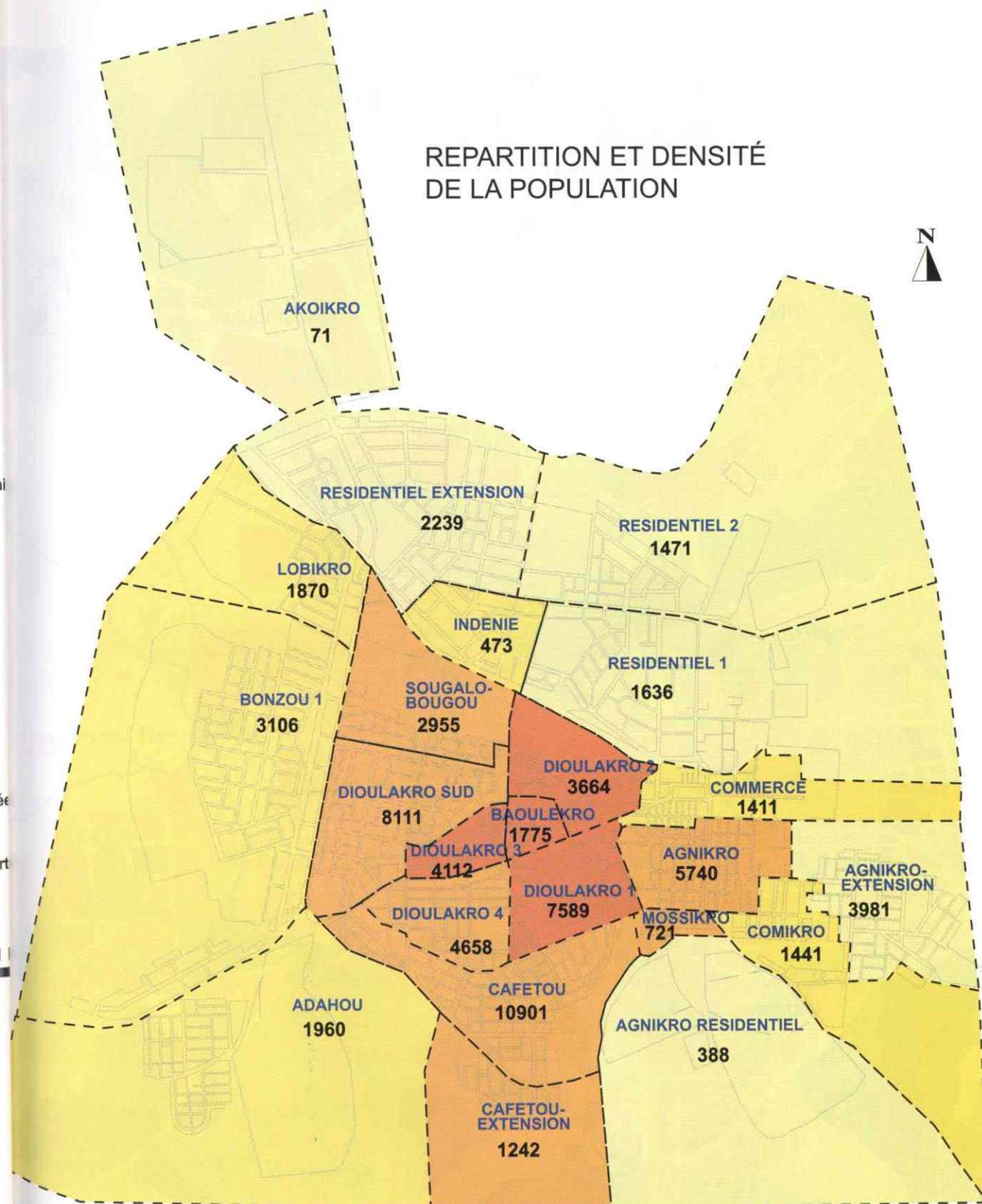


SITE URBAIN

- Courbes de niveau
- Bas fonds
- Plan d'eau
- Cours d'eau
- Zone bâtie
- Voies bitumées

Agnikro Nom de quartier

0 0,5 1

REPARTITION ET DENSITÉ
DE LA POPULATION

Densité nette (habitants/hectare)

1 - 20

20 - 130

130 - 245

245 - 343

--- Limite de quartier

ADOUHO Nom de quartier

5740 Population en 1998

0 0.5 1Km

Source : INS
Conception : BNEDTCARACTÉRISTIQUES
SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Peuplement

Née au milieu du siècle dernier, Abengourou était un relais pour les commerçants Dioula. Le village fondateur se situait à l'emplacement actuel du quartier Agnikro. Ce village a été fondé par Mian Kouadio, un membre de la famille du Roi AHI Bahye et originaire du village d'Adahou. Pour fuir les rivalités au sein de la cour royal, Mian Kouadio s'installe sur le site de l'actuel quartier Agnikro ancien qu'il baptise " M'pèkro" (je n'aime pas palabre) qui par déformation a donné le nom Abengourou.

En 1945, la ville avait trois noyaux urbains : Agnikro, le quartier administratif colonial et un village allogène situé sur la place de l'actuel marché. Sa superficie était estimée à 75 ha. Devant l'afflux d'allogènes résultant du développement du café et du cacao, les pouvoirs publics entreprennent de lotir le village autour de la place du marché. C'est le début du quartier Dioulakro. Très vite ce quartier s'étend avec l'afflux des étrangers venus travailler dans les plantations.

Population

Comme toutes les villes ivoiriennes, Abengourou a eu une croissance de sa population. En effet, la population urbaine estimée en 1965 à 16 926 habitants est passée à 30 028 habitants en 1975 puis à 59 106 en 1988 pour atteindre 71 462 habitants en 1998, soit des taux d'accroissement d'environ 5 % entre 1975-1988 et 2% entre 1988-1998.

La structure par sexe indique un léger avantage des hommes, soit 51% contre 49%. ainsi, on observe un taux de masculinité de 105 hommes contre 100 femmes.

Evolution de la population de la ville

Année	1965	1975	1988	1998	2000
Population	16.926	31.239	58.974	74.233	77.718
Densité(nts/ha)	68	56	62	57	60
Taux accr.(%)	6.38	5	5	2.32	2.32

Source : INS, 1998

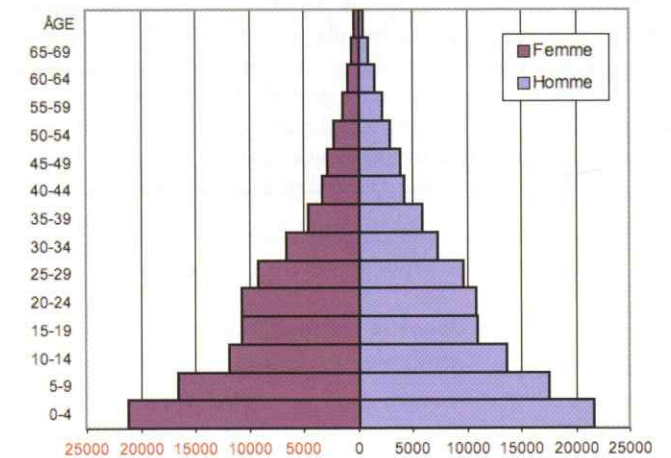
Cette population est inégalement répartie entre ses quartiers. Le tableau ci-après indique la répartition de cette population au niveau des quartiers.

Repartition de la population par quartier

Quartier	Population	Densité (Hab/Ha)
AGNIKRO	5740	164
AGNIKRO RESIDENTIEL	388	4
CAFETOU	10901	237
COMMERCE	1411	37
AGNI EXTENSION	3981	114
DILOULAKRO 1	7589	253
DILOULAKRO 2	3664	244
DILOULAKRO 3	4112	343
DILOULAKRO 4	4658	166
INDENIE	473	20
RESIDENTIEL 1	1636	16
RESIDENTIEL 2	3710	13
BONZOU 1er	3177	19
BAOULEKRO	1775	254
SOUGALOBORGOU	2955	128
CAFETOU EXTENSION	1242	113
COMIKRO	1441	72
DILOULAKRO SUD	8111	147
LOBIKRO	1870	31
MOSSIKRO	721	180
ADOUHO	1960	20
Total	71462	57

Source : INS, 1998

Pyramide des âges de la population d'Abengourou - 1998



EMPLOIS ET ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

La ville d' Abengourou, capitale du royaume de l'Indénié, est située à 210 km d'Abidjan sur la nationale Est allant du Ghana. Cette nationale Est à ce jour, est bitumée.

La fonction essentielle de la ville est une fonction d'échanges. La ville reste un carrefour vers Abidjan, Agnibilékro, Bondoukou et le Ghana et vers Niablay et le Sud-Est. L'économie urbaine est largement conditionnée par l'économie agricole de sa région. Les grandes maisons d'achat, les entrepôts et les services liés à l'agriculture sont parties intégrantes du paysage urbain. Le commerce de gros et de demi-gros est représenté à Abengourou par des succursales des sociétés ayant leur siège à Abidjan : Bracodi, Solibra, Saci ; CFCL, Textiles, etc...A ces succursales s'ajoutent le commerce de détail, des magasins d'articles divers.

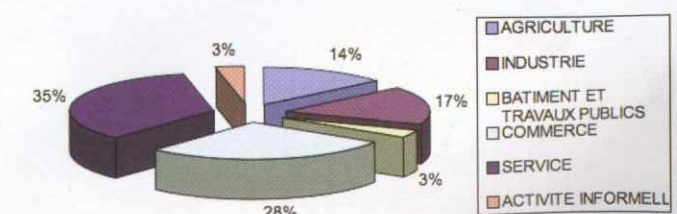
Le commerce libanais compte une vingtaine de magasins. Le commerce africain est très diversifié et relativement spécialisé : commerce de viande, de poissons, de tissus, de chaussures, de produits de beauté, etc...

Les commerces sont surtout regroupés autour du marché. Une rue commerciale existe sur la route d'Abidjan entre la mosquée et le petit château d'eau. Un "marché du soir" s'installe à la tombée du jour à Dioulakro. Il n'y a pratiquement pas d'implantation commerciale hors de ce périmètre.

Au niveau des entreprises industrielles, Abengourou possède à l'entrée de la ville en venant d'Abidjan une grosse scierie qui emploie plus de 500 personnes. Deux autres scieries existent dans la ville de même que deux boulangeries.

Au niveau de la répartition de la population active par secteur d'activité, il faut relever que le secteur tertiaire est le plus important. Il regroupe 69 % des actifs ; viennent ensuite le secteur secondaire avec 17 % des actifs et le secteur primaire avec 14 %.

Repartition de la population active par branche d'activité



Dynamique de l'occupation du sol

Née à partir du noyau villageois Agnikro sur lequel se trouve le siège du royaume indléné, la ville avait en 1958, l'image d'un gros bourg rural de 120 ha. Entre 1958 et 1966, cette superficie a connu un taux de croissance de plus de 100%. Elle est passée de 148 ha en 1966 à 859 ha en 1980 avec la création de nouveaux quartiers que sont le quartier résidentiel au Nord, le quartier Agnikro à l'Est et le quartier Dioulakro en pleine extension.

Aujourd'hui, on estime cette superficie urbaine à 1870 ha dont la moitié est constituée d'espaces naturels, résiduels et des bas-fonds.

Le tableau ci-dessous donne le mode d'occupation du sol.

Occupation du sol	Superficie en ha	
Habitat	615	
Equipements	268	
Activités	45	
Extension actuelle	450	
Total superficies occupées	1378	73%
Espaces naturels, terrains vides, voiries et autres	492	27%
Superficie urbanisée (hectares)	1870	

Sources : Enquêtes Bnetd, MOS 2007

Habitat

Le tableau révèle une faible occupation de l'espace urbain. L'habitat est le principal élément d'occupation de cet espace. Mais les types d'habitat qui ont les plus fortes emprises spatiales sont l'habitat individuel et l'habitat sur cour avec respectivement 48 et 26% de la superficie totale.

Occupation du sol	Superficie en ha	
Habitat	615	21%
Habitat sur cour	163	26%
Habitat précaire	56	8%
Habitat individuel	294	48%
Habitat individuel densifié	79	12%
Habitat individuel groupé	22	4%
Immeubles collectifs	0,05	0,1%

Sources : Enquêtes Bnetd, MOS 2007

Habitat individuel

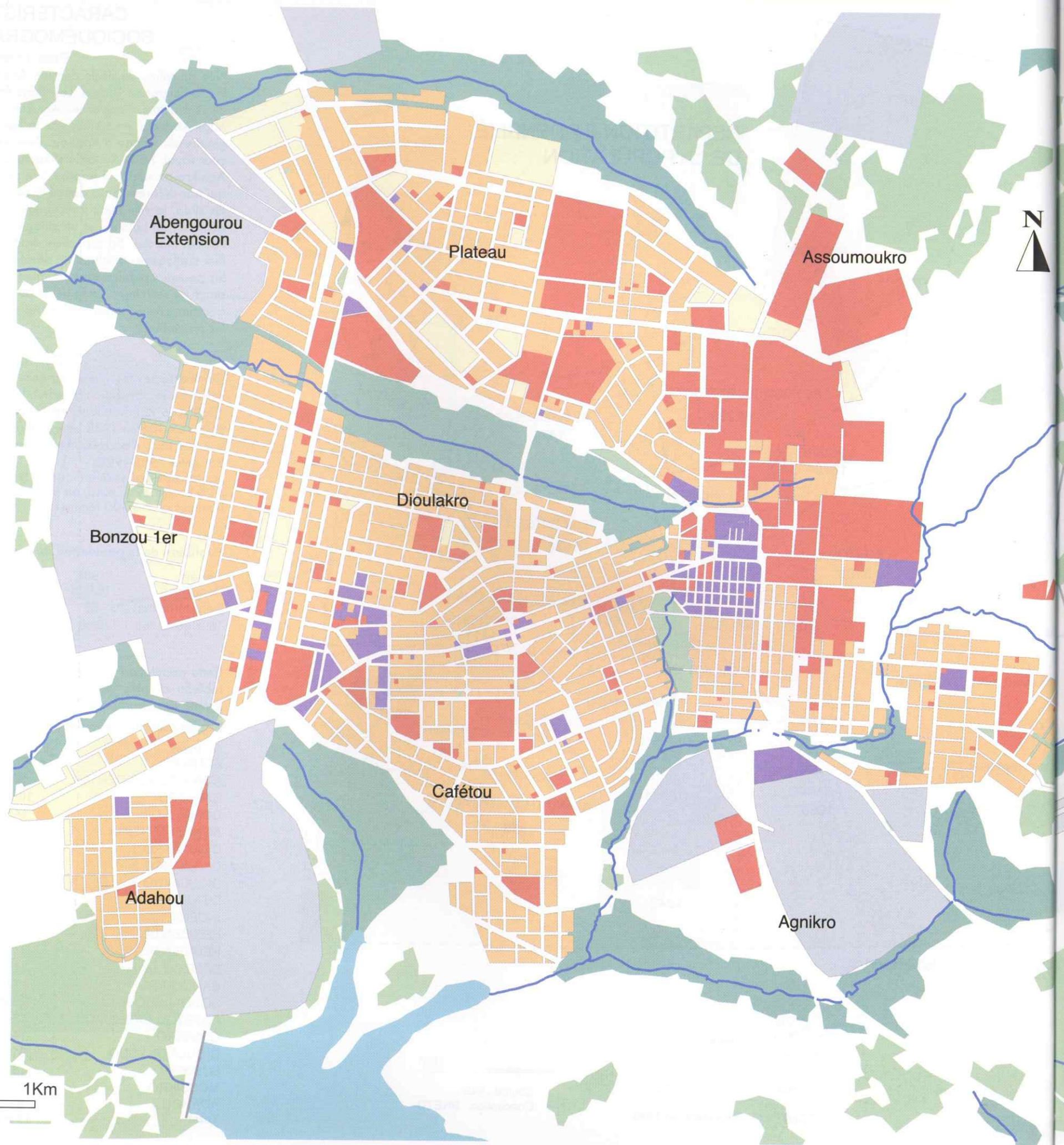


MODE D'OCCUPATION DU SOL

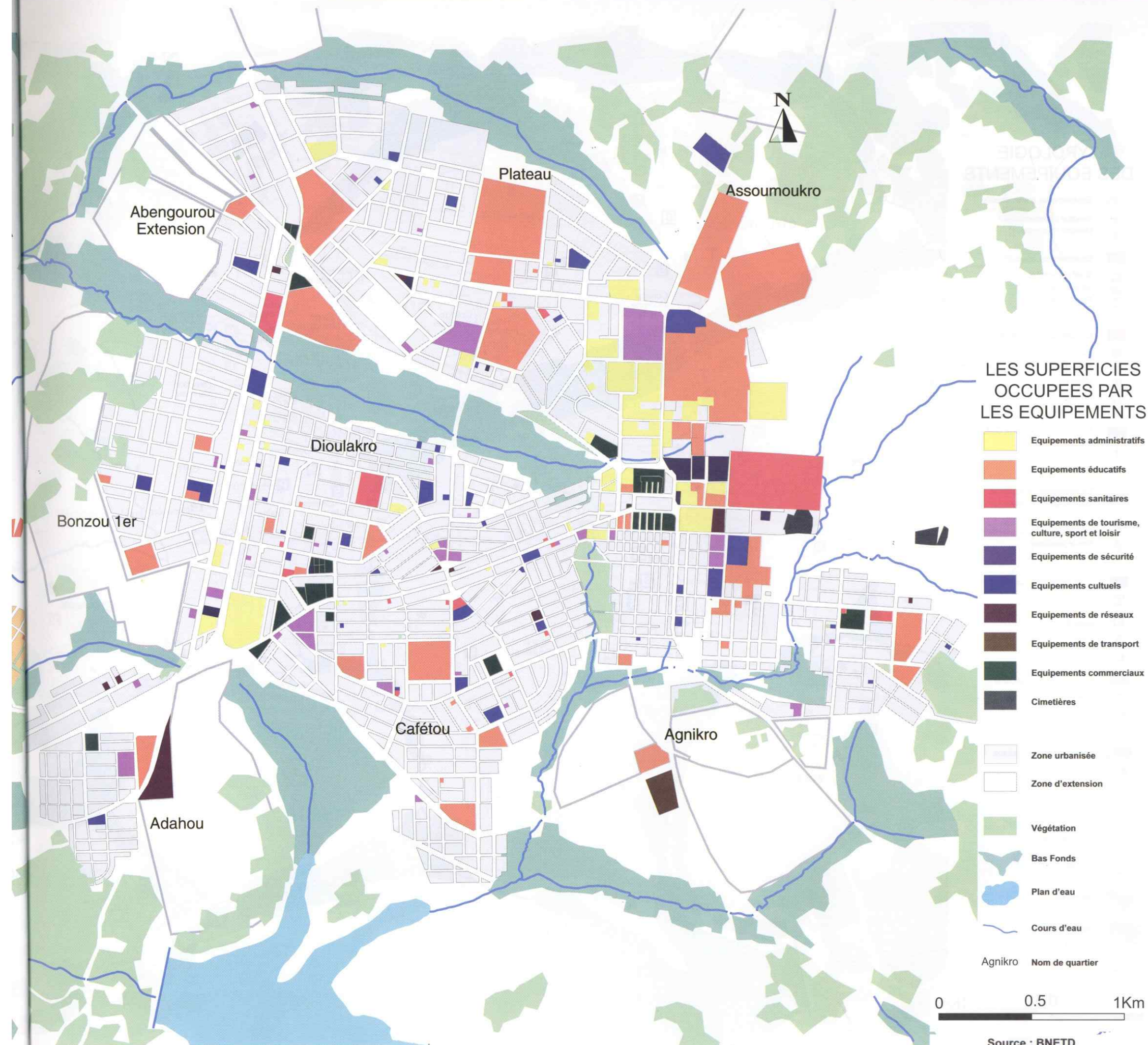
- Habitat
- Equipements
- Activités
- En cours d'urbanisation
- Zone d'extension
- Végétation
- Bas Fonds
- Plan d'eau
- Cours d'eau
- Agnikro
- Nom de quartier

0 0.5 1Km

Source : BNETD



Les superficies occupées par les équipements - ABENGOUROU



Abengourou est la capitale de la région du Moyen Comoé. En tant que telle, la ville est dotée des infrastructures, de services et d'équipements sociocollectifs nécessaires à sa fonction. Bien qu'ayant une position excentrée par rapport à la région, la ville s'est forgée l'image d'un carrefour et d'un nœud de communication entre Agnibilekrou, Abidjan et le Ghana. Les équipements éducatifs sont ceux qui ont la plus forte emprise spatiale. Ils représentent pratiquement la moitié de la surface totale occupée par les équipements.

Le tableau ci-dessous donne l'emprise spatiale de chaque type d'équipement.

Tableau des superficies des équipements

Type d'équipement	Surface(Ha)	Propor. (%)
Equipements	268	
Equipements administratifs	47	17%
Equipements éducatifs	124	47%
Equipements culturels	30	11%
Equipements culturels et touristiques	23	9%
Equipement de sécurité	9	3%
Equipements pour réseaux	8	3%
Equipements sanitaires	21	8%
Cimetière	6	2%

Enquête MOS , BNETD, 2007, en hectares

La grande Mosquée



ABENGOUROU - Typologie des équipements

La ville d'Abengourou a le statut de capitale régionale. Elle dispose de la presque totalité de la panoplie des équipements nécessaires à son fonctionnement. Ainsi tous les grands services publics et parapublics sont présents. Il a été recensé 50 équipements et services administratifs. Ceux-ci sont inégalement répartis dans la ville. Le quartier Plateau regroupe la majorité de tous ces équipements. Il abrite à lui seul près de 37 services administratifs.

Abengourou possède 17 équipements socio-sanitaires dont le plus important est le Centre Hospitalier Régional (CHR). Les équipements éducatifs sont nombreux. Chaque quartier a au moins une école primaire. La ville d'Abengourou compte au total 47 établissements scolaires dont 33 écoles primaires et franc-arabes, 6 collèges et lycées et 8 écoles d'enseignement technique et professionnel.

Elle possède par ailleurs de nombreux édifices religieux. Le quartier Dioulakro et Plateau abritent la majorité de ces édifices. On distingue 17 à Dioulakro, 10 au Plateau et 5 à Agnikro.

Au plan des équipements touristiques, La ville d'Abengourou compte deux hôtels de standing que sont l'hôtel Indenié et l'hôtel le Royaume.

TYPOLOGIE DES EQUIPEMENTS

- Equipements administratifs
 - 1 Direction Départementale
 - 2 Direction Régionale
- Equipements éducatifs
 - S Ecole secondaire
 - P Ecole primaire
 - M Ecole Maternelle
- Equipements sanitaires
 - H Hôpital
 - D Dispensaire
 - M Maternité
 - + Clinique
 - + Pharmacie
- Equipements Sociaux Culturels
 - + Eglise
 - + Mosquée
- Equipements de tourisme, culture, sport et loisir
 - ★ Hôtel
 - ▲ Aire de jeux/Sport
- Commerce et Industrie
 - C Centre Commercial
 - M Marché
 - U Usine
 - S Station service
- Equipements de sécurité
 - P Police
 - D Douane
 - E Eaux et Forêts
- Equipements de réseaux
 - A Antenne
- Zone urbanisée
- Zone d'extension
- Végétation
- Bas Fonds
- Plan d'eau
- Cours d'eau

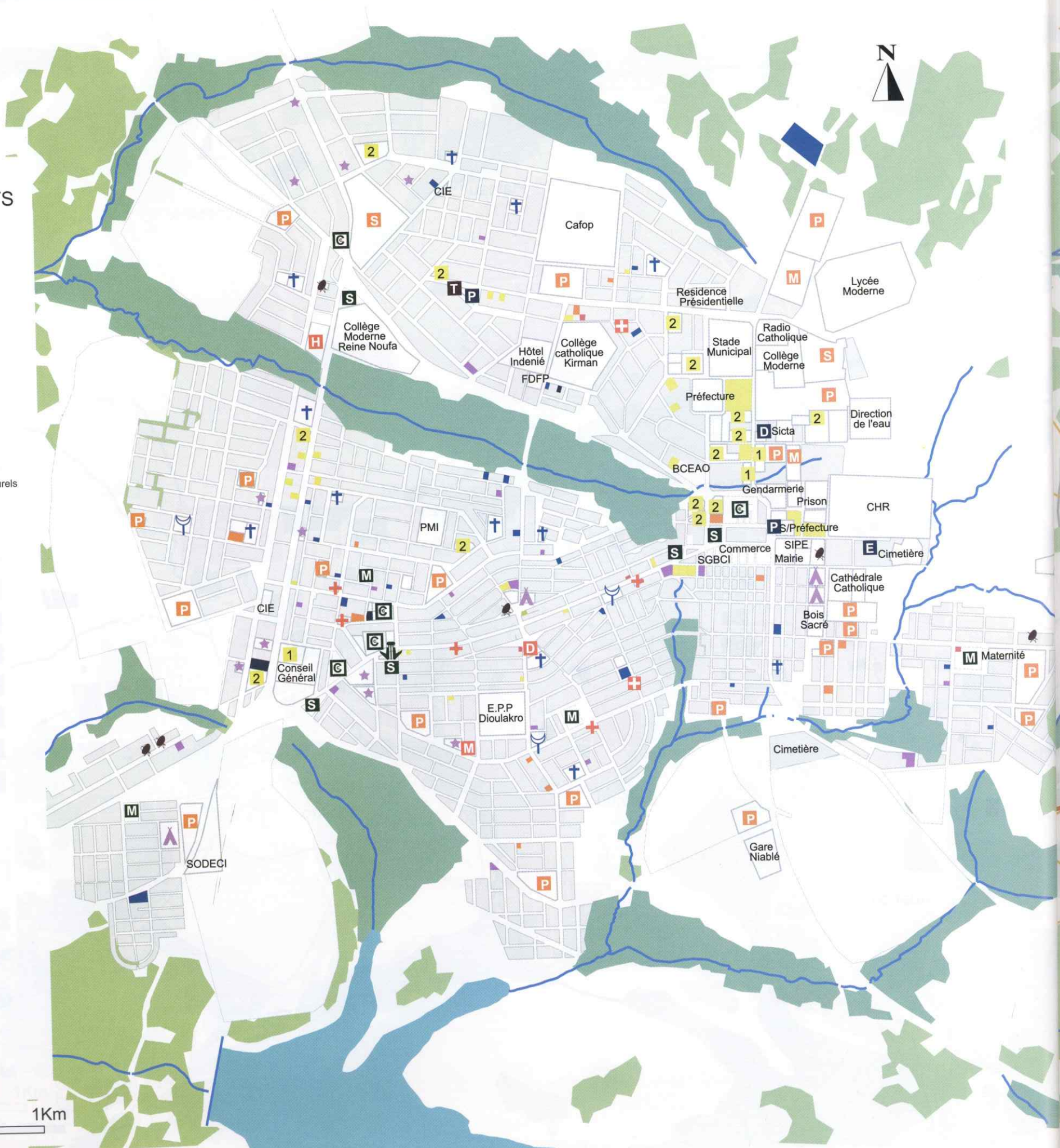
Le palais royal d'Abengourou



La mairie d'Abengourou



0 0.5 1Km



Abengourou possède un linéaire total de voirie de 259 km dont 33 sont bitumés. La voirie bitumée couvre principalement le quartier résidentiel Plateau. Elle est dans l'ensemble en bon état (environ 85%) à l'exception de quelques tronçons à Agnikro et à Dioulakro. Quant aux voies non bitumées, elles sont pour la plupart en état de dégradation avancée. Certaines sont totalement impraticables car obstruées par la broussaille ou coupées par des rigoles et des crevasses.



Carrefour aménagé



Voie en terre à Dioulakro



Source : BNETD

ABENGOUROU - Réseaux : Electricité

Reliée au réseau national d'électricité, la ville d'Abengourou dispose d'un linéaire de réseau basse tension de l'ordre de 85 km et d'un linéaire de réseau moyenne tension de l'ordre de 26 km soit un linéaire total de 111 km. La ville compte 3 161 points lumineux avec un total de 9011 abonnés en 2003. S'il est vrai que la ville est relativement bien desservie, il n'en demeure pas moins que de nombreux quartiers récents restent encore dépourvus d'électricité.

LE RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ

-  Ligne moyenne tension
-  Ligne basse tension
-  Zone urbanisée
-  Zone d'extension
-  Végétation
-  Bas Fonds
-  Plan d'eau
-  Cours d'eau
-  Agnikro Nom de quartier

0 0.5 1Km

Source : BNETD



Vue d'un quartier électrifié





Eau

La ville d'Abengourou est approvisionnée en eau potable grâce à un barrage situé au Sud de la ville. A cet effet, elle dispose d'une station de traitement d'eau située à proximité du lac, d'une bache de stockage de 250 m³ et d'un château d'eau fonctionnel de 1000 m³. Le linéaire du réseau est de 208 576 m desservant 10 771 abonnés en 2003. Le taux de desserte en eau potable est de l'ordre de 98 %. La production journalière qui se situe entre 500 et 3 000 m³ couvre largement les besoins des populations. Aux heures de pointe entre 6 heures et 7 heures, la pression est très faibles occasionnant des coupures périodiques.

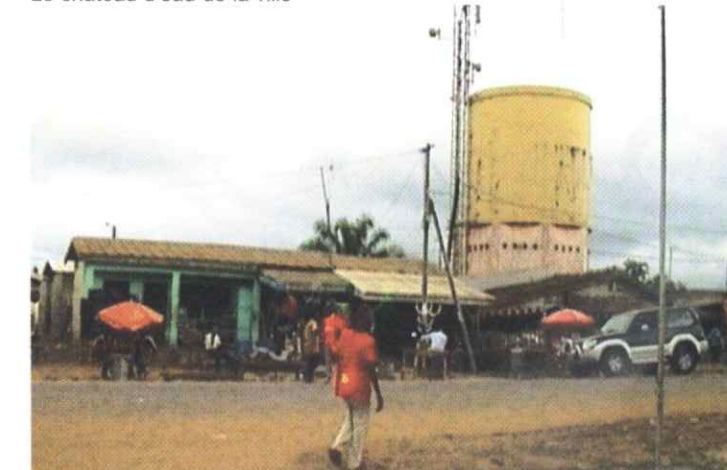
Assainissement- drainage

Dans la ville d'Abengourou le réseau d'assainissement est bien modeste. Seules les voies bitumées disposent de caniveaux. Mais ceux-ci sont souvent obstrués, rendant ainsi difficile l'évacuation des eaux. Il n'existe pas de réseaux d'égouts. De ce fait, les eaux de ruissellement entraînent une dégradation significative des principales rues des quartiers. D'importants travaux d'assainissement s'imposent afin d'assurer l'évacuation efficace des eaux usées, ainsi que l'écoulement normal des eaux de pluie.

Les eaux usées de la plus grande partie de la population s'évacuent dans le bassin versant de la retenue d'eau potable. Le seul réseau relativement satisfaisant est celui du quartier résidentiel.

Pour le drainage, la ville qui a un relief très accusé, subit de profonds ravinelements dans les rues en pentes (Est et Nord de Dioulakro). Le drainage est réalisé le long des 33 km de routes bitumées de la ville avec des caniveaux qui sont souvent ensablés et obstrués de débris.

Le château d'eau de la ville



BONDOKOU



BONDOKOU - Vue aérienne - image QuickBird, 2006

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Le Département de Bondoukou, créé en Juin 1969 regroupait les Sous-préfectures de Bouna et Tanda. Celles-ci seront érigées en Département respectivement en 1974 et 1985.

En Janvier 1960, la région du Nord-Est, appelée plus tard Région du Zanzan est créée. Elle regroupe les trois Départements avec pour chef-lieu de région Bondoukou.

Géographiquement, le Département de Bondoukou s'étend de la Volta noire (Ghana) à l'Est à la Comoé à l'Ouest ; il fait frontière au Sud avec le Département de Tanda et au Nord avec celui de Bouna. En plus de la frontière naturelle qui le sépare du Ghana à l'Est, une frontière artificielle existe avec ce pays voisin avec parfois des villages à cheval sur la frontière.

Le Département de Bondoukou s'étend sur une superficie de 10 209 km². En 1998, il comptait 7 Sous-préfectures, 2 communes et 218 localités.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

Relief

Le relief du Département est d'abord fait d'un alignement de collines d'altitude moyenne (400 à 750 m) qui se détachent nettement dans le paysage au centre du Département et cassent la monotonie du modelé général. On observe ensuite de petits plateaux que surmontent ça et là des dômes rocheux.

Végétation

Le Département de Bondoukou présente une végétation composite composée d'une association savane-forêt claire. Les activités agricoles et les feux de brousse ont fortement dégradé cette végétation.

Depuis quelques années on observe une savanisation de la région, c'est pourquoi aujourd'hui, le souhait des populations est de voir cesser les activités des exploitants forestiers.

Climat

Le Département fait partie des régions les moins arrosées du pays. Pour une même latitude Bondoukou est moins arrosée que Bouaké. Le Département se trouve en dessous de l'isohyète 1200 mm de pluviométrie moyenne annuelle.

Selon la répartition de la pluviométrie, le climat est de type soudano-guinéen caractérisé par :

- une forte irrégularité de la pluviométrie,
- l'existence d'une ou deux saisons de pluie selon les années,
- une longue saison sèche,
- un harmattan des plus intenses qui donne à la région le degré hygrométrique le plus faible du pays,
- un déficit hydrique cumulé compris entre 400 et 500 mm.

D'une manière générale la sécheresse pose dans le Département des problèmes quant à l'intensification de l'agriculture. Elle pose de gros problèmes d'approvisionnement des villages en eau potable.

Hydrographie

Limitée à l'Ouest par la Comoé et à l'Est par la Volta noire, le Département s'étend sur tout l'interfluve séparant ces deux fleuves. Il est arrosé de manière satisfaisante par un réseau hydrographique dense et ténu. De nombreux affluents de la Comoé et de la Volta parcourent tout le Département. Les plus importants sont la Baya, le Nenguéré, le Kohodio, le Fako, le Niaguéla et le Gnimébé. Tous ces cours d'eau tarissent en saison sèche.

Géologie et pédologie

Le substrat géologique est constitué de granitoïdes avec quelques intrusions de granodiorites autour de la ville de

Bondoukou et dans les monts Kihouo. Le faciès de base le plus répandu est donc un granite à grain fin. Le second faciès est celui du massif cristallin de Bondoukou (roches vertes) et le troisième est celui des roches métamorphiques (schistes).

Le phénomène de cuirassement est général à l'ensemble de la région quelque soit le substrat. Dans la région de Sandégoué comme dans celle de Bondoukou on observe des cuirassements profonds sur les versants des collines.

Dans la majeure partie du Département, les sols sont sablonneux, peu profonds et très sensibles à l'érosion. Dans le Sud du Département, les sols sont plutôt gravillonnaires et jugés également peu profonds donc inaptes à une mécanisation lourde.

CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

Peuplement

Le Département de Bondoukou présente un fond de peuplement autochtone très diversifié. On y trouve des Nafana, des Malinké, des Noumou, des Koulango et des Abron. Tous ces peuples vivent en parfaite symbiose depuis des générations. Il en résulte un fort brassage de population faisant du Département une aire de peuplement polyethnique particulière.

Les Koulango forment le plus grand groupe ethnique du Département. C'est leur langue qui y est la plus parlée.

Les Nafana sont une curiosité dans le Département. En effet, issu du groupe Sénoufo de Sinématiali, leurs traditions et coutumes ont été empruntées aux Abron. Les Abron ont créé un royaume puissant et très policé dont bien d'historiens ont loué l'harmonieuse structure. Leurs rites et leurs traditions se sont imposés aux autres groupes. Les Malinké ont fait de Bondoukou, leur ville. Le paysage urbain et la vie socio-économique sont imprégnés de l'islam.

Population

Le Département de Bondoukou est l'un des plus vastes du pays. Cependant, il est l'un des moins peuplés. La densité moyenne est de 18,3 habitants /km². L'un des facteurs explicatifs de ce sous-peuplement est que le Département est un foyer d'émigration, surtout des jeunes. Ce mouvement touche surtout les jeunes de 15 à 40 ans (40%) et principalement les jeunes filles qui partent à la recherche d'emplois domestiques dans les centres urbains. De ce fait, le Département affiche une croissance démographique lente : 78.500 habitants en 1965 ; 128.225 en 1975 ; 174.251 en 1988 ; 293.413 en 1998.

La population est majoritairement jeune et inégalement répartie. La sous-préfecture centrale de Bondoukou est la plus peuplée et celle de Sandégoué la moins peuplée. Cette population est majoritairement rurale. Le taux d'urbanisation du Département est de 19%.

Population des sous-préfectures de Bondoukou (1998)

Sous-Préfecture	Nb. hab	(%)
Bondoukou	74 382	30
Sapli	47 571	19
Gouméré	14 711	6
Sandégoué	30 060	15
Sorobango	33 193	13
Tabagne	15 697	6
Taoudi	26 519	11
Total	250 132	100

Source : RGPH 1998

CARACTÉRISTIQUES ÉCONOMIQUES DU DÉPARTEMENT

L'agriculture est de loin la principale activité économique du Département. Plus de 90% de la population y tire ses ressources. Elle présente un éventail très large de cultures ; igname, riz, maïs, arachide, taro, manioc d'une part et d'autre part café, cacao et anacarde.

L'igname est la principale culture vivrière. La variété locale "le ponan" est celle qui est la plus prisée des consommateurs avertis. La culture de l'anacarde est la principale culture de rente. Elle accapare les meilleures terres et les plus grandes superficies. Malgré un prix d'achat peu rémunérateur, l'anacarde a toujours les faveurs des paysans.

Les exploitations de Café et de Cacao sont peu encadrées et vieilles donc peu productives

Production de Café et Cacao par campagne à Bondoukou

	2000-01	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05
Café	1202	727	559	33	46
Cacao	27 770	2 881	3 078	252	57

Source : Ministère de l'Agriculture

L'activité industrielle est extrêmement faible. Toutes les unités s'apparentent plus à l'artisanat qu'à l'industrie.

L'artisanat est en régression en raison de l'arrivée sur les marchés de produits manufacturés.

Le commerce est une tradition des populations notamment des femmes Dioula qui sillonnent les marchés ruraux pour s'approvisionner en divers produits agricoles qu'elles évacuent sur les marchés urbains et sur Abidjan. Les principaux produits qui alimentent le marché local sont l'igname, les noix de cajou, la tomate, le karité, la mangue et la volaille.

Les établissements commerciaux modernes sont peu nombreux. Les activités de distribution modernes ont disparu du paysage. Les magasins modernes se résument aux boutiques mauritaniennes et libanaises et aux quincailleries tenues par quelques autochtones.

Marché



Espace boisé



Conseil général



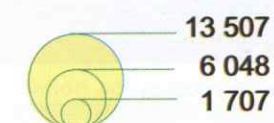


LES PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENTS HUMAINS

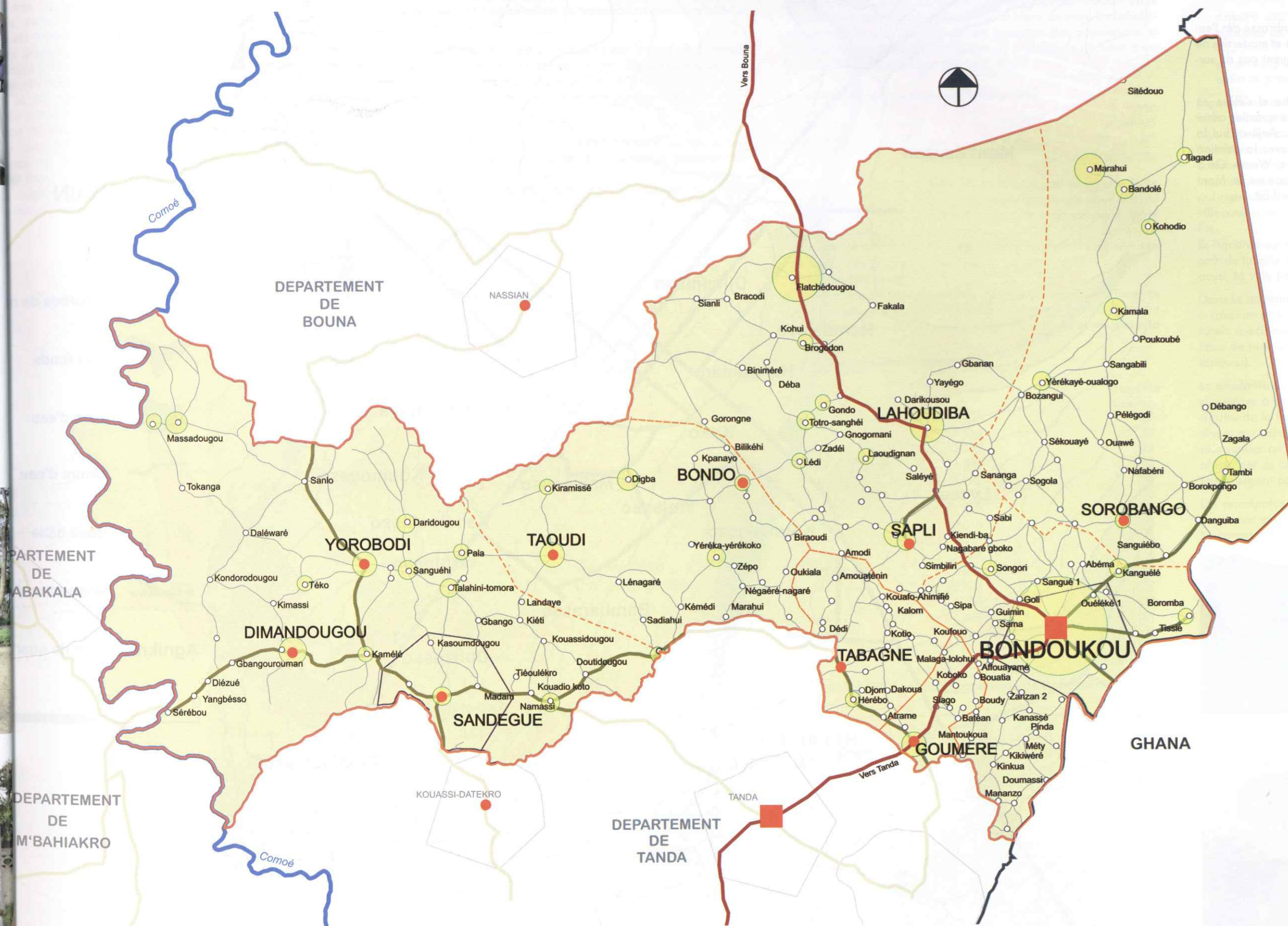
- Chef-lieu de Département
- Chef-lieu de Sous-Préfecture
- Localité

- Frontière
- Limite de Département
- - - Limite de Sous-Préfecture
- Limite de Commune
- Voie bitumée
- Voie en terre
- Piste
- Fleuve

Population RGPH 1998



Source:BNETD



Bondoukou s'est établie et étendue par étapes sur le versant Sud d'un plateau découpé dans sa partie Est et Ouest par un marigot, le Wamo. La ville s'est développée à mi hauteur du plateau puis s'est étirée vers le Sud et l'Ouest pour rejoindre et dépasser le Wamo.

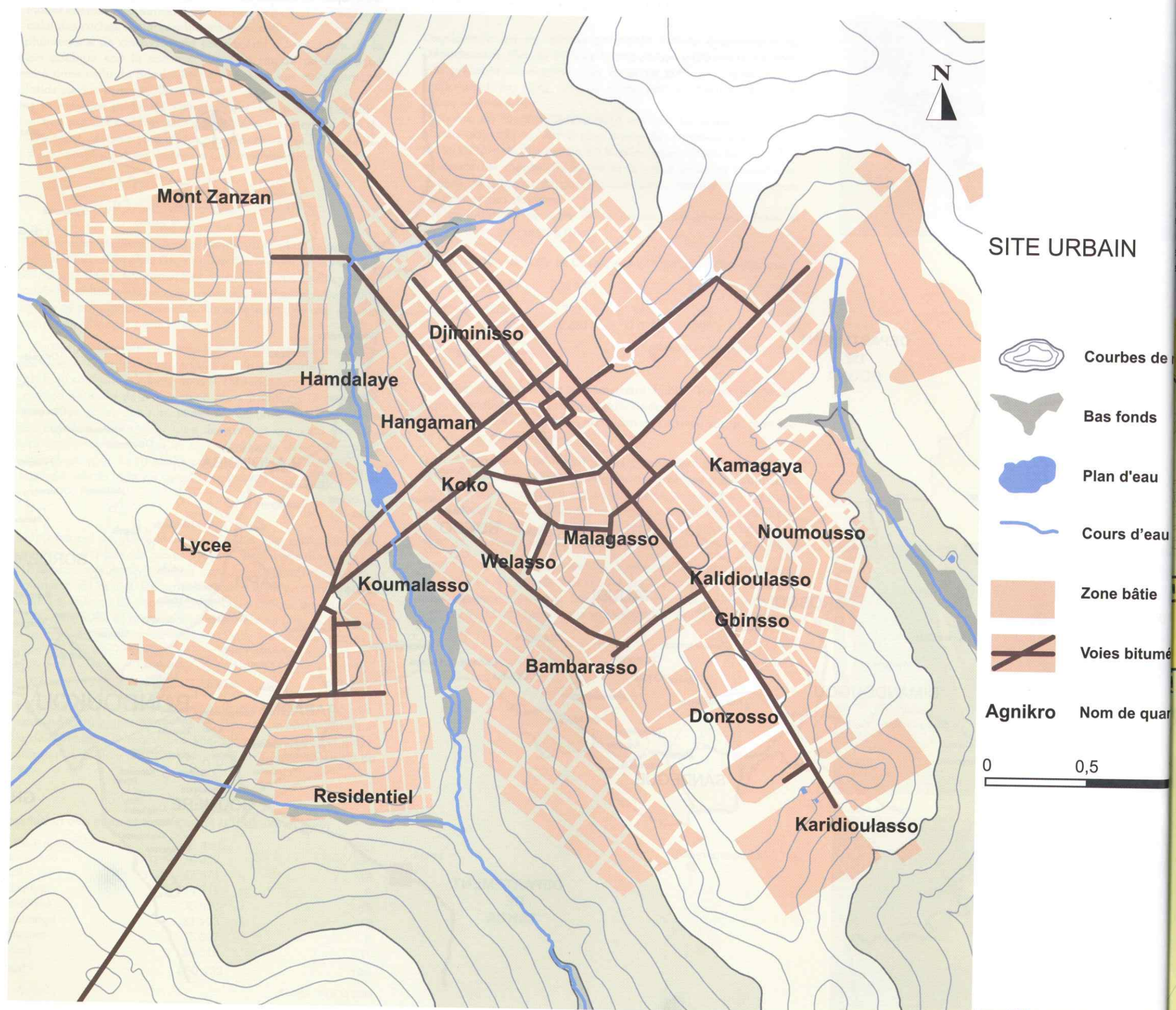
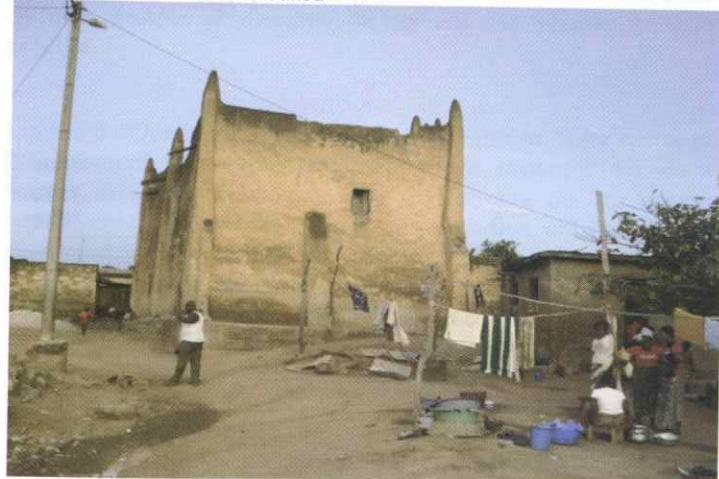
Des hauteurs qui surplombent le Wamo, la vue embrasse dès l'entrée, une ville étendue aux maisons bien disposées et modernes où émergent une multitude de minarets qui ne manquent pas de surprendre.

Quant on y entre, on constate que la ville s'étire et s'élève en pente douce vers le Nord en gradins successifs. Le quartier administratif s'est développé sur le replat du plateau. Aujourd'hui la ville a gagné les plateaux périphériques voisins avec la création des nouveaux lotissements sur la route d'Abidjan et Wamo. On a assisté aussi à la création d'autres lotissements comme le Mont Zanzan au Nord-Ouest et la route Abema au Nord-Est.

Voie en terre en mauvais état



La première case de Bondoukou



CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

Peuplement

Bondoukou est l'une des plus vieilles villes de la Côte d'Ivoire. À l'origine, c'était le campement d'un chasseur Lohon. Ce campement a été transformé en village par les Nafana et les Gbin sous le règne de Sénoufo, attirés par les richesses en or du Denkyra et du Ashanti (Ghana). Ensuite, elle passa successivement sous le règne des Koulango, des Abron et des Malinké. Ces derniers ont fait de leur métropole Begho, vinrent s'installer à Bondoukou attirés par l'or et le commerce caravanier. Sous leur règne, Bondoukou devint à la fois un grand centre religieux et la construction d'une université coranique et une ville de commerce, la cité marchande du royaume Abron, ville-relais entre les Etats Akan et les villes Mandé de la vallée du Niger. À l'époque, Bondoukou constituait une agglomération de l'époque, Bondoukou constituait une agglomération située à l'intersection des grandes voies condui-

sant au pays du sel au Nord (Djenné, Tombouctou...), au pays de l'or à l'Est (Gold Coast) et au pays de la cola au Sud-Est (Assikasso...)

Bondoukou fut ainsi un centre d'intérêt extrêmement important où se nouaient et s'organisaient les transactions commerciales les plus diverses.

Aujourd'hui Bondoukou est un nœud routier important du Nord-Est de la Côte d'Ivoire à 10 km de Ghana. Elle est au croisement de directions importantes vers Bouna et Sorobango au Nord-Est, le Ghana à l'Est et au Sud Agnibilékro et Abengourou.

Population

À l'image de l'ensemble du Département, Bondoukou a une population fortement hétérogène. De nombreux groupes ethniques y vivent en parfaite symbiose. Koulango, Nafana, Abron, Gbin, Noumon, Djimini et Malinké occupent des quartiers forte-

ment marqués.

À ce peuplement autochtone s'ajoute une forte communauté d'allochtones composée de lobi, de fonctionnaires de diverses ethnies ivoiriennes et surtout de commerçants et artisans maliens, burkinabè, haoussa, peulh. La plupart de ces allochtones résident dans les quartiers Hamdallaye, Djiminisso et Mont Zanzan. La cohabitation pacifique a entraîné un fort brassage des populations si bien qu'il est aujourd'hui difficile à un profane de décliner avec aisance l'identité ethnique d'un individu.

Evolution de la population de 1975 à 1998

Année	1975	1988	1998
Population	19.021	33.325	44.335
Taux d'accr.(%)	4,5	4,5	2,5

Source : INS, RGPH-1998

Comme on le constate, Bondoukou connaît une croissance lente : 3,3 % l'an. Cela s'explique par l'émigration des populations qui préfèrent, non pas s'installer dans la ville mais s'éloigner pour aboutir à Abidjan, à San Pedro et autres villes du Sud. La population est majoritairement jeune (53 %), fortement masculinisée (le rapport de masculinité est de 107 %) et islamisée.

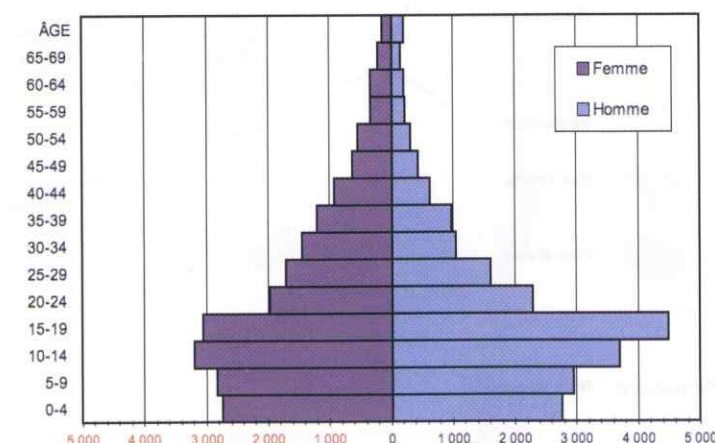
On note une inégale répartition de la population dans l'espace urbain. Cette population évolue d'un quartier à l'autre, et même à l'intérieur d'un même quartier. Le tableau ci-après nous donne des indications.

Repartition de la population par quartier

Quartier	Population	Densité (Hab/ha)
ADMINISTRATIF	6 404	23
LABAYA	2 513	70
KAMAGAYA 1	3 302	75
GRAND MARCHÉ	3 849	148
DJIMINISSO	6 820	155
MISSION CATHOLIQUE	2 788	111
GRANDE MOSQUEE	1 177	78
LYCEE	3 010	9
STADE	329	2
ZANZAN	1 766	9
GRAND IMAN	1 647	150
KAMAGAYA 2	3 443	27
TP	1 123	18
ZANZAN 2	4 486	61
Total	44 335	33

Source : INS, 1998

Pyramide des âges de la population de Bondoukou - 1998



EMPLOIS ET ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Bondoukou a les atouts pour devenir l'une des villes actives au plan de l'économie. En effet, ses atouts sont :

- d'abord son environnement rural qui est riche en produits agricoles de qualité : igname, anacarde, éléphant d'ivoire, etc,
- ensuite ses énormes potentialités touristiques liées à son histoire et à sa culture,
- enfin la proximité du Ghana et l'effet frontalière.

L'igname est la "spécialité" de la ville. Bondoukou est bien établie d'être la ville qui fournit les variétés les plus appréciées des consommateurs. Bondoukou est ainsi l'un des marchés les plus importants pour le commerce des ignames en Côte d'Ivoire. Abidjan est l'intermédiaire des flux de son approvisionnement qui représente en valeur plus de 2,5 milliards de CFA francs. La ville avec quelques investissements peut en tirer de gros profits.

Si l'igname est l'atout majeur, l'anacarde est l'autre atout de la ville. Dans la ville, les magasins se sont multipliés, la ville peut en tirer de gros profits.

Dans le domaine du tourisme, la ville a également à valoriser et à vendre : un milieu urbain diversifié, des curiosités remarquables (lieux de rencontre avec l'histoire et la traditions locales).

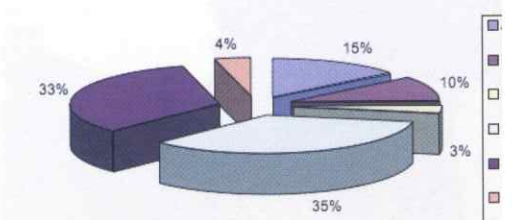
La proximité du Ghana est enfin le dernier atout à capitaliser à son profit. Les fluctuations des prix des produits d'autre de la frontière alimentent un commerce divers qui échappent à la ville à cause de la réorganisation des contrôles de la Douane et de l'absence d'officialiser ce commerce et en faire une importante source d'argent pour la Mairie.

Les principales activités qui font vivre la ville sont l'artisanat et la fonction publique.

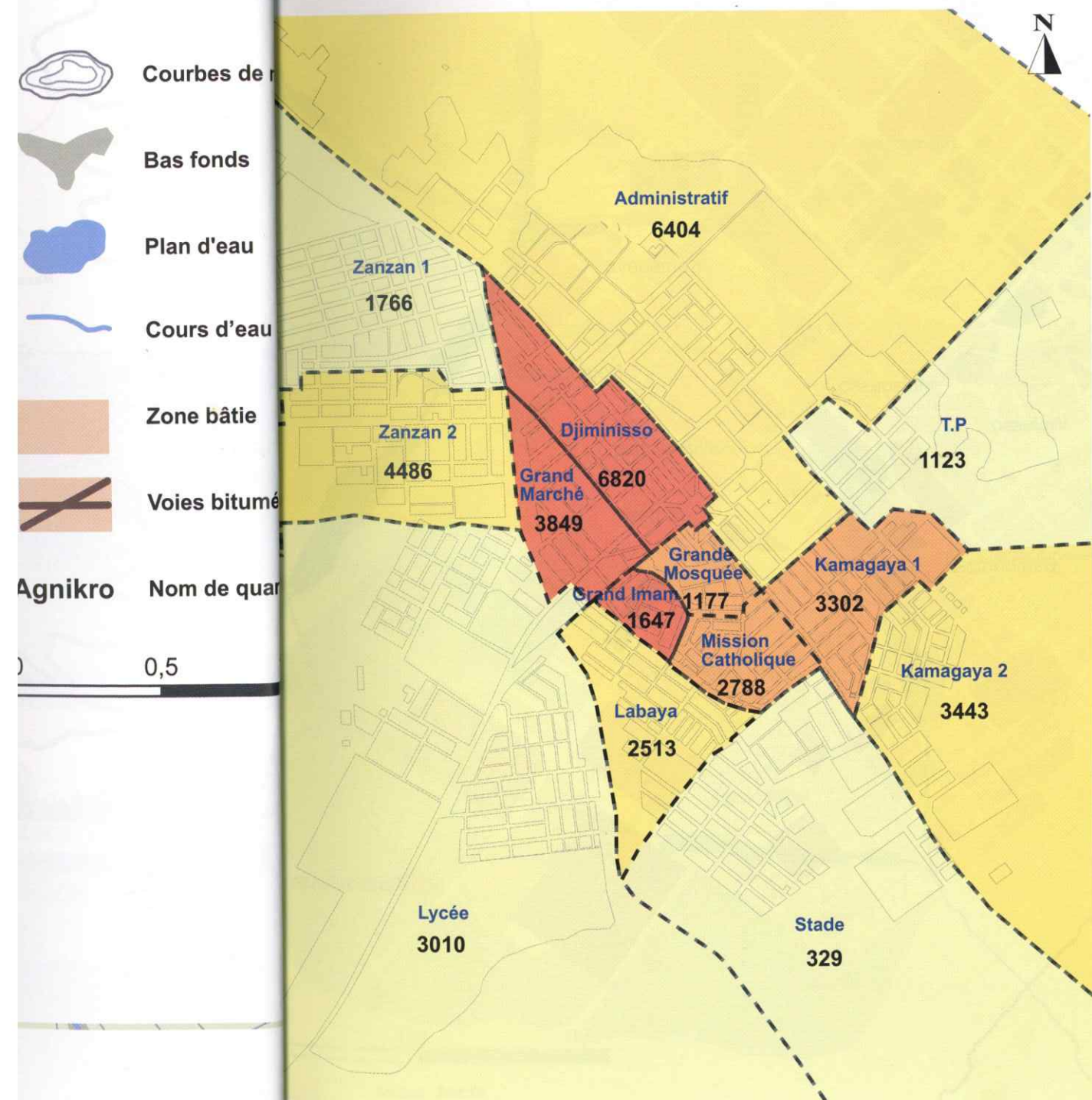
Le commerce est une tradition bien établie à Bondoukou. C'est une activité qui est exercée par des femmes qui parcourent villages et marchés pour proposer divers produits agricoles ou manufacturés. Le Ghana et le marché de Sampa donne lieu à de nombreux échanges et de commerces dont le centre nerveux est le marché de Bondoukou.

L'artisanat est le secteur d'activité qui regroupe les activités exercées souvent de façon informelle et qui font vivre des ménages urbains. Les métiers les plus développés sont ceux de l'habillement, du transport et la réparation.

Repartition de la population active par secteur

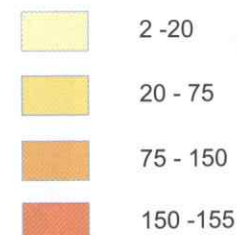


SITE URBAIN



REPARTITION ET DENSITÉ DE LA POPULATION

Densité nette (habitants/hectare)



Limite de quartier

Kamagaya Nom de quartier

3443 Population en 1998

0 0,5 1 km

Source : INS
Conception : BNEDT

Dynamique de l'occupation du sol

La transformation de Bondoukou en une véritable ville a démarré en 1964 avec le lotissement des quartiers indigènes. Celui-ci a mis fin à l'ancienne structure plus aérée. La ville s'est alors étendue le long des différents axes de pénétration, prenant cette configuration en étoile. C'est en 1971 à la faveur de la célébration de la Fête de l'indépendance qu'elle a abritée que Bondoukou change radicalement de paysage et de structure. Les principales étapes de la croissance spatiale de la ville sont marquées par ces dates: 1964 : 176,93 ha; 1971 : 419,66 ha; 1982 : 578,45 ha; 1992: 964 ha; 2002 : 1200 ha; 2006 : 1500 ha

Le site de Bondoukou ne pose pas de contraintes majeures à l'extension de la ville et à la mise en valeur des lots. Les seules contraintes qui retardent la mise en valeur des lots sont le retard d'ouverture des voies et de desserte en eau et électricité. Les quartiers centraux apparaissent denses et les quartiers périphériques faiblement occupés.

Au niveau de l'occupation du sol, Bondoukou présente une structure compacte. Tous les lots des quartiers centraux sont occupés. La ville compte au total 11 368 lots dont 8040 mis en valeur, soit un taux d'occupation de la superficie urbanisée de 71 %. Les caractéristiques de l'occupation du sol sont indiquées dans les tableaux suivants.

Occupation du sol	Superficie en ha	%
Habitat	470	
Extension actuelle	416	
Equipements	178	
Activités	17	
Total superficies occupées	1 081	72%
Espaces naturels, résiduels, bas-fonds, voiries et autres	419	28%
Superficie urbanisée (hectares)	1 500	

Enquêtes, Bnetd MOS, 2007

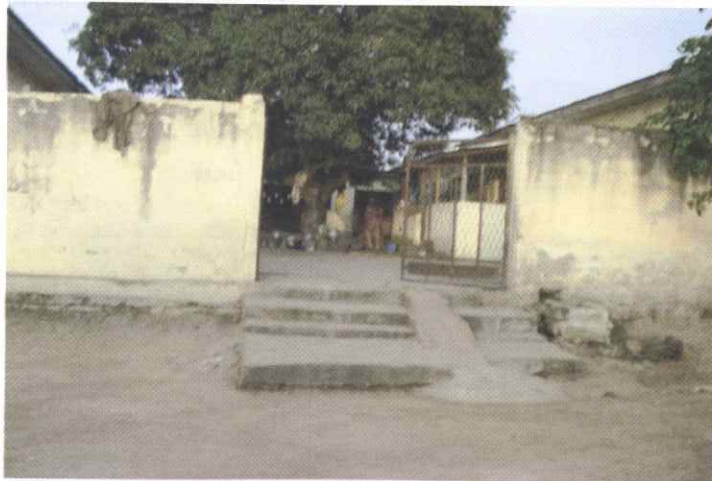
Habitat

A Bondoukou, la majeure partie du territoire de la ville est occupée par l'habitat sur cour avec 45% de la superficie urbaine, suivi de l'habitat individuel groupé représentant plus de 23%.

Occupation du sol	Superficie en ha	%
Habitat	470	
Habitat sur cour	210	45%
Habitat précaire	60	12%
Habitat individuel villa	12	3%
Habitat individuel densifié	60	12%
Habitat individuel groupé	110	23%
Immeubles collectifs	18	5%

Enquêtes, Bnetd MOS, 2007

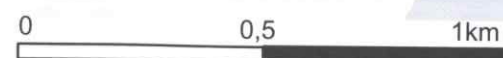
Habitat sur cours dans la ville



MODE D'OCCUPATION DU SOL

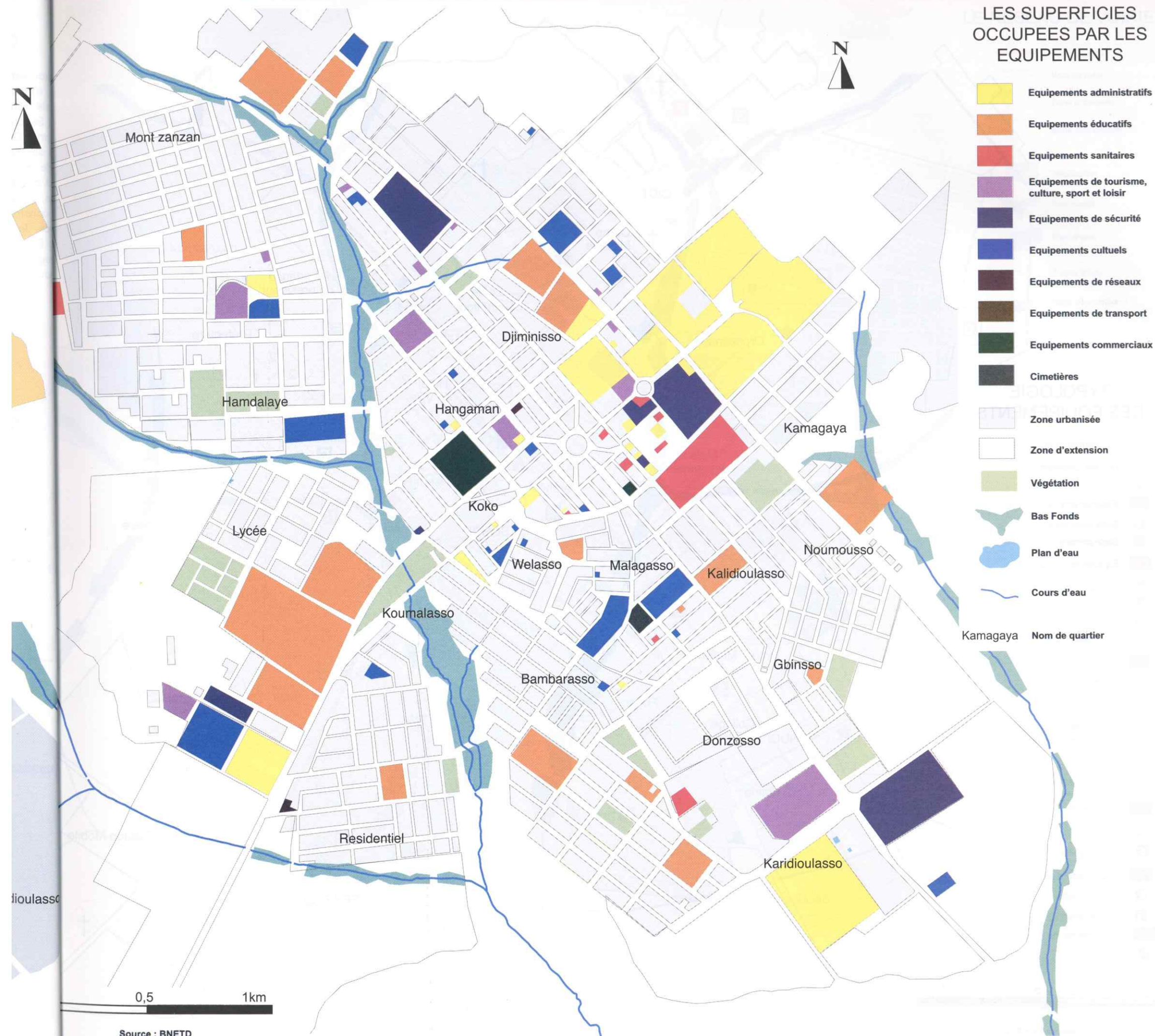


Kamagaya Nom de quartier



Source : BNETD





Bondoukou est une ville chef-lieu de Région. A ce titre, elle bénéficie de certains services et équipements nécessaires à sa fonction de Capitale Régionale. Mais par rapport aux autres villes de même rang, Bondoukou apparaît moins équipée. L'emprise spatiale des différents équipements et services est indiquée dans le tableau ci-après.

Tableau des superficies des équipements de la ville

Equipements	Superficie (Ha)	%
Equipements éducatifs	66	37%
Equipements administratifs	48	27%
Equipements culturels	18	10%
Equipements culturels	17	9%
Equipement de sécurité	10	6%
Equipements pour réseaux	0,2	0,1%
Equipements sanitaires	8	4%
Cimetière	0,5	-

Enquête MOS, BNETD, 2007

Les emprises occupées par les équipements scolaires sont prédominantes avec 37 %, suivent les équipements administratifs avec 27%. La quasi-totalité de ces équipements se concentre dans les quartiers anciens.

Cathédrale de Bondoukou



Collège Moderne de Bondoukou



Bondoukou dispose d'une gamme d'équipements sociocollectifs qui lui assure une certaine influence sur sa Région. Toute la gamme des services administratifs de l'Etat est en place (administration du territoire, administration de sécurité et de contrôle, administration financière et juridique).

Les infrastructures sanitaires et sociales présentes sont : un centre hospitalier régional, une base de santé rurale chargée des activités préventives du dépistage et du traitement des grandes endémies, un centre anti-tuberculeux, un centre de santé scolaire et universitaire, un dispensaire urbain, un complexe socio-éducatif assurant la prise en charge de la petite enfance et trois pharmacies.

Les établissements scolaires sont représentés par une dizaine d'écoles primaires, deux établissements publics et trois établissements privés. L'enseignement professionnel et technique compte un seul établissement de formation professionnelle. C'est la seule école de formation technique de toute la région.

Centre universitaire coranique très connu dans le passé, Bondoukou a maintenu son influence dans le développement des écoles coraniques. Ces écoles confessionnelles devenues des medersa se sont multipliées dans la ville.

Au niveau des loisirs et du socioculturel, la ville compte un stade omnisport aujourd'hui fortement dégradé, un foyer des jeunes peu utilisé car excentré, un musée d'arts et de traditions à l'état embryonnaire et de nombreux maquis et bars. La seule salle de cinéma est fermée.

Au niveau religieux, Bondoukou compte près de 300 mosquées, une cathédrale, 2 églises catholiques, et plusieurs église évangéliques. Chaque quartier de la Medina est en outre doté d'une salle de réunion et de rencontre. Les insuffisances de la ville concernent les écoles primaires, les équipements de loisirs et les banques qui se sont toutes délocalisées.

La COOPEC de Bondoukou



La grande mosquée de Bondoukou



TYPOLOGIE DES EQUIPEMENTS

- Equipements administratifs
 - 1 Direction Départementale
 - 2 Direction Régionale
- S Equipements éducatifs
 - S Ecole secondaire
 - P Ecole primaire
- Equipements sanitaires
 - H Hopital
 - D Dispensaire
 - + Clinique
 - + Pharmacie
- Equipements Socio-culturels
 - + Eglise
 - + Mosquée
- Equipements de tourisme, culture, sport et loisir
 - ★ Hôtel
 - ▲ Aire de jeux/Sport
- Commerce et Industrie
 - M Marché
 - S Station service
- Equipements de sécurité
 - E Eaux et Forêts
 - G Gendarmerie
- Equipements de réseaux
 - Antenne

0 0,5 1km

Source : BNETD



LE RÉSEAU DE VOIRIE

-  Voie bitumée
-  Voie en terre
-  Zone urbanisée
-  Zone d'extension
-  Végétation
-  Bas Fonds
-  Plan d'eau
-  Cours d'eau
-  Kamagaya
-  Nom de quartier



0 0,5 1km

Source : BNETD

Bondoukou bénéficie d'une voirie en bon état comparativement aux villes de son rang.

Le maillage orthogonal des voies de liaison des quartiers ne souffre pas de manque important. L'ensemble des quartiers est desservi. Le réseau secondaire et tertiaire est plus lâche dans les quartiers anciens.

Bondoukou possède un linéaire total de voirie principale de 126 km dont 26 km sont bitumés.

La voirie primaire est en bon état sauf trois axes : il s'agit de la route de Soko aujourd'hui en réfection, la route qui part du Musée au Lycée et celle qui part du jardin public à l'hôtel Mont Zanzan.

La majorité des voies bitumées sont fortement dégradées du fait de l'érosion et du mauvais entretien des caniveaux.

Dans les quartiers périphériques, plusieurs rues sont impraticables. L'entretien de ces rues s'avère difficile à cause de l'affleurement des tuyaux d'eau potable et d'électricité.

Il convient enfin de relever que beaucoup de quartiers lotis disposent de voies non encore ouvertes.

Voie en terre



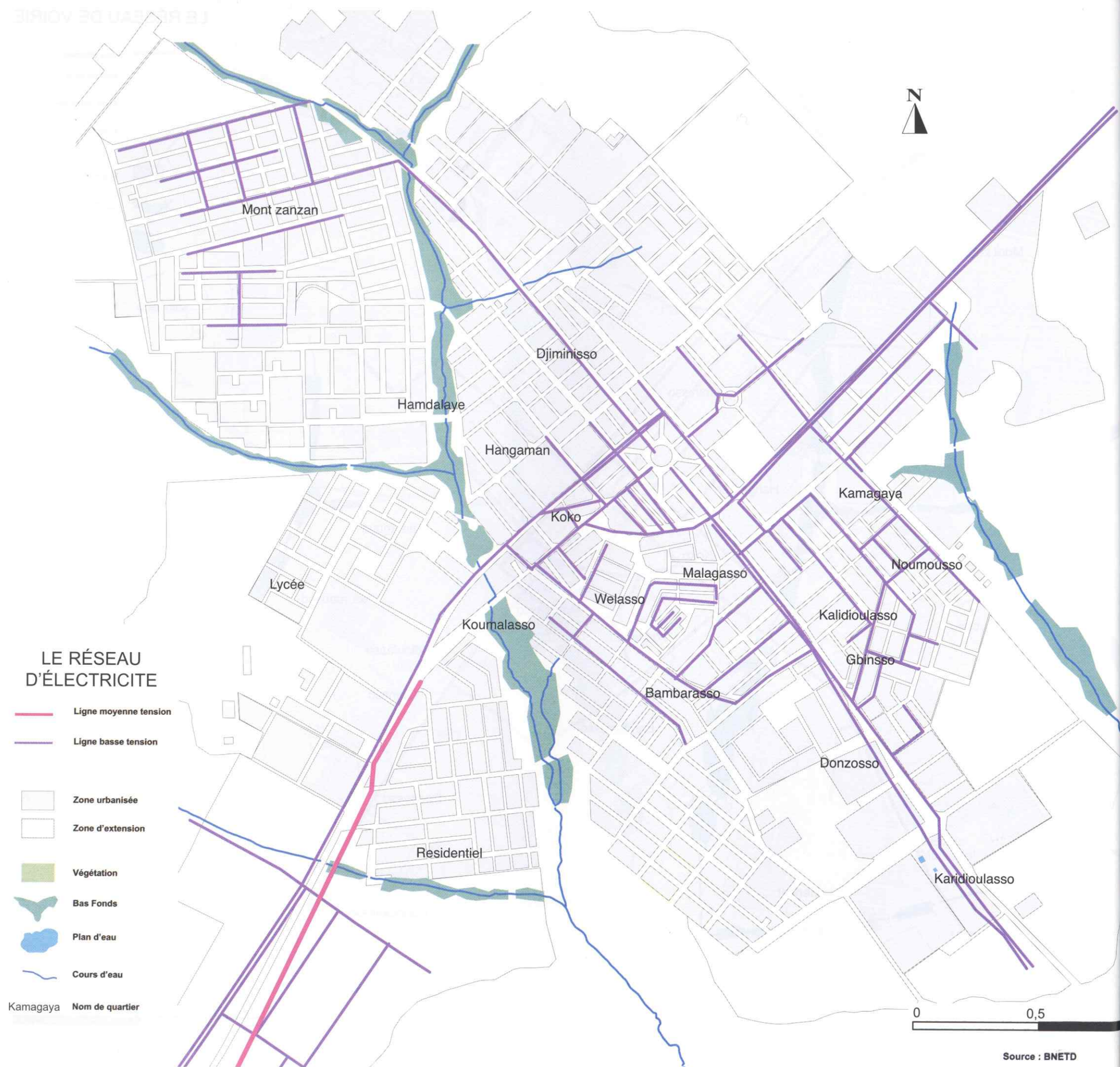
Boulevard menant à la Préfecture



La ville de Bondoukou est raccordée au réseau national. Elle possède un linéaire de réseau de basse tension de 89 km et un réseau de moyenne tension de l'ordre de 50 km, déployant un linéaire total de 139 km. La ville compte près de 2000 points lumineux.

Le nombre d'abonnés était de 4073, soit un ratio de 88 abonnés pour 100 habitants (moyenne nationale : 72 abonnés pour 1000 habitants). Tous les anciens quartiers sont desservis. Ces dernières années, la municipalité a fait de gros efforts pour électrifier les quartiers périphériques que sont Route d'Abidjan, Route d'Abema, Donzoso Extension, Zanzan.

Mais Bondoukou souffre d'un problème important en matière de desserte en électricité. En effet, la ville est en bout de connexion. De ce fait, le voltage selon les spécialistes est faible et sujet à d'intenses variations dommageables pour les équipements ménagers et les machines de travail. Ainsi les coupures d'électricité sont fréquentes. Les populations souffrent énormément de cette situation et la mise à niveau du voltage est l'une des principales doléances.



Vue d'un quartier électrifié



LE RÉSEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE



-  Distribution Eau Potable
-  Château d'eau
-  Zone urbanisée
-  Zone d'extension
-  Végétation
-  Bas Fonds
-  Plan d'eau
-  Cours d'eau
-  Kamagaya Nom de quartier



La ville de Bondoukou est approvisionnée en eau potable à partir de 6 forages, d'un réservoir d'eau fonctionnel de 500 m³ doublée d'une bache de stockage de 200 m³.

La consommation journalière varie entre 1500 et 1700 m³ pour une production estimée à environ 1 800 m³. Le taux de desserte total en eau est de 76 %.

Le nombre de branchement et d'abonnés s'élèvent respectivement à 4032 et 3500.

Tous les quartiers centraux et ceux de la première couronne autour du centre sont desservis. Les quartiers périphériques comme Donzosso Extension, Route Abema, Wamo Extension ne sont pas desservis pour non ouverture des rues et faible mise en valeur des lots.

D'une manière générale, Bondoukou souffre de la déficience du réseau d'eau potable. Le château d'eau est largement dépassé et le débit des forages faible. Les ruptures d'eau tout comme les coupures d'électricité sont fréquentes.

L'assainissement constitue également un problème crucial. Le réseau mis en place à l'occasion de la Fête de l'Indépendance ne couvre qu'une petite partie de la ville. Toutes les eaux de ruissellement convergent donc vers les bas-fonds notamment vers le Wamo, rivière qui maintient dans la ville des rubans marécageux. Elles sont à la base d'une intense érosion qui balafre les rues de larges excavations.

Le château d'eau de la ville



Source : BNETD

B O U A K E



SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Situé au centre de la Côte d'Ivoire, le Département de Bouaké fait partie de la Région de la Vallée du Bandama. Il s'étend sur une superficie de 4 803 km² soit 1,4 % du territoire national. Il est limité au Nord par le Département de Katiola, au Sud par le Département de Tiébissou, à l'Est par celui de M' Bahiakro et à l'Ouest par les Départements de Béoumi et Sakassou.

Le Département compte 6 Sous-préfectures (Bouaké, Botro, Brobo, Diabo Djébonoua et Languibonou), 4 communes (Bouaké, Botro, Diabo et Brobo) et 325 localités rurales.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

Relief

Le Département de Bouaké présente un relief de plateau légèrement incliné vers l'Est avec une altitude moyenne qui varie entre 240 et 390 m. Le plateau est formé de collines peu élevées avec des sommets tabulaires et des pentes faibles comprises entre 1 et 4 %.

Végétation

La végétation est constituée de savane et de forêt semi-décidue. On y trouve des zones boisées de forte densité sur les versants et des forêts galeries le long des cours d'eau.

Climat

Le Département jouit du climat dit " baouléen ". Il est du type subéquatorial de transition caractérisé par 2 ou 3 saisons selon les années. La première saison des pluies va d'Avril à Juin. La seconde saison des pluies va de Septembre à Octobre. La saison sèche commence en novembre et dure 5 mois. C'est durant cette saison que souffle l'harmattan, vent sec et froid le matin, provenant du Sahel.

La pluviométrie moyenne annuelle est de 1 200 millimètres. Les écarts à cette moyenne peuvent être extrêmement importants. Les pluies tombent sous forme d'orages avec une forte intensité ; ce qui favorise une érosion brutale à laquelle sont sensibles les terrains dénudés.

Au niveau de la pluviométrie, le fait le plus significatif est la baisse progressive de la pluviométrie depuis 1958.

La température moyenne annuelle oscille autour de 26°C et elle varie peu au cours de l'année.

Hydrographie

Le réseau hydrographique est relativement dense. Il est drainé par le Bandama Blanc et ses affluents que sont le Kan et le N'zi et des marigots. Ils constituent un plan d'eau susceptible de jouer un rôle important dans le développement des activités agro-pastorales du Département.

Géologie Pédologie

Le substrat géologique du Département est le granite parcouru de filons pegmatites et quartzes.

Au niveau des sols, le Département possède à la fois des sols ferrallitiques de la forêt et les sols ferrugineux tropicaux des savanes. On distingue 4 types de sols :

- sur les plateaux, se rencontrent les sols ferrallitiques très lessivés sur granites. Leur fertilité est faible et leurs possibilités agricoles limitées ;
- sur les versants, se rencontrent les sols moyennement lessivés sur schistes. Ce sont des sols argilo-limoneux contenant souvent des graviers et présentant parfois des affleurements latéritiques impropres à l'agriculture ;
- au bas des pentes, on rencontre des sols ferrugineux à recouvrement sableux où les affleurements granitiques se présentent au chaos de gros blocs près des lits des marigots ;

- dans les bas-fonds, se présentent les sols alluvionnaires favorables aux cultures maraîchères et rizicoles.

CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

Peuplement

Le peuplement autochtone du Département de Bouaké est les baoulé appartenant au grand groupe Akan. Ils sont venus du Ghana depuis le 18^e siècle à la suite de la crise de succession dans le Royaume Ashanti. Sous la conduite d'une reine nommée Abia Pokou, ils transitent par Sakasou où ils fondent le Royaume de Walébo avant de migrer dans le centre du pays entre le fleuve Bandama et le N'zi (affluent du Bandama) à la recherche de terres fertiles. Ils sont constitués de plusieurs tribus. La tribu composée de Fafoué, de Sah, de Satikan Fani Bro Dohoum et de Ahali est celle qui occupe le périmètre départemental de Bouaké.

Population

Le Département de Bouaké est une région d'émigration. Les statistiques le montrent. En 1965, le Département avait 115 600 habitants avec une densité moyenne de 28 hab/km². En 1975, cette population chute à 86 464 habitants pour remonter légèrement à 112 492 habitants en 1988. Lorsqu'on calcule les taux d'évolution de la population par sous-préfecture, le caractère émigratoire apparaît plus significatif : la région se vide.

Seule la ville de Bouaké connaît une croissance positive importante. C'est aussi l'une des bénéficiaires des mouvements migratoires.

Evolution de la population de 1965 à 1998

	1965	1975	1988	1998
Population	200 600	267 361	453 074	612 791
Taux d'accr.(%)	7,85	4,99	3,50	

Source : INS, 1998

Population des sous-préfectures de Bouaké (1998)

Sous préfecture	Nbre/hbts	Proportion (%)
Bouaké	511 691	83,5
Botro	24 216	4,0
Brobo	24 200	3,9
Diabo	18 219	2,9
Djébonoua	16 826	2,7
Languibonou	17 639	3
Total	612 791	100

Source : RGPH 1998

La structure par sexe révèle une population à égalité féminine et masculine (49,8 %).

Cette population est composée à majorité de jeunes. Les moins de 20 ans représentent 57 % de la population. La pyramide des âges fait apparaître que dans les moins de 20 ans, les hommes sont majoritaires, alors que dans les plus de 20 ans, les femmes dominent ; ce qui traduit une émigration principalement masculine.

La structure par ethnie et nationalité révèle que les ivoiriens sont largement majoritaires avec en tête les Akan. Au niveau des non ivoiriens, les Maliens sont les plus nombreux, suivis des Burkinabè et des Guinéens.

Le profil de l'emploi montre la part prépondérante de l'agriculture dans l'ensemble de la population active puisque ce secteur occupe 37,8 % des actifs. Il est suivi des ouvriers et des commerçants ; les sans emplois sont toutefois plus nombreux que les actifs.

CARACTÉRISTIQUES ÉCONOMIQUES DU DÉPARTEMENT

L'économie du Département repose avant tout sur l'agriculture. Les principales cultures de rente sont le café, le coton et le tabac. Les productions de la campagne 1997 - 1998 sont les suivantes

Produits	Production (en tonne)
Coton	43 500
Tabac	35 629
Café	162

Source : ANADER de Bouaké

Il faut dire que depuis 1975, la production du café est en chute libre : 21 400 tonnes en 1975 ; 1 500 tonnes en 1984 et 360 tonnes en 1989.

Le coton, après un début prometteur, connaît lui aussi une régression spectaculaire : 7 774 tonnes en 1985 ; 9 883 tonnes en 1988 ; 567 tonnes en 1991.

A côté des cultures de rente en régression, on note par contre une progression régulière des cultures vivrières. Le riz, le maïs, le manioc, l'igname et l'arachide sont les principales cultures pratiquées. Pour la campagne 1997-1998, les statistiques agricoles ont enregistré 233 629 tonnes d'ignames et 112 180 tonnes de manioc.

Le caractère incertain de la pluviométrie a conforté le paysan baoulé dans son choix des tubercules comme cultures de base. Cette agriculture est difficilement quantifiable, mais on n'ignore pas son efficacité du fait même que le Département n'est pas déficitaire au niveau des vivriers.

La pêche est une autre activité du Département. Le paysan baoulé n'est pas un pêcheur ; mais certains paysans sont devenus des hommes d'affaires de la pêche en achetant et en louant le matériel de pêche à des pêcheurs bozo venus du Mali. Outre le lac de Kossou, le Département bénéficie de projets locaux de pisciculture comme par exemple à Bouaké où l'IDESSA (Institut des Savanes) a implanté dans la forêt de Kongodékro, un centre d'élevage de poisson. Avec ses 95 étangs, ce centre fournit du poisson à la ville.

Le Département abrite par ailleurs Bouaké qui est la deuxième ville industrielle du pays. Bien que peu variée et d'envergure modeste, cette industrie couvre les domaines du textile, de l'agroalimentaire et de la chimie.

La politique de décentralisation a contribué à l'implantation de nombreux services dans les centres urbains. Bouaké, la seconde ville du pays possède la majorité de ces infrastructures.

Le commerce est le principal facteur d'animation des centres urbains et des villages du Département. Les lieux privilégiés des échanges demeurent les marchés.

Le Département n'est pas une destination privilégiée des flux touristiques. Cependant il présente de nombreux atouts exploitables. Il existe de nombreuses curiosités dignes d'être visitées.

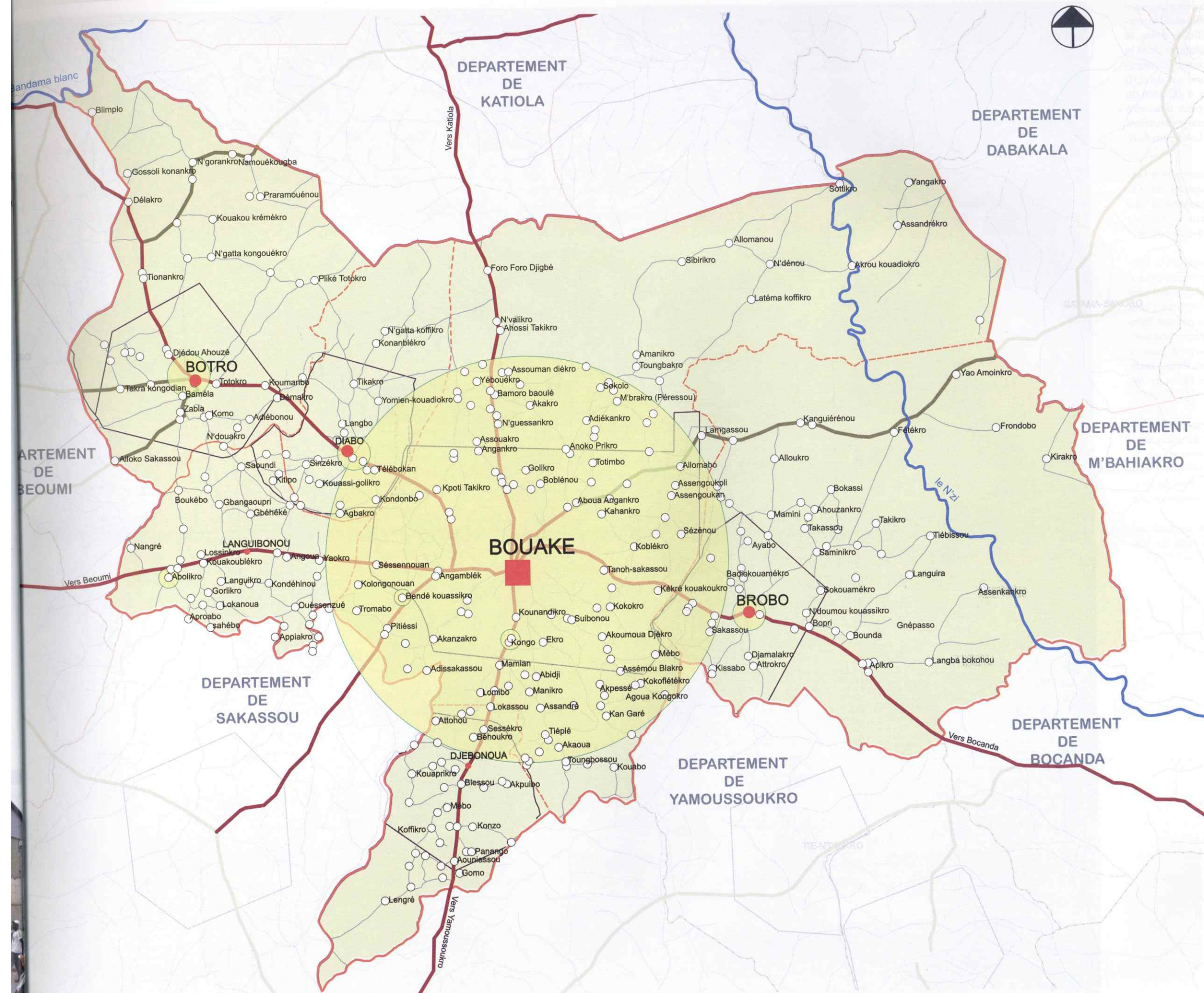
ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES NATURELLES

L'action humaine, en particulier l'emprise des cultures exportatrices et vivrières, exerce une forte pression sur l'environnement avec pour corollaire l'épuisement progressif des ressources naturelles. On observe alors une savanisation de l'agriculture extensive.

Depuis la crise militaro-politique de septembre 2002, on a vu à un pillage systématique des ressources forestières par des exploitants peu scrupuleux. Cette situation a entraîné la destruction des lambeaux de forêts et des nombreux champs présents dans le Département.

Commerces et activités fermés dans le centre ville

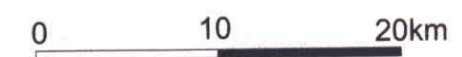
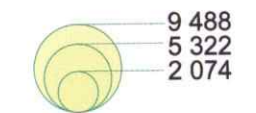




LES PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENTS HUMAINS

- Chef-lieu de Département
- Chef-lieu de Sous-Préfecture
- Localité
- Limite de Département
- Limite de Sous-Préfecture
- Limite de Commune
- Voie bitumée
- Voie en terre
- Piste
- Fleuve

Population RGPH 1998



Source : BNETD

Bouaké qui se situe sur le grand axe routier et ferroviaire joignant Abidjan au Burkina-Faso occupe le centre d'une diffuence fluviale qui coïncide avec le sommet du dôme granitique entre le Bandama et le N'zi. La ville s'est étendue sur un plateau dont la particularité essentielle est sa digitation par un réseau hydrographique secondaire très dense. Son altitude moyenne est de 310 m. il est légèrement incliné vers l'Est. De 390 m à l'Ouest du Camp pénal, l'altitude s'abaisse progressivement pour atteindre 240 m près du monastère bénédictin à l'Est. Trois bassins versants se partagent ce plateau : au Nord, le bassin de la Loka ; au Sud, celui du Kan et à l'Est, celui du Soungourou.

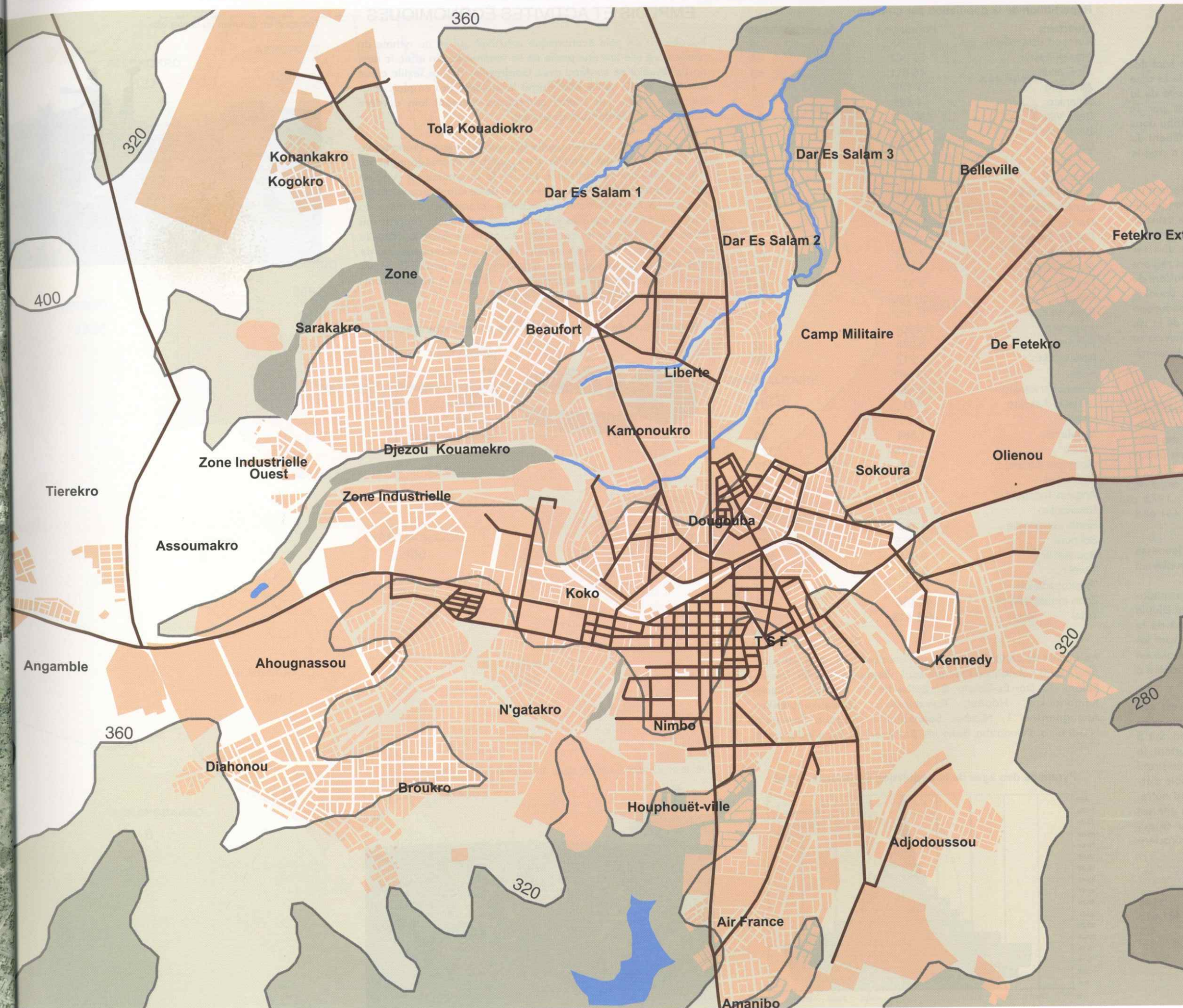
Avec leurs rubans marécageux, la Loka et le Kan morcellent l'espace de la ville isolant ainsi les quartiers et allongeant les distances. Les lits sont peu profonds et les pentes également peu prononcées, ce qui favorise la stagnation des eaux entraînant parfois des menaces d'inondation des habitations avoisinantes.

Les terrains de pente supérieure à 10% occupent une faible partie du site actuellement urbanisé et se trouvent principalement localisés près du barrage de Kan. Cet espace généralement plat explique en partie l'extension rapide de la ville. A l'inverse d'une ville comme San Pedro où il n'y a pas de terrain qui ne doit faire l'objet de terrassements, ici tout un chacun peut dégager une surface plane ou aménager une terrasse sur un versant pour y construire une maison. Cependant, l'évacuation des eaux reste l'un des problèmes les plus importants auxquels se heurtent les responsables de l'aménagement de la ville.

Si Bouaké doit sa prospérité d'antan et son développement économique à sa situation de carrefour et à sa position de relais desservant deux régions économiques différentes (forêt-savane), le site a contribué à valoriser cette situation car, fortuitement choisi pour la surveillance d'une chefferie Baoulé et en fonction de soucis défensifs, il s'est finalement révélé parfaitement adapté à une fonction commerciale.

Aujourd'hui, la ville déborde largement le replat central sur lequel s'est installé le noyau ancien. Elle a franchi tous les bas fonds.





SITE URBAIN

-  Courbes de niveaux
-  Bas fonds
-  Plan d'eau
-  Cours d'eau
-  Zone bâtie
-  Voies bitumées
- Agnikro** Nom de quartier



CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

Peuplement

La population autochtone est composée de Baoulé. Ce sont des Akan venus du Ghana depuis le 18^e siècle à la suite de la crise de succession dans le Royaume Ashanti. Sous la conduite de la reine Abla Pokou, les Baoulé vont d'abord transiter par le Royaume de Walébo de Sakassou avant de migrer par tribu dans le centre du pays entre le fleuve Bandama et le Nzi (affluent du Bandama). C'est dans ce contexte que la tribu Faafoué a créé le noyau villageois de Bouaké.

En 1912 avec l'avènement du chemin de fer, Bouaké, devient un poste militaire français. Puissant nœud de communication, le village se développe et prend l'allure d'une ville grâce aux activités commerciales concentrées autour de la gare ferroviaire. La prospérité relative de celle-ci attire des populations de diverses régions de la Côte d'Ivoire et des pays limitrophes. Des régions de savane du Nord, sont venus de nombreux migrants, faisant de Bouaké une ville dominée par une population dioula. Bouaké, restée longtemps terminus du Chemin de Fer, attirait beaucoup de migrants qui venaient y effectuer un apprentissage de la vie urbaine et emprunter ensuite le train pour gagner Abidjan ou sa région. Bouaké a conservé ce rôle ; elle est aujourd'hui la principale ville-relais des migrations en Côte d'Ivoire.

Population

Seconde ville du pays, Bouaké connaît un taux de croissance démographique élevé. Modeste village au début du siècle, Bouaké est devenue en moins d'un demi-siècle, l'une des plus importantes villes de l'Afrique de l'Ouest. Partie avec une population de 3 500 habitants en 1900, la ville a atteint en 1960, à l'Indépendance donc, 55 000 habitants. Depuis elle n'a cessé de croître exponentiellement : 1965 : 84 846 habitants ; 1975 : 173 246 habitants ; 1988 : 322 999 habitants ; 1998 : 461 618 habitants.

La population de la ville se caractérise d'abord par sa jeunesse qui tient à l'importance de sa population scolaire car Bouaké est le second pôle scolaire et universitaire du pays.

La population de la ville se caractérise ensuite par son cosmopolitisme. Les populations du Nord appelées communément Dioula y sont majoritaires. Les Baoulé ne forment que le quart de la population totale. Au niveau des étrangers, les Maliens sont les plus nombreux. Certains auteurs affirment même que Bouaké est la seconde ville du Mali ou que Bouaké est une ville étrangère à sa région.

Le troisième trait caractéristique de cette population est son instabilité. Bouaké, avant la crise politico-militaire, était une ville-étape, un filtre dans la descente des migrants vers le Sud. Sur 5 personnes qui arrivaient à Bouaké, 4 en repartaient. Pourtant, la position géographique, le niveau d'équipement administratif devraient faire de Bouaké une ville très dynamique, un pôle d'attraction et de fixation de la population. Mais la réalité est autre. Bouaké est certes une ville débordante d'activités, mais elle est restée vulnérable, sans assise économique solide. C'est ce qui explique à la fois le pouvoir attractif de la ville et le caractère temporaire et instable des migrants.

Evolution de la population de 1965 à 1998

Années	1965	1975	1988	1998
population	84 846	173 246	322 999	461 618
Taux d'accr.(%)	7,4	7,4	5,15	4,3

Source: INS, 1998

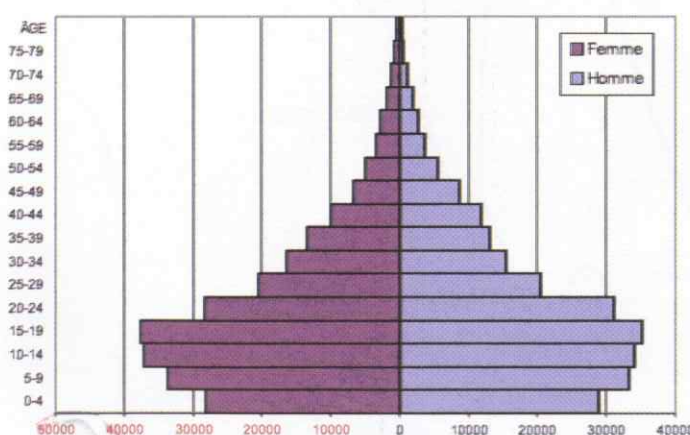
Repartition de la population par quartier

Quartiers	Population	Densité(hab/ha)
Aéroport (Efa +Gatl)	1 390	6
Ahougnassou	30 901	45
Air France	46 811	58
Allokokro	1 127	4
Attienkro	4 495	80
Belle Ville 1	36 587	120
Belle Ville 2	2 981	15
Bobo	504	42
Broukro 1	27 915	84
Broukro 2	156	3
Camp Militaire	1 236	4
Dar-Es Salam 1	39 604	125
Dar-Es Salam 2	22 398	118
Dar-Es Salam 3	1 127	6
Dougouba	7 338	80
Gonfreville	5 652	22
Hopital	5 377	64
Idessa	10 760	21
Kamonoukro	11 158	104
kanankro	736	2
Kennedy	5 085	12
Kotiaoffikro	5 217	66
Koko	32 441	195
Kokokonankankro	1 783	61
Kouadio-Assekro	471	31
Liberte	12 263	215
Mamianou	1 884	90
Nimbo	11 018	121
Municipal (Lycee)	5 900	19
N'gattakro	13 280	92
Angoua Tanoukro	11 063	144
Niankoukro	2 062	52
Route Gonfreville	4 163	85
Sokoura	29 355	163
Soukalokro	9 005	105
Tierekro	3 536	43
Tollakouadiokro	8 659	39
Zone Industrielle	42 016	100
Total	461 618	

Source: INS, 1998

Au travers de ce tableau, les quartiers dont la densité est supérieure à 60 habitants à l'hectare sont : Route Gonfreville, Dar-Es-Salam 1, Dar-Es-Salam 2, Belleville 1, Fétékro, Liberté-Kamonoukro, Hôpital, Kamonoukro, Diézoukouamékro, Ahougnansou 1, Nimbo, Soukalokro, Angoua Tanoukro, N'Gattakro, Dougouba, Sokoura, Broukro 1 et Zone industrielle.

Pyramide des âges de la population de Bouaké - 1998

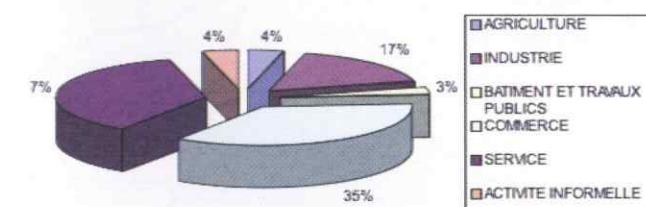


EMPLOIS ET ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Bouaké est un pôle économique constitué qui vit au rythme du textile dont elle tire une partie de sa renommée. En effet, le destin de Bouaké se confond avec Gonfreville, l'Usine Textile créée en 1921. A elle seule, elle fournit la majorité des emplois salariés de la ville. Les autres entreprises viennent loin derrière Gonfreville par le nombre d'ouvriers.

Le secteur tertiaire est celui qui a fait véritablement la renommée de la ville. Bouaké grouille d'un nombre impressionnant de métiers relevant de l'artisanat. Ensuite le commerce est l'une de ses plus anciennes activités. L'essentiel de ce commerce est traditionnel. Le foisonnement des activités informelles donnent au voyageur arrivant pour la première fois à Bouaké, l'impression d'une ville débordante d'activités. Aujourd'hui, avec la crise, le secteur tertiaire s'est hypertrophié. La ville est devenue le lieu de tous les trafics. La circulation monétaire y est particulièrement rapide, ce qui permet à quiconque de se livrer à un petit commerce et d'en dégager un peu d'argent.

Repartition de la population active par branche d'activité

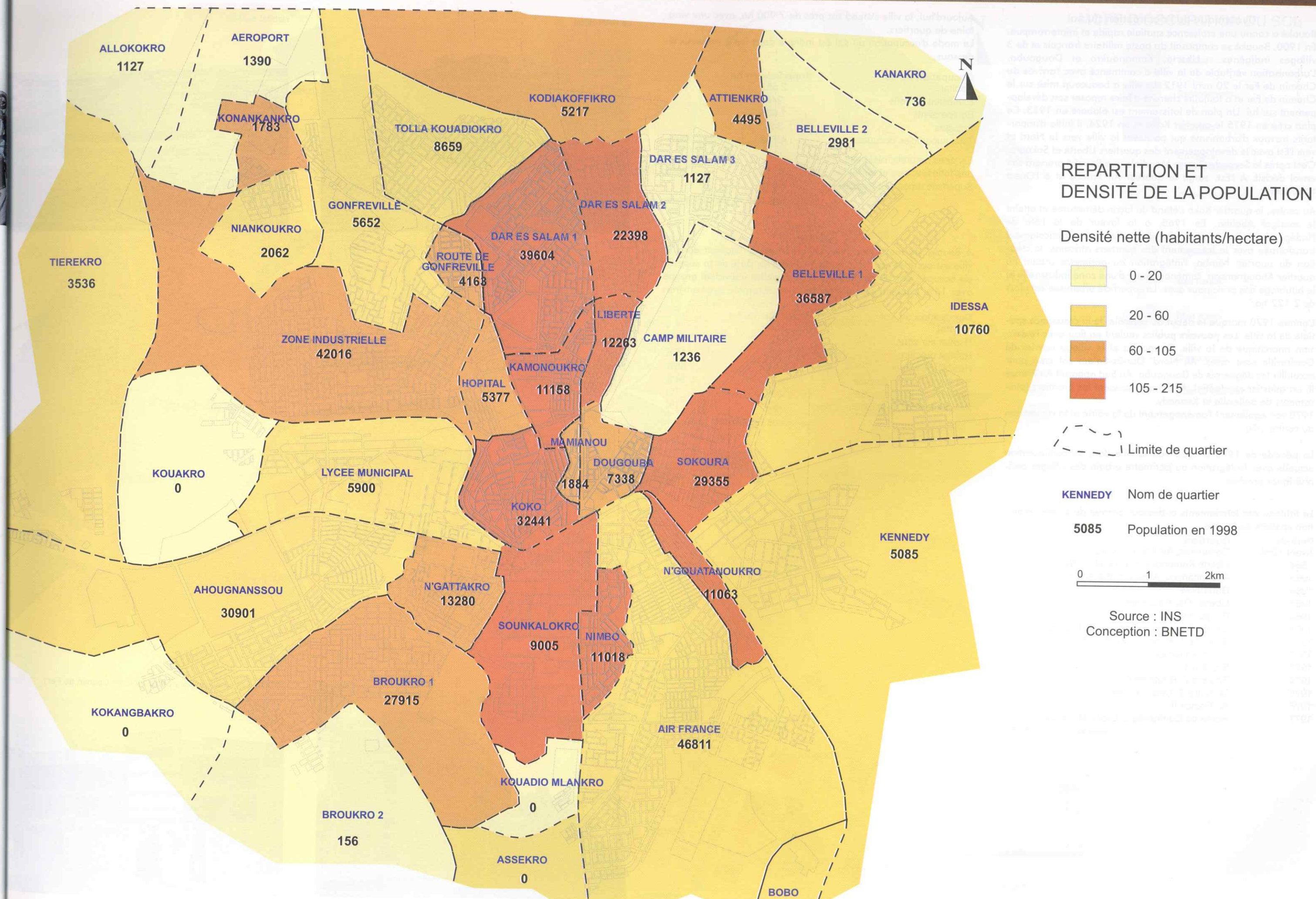


Transport en commun au centre ville



Vue de supporters autour du stade de Bouaké





BOUAKE - Mode d'occupation du sol

Dynamique de l'occupation du sol

Bouaké a connu une croissance spatiale rapide et ininterrompue. En 1900, Bouaké se composait du poste militaire français et de 3 villages indigènes : Liberté, Kamonoukro et Dougouba. L'urbanisation véritable de la ville a commencé avec l'arrivée du Chemin de Fer le 20 avril 1912. La ville a beaucoup misé sur le Chemin de Fer et a toujours cherché à faire reposer son développement sur lui. Un plan de lotissement est élaboré en 1913. Ce plan crée en 1915 le quartier Koko et en 1924, il initie d'importants travaux d'urbanisme qui poussent la ville vers le Nord et vers l'Est avec le développement des quartiers Liberté et Sokoura. C'est après la Seconde Guerre Mondiale que Bouaké prendra son envol décisif. A l'Est, surgit le quartier Air France et à l'Ouest N'Gattakro.

Au centre, le quartier Koko s'étend de façon démesurée et atteint le marigot Aboliba. En 1965, à la faveur de la Fête de l'Indépendance qui a abrité la ville, celle-ci s'est radicalement transformée avec le lotissement des quartiers africains, la création du quartier Nimbo, l'intégration au périmètre urbain du quartier Ahougnansou, l'aménagement d'une zone industrielle et le bitumage des principaux axes. La superficie urbanisée est alors de 2 122 ha.

L'année 1970 marque le début du contrôle de la croissance spatiale de la ville. Les pouvoirs publics veulent en finir avec l'extension anarchique de la ville. Dougouba et le village ouvrier de Gonfreville sont rasés. Au Nord, Dar-Es-Salam est créé pour accueillir les déguerpis de Dougouba. Au Sud apparaît Air France II, un quartier résidentiel. A l'Est apparaissent les premiers lotissements de Belleville et Kennedy.

1970 voit également l'aménagement de la voirie et la rénovation du centre ville.

La période de 1970 à 1980 voit la ville dans sa configuration actuelle avec l'intégration au périmètre urbain des villages périphériques proches.

Le tableau des lotissements ci-dessous permet de suivre l'évolution spatiale de la ville

Période	Quartiers
Avant 1964	Commerce, Air France, Koko
1964	Liberté, Kamonoukro, N'Gattakro, Nimbo,
1965	Ahougnansou, Attienkro, Kanankro
1966	Gonfreville
1967	Liberté, Dar-Es-Salam
1968	Dougouba, Sokoura
1969	Dar-Es-Salam 2, Kanankankro, N'Goran-Koffi,
1970	Belleville 1, Kennedy, Kodiakoffikro
1972	Diézoukouamékro 1
1973	Broukro 1
1974	Broukro 2, Route de Gonfreville 1
1975	Belleville 2, Diézoukonankro 2
1976	Air France II
1977	Route de Gonfreville 2, Lycée Municipal

Atlas de CI, ATTA Koffi, 1977

Aujourd'hui, la ville s'étend sur près de 7 900 ha, avec une vingtaine de quartiers.

Le mode d'occupation du sol est indiqué dans les 2 tableaux ci-dessous.

Occupation du sol	Superficie en ha	
Habitat	2 552	
Extension actuelle	249	
Equipements	1 636	
Activités	345	
Total superficies occupées	4 782	60%
Espaces naturels, résiduels, bas-fonds, voiries et autres	3 118	40%
Superficie urbanisée (hectares)	7 900	

Enquête MOS, BNETD, 2007, en hectares

Habitat

A Bouaké, la majeure partie des emprises de l'habitat dans la ville est occupée par l'habitat individuel avec 56% de la superficie occupée par les habitats, suivi de l'habitat individuel groupé avec 16%. L'habitat précaire est aussi représentatif avec environ 15%.

Occupation du sol	Superficie en ha	
Habitat	2 552	-
Habitat sur cour	42	2%
Habitat précaire	393	15%
Habitat individuel	1 444	56%
Habitat individuel densifié	421	16%
Habitat individuel groupé	220	7%
Immeubles coll. (opérations d'ens)	26	1%

Enquête MOS, BNETD, 2007, en hectares

Le RAN-Hôtel



Habitat collectif

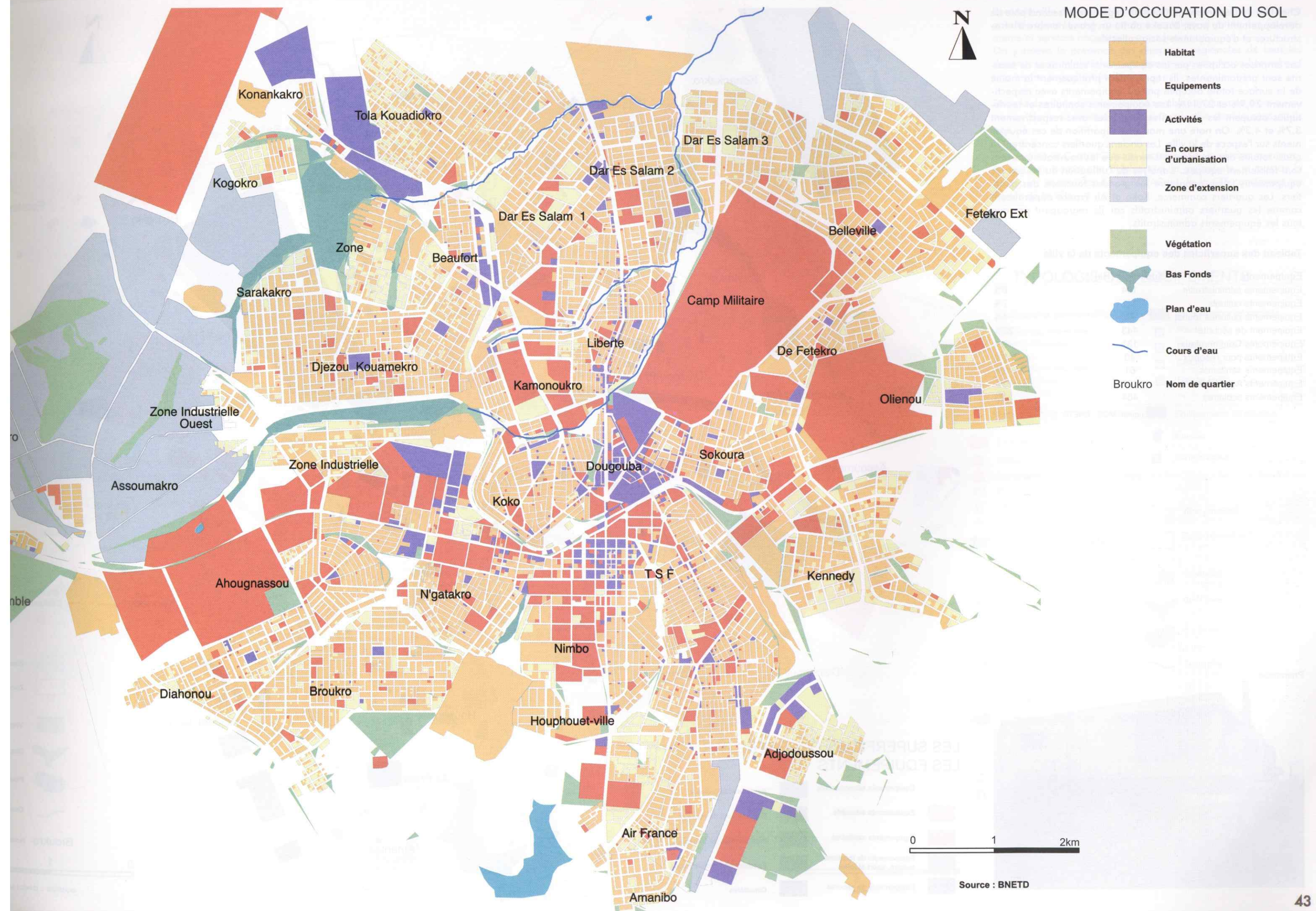


Etat Major des Forces Nouvelles



Batiment de la SITARAIL (Compagnie de Chemin de Fer)





BOUAKE - Les superficies occupées par les équipements

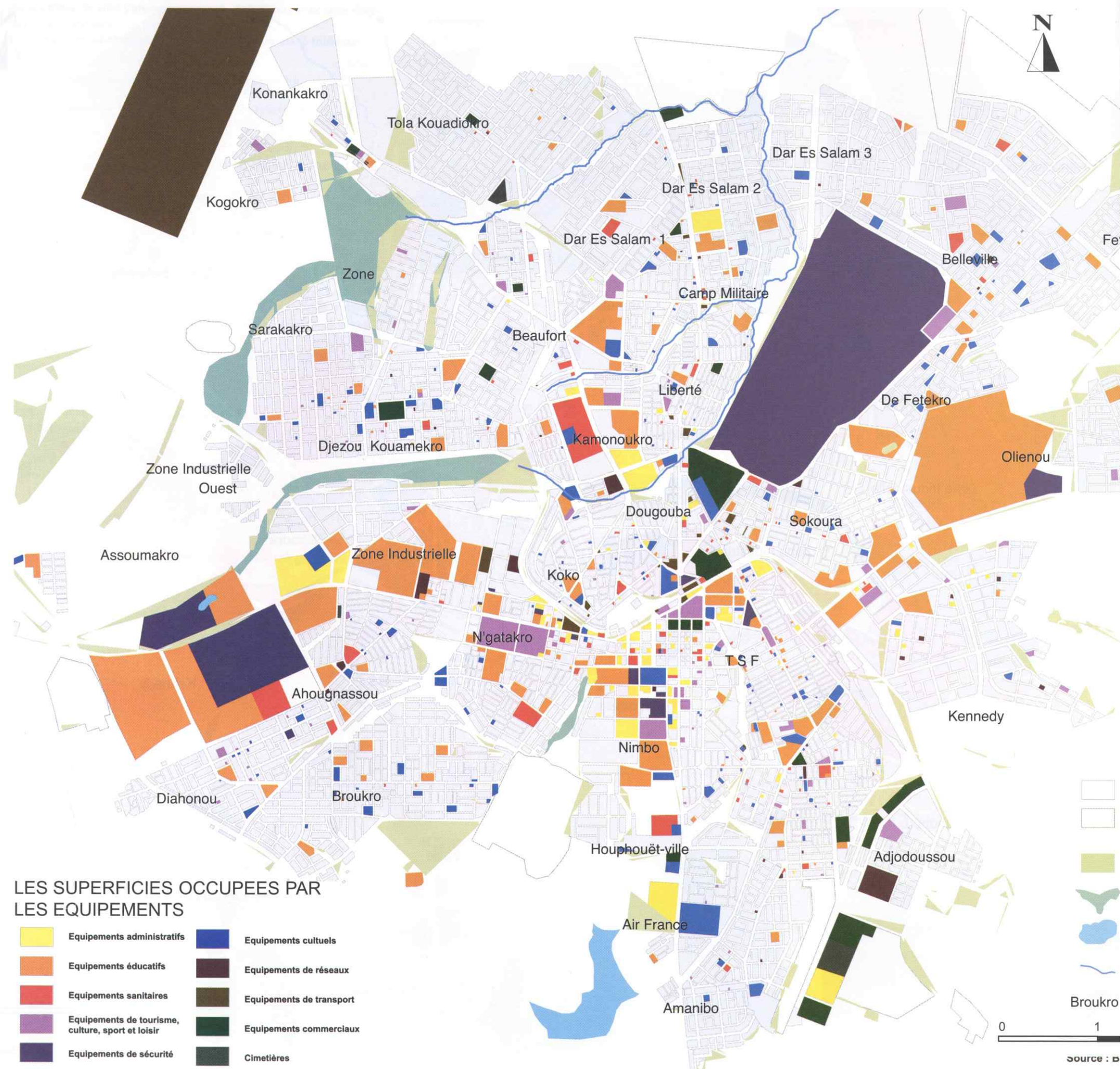
Chef-lieu de Département, Capitale Régionale et second pôle de développement du pays, Bouaké abrite un grand nombre d'infrastructures et d'équipements socio collectifs.

Les emprises occupées par les équipements scolaires et de sécurité sont prédominantes. Ils représentent pratiquement la moitié de la surface totale occupée par les équipements avec respectivement 29,9% et 27,11%. Les équipements sanitaires et touristiques occupent les plus petites superficies avec respectivement 3,7% et 4,3%. On note une mauvaise répartition de ces équipements sur l'espace de la ville. Les anciens quartiers concentrent la quasi-totalité des équipements tandis que les nouveaux quartiers sont faiblement équipés. L'analyse de l'utilisation du sol par les équipements laisse apparaître les grandes fonctions des quartiers. Les quartiers commerce, Koko et Air France apparaissent comme les quartiers administratifs car ils regroupent presque tous les équipements administratifs.

Tableau des superficies des équipements de la ville

Equipements	Superficie (Ha)	
Equipements administratifs	104	6%
Equipements culturels	111	7%
Equipements culturels tourist	71	4%
Equipement de sécurité	443	27%
Equipements Commerciaux	131	8%
Equipements pour réseaux	40	2%
Equipements sanitaires	61	3%
Equipements Agroindustriels	188	12%
Equipements scolaires	484	30%

Enquête MOS, BNETD, 2007, en hectares



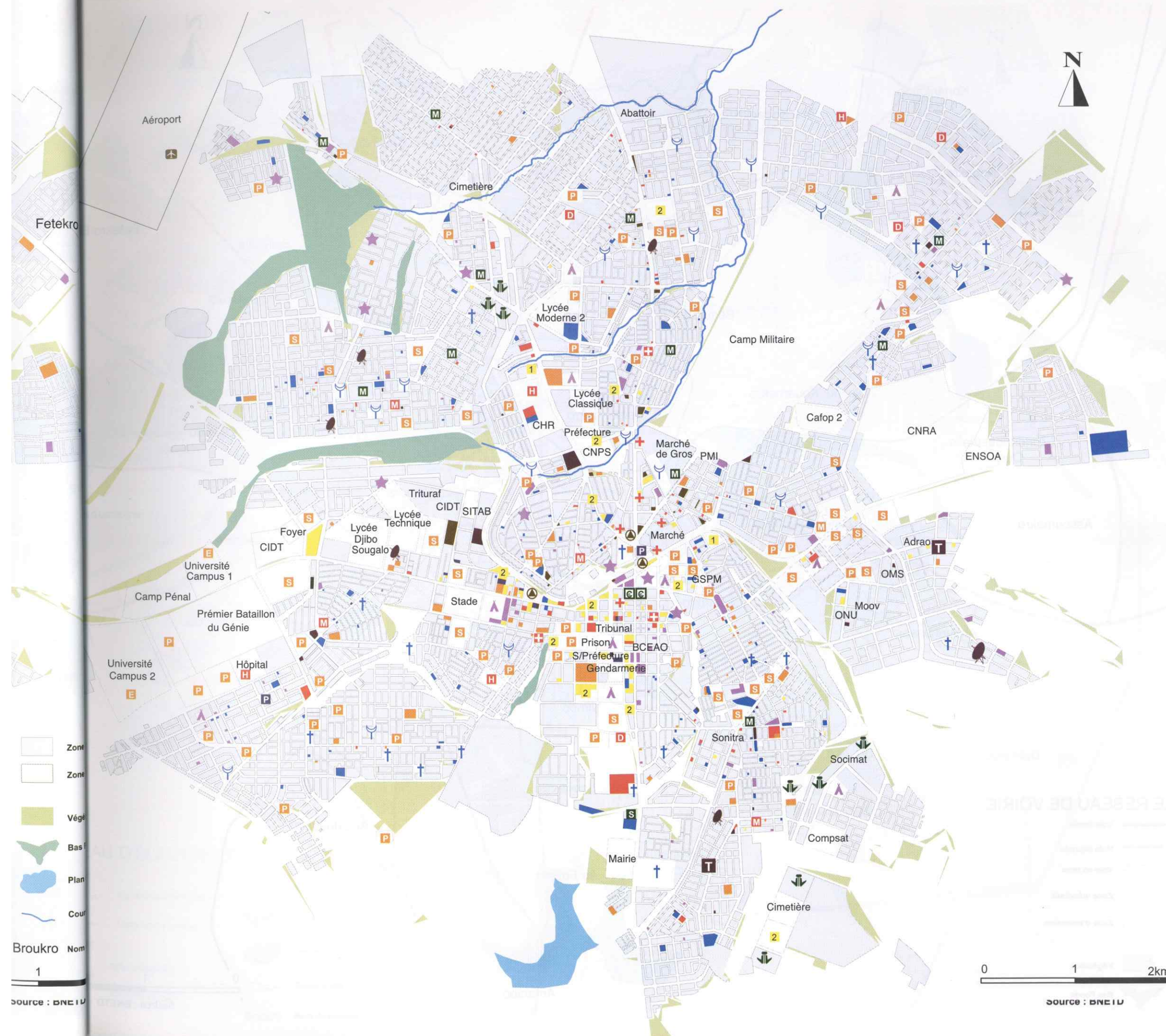
Seconde ville du pays et véritable métropole régionale, Bouaké possède avant la crise, la gamme complète et variée des équipements et services nécessaires à ses fonctions. On y relève la présence des directions régionales de tous les départements ministériels, une bonne représentation bancaire et une bonne capacité hôtelière.

Dans le domaine scolaire, la ville semble sur-équipée alors qu'au niveau de la santé et du socio-culturel, elle semble sous-équipée.

Cependant, le Centre Culturel Jacques AKA, la piscine municipale, le stade omnisports, l'Université, la cathédrale, la tour de la poste, les immeubles de la BCEAO et de la CIE constituent les fiertés de la ville.

TPOLOGIE DES EQUIPEMENTS

	Equipements administratifs		Equipements de sécurité
	1 Direction Départementale		P Police
	2 Direction Régionale		D Douane
	Equipements éducatifs		G Gendarmerie
	E Ecole supérieure		E Eaux et Forêts
	S Ecole secondaire		
	P Ecole primaire		Equipements de réseaux
	M Ecole Maternelle		A Antenne
	Equipements sanitaires		T Transformateur
	H Hôpital		
	D Dispensaire		Zone urbanisée
	M Maternité		Zone d'extension
	Clinique		
	Pharmacie		Végétation
	Equipements Socioculturels		Bas Fonds
	+ Eglise		Plan d'eau
	M Mosquée		Cours d'eau
	Equipements de tourisme, culture, sport et loisir		
	Hôtel		
	Aire de jeux/Sport		
	Equipements de transport		
	Aéroport		
	Gare routière		
	Commerce et Industrie		
	C Centre Commercial		
	M Marché		
	U Usine		
	S Station service		



Le réseau de voirie de Bouaké s'organise autour d'un réseau primaire de radiales de pénétration (axe Nord-Sud, Route de M'Bahiakro, Fêtékro et Bondoukou à l'Est, Route de Béoumi, Sakassou et Mankono à l'Ouest), d'un réseau secondaire constitué d'axes principaux de quartiers, dont certains sont revêtus et d'amorces des liaisons inter-quartiers que le franchissement d'obstacles comme la voie ferrée ou des bas-fonds rend difficile, d'un réseau tertiaire dense et tourmenté, non revêtu, non assaini et dégradé.

Ce réseau, mal hiérarchisé et incomplet par endroits, assure une desserte médiocre des différents quartiers composant la ville notamment dans les zones récemment urbanisées.

La hiérarchisation du réseau n'apparaît pas suffisamment clairement en raison de l'absence d'itinéraires primaires de liaison inter-quartiers ayant les mêmes caractéristiques sur l'intégralité de leur parcours. Les différents documents de planification spatiale ont souligné la nécessité de la réalisation de ces voies. Le réseau secondaire et tertiaire est dense dans les quartiers centraux, mais plus lâche dans les zones périphériques, certaines zones loties ne disposant pas de voies ouvertes.

Le réseau bitumé, assez dense dans la partie ancienne de la ville reste insuffisant dans les zones périphériques. L'équipement en voirie bitumée n'a pas suivi le rythme de croissance de la ville et le niveau de service offert par ce réseau a baissé. Le linéaire de la voirie bitumée est de 107 km, soit une moyenne de 0,29 mètre linéaire par habitant. Ce taux est inférieur à la moyenne constatée dans les villes de l'intérieur (hors Yamoussoukro) qui est de 0,34 mètre linéaire par habitant.

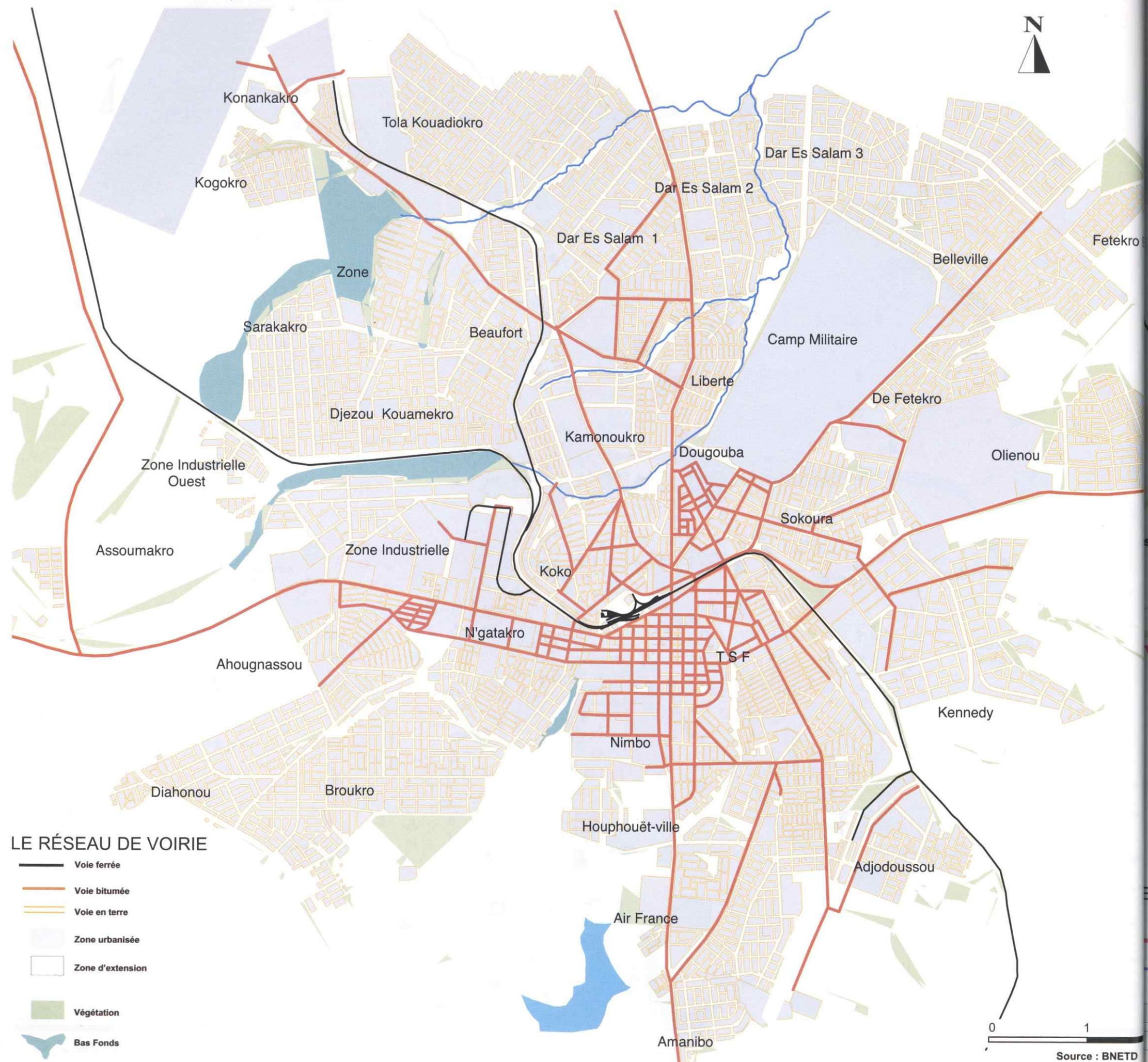
Ce réseau a fait l'objet de divers programmes de réfection ou d'extension : un programme d'élargissement et de réfection des voies interurbaines d'un montant de 20 milliards de F CFA a été réalisé de 1979 à 1983. 70 millions de CFA ont été investis, en 1986, dans le cadre du Programme Sectoriel Routier Banque Mondiale. 480 millions de travaux de voirie ont été financés par la Banque Africaine de Développement en 1989. La réfection de la Route Bouaké-Katiola a, par ailleurs, été inscrite au Programme Routier n° 3.

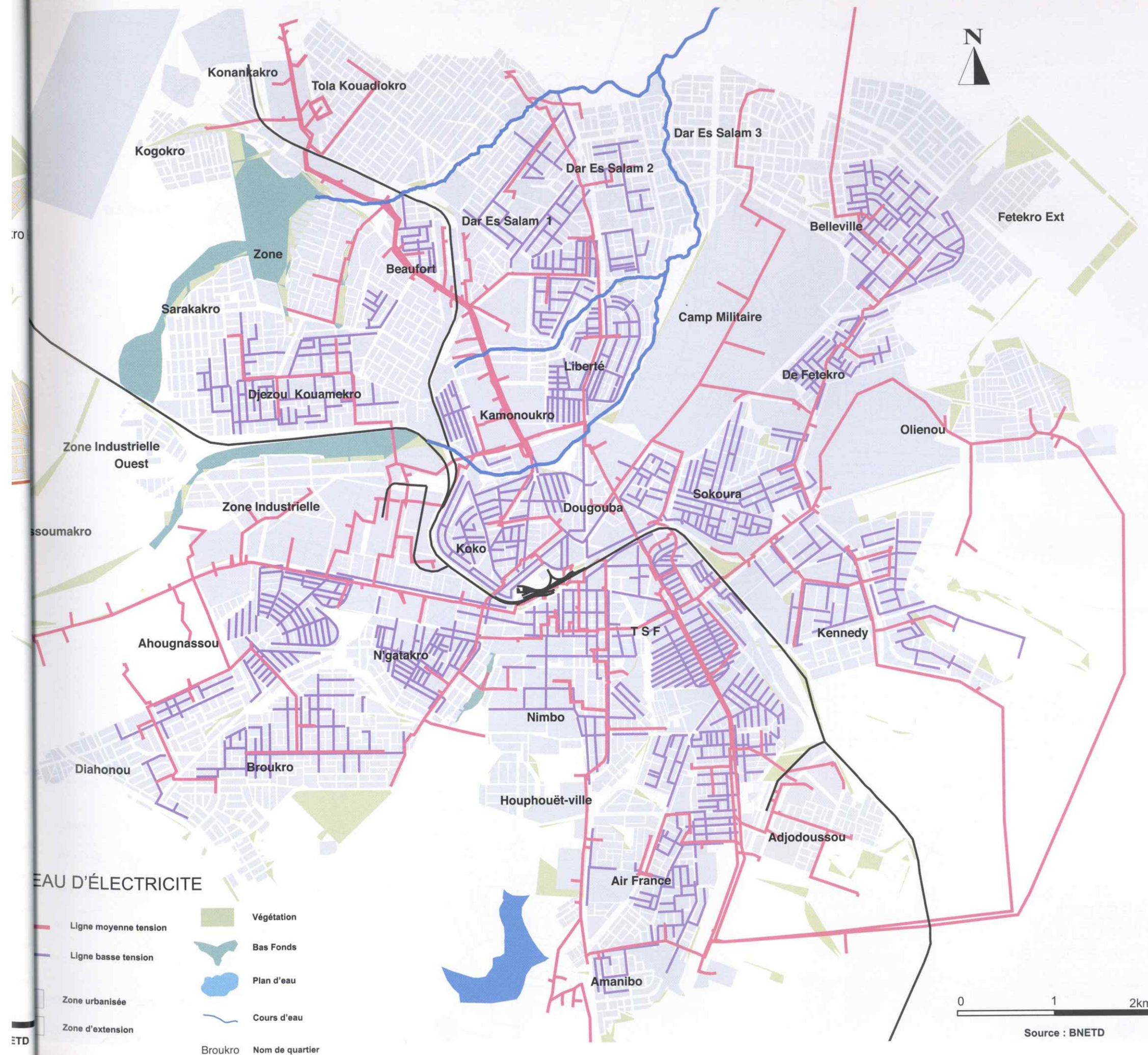
Toujours dans le souci d'améliorer le réseau de voirie de Bouaké, le Programme Sectoriel Urbain (PSU) a retenu dans son programme de voirie pour la ville de Bouaké, le bitumage de 20,14 km et le renforcement de 12,91 km de voies urbaines.

L'image actuelle de la voirie se présente comme suit :

- tous les quartiers ont un point commun. Ils sont tous caractérisés par un ou deux grands axes qui les traversent en longueur. Ce sont généralement des axes à chaussée simple, de largeur variable agrémentée de multiples ronds-points. Ce sont évidemment les rues les plus animées ;
- la situation de carrefour de la ville a donné à la voirie primaire une configuration en étoile. Les principales voies de pénétration convergent toutes au centre-ville et la croissance spatiale de la ville qui s'effectue essentiellement le long de ces axes accentue cette forme ;
- la Route Abidjan-Ferké est le cordon ombilical de Bouaké. Après avoir traversé le centre des affaires, elle continue de façon rectiligne jusqu'à la sortie Nord de la ville. Elle est rejointe au niveau du rail par l'autre axe important de pénétration qu'est la Route M'Bahiakro-Béoumi. Deux bretelles s'y greffent au niveau de la gare routière : l'une est dirigée vers Gonfreville et l'aéroport ; l'autre vers le Camp Militaire.

Tout part du centre-ville et tout y aboutit. Les liaisons entre les différents quartiers ne s'effectuent que par lui.





En 1978, Bouaké était alimentée en énergie électrique à partir du réseau interconnecté par des lignes de transport 90 kv et 30 kv et par une centrale de 2 000 Mw implantée sur la route de l'Aéroport au Sud de l'Hôpital.

Le réseau de distribution comprenait :

- un réseau moyenne tension qui assurait la desserte des quartiers et des industriels branchés directement sur la moyenne tension ;
- un réseau basse tension qui assurait la desserte des particuliers.

En 1994, la ville est raccordée au réseau national. Une nouvelle ligne de 225 Kv part de Yamoussoukro, traverse la ville pour alimenter le grand Nord.

Le linéaire de réseau basse tension est de l'ordre de 662 km et celui du réseau moyenne tension, de 370 km. La ville déploie ainsi un linéaire total de 1 032 km.

Le nombre d'abonnés est de 29 033 en basse tension et de 98 en moyenne tension (avril 1994). A la même date, 45 015 MWh en basse tension et 57 750 MWh en moyenne tension ont été enregistrés au niveau de la consommation annuelle. Le nombre d'habitants par abonné sur la basse tension s'élève à 15.

Tous les quartiers centraux et ceux des premières couronnes autour du centre sont équipés d'un réseau d'électricité. Les quartiers périphériques Belleville 2, Dar-Es-Salam 3, Broukro 2, Houphouët-ville et Zone Industrielle Ouest ne sont pas équipés. Par ailleurs, certains quartiers sont partiellement équipés. Il s'agit de Diéoukouamékro, Air France 3, Belleville 1, Dar-Es-Salam 2, Ahougnansou 2, Konankankro, Kofdiakoffikro, TSF Sud et Kennedy Sud. Ces quartiers ou ces zones pour la plupart ne sont pas équipés pour des raisons de faible mise en valeur des lots.

Un programme d'extension du réseau basse tension et d'éclairage public financé par la BOAD a été réalisé. Les quartiers concernés par ce programme sont : Dar-Es-Salam 1 et 2, Ahougnansou 1 et 2, N'Gattakro, TSF 1, 2 Sud, Kennedy Sud, Broukro, Gonfreville et Diéoukouamékro.

Cependant, les quartiers Belleville 2, Dar-Es-Salam 3, Broukro 2, Zone Industrielle Ouest, ainsi que les secteurs non encore alimentés de Konankankro, Kofdiakoffikro, Belleville 1, nécessiteraient soit d'être alimentés ou de bénéficier d'une extension de réseau. Mais compte tenu d'une part de la densité globale (très faible) de population de ces quartiers et, d'autre part, de l'inoccupation des secteurs à desservir, une extension du réseau ne s'avère guère urgente.

La RTI de Bouaké



Eau

La distribution publique d'eau potable a commencé en 1953, à partir des installations de la RAN. En 1956, le premier réseau de distribution a été réalisé à partir de forages dont la production journalière était de 1 500 m³. En 1964, les installations du barrage de Kan sont mises en service avec une capacité initiale de production de 5 000 m³/jour. En juillet 1966, l'alimentation en eau de la ville est concédée à la SODECI. En 1970, les installations du Kan sont doublées pour atteindre une capacité de 11 000 m³/jour.

Jusqu'en 1976, la ville n'est ravitaillée que par la retenue du Kan dont la capacité maximale de remplissage de 3 millions de m³ n'a jamais été atteinte. A cet équipement, se sont ajoutées en 1977, la mise en service de la Station de pompage de la retenue d'eau de Kongodékro (4 600 m³/jour) et la construction du barrage de la Loka (18 millions de m³).

En 1980, le réseau de distribution a été densifié par la pose de 130 km de conduites. En 1984, le réseau a été encore renforcé par la pose de 118 km de conduites PVC, 7 km de canalisations en fonte et la construction d'un château d'eau de 2 000 m³ à Amanibo.

Ainsi, la ville est alimentée à ce jour à partir des 2 retenues d'eau : celle du Kan et de la Loka et de plusieurs forages.

La distribution est assurée par :

- cinq réservoirs d'eau fonctionnels de 11 000 m³ ;
- environ 1 796.42 km de linéaire de réseau de distribution.

La production journalière est de 17 000 m³ et la consommation journalière est de l'ordre de 15 600 m³, correspondant à une consommation journalière de 35 litres par habitant.

Tous les quartiers sont équipés d'un réseau d'eau potable sauf Houphouët-ville. Cependant, les quartiers Diézoukouamékro, Sokoura, Lycée Municipal, Belleville, Broukro, Dar-Es-Salam 1 et TSF Sud ont des secteurs non encore desservis. Il s'agit dans certains cas de renforcement de réseau et dans d'autres, d'extension de réseau. Les zones non encore canalisées de certains quartiers outre celles qui doivent être renforcées ont pour la plupart une faible densité d'occupation. C'est le cas de Belleville 2 qui a une densité de 15 hab/ha. L'extension du réseau dans ces zones ne s'avère donc pas urgente.

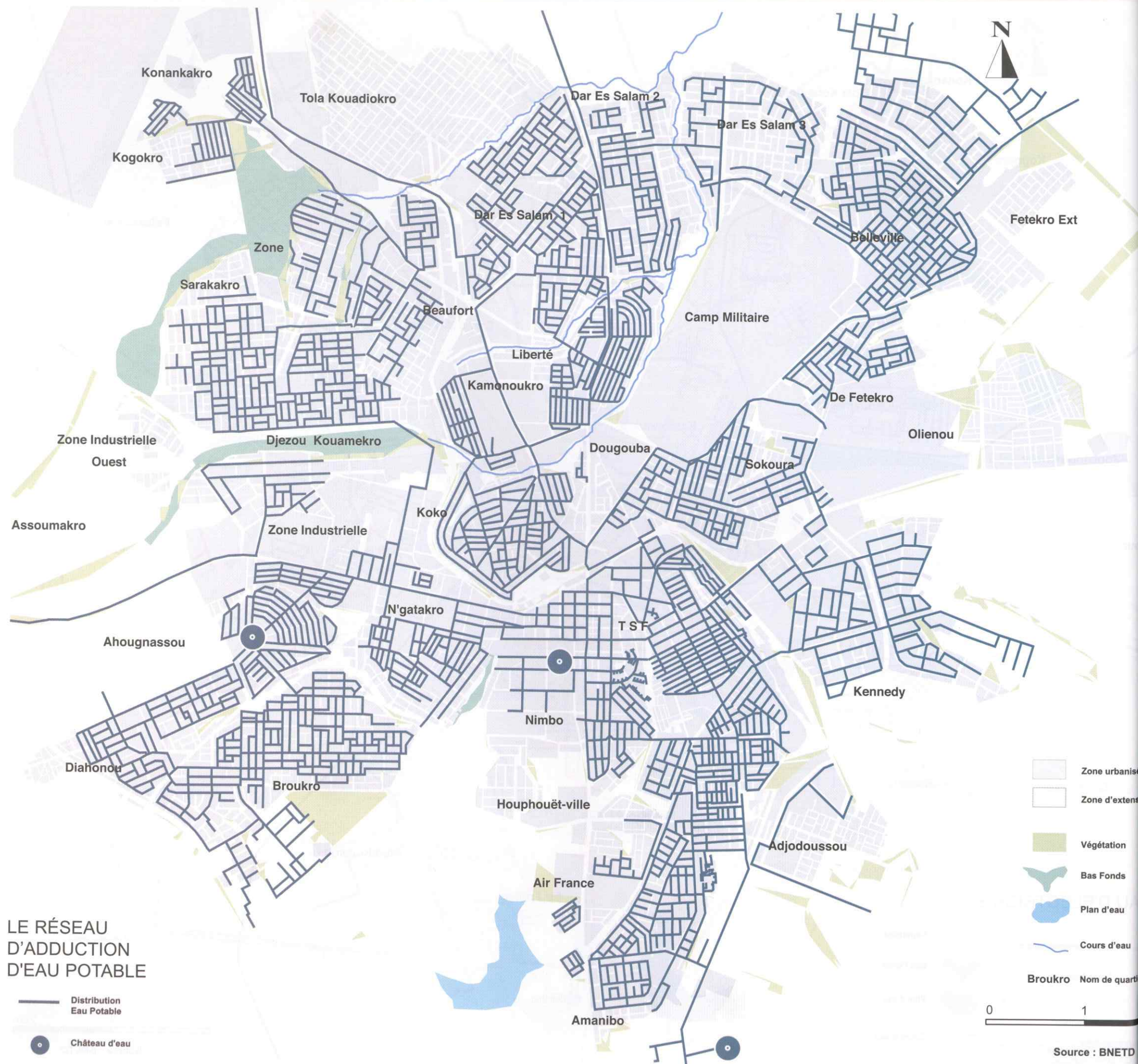
Assainissement

Au niveau de l'assainissement, il existe des réseaux mis en place dans le cadre de la rénovation de Dougouba et des opérations des sociétés immobilières.

Dans le quartier Dougouba, le réseau mis en place est constitué de 4 100 m de canalisation. Ces canalisations sont raccordées en aval dans des caniveaux de drainage qui se jettent dans la rivière Aboliba.

Dans le quartier CNPS, à la faveur de son opération de 300 logements, la SICOI a mis en service un réseau de collecte de 2 000 m de canalisations. Les effluents sont évacués sans traitement dans le marigot qui rejoint la rivière Aboliba au Nord du quartier Liberté. L'opération de la SOPIM de 500 logements, réalisée en 1978 dispose d'un réseau d'eaux usées qui a pour exutoire le marigot qui traverse le quartier TSF et qui rejoint le Kan en aval du barrage de Kongodékro. La cité CIE du quartier Air France est munie d'un réseau d'eaux usées autonomes qui se jette dans un thalweg sans traitement.

Enfin, certaines opérations disposent d'un réseau privé raccordé sur une station de traitement. Il s'agit de l'Hôtel Harmattan, du 3ème Bataillon, du Camp Commando et du Campus Universitaire.



DALOA

La ville de Daloa est située dans le département de l'Afrique du Nord-Ouest, à l'est de la ville de Yaoundé. Elle est la capitale de la région de l'Afrique du Nord-Ouest. La ville est connue pour son climat tropical et ses paysages verdoyants. Elle est une importante zone commerciale et industrielle. La ville est traversée par la route nationale 1, qui la relie à Yaoundé. La ville est également connue pour son marché hebdomadaire, qui attire de nombreux visiteurs. La ville est une destination populaire pour les touristes qui souhaitent découvrir la culture et les paysages de l'Afrique du Nord-Ouest.



DALOA, vue aérienne - image QuickBird, 2006

urbanisé
d'extens
itation
Fonds
d'eau
rs d'eau
de quart
BNETD

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Le Département de Daloa est situé dans la région du Haut Sassandra au Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire entre le 6° et 7° de latitude Nord et le 7° et 8° de Longitude Ouest. Son périmètre est délimité au Nord par les Départements de Vavoua et de Zuenoula, au Sud par ceux d'Issia et de Sinfra, à l'Ouest par les circonscriptions départementales de Duekoué et de Bangolo et à l'Est par celle de Bouaflé. Il couvre une superficie de 5 423 km², regroupant 137 localités et 6 Sous-préfectures.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

Relief

Le Département de Daloa s'étend sur un plateau de 200 à 400 m d'altitude coupé en maints endroits par des plaines et bas-fonds. En fait il s'agit d'une pénéplaine monotone légèrement inclinée vers le Sud. Elle regroupe un ensemble de dômes cristallins de faible altitude (300 à 400 m) situé au Nord et les bas plateaux du Sud (200 à 300 m).

Végétation

Le Département est couvert d'une végétation forestière au Sud et de savane arborée au Nord en constante régression avec les activités agricoles.

Climat

Le régime climatique du Département est du type tropical humide de transition. Ce régime est caractérisé par :

- une forte variation de la pluviométrie,
- une ou deux saisons de pluie avec un maximum en Octobre,
- un déficit hydrique cumulé compris entre 300 et 400 m,
- une sécheresse de plus en plus accentuée.

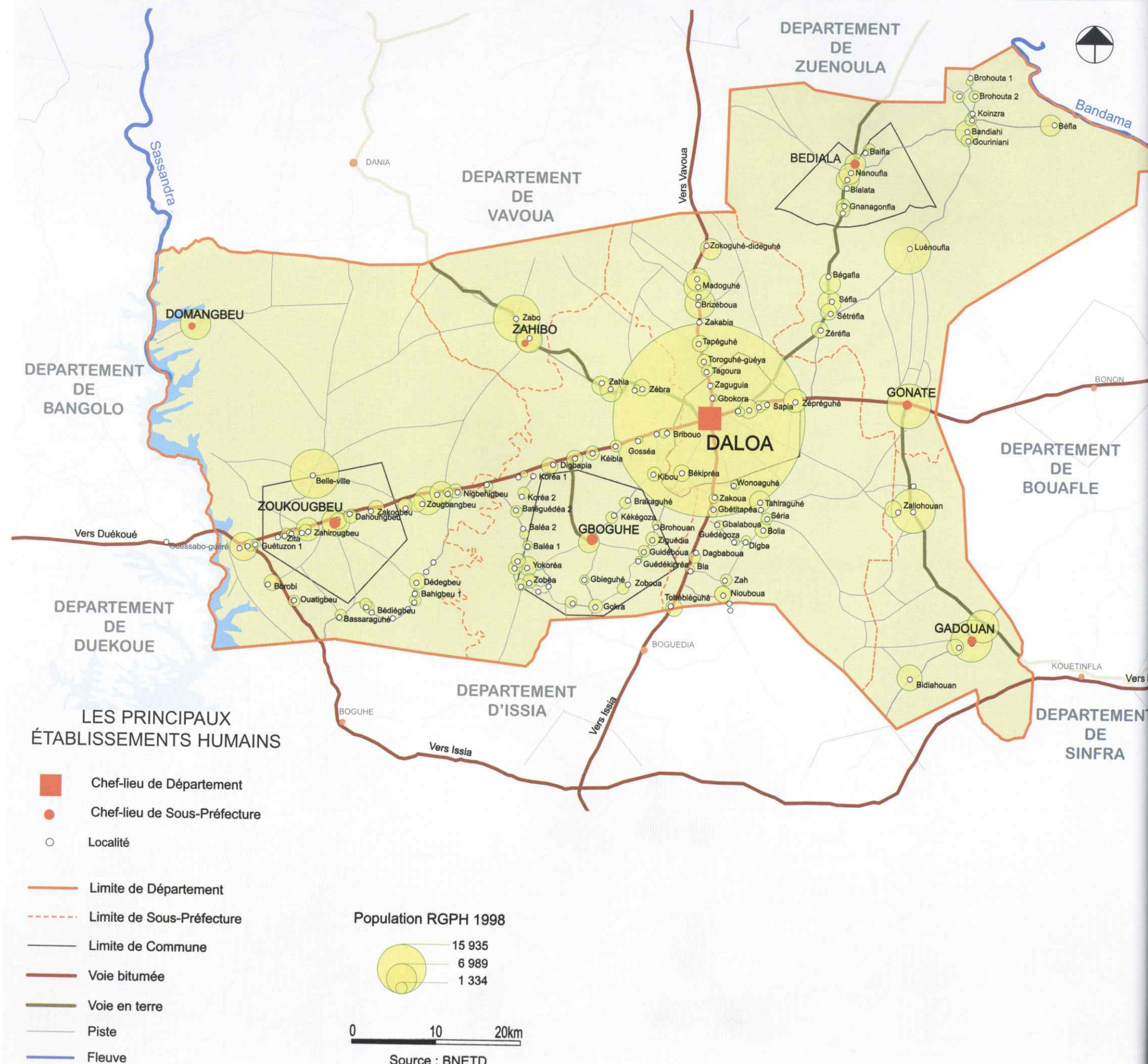
La température moyenne à l'ombre est de 25° C.

Hydrographie

Le réseau hydrographique est très dense. Il s'appuie à l'Est sur le fleuve Sassandra, à l'Ouest sur la Marahoué (affluent du Sassandra) et de nombreux cours d'eau permanents. La presque totalité du Département se trouve dans le bassin versant de la rivière Lobo et ses affluents (Goré et Dé). La période des crues dure de Mai à Novembre. Elle correspond aux saisons pluvieuses qui permettent la reconstitution des réserves hydriques du sol.

Géologie et pédologie

Le substrat pédologique de Daloa appartient au vieux socle précambrien composé de granites, migmatites et granito-gneiss. Dans la majeure partie du Département les sols ferrallitiques sont dominants. Ces sols, lessivés et profonds (20 m) sont dus aux précipitations abondantes et à l'altération rapide des roches. Les aptitudes physiques et chimiques de ces sols sont favorables aux cultures de café, de cacao, d'hévéa, etc.



CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

Peuplement

Le peuplement du Département de Daloa est intimement lié à celle de la région du Centre-Ouest. Le Département a une population très hétérogène. Les autochtones sont des Gagou, des Bété et des Gouro. La mise en place de groupes s'est fait par vagues et par poussées progressives. Les Bété sont les plus nombreux, ils appartiennent au groupe

de ces peuples autochtones, il y a les allogènes qui sont venus s'installer dans le Département à la recherche de terres pour les cultures de café et de cacao. Ce sont principalement des Baoulé, des Agni, des Malinké, des Sénoufo, des Ns et des Burkinabè.

Population

Par rapport aux Départements situés en zone forestière, celui de Daloa a connu une évolution démographique rapide. En effet, la population s'est multipliée par deux entre 1975 et 1988 passant de 178 habitants en 1975 à 130 585 habitants en 1988, avec un taux de croissance de 4,8%. En 1998 cette population était passée à 524 214 habitants. La densité s'élève à 97 hab./km². On connaît aussi un accroissement important et régulier. Ainsi, en 1965, la densité était de 37 habitants/km² en 1975, puis à 67 hab/km² en 1988 pour atteindre 97 hab/km² en 1998.

Évolution de la population du Département de Daloa

	1975	1988	1998
Population du département	65 178	130 585	524 214
Densité brute (hab/km ²)	37	67	97

Source : RGPH/INS, 1998

La répartition par sexe de cette population indique une forte prédominance des hommes (52,39%), liée en partie à l'immigration de nombreux allogènes à la recherche de terres agricoles. C'est une population jeune car les jeunes représentent 57% de la population. La majorité de cette population (63,62%) vit en milieu rural. Le recensement 1998 a enregistré 29,1% d'étrangers. Ces étrangers sont composés principalement de Burkinabè et de Maliens exerçant pour la plupart dans le secteur agricole ou le secteur commercial.

Il existe une inégale répartition spatiale de la population. La préfecture de Daloa, à elle seule, concentre 45,4% de la population du Département alors que les autres Sous-préfectures ne représentent que 54,6% de la population comme le fait observer le tableau ci-après.

Répartition des sous-préfectures de Daloa (1998)

Sous-préfecture	Nbre/hab	Proportion (%)
Daloa	77 075	14,7
Abidjan	238 503	45,4
Yamoussoukro	46 480	8,8
Korhogo	53 262	10,1
Bouaké	24 762	4,7
Sikasso	84 132	16,3
Total	524 214	100

Source : INS, RGPH 1998,

CARACTÉRISTIQUES ÉCONOMIQUES

L'économie du Département de Daloa repose essentiellement sur l'agriculture. Elle génère 48% de la richesse du Département. Les trois quarts de la population tirent leurs ressources de l'agriculture.

Les productions agricoles sont très diverses et en partie commercialisées. En valeur, 65 % de la production agricole est commercialisée. Des cultures de rente et agriculture vivrière sont toutes deux dynamiques et fortement exportatrices principalement vers Abidjan. Les principales cultures sont le café, le cacao, la cola, le riz, la banane plantain, le maïs, l'igname. Le café et le cacao sont le fait des paysans baoulé qui leur consacrent près des 2 tiers des superficies qu'ils cultivent. Daloa est le second centre producteur de cola du pays. Le riz est la spéculation vivrière de rente. L'élevage est peu dynamique dans le Département.

L'industrie locale repose essentiellement sur la transformation du bois. Le Département compte plusieurs unités de transformation primaire du bois.

Le commerce est très actif, mais le commerce traditionnel des produits vivriers est peu organisé. Quant au commerce moderne, il trouve dans le Département des conditions très favorables à son développement.

En 1990, Le Produit Local Brut (PLB) du Département s'élevait à 55 milliards de francs CFA, soit 147 000 francs par habitant. Il est passé à près de 144 milliards de francs en 1997. Le revenu par habitant s'élève à 288 000 francs. En moins de 10 ans, la production a presque triplé. Cependant, les nombreuses potentialités de développement du Département restent encore sous exploitées. Actuellement, le Département contribue à hauteur de 2,2 % au PIB du pays. Les activités génératrices de revenu sont : l'agriculture vivrière (29%), la production de café et de cacao (17%), le commerce (16%) et le transport (8%).

Commercialisation café cacao par année de Campagne

	2000-01	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05
Café	40 149	24 295	18 692	18 948	7 821
Cacao	116 587	121 269	129 596	80 915	78 570

Source : Ministère de l'Agriculture

Répartition spatiale et sectorielle du produit local brut dans le Département de Daloa (1998)

	Département Montant	%	Commune Montant	%	Reste Département Montant	%
Secteur primaire	67 500	47	3 375	4	64 125	94
Vivrier	42 298	29	2 115	3	40 183	59
Café et cacao	23 760	17	1 188	2	22 572	33
Autres cultures	946	1	47	0	899	1
Élevage et pêche	496	0	25	0	471	1
Secteur secondaire	16 873	12	15 635	21	1 237	2
Transformation du bois	4 454	3	3 462	5	992	1
Autres industries	9 561	7	9 364	12	197	0
BTP	2 858	2	2 809	4	48	0
Secteur tertiaire	59 529	41	56 695	75	2 834	4
Commerce	22 778	16	21 402	28	1 376	2
Transport	11 098	8	10 619	14	478	1
Autres services	21 283	15	20 729	27	554	1
Administrations	4 371	3	3 945	5	426	1
Total PLB	143 902	100	75 705	100	68 197	100
PLB par tête Daloa	288 194		438 481		208 764	

Source : ECOLOG, Daloa 1998

ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES NATURELLES

Le Département de Daloa est une zone de forte production agricole. L'agriculture extensive qui a toujours cours dans les campagnes contribue fortement à la dégradation de l'environnement. Elle se traduit par un défrichement inconsidéré de la forêt. Cette rapide déforestation a des conséquences sur le climat local qui devient de plus en plus sec.

Des résidus de forêts dégradées

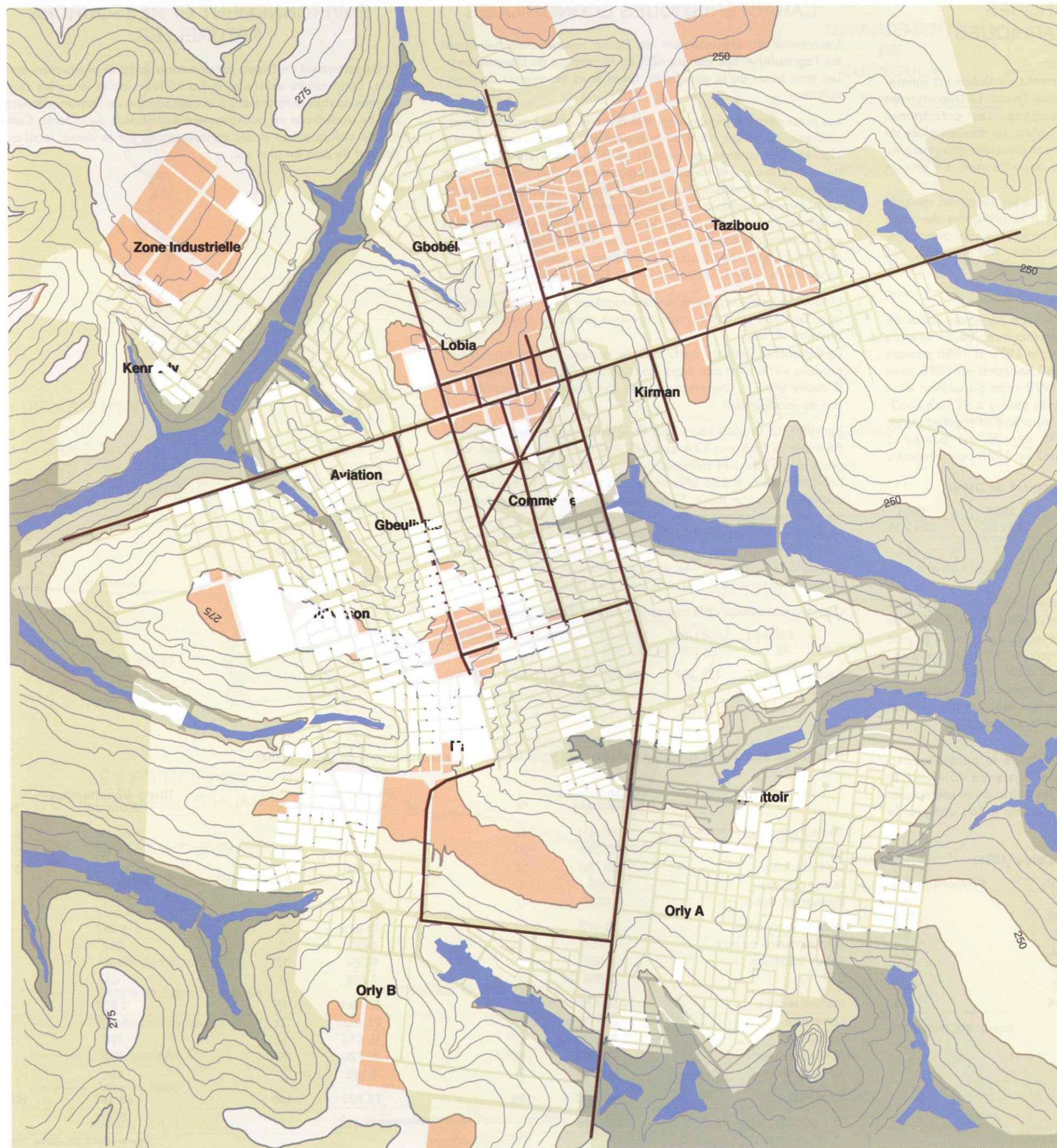
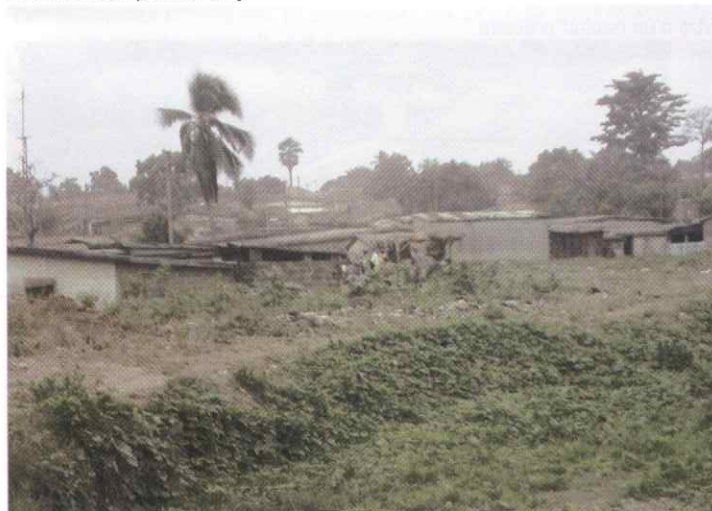


Vue d'un habitat précaire



La ville de Daloa est située sur un site de plateaux dont l'altitude maximum est de 300 m. Le site est disloqué et découpé en collines par des vallées peu profondes et larges à fond plat. La ville est entrecoupée de plusieurs talwegs d'orientation Nord-est et Sud-ouest. Les bas-fonds marécageux constituent une entrave à l'urbanisation et entraînent de graves problèmes d'accessibilité aux quartiers. L'ensablement de certaines dépressions est provoqué par l'inondation et l'érosion des chaussées pendant les saisons des pluies. Tout ceci offre une mauvaise qualité de vie surtout dans les quartiers d'habitats précaires et enclavés.

Bas fond au quartier Orly

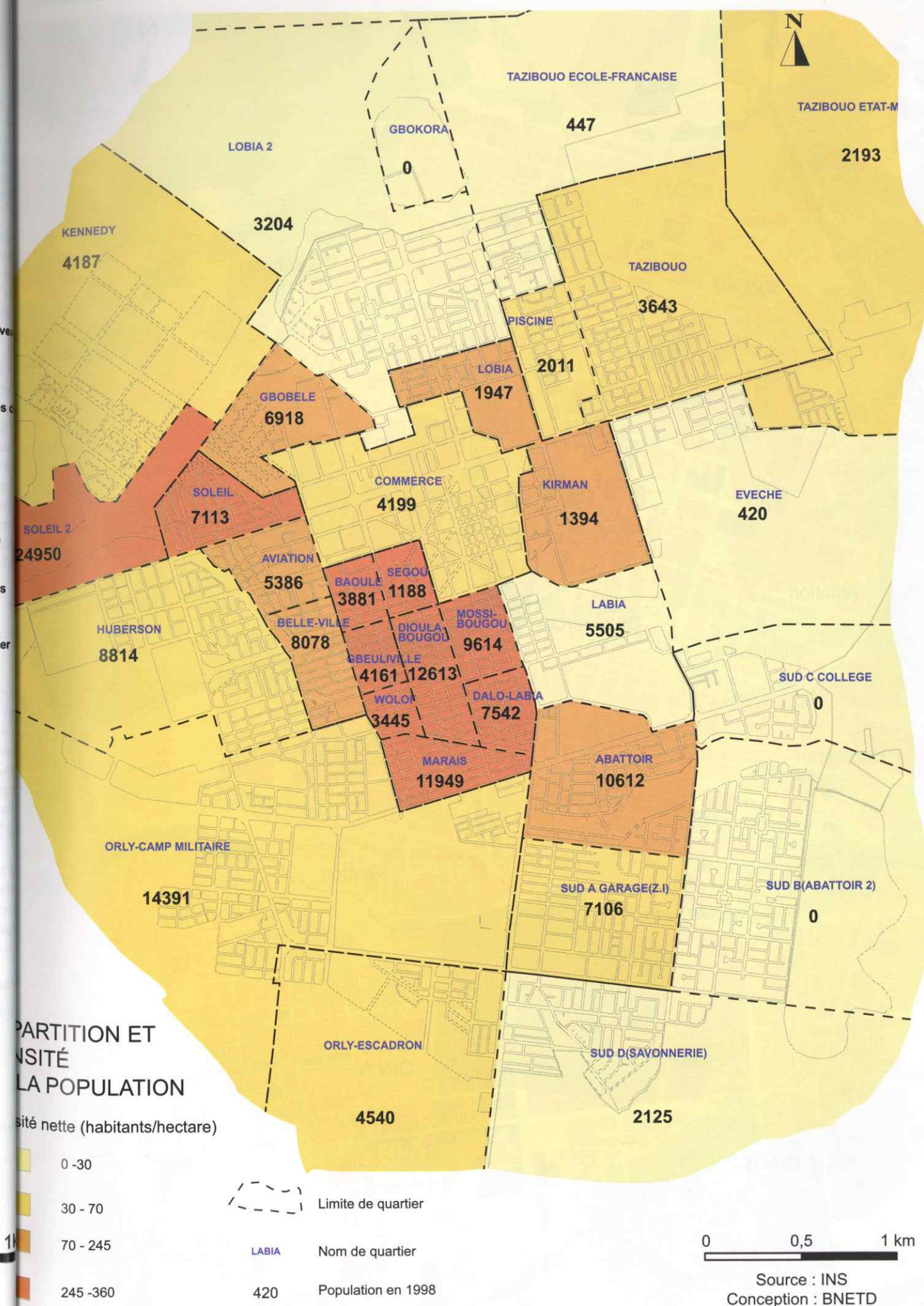


SITE URBAIN

-  Courbes de niveau maîtresses
-  Autres courbes
-  Bas fonds
-  Tache urbaine
-  Voies bitumées

Aviation Nom de quartier





CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

Peuplement

La ville de Daloa est née de la fusion de quatre villages : Loabia, Labia, Gbeuliville et Tazibouo. L'urbanisation s'est faite progressivement autour de ces villages. L'arrivée du Gouverneur Peraldi en 1940, donne à la ville un nouveau visage. Il crée alors une ville avec un centre et cinq quartiers

- le quartier administratif,
- le quartier de logements de fonction au sud du précédent,
- le quartier commercial de part et d'autre de la voie Nord-Sud,
- la zone d'activités industrielles sur la route de Man,
- le quartier dit " Africain ", limité au Sud par une zone basse marécageuse.

C'est en 1958 que commence véritablement l'urbanisation de la ville. Elle est érigée en commune de moyen exercice en 1953 puis en Préfecture en 1959 et commune de plein exercice en 1980. La prospérité relative de la ville a attiré une mosaïque de peuples venus de toutes les régions de la Côte d'Ivoire et de l'extérieur du pays.

Population

La population de la ville de Daloa a connu une évolution régulière depuis 1921. Partie avec 2 811 habitants, elle atteint 7 487 personnes en 1954 et 35 000 habitants en 1965 puis 66 837 en 1975 et ensuite 121 842 en 1988. Aujourd'hui Daloa est la troisième ville du pays avec 163 575 habitants en 1998. Le taux d'accroissement moyen annuel de 5,6% entre 1975 et 1988 a été 3,4% entre 1988 et 1998.

Evolution de la population de la ville de 1975 à 1998

Année	1975	1988	1998
Population	66.837	121.842	163.575
Taux d'accr.(%)	5,6	5,6	3,4

Source : INS, RGP-1998

Tous les groupes ethniques ivoiriens sont présents à Daloa. La population ivoirienne est composée en majorité d'agents des secteurs public, parapublic et privé. Quant à la population étrangère, elle est essentiellement composée de ressortissants de la CEDEAO notamment de burkinabè et de maliens exerçant principalement dans le secteur commercial.

La structure par sexe de cette population indique une prédominance des hommes (52%). Le rapport de masculinité est de 1,05 soit 105%. Plus de la moitié des habitants (environ 55%) a moins de 25 ans, signe d'une extrême jeunesse de la population.

Cette population est inégalement répartie dans les quartiers. En effet, la population se trouve en masse au quartier Soleil 2, Mossibougou et Dioulabougou comme l'indique le tableau suivant.

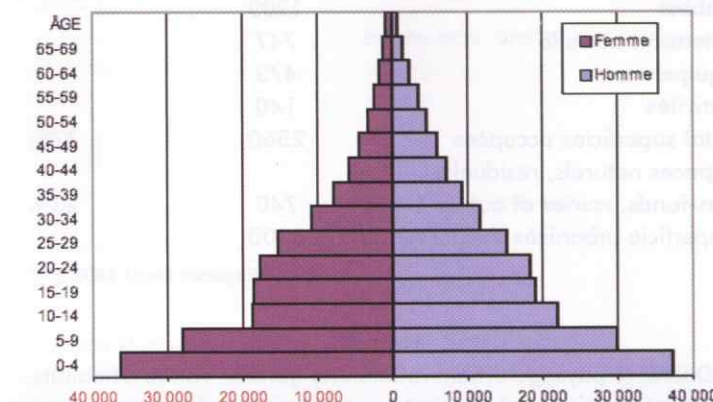
Répartition de la population par quartier

Quartiers	Population	Densité (Hab/Ha)
Huberson	8 814	40
Baoulé	3 881	228
Commerce	4 199	27
Aviation	5 386	146
Kennedy	4 187	30
Labia	5 505	70
Lobia	1 947	70
Savonnerie sud D	2 125	24
Gbobebe	6 918	198
Soleil 2	24 950	333
Tazibouo	3 643	32
Tazibouo Ecole Franç.	447	17
Abattoir	10 612	152
Soleil	7 113	245

Quartiers	Population	Densité (Hab/Ha)
Piscine	2 011	43
Lobia 2	3 204	21
Gbeuliville	4 161	260
Mossibougou	9 614	356
Orly	4 540	33
Dalo-Labia	7 542	314
Ségou	1 188	119
Daloa sud A Garage	7 106	64
Tazibouo Etat Major	2 193	50
Dioulabougou	12 613	360
Evêché	420	10
Belle-ville	8 078	218
Orly Camp Militaire	14 391	35
Wolof	3 445	287
Kirman	1 394	24
Marais	11 949	341
Total Daloa	163 575	

Source : INS, RGP-1998

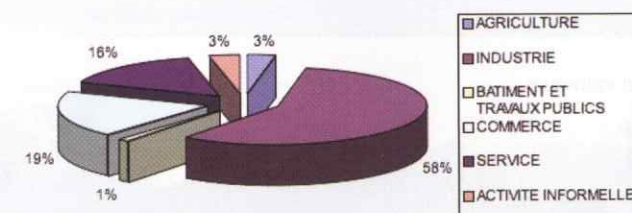
Pyramide des âges de la population de Daloa - 1998

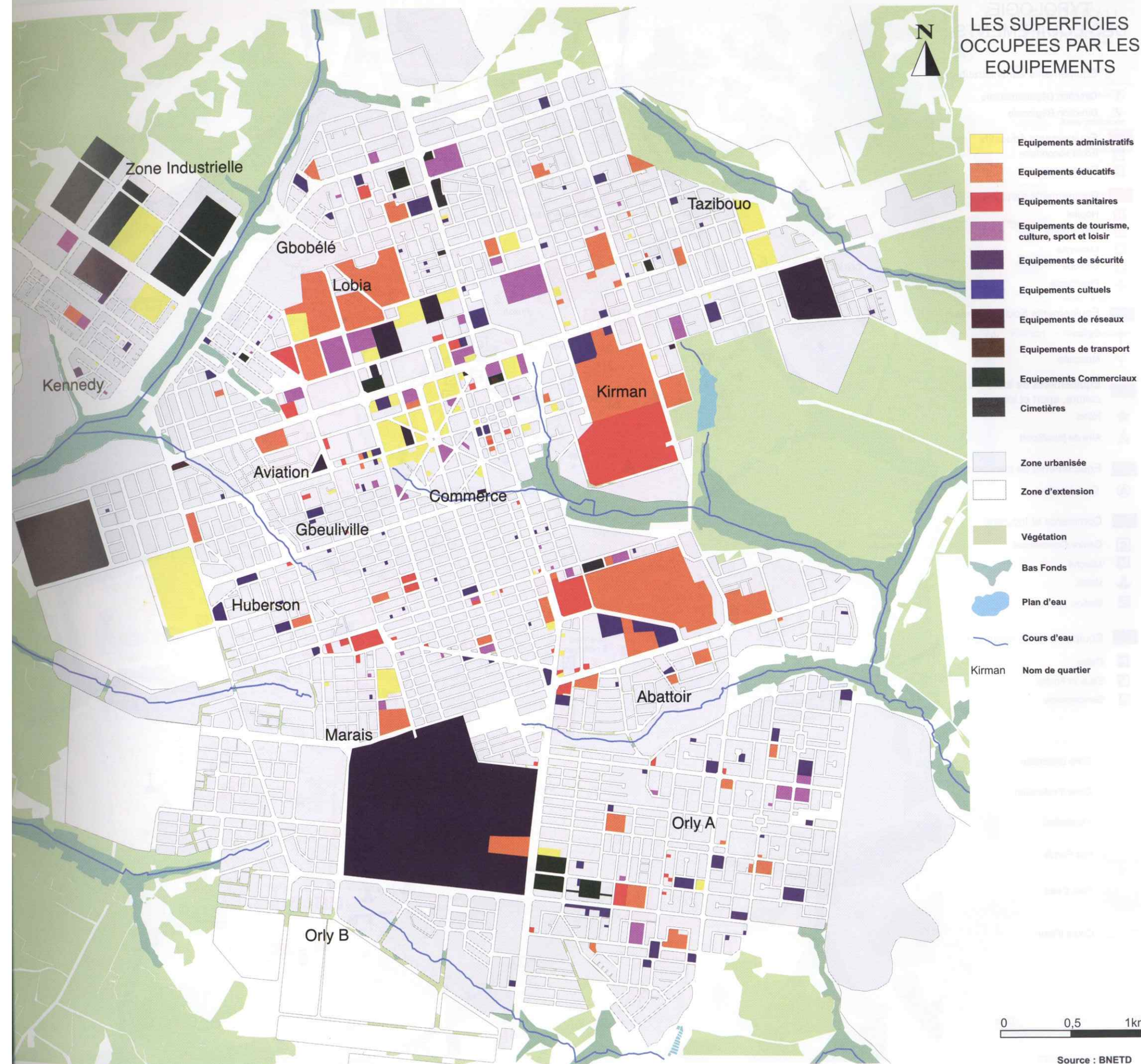


Emplois et activités économiques

L'économie urbaine repose essentiellement sur le secteur tertiaire. Ce secteur, à lui seul génère 75% de la valeur ajoutée contre 22% pour le secteur secondaire et 3% pour le secteur primaire. Le commerce, le transport et les services sont les activités les plus représentées. On dénombre 34,26% d'actifs contre 65,74% de non actifs, soit un taux de dépendance de 53%.

Répartition de la population active par branche d'activité





De part son statut de Capitale Régionale, Daloa compte plusieurs équipements publics, parapublics et privés. Elle bénéficie aussi d'un bon niveau d'équipement. Les emprises occupées par les équipements de sécurité (29%) et éducatifs (28%) sont les plus importants. Ils sont suivis de loin par les équipements administratifs (13%) et sanitaires (09%). Les autres équipements sont faiblement représentés. On note une inégale répartition de ces équipements dans la ville. Ils sont pour la plupart concentrés dans les anciens quartiers tels que Tazibo, Labia, Commerce, Marais et Orly-Camp militaire.

Tableau des superficies des équipements de la ville

Equipements	473	
Equipements éducatifs	132	28%
Equipements administratifs	63	13%
Equipements culturels	32	07%
Equipements culturels et touristiq.	34	07%
Equipement de sécurité	134	29%
Equipements pour réseaux	09	02%
Equipements sanitaires	43	09%
Cimetière	26	05%

Enquête MOS, BNETD, 2007, en hectares

La Grande Mosquée



La Mairie de Daloa



Le niveau d'équipement de la ville de Daloa fait d'elle le principal centre urbain de la région du Centre-Ouest. Daloa dispose de la quasi-totalité des services et équipements publics, parastatutaires et privés. Elle est donc une ville administrative, scolaire universitaire et commerçante. Les équipements les plus structurants sont le CHR, l'université et le camp militaire.

Bâti sur un site couvrant environ 27 hectares, le CHR compte des blocs de chirurgie, de gynécologie hospitalisation, de maternité, de médecine, de pédiatrie et d'ophtalmologie avec une capacité maximum de 190 lits et de 145 agents répartis en personnel médical, paramédical et administratif.

Ville de vocation scolaire et universitaire, Daloa compte plus de 300 classes maternelles et primaires, près de 20 établissements secondaires du 1er et 2nd cycle, une université (Ures de Daloa) et des établissements d'enseignement technique et professionnel dont le Cafop, le centre de formation professionnelle, le centre technique d'Apprentissage et l'Institut National de Formation Technique Professionnelle (INFTP).

Au niveau des équipements socio-culturels et de loisir, la ville compte un centre culturel, un foyer des jeunes, un stade, une bibliothèque municipale et une salle de cinéma. Les confessions religieuses notamment la Mission Adventiste, la Mission Baptiste, la Mission Catholique et la Mission Protestante représentent les équipements culturels les plus significatifs.

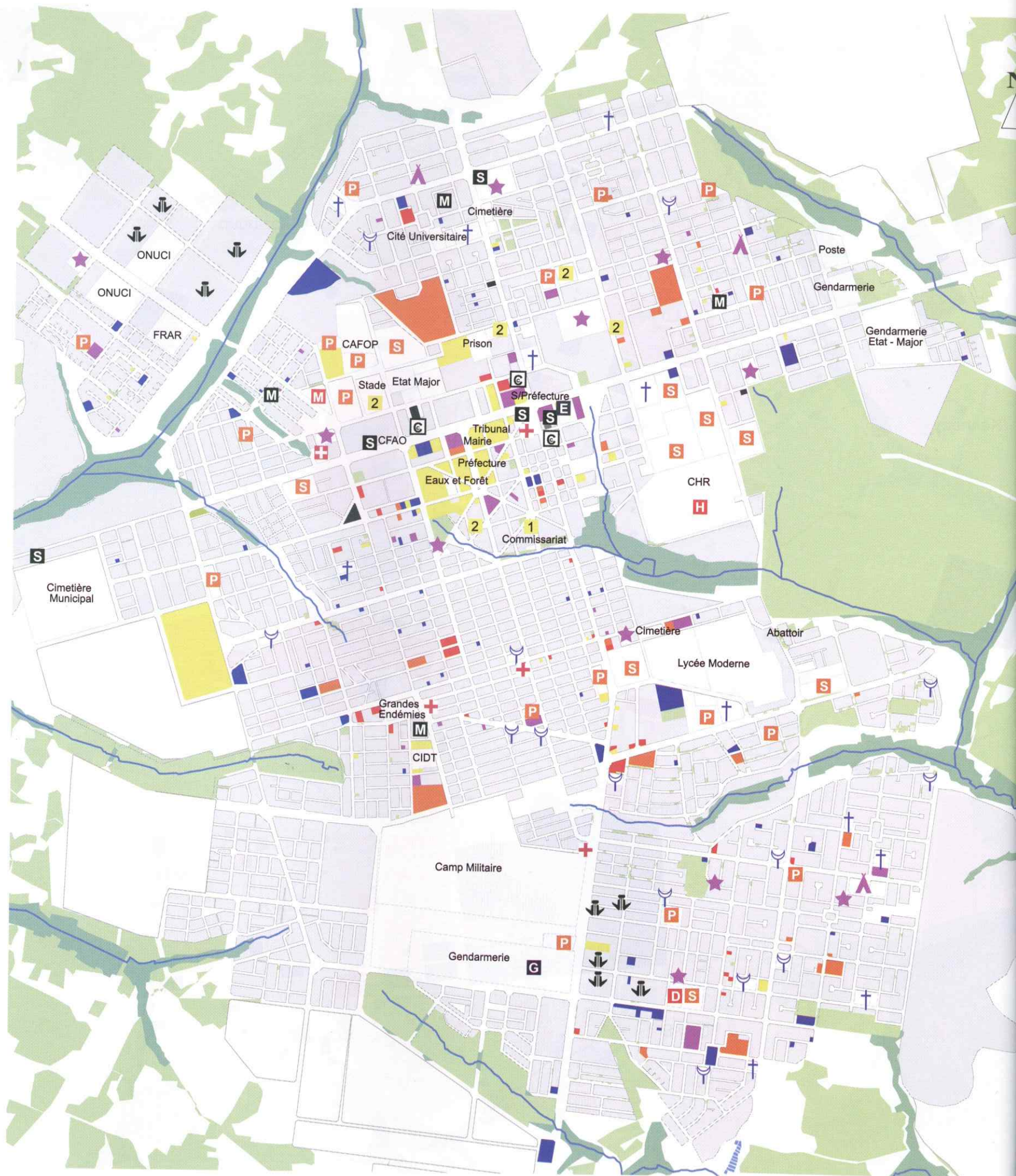
TPOLOGIE DES EQUIPEMENTS

- 1 Equipements administratifs
 - 1 Direction Départementale
 - 2 Direction Régionale
- S Equipements éducatifs
 - S Ecole secondaire
 - P Ecole primaire
- H Equipements sanitaires
 - H Hôpital
 - D Dispensaire
 - M Maternité
 - C Clinique
 - + Pharmacie
- E Equipements Socioculturels
 - E Eglise
 - M Mosquée
- H Equipements de tourisme, culture, sport et loisir
 - H Hôtel
 - A Aire de jeux/Sport
- G Equipements de transport
 - G Gare routière
- C Commerce et Industrie
 - C Centre Commercial
 - M Marché
 - U Usine
 - S Station service
- P Equipements de sécurité
 - P Police
 - E Eaux et Forêts
 - G Gendarmerie

- Zone urbanisée
- Zone d'extension
- Végétation
- Bas Fonds
- Plan d'eau
- Cours d'eau

0 0,5 1km

Source : BNETD



La sous-préfecture



Raccordée au réseau national, la ville de Daloa possède un réseau de basse et moyenne tension de près de 586,3 kilomètres. Le nombre d'abonnés s'élevait à 18 992 en 1997. La consommation d'électricité est l'une des plus élevées du pays. Elle était de 29,6 millions de kWh en 1997. La consommation d'énergie électrique a connu une augmentation sensible ces dernières années. Entre 1994 et 1997, elle s'est accrue de 34% pour la basse tension et 27% pour la moyenne tension. Néanmoins, avec l'extension spatiale de la ville l'offre en électricité est loin de satisfaire la demande.

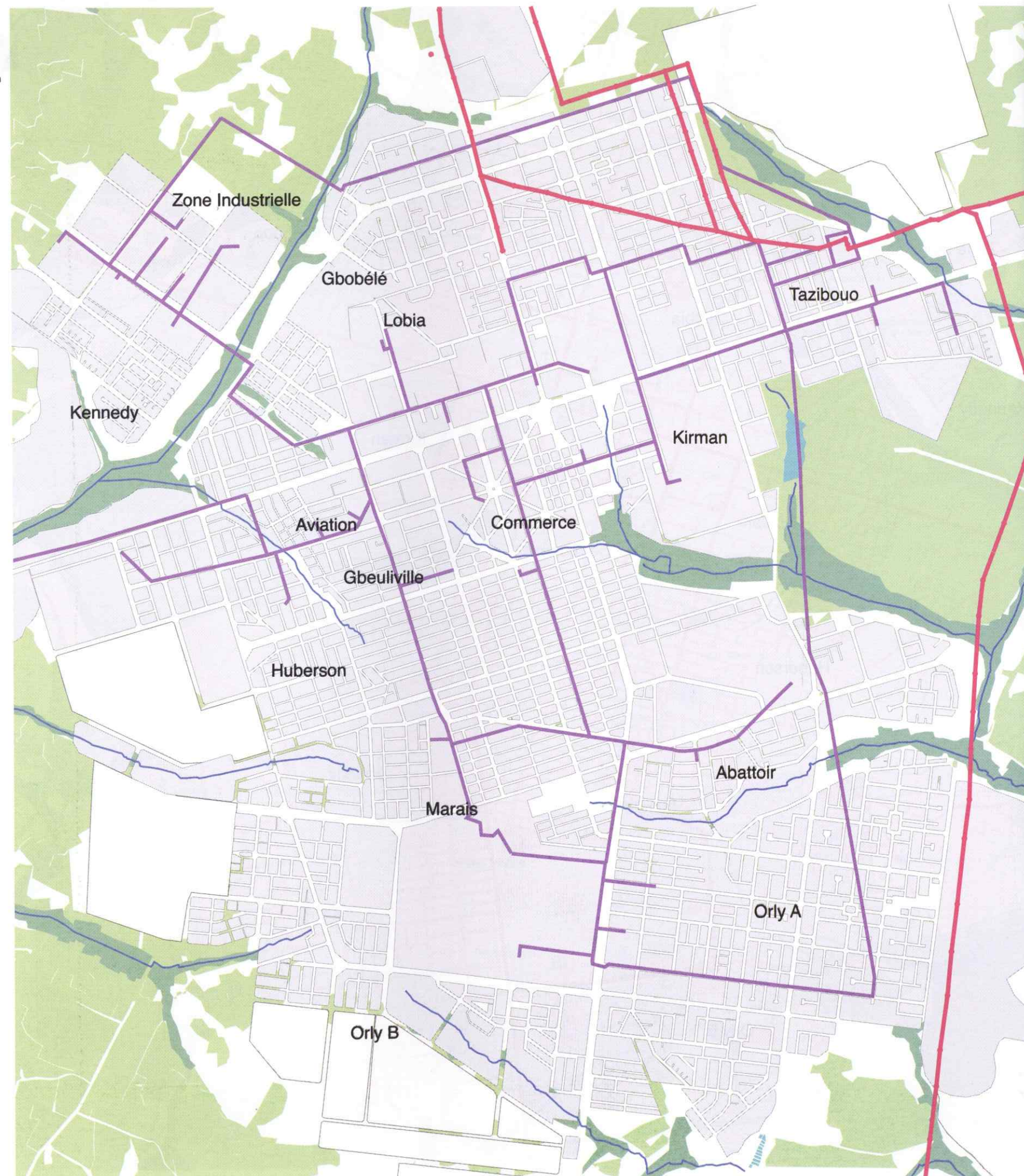
Consommation d'énergie électrique dans le Département en 1997 (en millions de kWh)

	Moyenne Tension		Basse Tension	
	Abon.	Consom.	Abon.	Consom.
Commune Daloa	53	10,8	13 577	22,2
Département Daloa	64	18,9	18 992	29,6
Comm./Dépt (en %)	83	57	71	75
Variation 94-97 (en %)	7	27	32	34
Côte d'Ivoire	2 300	1 492	600 000	1068

Source : CIE Daloa

LE RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ

- Ligne moyenne tension
- Ligne basse tension
- Zone urbanisée
- Zone d'extension
- Végétation
- Bas Fonds
- Plan d'eau
- Cours d'eau
- Kirman Nom de quartier



Vue d'un poteau électrique au quartier Tazibo





LE RÉSEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE

- Château d'eau
- Zone urbanisée
- Zone d'extension
- Végétation
- Bas Fonds
- Plan d'eau
- Cours d'eau
- Kirman Nom de quartier

Eau

Daloa est approvisionnée en eau potable par un château d'eau d'une capacité de 2 000 m³. Le nombre d'abonnés a doublé en moins de 10 ans : il est passé de 3 897 en 1990 à 7 541 en 1998. Le nombre de demandes de raccordement au réseau d'eau potable ne cesse de croître, mais sa production moyenne n'a pas évolué depuis 1991.

Avec la forte urbanisation, l'extension des réseaux relatifs aux nouveaux quartiers pose beaucoup de difficultés surtout dans les quartiers spontanés. Certains habitants se ravitaillent soit à partir des puits, soit en achetant de l'eau à des revendeurs qui sillonnent la ville.

Assainissement et drainage

Le problème de l'assainissement est crucial à Daloa. L'absence d'installation d'un système de drainage dans les quartiers sans voies bitumées pose d'énormes problèmes d'accessibilité. Dans la quasi-totalité des quartiers, les eaux pluviales sont drainées vers les bas-fonds. Les caniveaux existants, du reste sous dimensionnés, sont constamment bouchés. On note par ailleurs, l'ensablement de certains bas-fonds, ce qui provoque l'inondation des chaussées pendant les saisons de pluies.

Château d'eau de la ville



0 0,5 1km

Source : BNETD

KORHOG



SITUATION GEOGRAPHIQUE

Le Département de Korhogo est situé au Nord de la Côte d'Ivoire dans la Région des Savanes entre le 8°26 et le 10°18 de latitude Nord et entre le 5°17 et le 6°19 de longitude Ouest.

Il s'étend sur une superficie de 12 500 km² soit 3,9 % du territoire national. Il est limité au Nord par la République du Mali et le Département de Tengrela, au Sud par le Département de Mankono, à l'Est par les Départements de Ferké et de Katiola et à l'Ouest par le Département de Boundiali.

Il comprend 11 Sous-préfectures (Dikodoukou, Guiembe, Karakoro, Komboro, Korhogo, M'bengue, Napie, Niofoin, Sinematiali, Sirasso, Tioro), 843 villages et 552 campements.

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Relief

Le Département de Korhogo est caractérisé par un relief monotone de pénéplaine dont l'altitude oscille entre 300 et 400 m et décroît assez régulièrement de l'Ouest vers l'Est en direction de la vallée du Bandama. La platitude de la région est interrompue par des reliefs résiduels dont le plus caractéristique est le mont Korhogo, un inselberg granitique de 561 m d'altitude.

Climat

Le Département de Korhogo se caractérise par un climat tropical Soudano-guinéen. Il est constitué de deux grandes saisons : une saison de pluie et une saison sèche.

- La saison pluvieuse s'étend de Mai à Octobre.
- La saison sèche s'étend de Novembre à Avril ; elle est marquée par l'harmattan entre décembre et janvier et par des pointes de chaleur en mars et avril. La pluviométrie moyenne annuelle varie entre 1 200 et 1 400 mm.

La température moyenne est de 26,5°. Les mois les plus chauds sont Février, Mars et Avril avec 36°C et les mois les plus frais sont les mois de décembre et janvier avec 16°C. L'humidité maximum moyenne est de 83,1 %. C'est en Janvier que le degré hygrométrique est le plus faible (51,1 %).

Végétation

La végétation est constituée de savanes herbeuses et arborées. Parmi les formations végétales, on distingue des espèces utiles telles que le karité et le néré dont les fruits sont recherchés pour la fabrication de cosmétiques et de produits alimentaires.

On note aussi la présence de forêts-galeries le long des cours d'eau. Plusieurs forêts sacrées parsèment le Département. Elles constituent des lieux protégés, dont l'accès est interdit.

Hydrographie

Dans le Département de Korhogo, les eaux sont drainées par le bassin versant du Bandama. Le réseau hydrographique est relativement dense. Il est constitué des affluents du Bandama dont les principaux sont le Solomougou, le Bou, le Lowoho, et le Badénou.

Le régime hydrographique des cours d'eaux est irrégulier. Les débits sont forts en saison des pluies et diminuent rapidement dès le début de la saison sèche.

Compte tenu de l'irrégularité des pluies, de nombreux barrages hydro-agricoles ont été réalisés dans le Département.

Géologie

Le Département de Korhogo se caractérise par une succession de bandes de roches schisteuses et de roches granitiques. Dans le massif granitique, les arènes renferment des terrains perméables.

CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

Peuplement

Le Département de Korhogo représente le foyer historique et culturel du peuple Senoufo qui situe ses origines dans le Mali actuel. Certes, quelques colonies mandingues, ethnie appelée Dioula, constituent par endroit des îlots de faible importance noyés dans cet univers Senoufo.

Population

Au recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 1998, la population du Département de Korhogo était estimée à 453 006 habitants. Sa densité était de 36,2 habitants/km², inférieure à la moyenne nationale (47 habitants/km²).

Cette population se compose de 220 778 hommes et 232 228 femmes, soit respectivement 48,74 % et 51,26 % de la population totale. Ce qui donne un rapport de masculinité de 95 %.

La structure par âge indique l'importance des moins de 25 ans (56 %), soulignant ainsi l'extrême jeunesse de cette population.

La population, bien qu'en majorité rurale (63,70 %), s'urbanise rapidement. Le taux d'urbanisation est passé de 27,21 % en 1988 à 36,2 % en 1998.

On dénombre 91,55 % d'ivoiriens contre 8,45 % de non ivoiriens. La population ivoirienne autre que les autochtones (Sénoufo) est composée pour la plupart de familles d'agents du secteur public, para-public et privé. Les étrangers sont essentiellement des ressortissants des pays de la CEDEAO, notamment des Burkinabè et des Maliens. La majorité de ceux-ci exerce essentiellement dans le secteur agricole ou commercial.

On observe au sein du Département une inégale répartition de la population entre les Sous-préfectures. Le tableau ci-après fait ressortir une forte présence de la population dans la Sous-préfecture de Korhogo. A elle seule, cette Sous-préfecture concentre 45,41 % de la population totale. Les autres sont faiblement représentées avec des proportions en dessous de 10 %.

Repartition de la population dans le Département de Korhogo

S/prefecture	Pop 1998	proportion(%)
DIKODOUKOU	37 161	8,20
GUIEMBE	10 939	2,41
KARAKORO	13 449	2,96
KOMBORO	11 513	2,54
KORHOGO	205 727	45,41
M'BENGUE	37 290	8,23
NAPIE	24 236	5,36
NIOFOIN	25 476	5,62
SINEMATIALI	21 600	4,76
SIRASSO	31 475	6,94
TIORO	18 150	4,00
TOTAL	453 006	

Source : INS, RGPH 1998

CARACTÉRISTIQUES ÉCONOMIQUES

L'économie du Département se compose d'un pôle agro-pastoral qui rassemble environ 70 % de la population et 41 % de la richesse départementale, et d'un pôle d'activités urbaines (transport, commerce, transformation des produits agricoles et pastoraux, etc...).

Les principales cultures sont le riz, le coton et le tabac. A côté de ces cultures dont la production et la commercialisation sont assurées grâce à l'encadrement de la CIDT, existent d'autres produits de spéculations, notamment les produits de cueillette et de ramassage (la noix d'acajou, la mangue et la noix de karité). Outre les cultures de spéculation, la production est importante pour les cultures vivrières (maïs, igname, mil, sorgho et arachide) destinées à l'autoconsommation et écoulées en cas de surplus.

L'élevage tient aussi une place importante dans l'économie du Département. Cette activité, à la fois traditionnelle et moderne est orientée vers l'élevage des ovins, des bovins, des caprins et de la volaille.

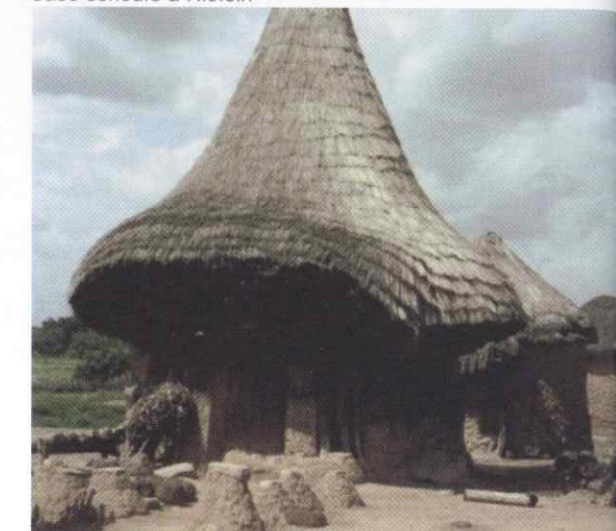
Le Produit Local Brut (PLB) de Korhogo est estimé à 58 milliards de Fcfa. La commune concentre 53 % du total de la richesse créée dans le Département. L'économie populaire non agricole réalise 32 milliards de valeur ajoutée (55 % du PLB). Le secteur moderne que sont entreprises et administrations, fournissent 25 milliards. Les activités agropastorales contribuent au produit local pour moins d'un milliard (2 %).

Le sous-sol du Département est riche en minerais, surtout en minerais de fer, longtemps exploités de manière artisanale par les forgerons pour la fabrication des outils de travail agricole. L'exploitation de manière industrielle des différentes ressources est attendue.

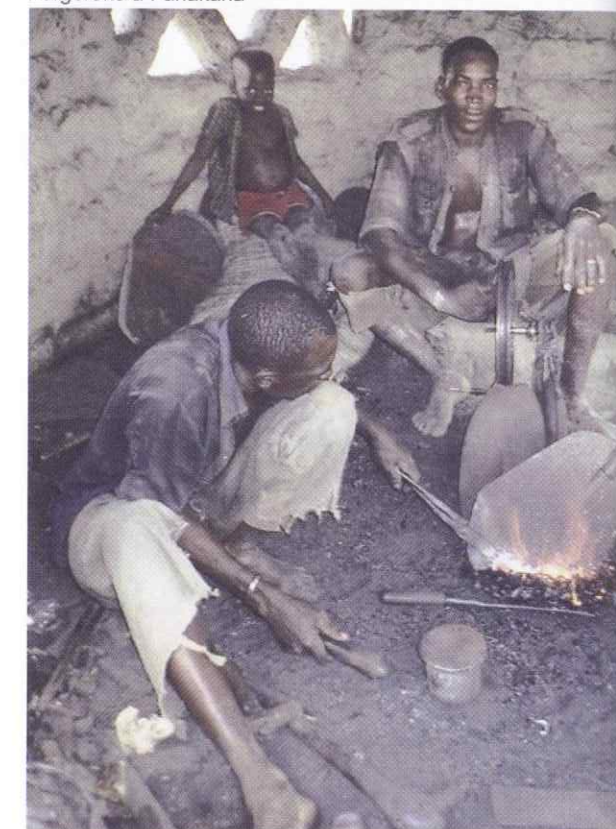
Le tourisme n'est pas développé dans le Département. Néanmoins, on y trouve d'énormes potentialités touristiques à valoriser :

- les tisserands de Waraniéré et de Katia ;
- les forgerons de Koni ;
- les toiles de Fakaha (S/P de Napié) ;
- les vanniers de Torgokaha ;
- les fabricants de perles de Kapélé ;
- les Boloï de Lataha et de Natiokobadara ;
- la Case sacrée de Niofoin ;
- le Musée Régional Gon Coulibaly à Korhogo ;
- les sculpteurs de bois du quartier Koko de Korhogo ;
- le mont Korhogo ;
- le centre de retraite catholique de Lataha ;
- les Wobélé de Sinematiali ;

Case senoufo à Niofoin

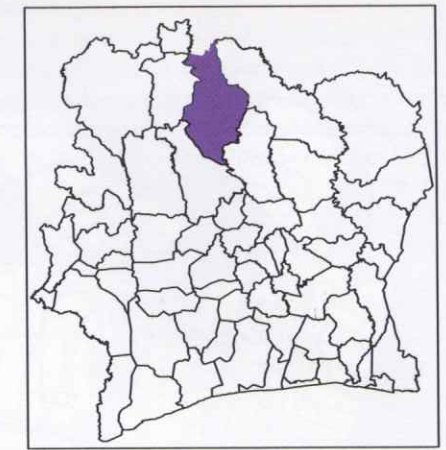


Forgerons à Fahakaha



Culture de tabac

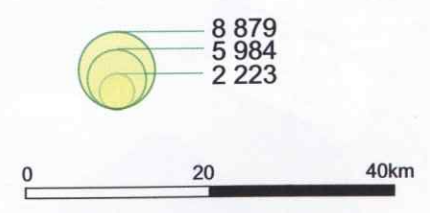




LES PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENTS HUMAINS

- Chef-lieu de Département
- Chef-lieu de Sous-Préfecture
- Localité
- Frontière
- Limite de Département
- - - Limite de Sous-Préfecture
- Limite de Commune
- Voie bitumée
- Voie en terre
- Piste
- Fleuve

Population RGPH 1998



Source:BNETD

Tisserand à Dikodougou



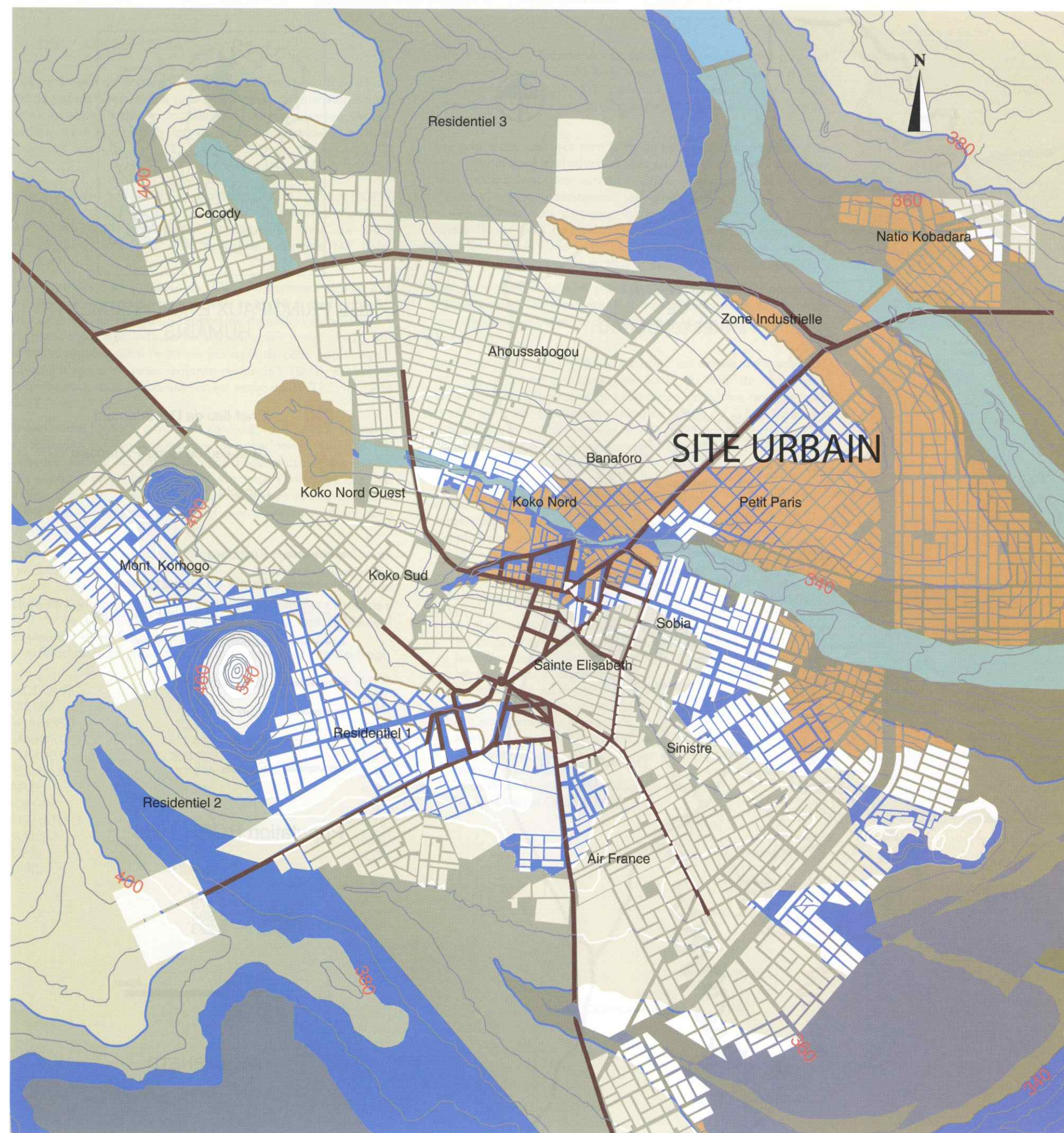
La ville de Korhogo s'est développée au pied d'un dôme granitique appelé Mont Korhogo. Le site de la ville est caractérisé par :

Les marigots qui traversent la ville selon une direction sensiblement Est-Ouest ; le plus important est le Tiologo qui passe au centre de la ville. Au Nord et au Sud, les marigots Natio et Latonon servent de limitent à l'extension de la ville. Ces trois bas-fonds dont les largeurs varient entre 100 m et 300 m représentent des coupures dans le tissu urbain, et posent d'importants problèmes d'assainissement.

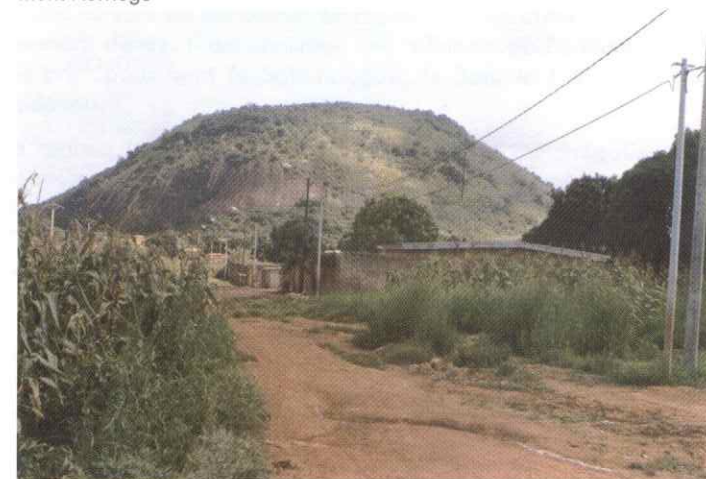
La **pénéplaine** est caractérisée par endroit par des plateaux sommitaux à rebord-cuirasses se raccordant à des versants à faible pente par l'intermédiaire d'un talus à très forte pente. Les quartiers Soba et Sinistré sont séparés par un rebord de plateau cuirasse. Plus au Sud, au-delà du marigot Latonon, on retrouve ce même type de modelé.

La platitude de cette zone est interrompue par des **reliefs résiduels**. A l'Ouest de Korhogo un inselberg granitique domine l'agglomération. Il atteint 561 m d'altitude.

Le site de la ville de Korhogo se caractérise par des pentes le plus souvent inférieures à 4 % exceptés les rebords cuirassés des plateaux et l'inselberg granitique.



Mont Korhogo



CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES
Peuplement

Korhogo était initialement un petit village fondé par les Senuos, sous groupe de l'ethnie Senoufo (Originaire du Mali). Le peuplement est arrivé sur ce site sous la conduite de Nanguin Soro (légendaire) au XVIIIe siècle lors de la migration de captifs du puissant royaume de Kong. Les raisons fondamentales de la migration résident dans la recherche de terres riches et fertiles. Korhogo occupe actuellement une position centrale au sein de la région ivoirienne. Capitale historique du pays Tiembara, elle est inscrite comme une étape de la route colatière reliant le pays Gouro aux sites commerciaux de la boucle du Volta. La position marchande de Korhogo fut en outre confortée

par sa proximité avec les deux grandes routes caravanières pénétrant le Worodougou, et l'axe de la Comoë. Alors que l'ensemble de la région Nord a une densité moyenne de 9 habitants/km², la région de Korhogo "la zone dense", compte une densité de 50 à 80 habitants/km². Le peuplement de l'espace de la Sous-préfecture de Korhogo apparaît très dense et uniformément réparti. Le paysage naturel de savane arbustive a fait place à une agriculture traditionnelle intensive. La zone dense de Korhogo compte ainsi la plus forte densité de bétail (plus de 20 têtes de bétail au km²). Actuellement, le taux annuel d'accroissement de la population en milieu rural aurait tendance à se stabiliser du fait des départs résultant de la saturation de l'espace agricole, les Sous-préfectures périphériques de la zone dense accueillant une partie des migrants.

Population
La ville de Korhogo connaît une évolution démographique sans cesse croissante. Ainsi, de 24 000 habitants en 1965, la population est passée à 47 657 habitants en 1975, puis à 109 655 habitants en 1988 pour atteindre 142 039 habitants en 1998. Les taux d'accroissement moyen annuels enregistrés sont de 5 % entre 1965-1975, 3,5 % entre 1975-1988 et 7,7 % entre 1988 et 1998.

Evolution de la population urbaine de 1965 à 1998

Année	1965	1975	1988	1998
Population	24 000	47 657	109 655	142 039
TAMA (%)	7	6,6	5,1	2,5

Source : INS, RGPH 1998

La structure par sexe de cette population indique une prédominance de la population masculine avec un rapport de masculinité de 104 %.

Les moins de 25 ans représentent environ 45 % de la population, soulignant ainsi l'extrême jeunesse de cette population.

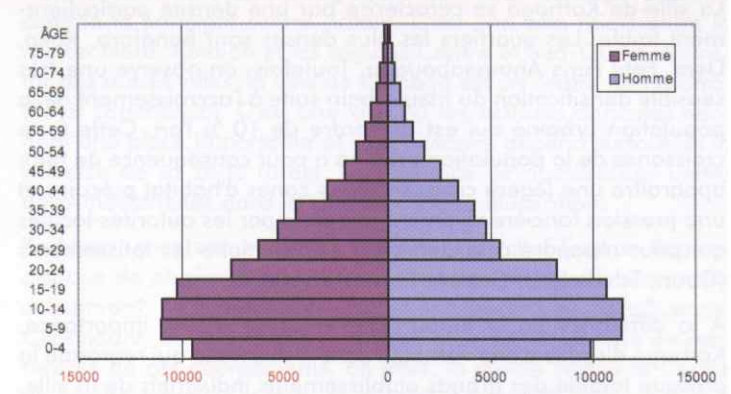
On dénombre 80 % d'ivoiriens contre 20 % de non ivoiriens. La population ivoirienne est majoritairement composée de Senuos (population autochtone). Les allogènes sont essentiellement des fonctionnaires. Les étrangers sont des burkinabés et des maliens, exerçant principalement dans le commerce.

La population urbaine reste inégalement répartie entre les quartiers. On note une occupation relativement dense des quartiers anciens comme l'indique le tableau ci-dessous.

Quartier	Population	Densité (ha/Hab)
ADMINISTRATIF	2 016	33
AHOUSSABOUGOU	14 774	116
AIR France	3 735	83
BANAFORA	7 127	125
QUARTIER 14	3 751	18
COCODY	3 029	15
DELAFOSSÉ	8 539	140
DEM	2 502	36
KASSIRME	1 673	9
KOKO NORD	8 970	155
KOKO NORD OUEST	1 766	93
KOKO SUD	4 258	79
LYCEE HB	1 176	5
RESIDENTIEL	1 588	7
MONGAHA	988	47
RESIDENTIEL 2	362	2
NANGNENEFU	1 568	29
NATIO KOBADARA	2 640	25
OSSIENE	1 057	14
PETIT PARIS	13 042	95
PETIT PARIS EXT.	4 176	26
RESIDENTIEL 1	2 929	17
SINISTRE	482	75
SINISTRE EXTENSION	6 939	76
SOBA BOLIBANA	14 058	100
SONZORIBOUGOU	7 827	102
TCHKELEZO	7 200	38
TEGUERE	1 067	25
ZONE INDUSTRIELLE	1 975	15
ROUTE KAPELE	3 992	19
BELLE VILLE	1 619	17
PREMOFOLO	449	-
LATONON	214	5
Total	142 039	

Source : INS, RGPH 1998

Pyramide des âges de la population de Korhogo - 1998



EMPLOIS ET ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Dans l'armature urbaine régionale, Korhogo apparaît comme le principal centre urbain.

L'économie du Département est essentiellement rurale, tournée à la fois vers les cultures et l'élevage. Dans le Département de Korhogo, les vivriers restent majoritaires (maïs, riz, igname).

Dans le domaine de la production des vivriers et l'élevage, près de la moitié de la production est commercialisée, en grande partie acheminée sur Abidjan.

Le secteur secondaire moderne compte 510 emplois. L'importance des échanges entre la ville et sa région ainsi qu'avec le Centre et le Sud du pays influe directement sur le développement du secteur commercial, très bien représenté.

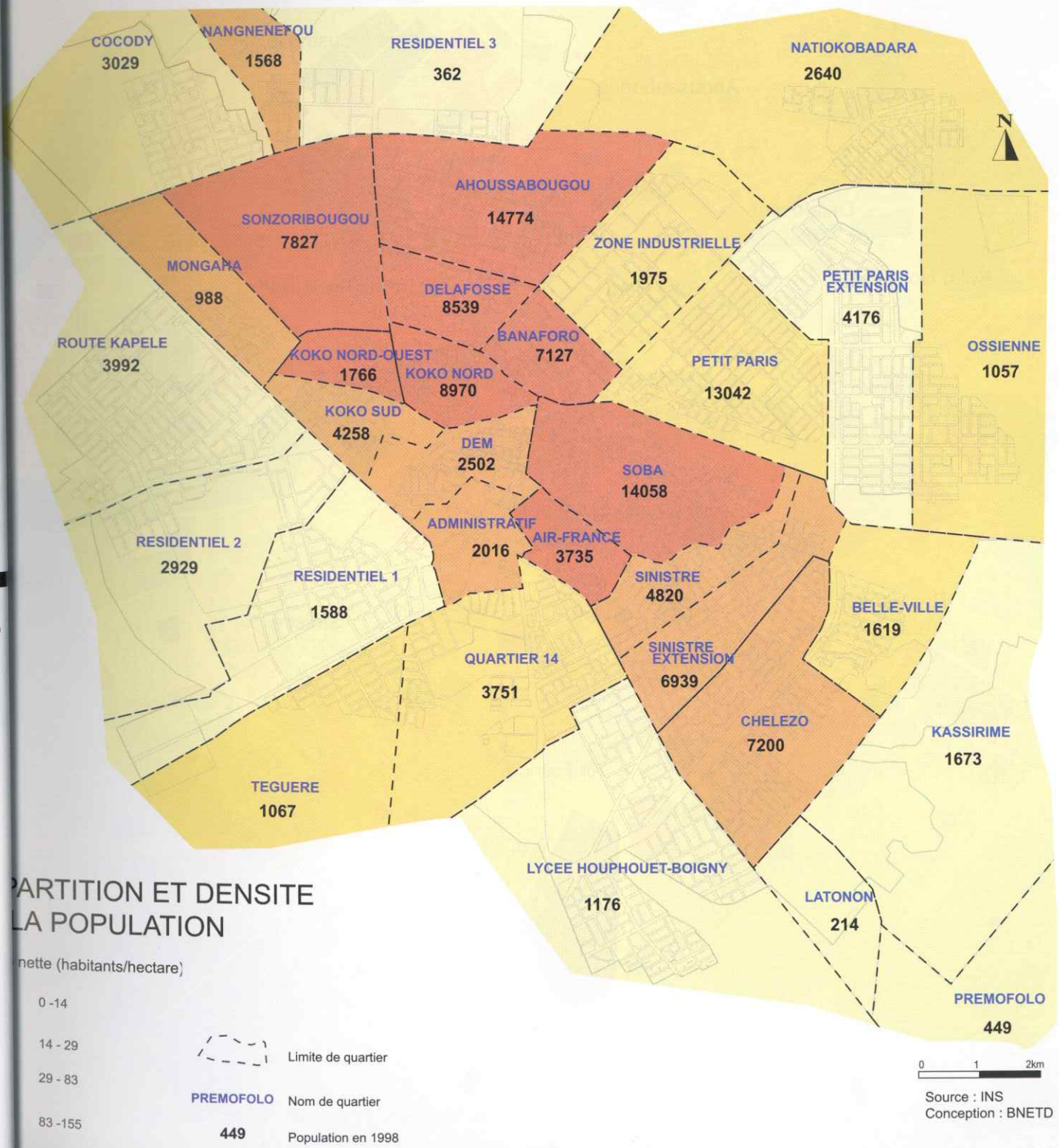
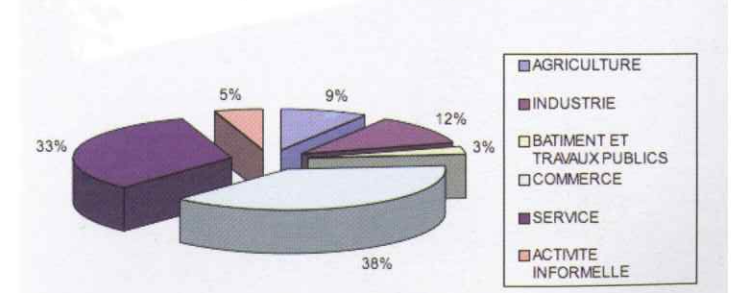
Le bitumage de l'axe routier Korhogo-Ferkessedougou et l'exécution des travaux de la route Korhogo-Boundiali ont renforcé le rôle du centre commercial de la ville à la fois comme centre de collecte des produits agricoles et comme centre de distribution des produits manufacturés.

Korhogo, par son rang de chef-lieu de Département est le centre de fonctions administratives importantes : plus de 15 % de la population active de la ville travaille dans la fonction publique. C'est aussi le centre de service sanitaire (Centre Hospitalier Régional) et de service scolaire (Collège, Lycée, CAFOP).

L'impact de Korhogo dépasse le cadre de l'espace régional et par là apparaît comme une métropole régionale.

Les emplois sont offerts par l'agriculture, le commerce, l'artisanat et la fonction publique. 31,3 % de la population est active. La figure ci-après donne la répartition de la population active dans les différentes branches d'activité.

Répartition de la population active par branche d'activités



Source : BNETD

Source : INS
Conception : BNETD

Dynamique de l'occupation du sol

La ville de Korhogo se caractérise par une densité particulièrement faible. Les quartiers les plus denses sont Banaforo, Koko, Dem, Petit Paris Ahoussabougou. Toutefois, on observe une très sensible densification du tissu urbain suite à l'accroissement de la population urbaine qui est de l'ordre de 10 % l'an. Cette forte croissance de la population urbaine a pour conséquence de faire apparaître une légère croissance des zones d'habitat précaire et une pression foncière vivement ressentie par les autorités locales qui pour répondre à la demande ont multiplié les lotissements (Gbon, Tcheklezo, Ossiene, Natio-Kbada...).

A la différence de la plupart des villes de même importance, Korhogo dispose d'une véritable zone industrielle qui regroupe la presque totalité des grands établissements industriels de la ville.

L'inexistence de contraintes physiques majeures a conduit à un étalement de la ville qui couvre aujourd'hui une superficie de 4 100 ha dont 1 952 ha restent non encore mis en valeur.

Occupation du sol	Superficie en ha	
Habitat	1155	
Extension actuelle	749	
Equipements	365	
Activités	174	
Total superficies occupées	2443	60%
Espaces naturels, résiduels, bas-fonds, voiries et autres	1657	40%
Superficie urbanisée (hectares)	4100	

Enquête MOS, BNETD, 2007, en hectares

Habitat

A Korhogo, la majeure partie des emprises des habitats est occupée par l'habitat sur cour avec près de 75% de la superficie occupée par les habitats, suivi de l'habitat individuel avec 13%.

Le tableau ci-dessous nous donne quelques indications sur les types d'habitat et leur importance dans la ville.

Occupation du sol	Superficie en ha	
Habitat	1155	
Habitat sur cour	868	75%
Habitat précaire	12	01%
Habitat individuel	149	13%
Habitat individuel densifié	76	07%
Habitat individuel groupé	48	04%
Immeubles collectifs	2	0,1%

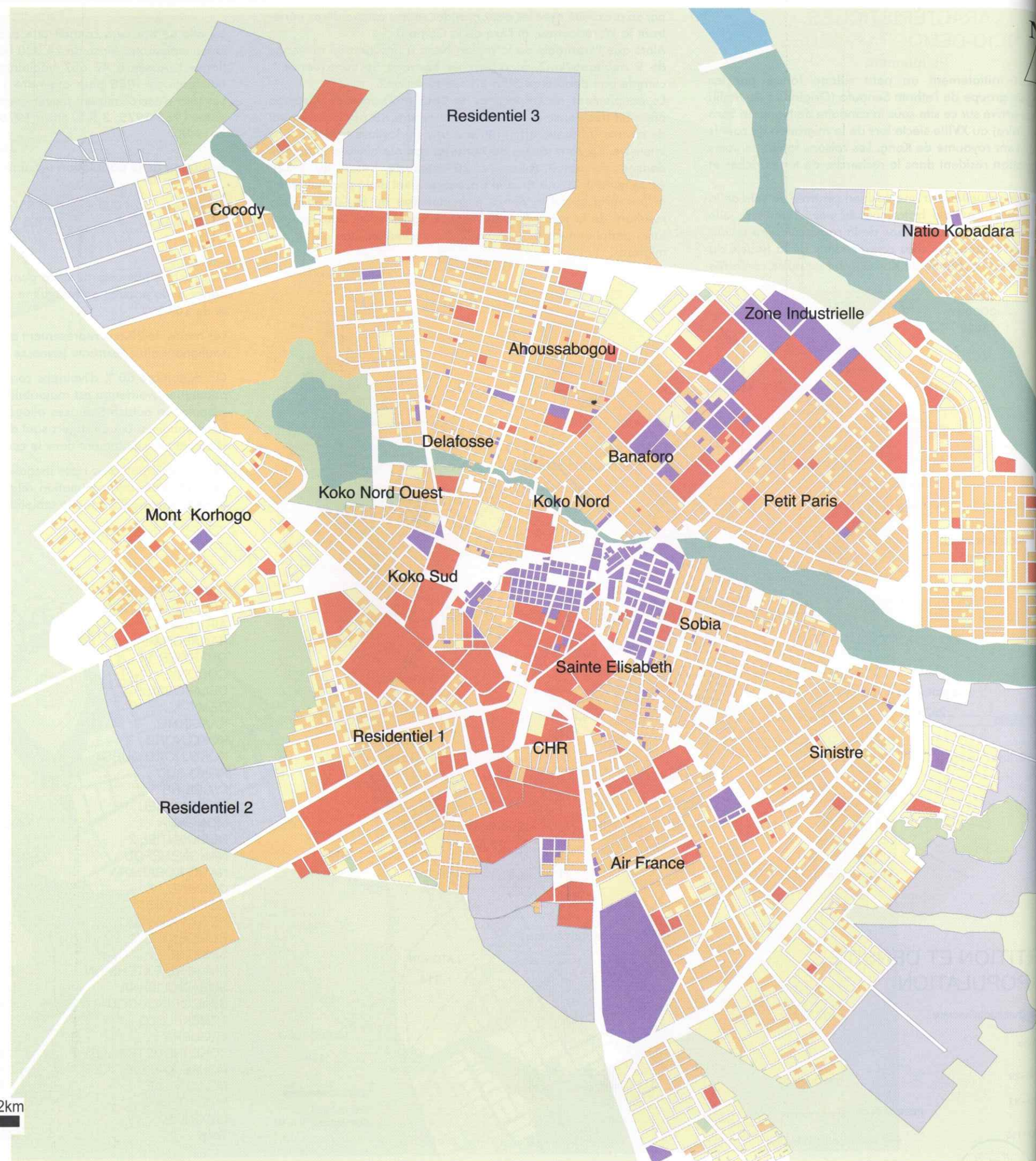
Enquête MOS, BNETD, 2007, en hectares

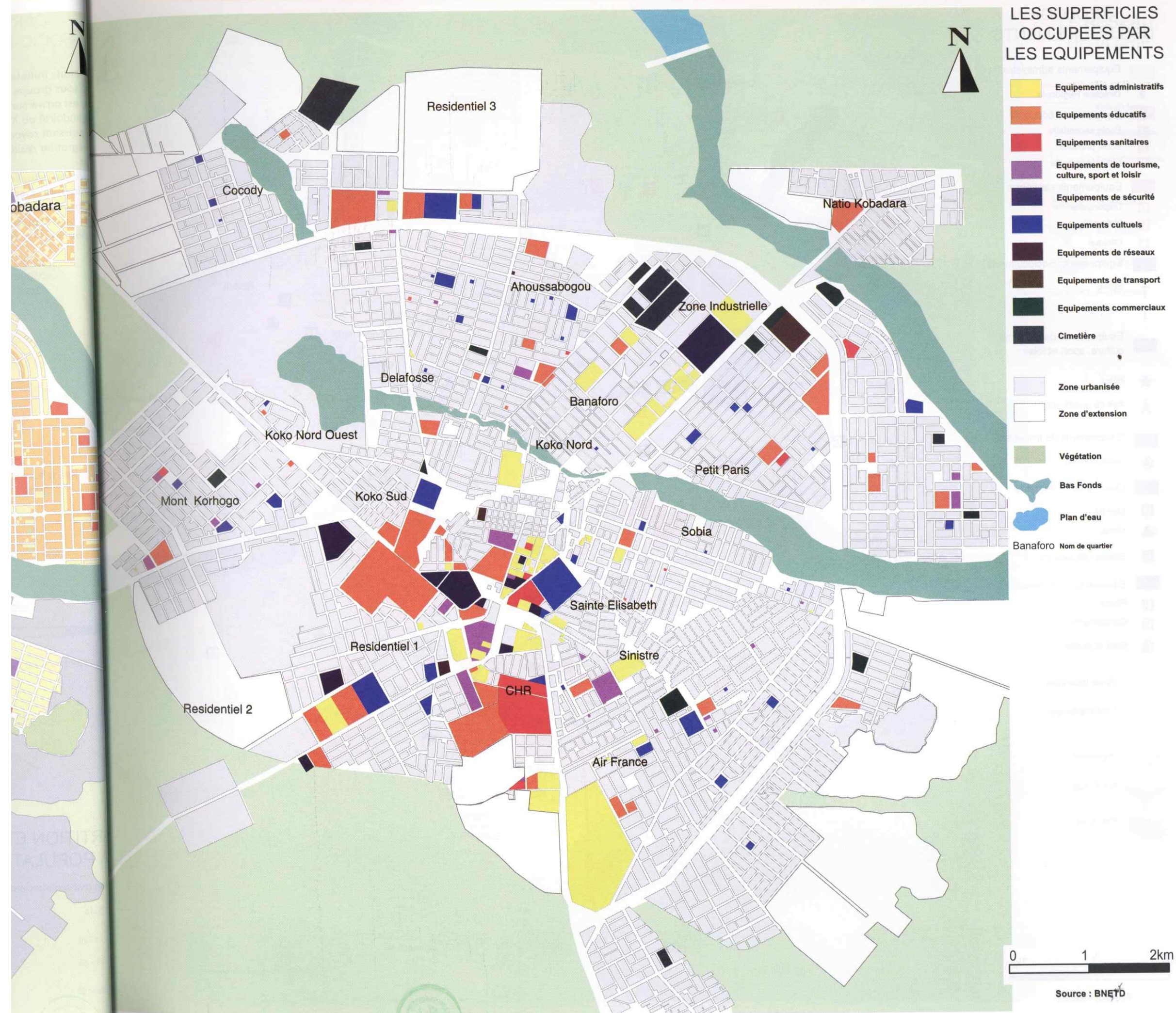
Habitat sur cour



MODE D'OCCUPATION DU SOL

- Habitat
- Equipements
- Activités
- En cours d'urbanisation
- Zone d'extension
- Végétation
- Bas Fonds
- Plan d'eau
- Banaforo
- Nom de quartier





Dans l'armature urbaine régionale du Nord, Korhogo apparaît comme le principal centre urbain. C'est une ville relais entre la région Nord, Abidjan et les régions Centre et Sud-Ouest. À l'instar des autres villes, la ville de Korhogo est un centre administratif et commercial. C'est une ville où les activités agricoles tiennent une place importante et sa croissance dépend surtout de la richesse de sa zone rurale. La présence de nombreuses unités agro-industrielles dans la ville en est une illustration.

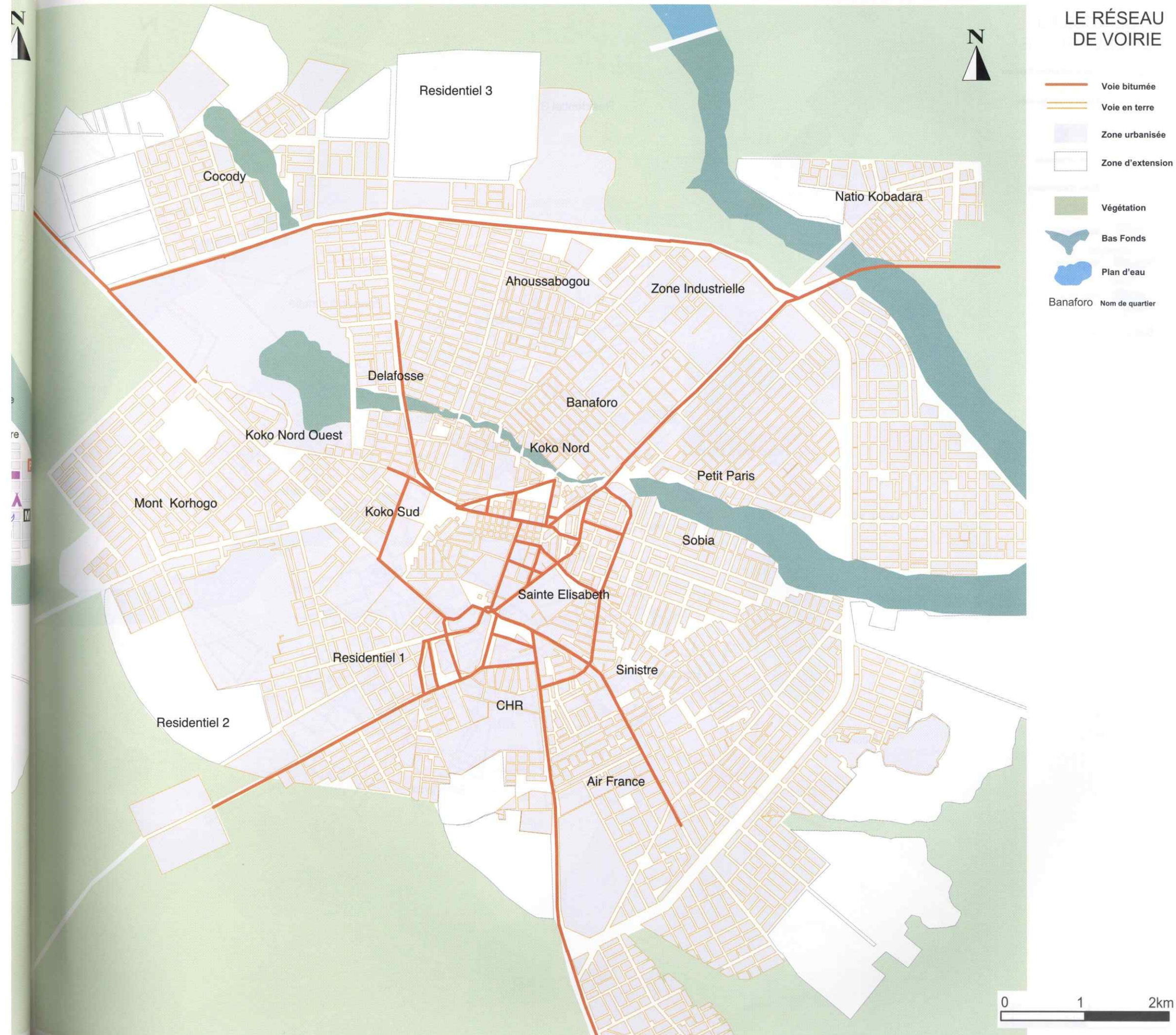
Korhogo, avec son statut de Préfecture et chef-lieu de Région, dispose de plusieurs équipements publics, parapublics et privés desservant la population de son périmètre d'influence. Cependant, on relève une mauvaise répartition spatiale de l'ensemble de ces équipements. En effet, la moitié Sud et le Centre de la ville regroupent la quasi-totalité des installations alors que l'urbanisation se fait de plus en plus au Nord et à l'Est.

Les emprises occupées par les équipements scolaires et éducatifs sont prédominantes. Les équipements agro-industriels et para-agro-industriels sont également représentatifs.

Tableau des superficies des équipements de la ville

Equipements	Superficie (Ha)
	365
Equipements administratifs	45
Equipements culturels	41
Equipements culturels touristiques	19
Equipement de sécurité	33
Equipements pour réseaux	06
Equipements sanitaires	22
Equipements scolaires	107
Equipements industriels	63
Cimetières	29

Enquête MOS, BNETD, 2007, en hectares



La ville de Korhogo souffre d'un sous-équipement notoire en matière de voirie. Seules quelques voies sont revêtues et assainies, la majeure partie du réseau est à peine carrossable et peu praticable en saison des pluies. Cette insuffisance est particulièrement sensible dans les quartiers évolutifs Nord et Est mais aussi dans le Centre commercial.

Les seules voies revêtues (en bon état) et pourvues d'un réseau de drainage (caniveaux bétonnés à ciel ouvert) l'ont été dans le cadre du Programme de Développement Urbain (1981-1983). Ces programmes ont porté essentiellement sur :

- les voies primaires de liaison dans leur traversé de l'agglomération (à l'exception de la route Ferkessédougou-Boundiali),
- un certain nombre de voies secondaires et tertiaires situées dans le quartier Administratif et le quartier Résidentiel.
- l'Avenue W. Tolbert, reliant les routes de Bédikaha et de Ferkessédougou, au travers des quartiers Sinistré et Soba.
- la réfection de la voirie au niveau du centre ville (abords du marché central).

L'agglomération de Korhogo s'est développée en étoile autour des principaux axes de circulation. Le centre urbain en position centrale constitue donc le point de passage quasi obligé de l'ensemble des trafics. La concentration de la plupart des activités liées à l'automobile (station service ; gare routière, garage...) le long de la rue du marché accentue encore le phénomène de polarisation vers le centre.

Les liaisons avec l'extérieur sont assurées par 6 voies de circulation. Les liaisons Korhogo-Ferkessédougou (sortie Nord-Est), Korhogo-M'Bengué (sortie Nord) et Korhogo-Boundiali (sortie Ouest) transitent encore par le centre commercial (rue du marché) alors que les liaisons Sud en direction de Sirasso-Dikodougou et Badikaha transitent par le centre administratif (carrefour de la Préfecture). La jonction entre ces deux points est assurée par la grande rue qui constitue avec la rue du marché l'artère principale du centre urbain.

Un certain nombre de voies secondaires permettent toutefois la traversée de la ville sans passer par le centre mais ne règlent pas pour autant les problèmes de circulation, particulièrement aigus les jours de marché. Ce sont notamment, la rue des écoles, la rue des manguiers, l'Avenue William Tolbert.

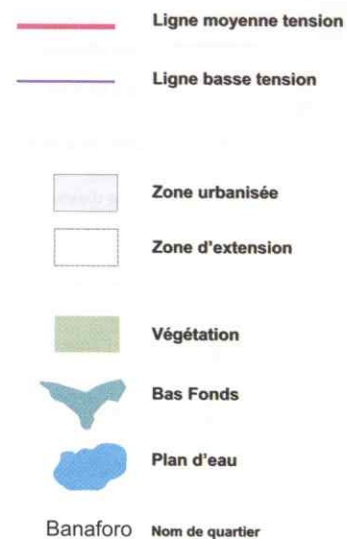
Voie en terre dans un quartier en extension



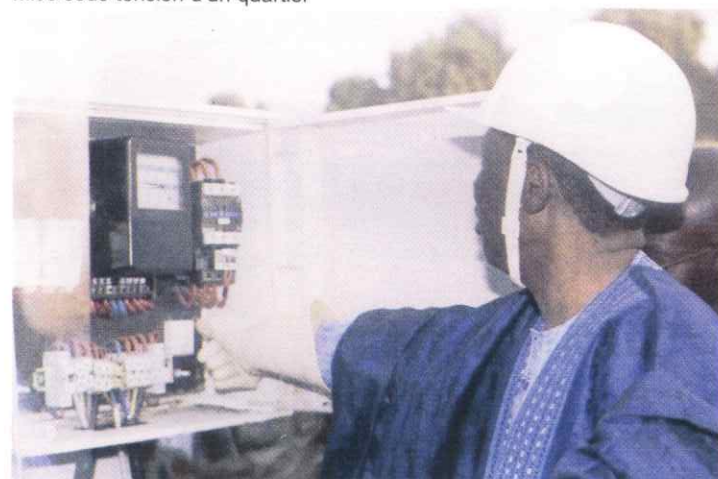
La ville de Korhogo est reliée au réseau national. Le linéaire du réseau correspond à un ratio de 2,6 mètres par habitant contre une moyenne de 3 pour l'ensemble des communes du pays. Tous les quartiers sont desservis sauf les quartiers de création récente. De ce fait, ces quartiers non desservis ont une faible densité d'occupation.

Si la desserte en électricité, en progression constante est d'un niveau relativement satisfaisant, l'éclairage public est nettement insuffisant et une telle situation est préjudiciable au fonctionnement de la ville (cadre de vie et surtout sécurité).

LE RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ



Mise sous tension d'un quartier

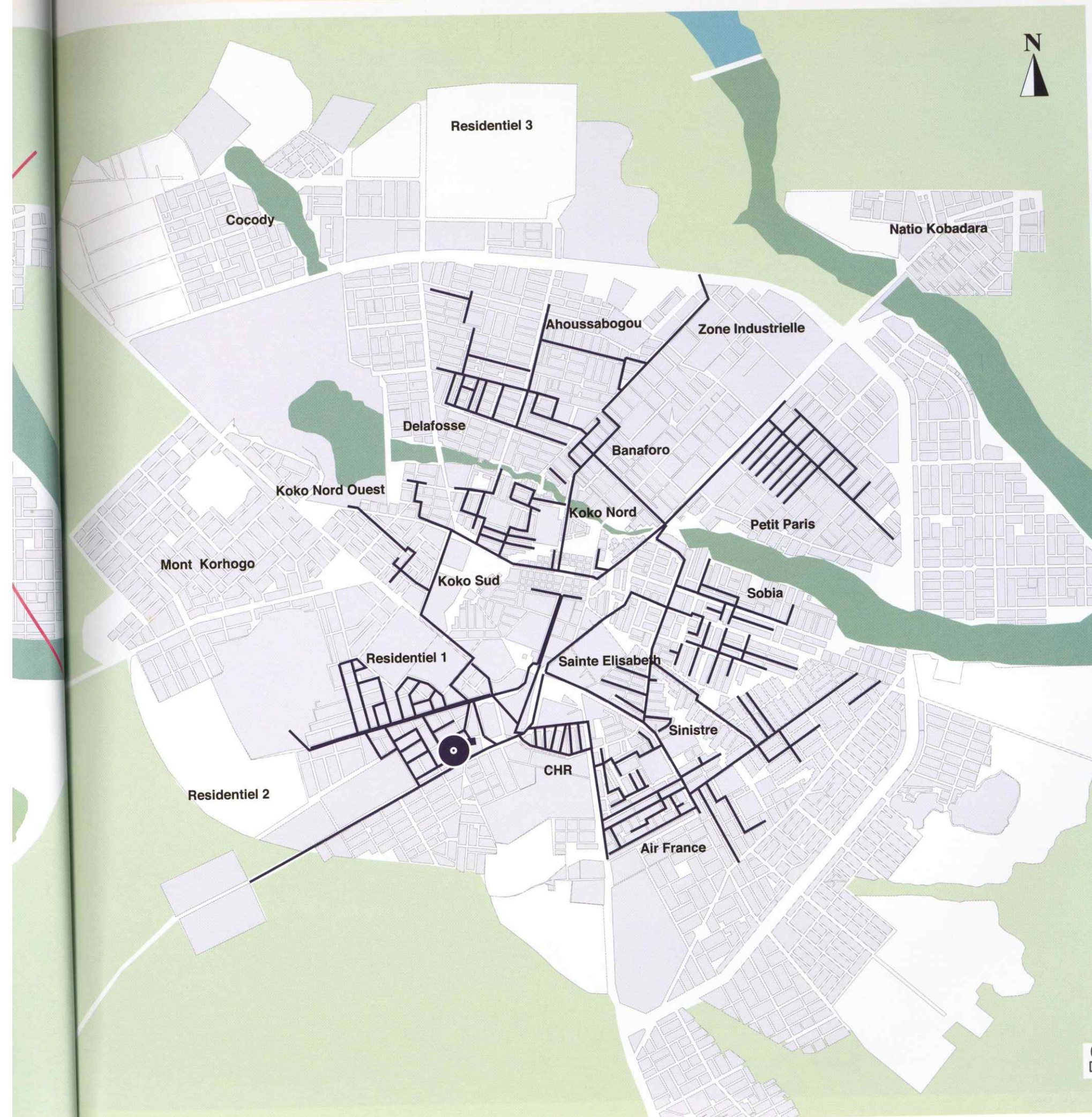


0 1 2km

Source : BNETD

LE RÉSEAU
D'ADUCTION
D'EAU POTABLE

-  Distribution Eau Potable
-  Château d'eau
-  Zone urbanisée
-  Zone d'extension
-  Végétation
-  Bas Fonds
-  Plan d'eau
- Banaforo Nom de quartier



Source : BNETD

A l'origine, la ville de Korhogo était desservie en eau potable à partir de la retenue de Waraniéré et le barrage de Natio-Kobadara. En 1980, ces sources de production ont été abandonnées après la mise en service du barrage de retenue de 2 100 000 m³ situé dans le quartier Koko.

En 1984, une période de grande sécheresse a entraîné la mise en service de cinq nouveaux forages. Aujourd'hui seuls trois sont fonctionnels.

Le réseau de distribution est en constante progression. Cependant, cette évolution constante est en décalage par rapport à la croissance urbaine qui elle est exponentielle. De nombreux quartiers ne bénéficient pas encore de l'adduction d'eau.

Au niveau de l'assainissement, il n'existe aucun réseau collectif d'eaux usées dans la ville. L'évacuation des eaux usées est assurée individuellement dans les quartiers résidentiels et évolutifs (fosses septiques et fosses sèches).

Concernant le drainage, il n'existe également aucun réseau d'évacuation des eaux pluviales. Celles-ci ruissellent vers les bas-fonds de la ville entraînant une forte érosion et de larges excavations dans maints endroits de la ville. Des caniveaux à ciel ouvert existent le long des rues bitumées mais ceux-ci sont non opérationnels car sous-dimensionnés et régulièrement ensablés ou obstrués de débris.



MAN, vue aérienne - image QuickBird, 2006

MAN

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Le département de Man est l'un des plus petits du Mali, avec une superficie de 17 000 km². Il est situé au nord-ouest du pays, à la frontière avec le Niger. Le département est limité à l'est par le département de Mopti, au sud par le département de Sikasso, au sud-est par le département de Ségou, et à l'ouest par le département de Koulikoro.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

Le relief du département est principalement plat, avec quelques collines isolées. Le climat est semi-aride, avec des températures élevées et une faible précipitation. Les principales rivières du département sont le Niger, le Bani et le Sankarani.

MAN

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Le département de Man est l'un des plus petits du Mali, avec une superficie de 17 000 km². Il est situé au nord-ouest du pays, à la frontière avec le Niger. Le département est limité à l'est par le département de Mopti, au sud par le département de Sikasso, au sud-est par le département de Ségou, et à l'ouest par le département de Koulikoro.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

Le relief du département est principalement plat, avec quelques collines isolées. Le climat est semi-aride, avec des températures élevées et une faible précipitation. Les principales rivières du département sont le Niger, le Bani et le Sankarani.

MAN

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Le département de Man est l'un des plus petits du Mali, avec une superficie de 17 000 km². Il est situé au nord-ouest du pays, à la frontière avec le Niger. Le département est limité à l'est par le département de Mopti, au sud par le département de Sikasso, au sud-est par le département de Ségou, et à l'ouest par le département de Koulikoro.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

Le relief du département est principalement plat, avec quelques collines isolées. Le climat est semi-aride, avec des températures élevées et une faible précipitation. Les principales rivières du département sont le Niger, le Bani et le Sankarani.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Le Département de Man fait partie de la Région des Montagnes située à l'Ouest de la Côte d'Ivoire. Il s'étend sur une superficie de 4 842 km².

Ses limites sont les suivantes : au Nord, le Département de Biankouma, au Sud, le Département de Bangolo, à l'Ouest, le Département de Danané et à l'Est, le Département de Vavoua. Il comprend cinq sous-préfectures : Man, Facobly, Logoualé, Kouibly et Sangouiné.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

Relief

L'originalité du Département tient à son relief de montagnes. On y rencontre les reliefs parmi les plus vigoureux du pays. En effet, plusieurs altitudes y dépassent 1 000 mètres. Le massif de Man est le relief qu'abrite le Département. Il est constitué d'une succession de dômes séparés par des vallées profondes et s'étend sur plus d'une centaine de kilomètres d'Est en Ouest. Ce massif est formé de deux grands blocs de part et d'autre de l'incision de la Vallée du NZO : les monts du Toura à l'Est et les monts des Dan à l'Ouest. L'ensemble du massif présente des altitudes variant de 500 à 1 000 mètres et des pentes fortes. Les sommets les plus élevés se rencontrent au Mont Momi (1 302 m), au Mont Mia (1 077 m), au Mont Glo (1 175 m) et au Mont Tonkpi (1 189 m). Ailleurs, des pointements moins hauts sont remarquables par leurs formes beaucoup plus agressives où l'on reconnaît de véritables pics plus ou moins déchiquetés telle la Dent de Man qui atteint 881 m.

Les différentes formes de reliefs rencontrées dans le Département se répartissent de la manière suivante :

- le paysage de collines ou de plateaux composés d'interfluvies étroits raccordés à des plaines étroites couvre 27 % de la superficie du Département ;
- le paysage de pénéplaine ou de longs interfluvies couvre 47 % de la superficie du Département ;
- le paysage de plaines alluviales développant de vastes étendues planes plus ou moins hydromorphes ou inondables couvre 5 % du Département.

Végétation

Le Département se subdivise en 3 secteurs phytogéographiques :

- le secteur mésophile est le plus important spatialement. Il correspond à la forêt dense semi-décidue et occupe le Sud et l'Est du Département ;
- le secteur montagnard occupe l'Ouest et le Nord-Ouest du Département. On y rencontre une forêt dite de montagne ;
- le secteur pré-forestier occupe le Nord-Est du Département. On y rencontre des forêts claires et des savanes boisées, arborées ou arbustives.

Climat

Le Département bénéficie d'un climat tropical humide à une seule saison de pluies. Les hauteurs pluviométriques annuelles sont fortes. Les observations faites à la Station de Man indiquent une moyenne de 1 775 mm avec des maxima tous les 4 ou 5 ans, atteignant 2 000 mm. D'une façon générale, on peut dire que l'ensemble du Département bénéficie d'une pluviométrie comprise entre 1 600 et 2 000 mm. L'influence du relief est ici prépondérante. En s'opposant à la pénétration du flux de mousson et en provoquant le soulèvement des masses d'air humide, il entretient une forte pluviosité.

La saison des pluies comporte 5 mois moyennement humides (avril, mai, juillet, août, octobre) et 2 mois très humides (juin et septembre).

La saison sèche dure 5 mois, de Novembre à Mars, avec Janvier comme le mois le plus sec. L'harmattan souffle durant cette période et entretient une brume sèche, un ciel sans nuage, un air sec et des nuits fraîches.

La température annuelle moyenne est de 25°C avec un maximum de 26,7°C en mars. L'humidité relative est très élevée toute l'année ; elle est de 98 % en moyenne.

Hydrographie

Le réseau hydrographique appartient au bassin versant du fleuveassandra. Très dense, il entraîne toutes les eaux de ruissellement vers leassandra par l'intermédiaire de nombreux petits affluents parfois ramifiés, permanents ou temporaires. Tous les affluents descendent des massifs des Dan et du Toura. On note principalement le Konin, le Koué, le Ko et le Nzo. Toutes ces rivières circulent dans des vallées étroites que dominent des reliefs vigoureux.

La vigueur du relief et la résistance de la roche granitique expliquent la puissance des cascades comme celles de Man et du Mont Tonkpi.

Le réseau hydrographique du Département présente un seul régime hydrologique : celui de montagne, caractérisé par une saison de basses eaux de novembre à juin-juillet et une période de crue le reste de l'année.

Géologie

Le substrat géologique du Département appartient au vieux socle ouest-africain. Essentiellement formée de roches très résistantes, la structure géologique comprend deux types de roches-mères :

- des granites mélangés à des migmatites et des roches métamorphiques schisteuses. Ces roches occupent le Nord du Département. Elles résistent bien à l'érosion et leur gisement correspond aux hauteurs de Man ;
- des granitoïdes à deux micas mélangés à des roches birrmiennes ; elles occupent le Sud du Département.

Pédologie

Les sols du Département de Man sont en majorité des sols ferrallitiques fortement dessaturés. Du fait de l'important développement des horizons gravillonnaires dû à l'intense lessivage qu'ils subissent, tous les sols sont du groupe remanié.

Toutefois, il existe des nuances en leur sein, introduites par la nature de la roche-mère. Ainsi, il existe :

- des sols remaniés sur granitoïdes dont la texture est généralement sablo argileuse. Ces sols sont très présents au Nord de Man ;
- des sols remaniés sur migmatites, très profonds au Sud du Département.

Tous les sols présentent sur les reliefs accidentés, des propriétés physiques médiocres à moyennes. Ils sont sur les versants régulièrement décapés. Cette catégorie de sols est quasi inapte à l'agriculture.

Les sols de mi-versant semblent plus aptes à l'agriculture en raison de leur profondeur et de leur faible taux en éléments grossiers. Les bas pays granitiques comportent des sols dont les propriétés physiques sont médiocres à moyennes. On retiendra cependant que les sols remaniés typiques sur granitiques autour de Man sont parmi les meilleurs du Département.

CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

Peuplement

Le peuplement autochtone du Département est constitué de Dan et de Wè. Ces deux groupes ethniques appartiennent aux Mandé du Sud ou Mandé-Fu. Ces mêmes peuples sont établis en Guinée, en Sierra-Leone et au Libéria.

Les Dans sont constitués de deux peuples étroitement apparentés : les Yacouba et les Toura. Les Yacouba occupent les Sous-Préfectures de Man, de Sangouiné et de Logoualé. Les Toura occupent celle de Gbonné. A côté des Dan, il y a les Guéré qui occupent les Sous-Préfectures de Kouibly et de Facobly.

Avec son relief si particulier, le Département de Man a constitué de tout temps une zone de refuge aux populations Yacouba venus du pays mandingue et aux Guéré qui constituent en fait avec les Wobè une seule et même ethnie, l'ethnie Wè.

L'isolement de la région a contribué à créer chez les habitants certains traits de caractère communs aux montagnards et aux insulaires : la persistance des anciennes traditions (hiérarchies, interdits, initiations, sociétés secrètes, masques, etc...), l'esprit d'indépendance, le goût du risque et de la bravoure. Les chroniques locales abondent de hauts faits militaires de guerriers et d'anciens combattants et aussi de récits de nombreuses guerres intestines.

La société yacouba vit encore largement selon les normes héritées de ses ancêtres. Cette vie est empreinte d'une soumission totale aux mânes des ancêtres et aux génies, puissances surnaturelles dotées d'immenses pouvoirs et censées détenir le destin des hommes. Ces génies, incarnés par des masques, occupent les premières places de panthéon.

Pour "vivre bien", il faut s'attacher les services et les faveurs de maintes divinités. Le résultat est l'omniprésence et l'omnipotence du culte des masques assorti de nombreux interdits.

Population

Le Département de Man compte 336 916 habitants selon le dernier recensement général de la Population en 1998. Les caractéristiques de cette population sont les suivantes :

- une population extrêmement jeune, avec 55 % des moins de 20 ans ;
- une population majoritaire masculine, avec 51,01 % d'hommes contre 48,99 % de femmes ;
- une population majoritaire rurale, avec 61,25 % de ruraux ;
- une population inégalement répartie. Les zones les plus peuplées sont celles des montagnes. Les localités sont installées au creux des vallées, particulièrement dans les cirques démontrant ainsi que la montagne a bien servi de lien de refuge aux populations autochtones.

Les densités sont particulièrement élevées dans le quadrilatère Man-Facobly-Kouibly-Logoualé. Elles y dépassent plus de 100 habitants/km². La Sous-Préfecture de Man est la plus peuplée des Sous-Préfectures du Département. Elle concentre à elle seule 48,2 % de la population du Département. Les Sous-Préfectures de Nidrou, de Sémien et de Totodrou sont les plus faiblement peuplées. L'autre fait caractéristique à signaler est la présence d'une importante colonie d'allogènes ivoiriens et d'étrangers installés dans la région, comme planteurs. Il s'agit notamment de Baoulé, de Malinké, de Burkinabè, de Guinéens et de Maliens.

La population active est nombreuse, concentrée dans l'agriculture ; 77,2 % de la population exerce dans ce secteur.

Population des sous-préfectures de Man (1998)

Sous-Préfecture	Nb. hab
Facobly	36 763
Kouibly	42 366
Logoualé	42 603
Man	176 972
Nidrou	8 523
Sangouiné	37 684
Sémien	17 429
Totodrou	4 576
Total	366 916

Source : R

CARACTÉRISTIQUES ÉCONOMIQUES

L'économie du Département repose, comme celle de l'ensemble de la région, sur l'agriculture dominée par les cultures de subsistance que sont le café et le riz. A cause sans doute du climat, la cacaoculture n'a pas connu le même développement que la caféiculture. De ce fait, le mythe de la richesse par le café s'est fortement ancré chez les populations. Le riz, par tradition, est la principale culture vivrière. En raison de ce rang de cette denrée, les statistiques officielles classant les régions de Man en tête des régions productrices du pays. Les exploitations sont de petites tailles. Elles ne dépassent pas 1,12 ha. Le rendement moyen régional est de 2,4 t/ha. Le manioc, la banane plantain et les légumes sont les autres cultures vivrières pratiquées. Leur production reste essentielle dans le cadre traditionnel.

A côté de l'agriculture, de nombreuses activités non agricoles sont développées. Il s'agit d'activités de cueillette et de transformation de certains produits agricoles et particulièrement du manioc. Les activités de cueillette concernent les produits du palmier à huile et du cocotier. Les paysans yacouba passent leur temps à être de grands spécialistes de l'extraction et du traitement des graines de palme. L'huile de palme fabriquée dans la région est la plus prisée et la plus recherchée des consommateurs urbains. Par ailleurs, les paysans yacouba sont réputés pour la fabrication de la potasse à partir des nervures du palmier et dans l'extraction de vin de palme.

Le colatier est bien répandu dans le Département, mais il n'est pas encore l'objet de plantation systématique de sorte qu'il ne peut pas de verger réel. La noix de cola récoltée est un produit important.

L'artisanat est particulièrement présent. Il a toujours été l'un des piliers des grandes traditions yacouba. L'artisanat d'art, notamment la fabrication de masques et le tissage du coton sont des spécialités de la région. Il y a dans ce domaine des styles propres à la région. Les masques et les statuettes, de même que le boubou yacouba sont des produits connus dans tout le pays.

Une autre richesse du Département réside dans son sous-sol. En effet, les potentialités minières de la région sont importantes. Il existe des gisements révélés et exploitables d'or, de cuivre et de nickel. S'ils étaient exploités, ils feraient de la région un important pôle d'attraction industriel en Côte d'Ivoire.

Enfin, le tourisme est le dernier atout du Département. Les nombreux sites naturels, la douceur relative du climat local, la richesse du folklore, les curiosités que sont les ponts de liane et les cascades, sont autant de potentialités qui font de la Région de Man le symbole du tourisme ivoirien, mais que l'insuffisance des infrastructures empêche d'exploiter avantageusement.

Le site de Man est l'un des plus pittoresques du pays. Le décor très imposant des collines périphériques dominé par un pic (Dent de Man) qui se dresse fièrement dans le ciel dépayse le visiteur car il rompt nettement avec la pratique d'ensemble des autres sites urbains du pays.

Cependant, au plan de l'urbanisation, il se révèle comme l'un des plus défavorables.

La ville occupe en fait la partie Est d'une cuvette adossée au Nord et à l'Ouest au massif Selé culminant à 1 293 m (Mont Tonkui). Elle est limitée à l'Est par trois collines aux pentes extrêmement raides aux pieds desquelles se sont accumulés d'énormes blocs d'éboulis. Ce n'est qu'au Sud que la cuvette s'ouvre sur une péninsule occupée par de larges bas-fonds. Les points hauts du relief culminent à 500 m d'altitude alors que les points bas sont à 310 m.

Ainsi, les collines, les fortes pentes et les bas-fonds contrarient fortement "l'organisation" de la ville.

D'abord, les collines retiennent "prisonnière" la ville. Au Nord et au Nord-Est, elle ne peut plus s'étendre car trois montagnes dépassant 500 m d'altitude s'y dressent. Vers l'Ouest, l'extension est possible. Un étroit couloir de part et d'autre de la route de Touba peut être urbanisé, mais la ville devra y subir les nombreuses petites collines qui parsèment ce couloir. Au Sud-Est, trois collines forment une barrière tandis qu'au Sud, deux larges bas-fonds, difficiles à assainir, freinent toute initiative.

Pendant plus de cinq mois de l'année, il suinte de ces collines des eaux qui convergent toutes au centre de la cuvette le long de deux lignes de dépression orientées Nord-Sud. La première est formée par la rivière Ko à l'Ouest et la seconde par le Drou à l'Est. Ces deux cours d'eau sont caractérisés par un régime torrentiel à fortes crues de Juillet à Novembre, avec une saison de basses eaux de Décembre à Juin.

L'humidité permanente entretient une altération importante des roches. Cette altération donne des matériaux sableux et argileux qui comblent progressivement les dépressions de la cuvette ; ce qui entraîne l'ensablement fréquent des lits de marigots et des caniveaux et ainsi l'évacuation difficile des eaux.

Les fortes pentes et les bas-fonds constituent le second handicap de la ville. Ils ont considérablement réduit l'espace constructible. Pour une superficie totale urbanisée évaluée à 1 000 ha environ, 240 ha sont occupés par des bas-fonds. Fuyant donc à la fois les bas-fonds et les pentes qui sont partout supérieures à 7 %, l'habitat s'est concentré sur les espaces viables. Le ratio d'occupation de l'espace le révèle. Le manque relatif d'espace a entraîné une surdensification des quartiers centraux (Dioulabougou, Koko, Libreville, etc...) et le développement d'un habitat précaire dans les zones périphériques non loties (Blokosso, Gbèpleu, etc...). Pour le quartier Dioulabougou, la surdensification s'est accompagnée d'une taudification de l'habitat.

Enfin, les pentes et les bas-fonds ont imposé à la ville une structure désarticulée avec pour corollaire, de sérieux problèmes de distance et de circulation automobile. Les liaisons inter-quartiers sont difficiles et demandent de longs détours avec généralement un passage obligé par le centre-ville (liaison Séa-Doyagouiné, Dioulabougou-Résidentiel, Libreville-Mahou). Certains quartiers sont totalement enclavés, l'accès quasi impossible aux véhicules (Blokosso, Gbèpleu extension, etc...). La partie Ouest de la ville n'est franchie que par deux ponts : l'un au niveau de l'ancienne centrale électrique, l'autre au Nord, au niveau du quartier Blokosso. Cet enclavement explique par ailleurs sa faible occupation actuelle.

Le dernier sérieux problème topographique de la ville est la pla-

titude du fond de la cuvette. Cela prédispose la ville aux inondations.

Par ailleurs, les caniveaux ne bénéficiant pas également de l'auto-curage naturel, s'obstruent rapidement. Leur sous-dimensionnement les rend inopérants en saison de pluies.

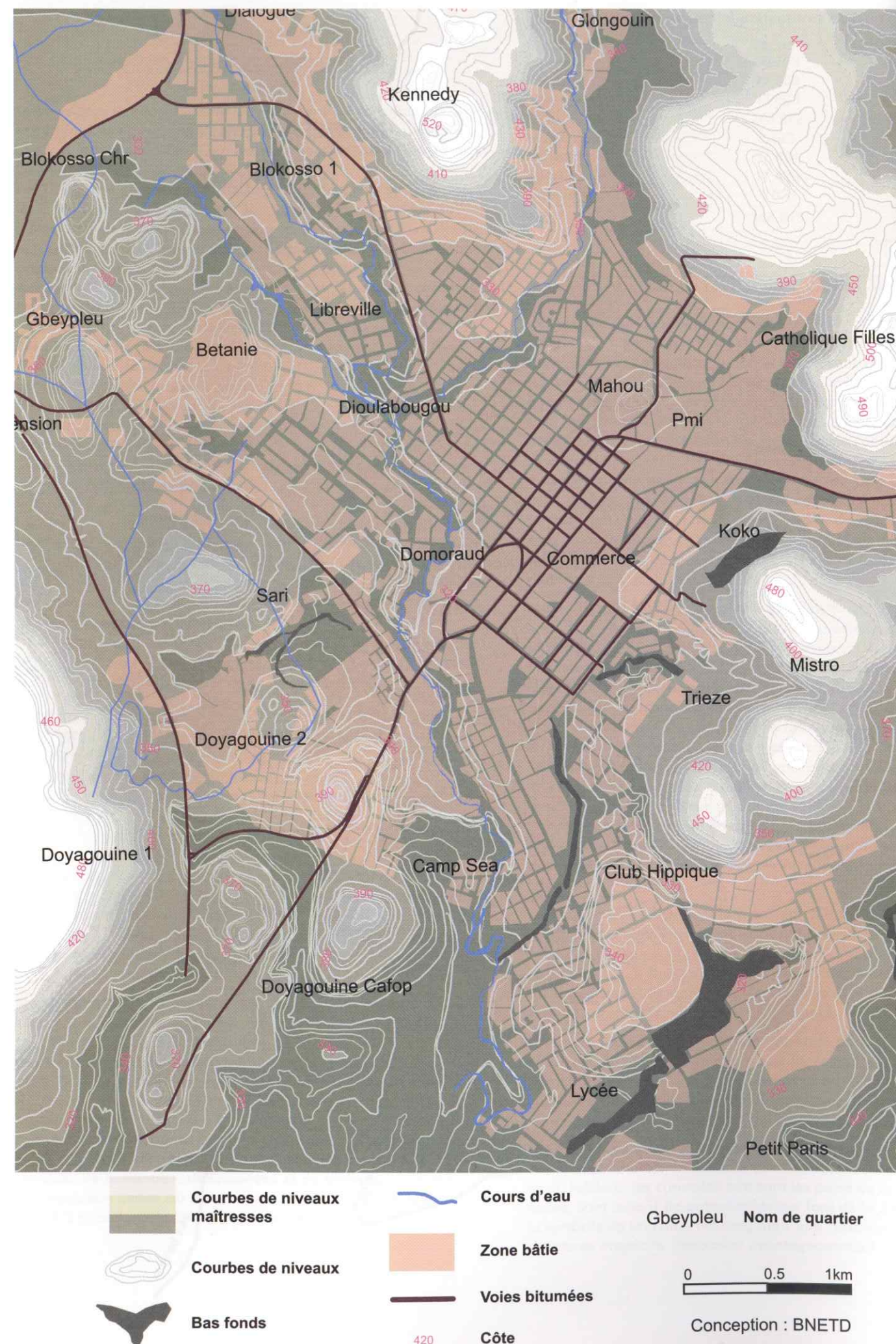
Actuellement, il n'y a qu'un seul ouvrage de drainage et d'assainissement des eaux qui fonctionne correctement : c'est la grande canalisation qui dessert les quartiers Dioulabougou, Mahou et Thérèse. Elle est régulièrement curée par des riverains car le limon sableux qui s'y dépose est, aux dires de certains, très riche en sels minéraux (il vient de l'altération des roches montagneuses). Il est donc vendu aux maraîchers qui s'en servent comme engrais.

Enfin le ravinement et l'absence de caniveaux le long des rues sont préjudiciables aux chaussées vite détériorées. L'asphalte posé depuis la Fête de l'Indépendance en 1969 a disparu. Seules les grandes artères restent bitumées, mais en maints endroits, ce bitume se réduit en un liséré entre les nids de poules. Ailleurs, dans les quartiers ayant de fortes pentes (Koko, quartier Lycée), l'érosion a fait son œuvre en balafrant toutes les rues d'excavations.

Un quartier au pied d'une montagne



Etang piscicole en face du collège Domoraud



CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

Peuplement

Ce site, à l'origine occupé par les populations Dan a alimenté des échanges commerciaux particulièrement intenses le long des grands axes routiers. En effet la civilisation de ce peuple révèle à la fois d'anciennes traditions venues des savanes, renforcées sans cesse par de nouvelles influences et une remarquable adaptation au milieu forestier. Leurs grandes et belles cases rondes évoquent celles des Malinké du Sud, comme les techniques de leurs tisseurs et de leurs forgerons. La ville de Man est donc née sur ce site à la suite de l'implantation du poste militaire français en 1908 après la chute de Samory Touré. Elle se développa alors dans cette cuvette le long des grands axes routiers et des vallées du Kô et du Doué contrôlant

ainsi les grands axes de pénétration Nord-Sud et Est-Ouest. Elle acquit rapidement une fonction commerciale alimentée par les Dioula issus des troupes de Samory Touré et des migrants venus du Mali et de la Guinée.

Population

La ville de Man était en 1952 un gros bourg rural de 7 000 habitants. A l'Indépendance en 1960, elle avait 14 300 habitants. Le recensement de 1975 dénombre 50 315 habitants. Entre ce premier recensement et le dernier en 1998, la ville a doublé sa population avec un taux de croissance annuelle de 4,6 %. La population de la ville est extrêmement jeune et majoritairement de nationalité ivoirienne (cf pyramide des âges). Les groupes ethniques sont répartis comme suit :
- les Yacouba sont regroupés à Belleville, Doyagouiné et Gbapleu ;

- les Wobè sont regroupés au quartier administratif ;
- les Malinké sont à Koko, à Dioulabougou, à Thérèse et à Libreville ;
- les allogènes sont à Air France, Thérèse et au quartier administratif.

Toutes les données démographiques sont aujourd'hui perturbées du fait de la crise politico-militaire de septembre 2002. En effet, la ville a été le théâtre de violents combats qui ont entraîné la fuite massive des populations, si bien que les réalités révélées par le recensement de 1998 sont caduques. La population restée sur place est inégalement répartie dans la ville. Les vieux quartiers centraux (Dioulabougou, Koko, Libreville, etc...) sont surdensifiés tandis que les quartiers périphériques restent presque vides.

Le tableau ci-dessous indique la répartition de la population par quartier avant la guerre.

Repartition de la population par quartier

Quartier	Population	Densité (Hab/Ha)
GBEYPLEU EXTENSION	840	13
LYCEE	283	36
PETIT PARIS	3 686	87
DOYAGOUINE 1	2 043	18
DOYAGOUINE 2	2 244	93
SARI	6 874	528
GBEYPLEU	345	17
BETANIE	628	27
BLOKOSSO CHR	3 333	66
GLONGOUIN	11 296	83
DIALOGUE	1 722	63
LIBREVILLE	7 080	124
BLOKOSSO 1	1 894	86
KENNEDY	713	35
DOYAGOUINE CAFOP	796	4
CAMP SEA	2 109	91
GRAND GBAPLEU	5 160	46
TRIEZE	6 138	76
CLUB HIPPIQUE	2 263	17
DAUMORAUD	3 909	38
COMMERCE	2 169	57
DIOULABOUGOU	13 099	261
MAHOU	3 683	409
PMI	6 513	930
CATHOLIQUE FILLES	2 899	60
AIR FRANCE	3 644	93
MISTRO	472	17
KOKO	2 527	105
Total	116 657	

Source : RGPH 1998

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET EMPLOIS

Au niveau de la région de l'Ouest, Man est le centre urbain le plus important. Sa population (116 657 hab - RGP 1998) en fait la 6^e ville du pays. Elle est sans rivale dans sa région. A ce titre, elle a bénéficié de toutes les promotions administratives faites aux villes de son rang : d'abord chef-lieu de cercle dans la Côte d'Ivoire coloniale, puis chef-lieu de département, commune de plein exercice et chef-lieu de région.

Son éloignement relatif d'Abidjan et sa position au cœur d'une région montagneuse densément peuplée la prédisposent à jouer un rôle de métropole régionale ; et elle joue parfaitement ce rôle. La ville est un important relais pour tout trafic en direction du Mali, de la Guinée et du Libéria.

Les principales activités économiques de la ville sont le commerce, le transport et l'artisanat.

Le commerce, comme partout ailleurs, est à deux branches : la branche moderne représentée par des chaînes de distribution ayant leur siège à Abidjan et la branche traditionnelle dominée par la petite boutique et le commerce de détail.

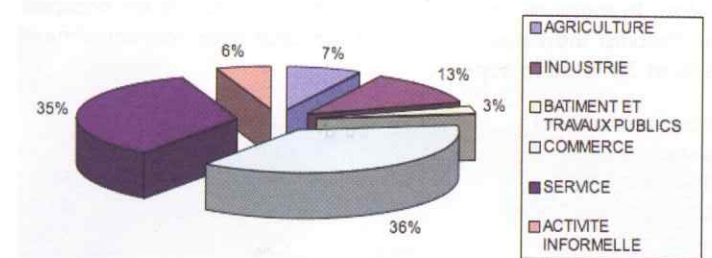
L'artisanat est le secteur d'activité qui permet à un grand nombre de citoyens de vivre en ville. Il a connu un développement extraordinaire suite à la crise économique persistante doublée de la crise politico-militaire.

L'activité administrative est absente de la ville du fait du départ forcée des fonctionnaires fuyant les combats dont Man a été l'un des épicentres.

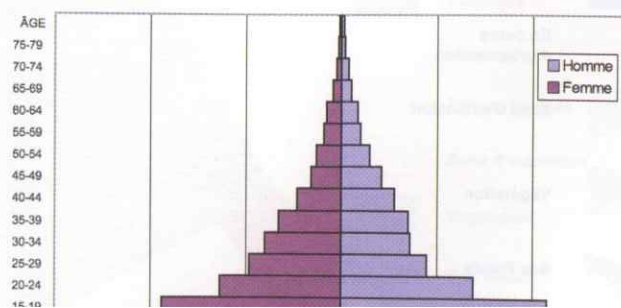
Le secteur industriel est également absent de la ville. Les deux usines agro-industrielles de la ville (ex SODERIZ et UNICAFE) ont fermé depuis longtemps.

Au niveau des emplois, la figure ci-dessous donne en 1998 la répartition de la population par secteur d'activité.

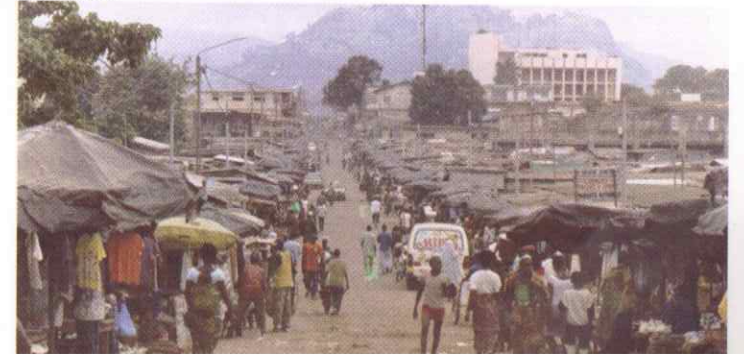
Répartition de la population par branche d'activité



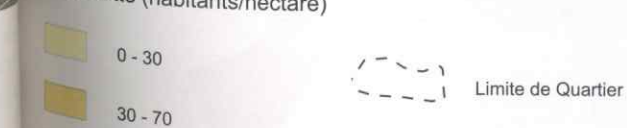
Pyramide des âges de la population de Man - 1998



Le marché



REPARTITION ET DENSITE DE LA POPULATION



Dynamique de l'occupation du sol

Gros bourg rural Dan à l'origine, la ville de Man s'est développée le long des grands axes routiers et des vallées du Kô et du Doué. En 1955, elle était déjà dotée d'un plan de lotissement avec une superficie de près de 250 ha. Les contraintes du site ont entraîné une urbanisation en étoile, circonscrite entre les montagnes, avec parfois des installations sur les flancs des collines. L'urbanisation de la ville s'est alors amorcée dans la direction Sud en contournant la chaîne de trois collines situées à l'extrême Sud-Est. Il existe d'autres possibilités de développement du front urbain le long de l'axe Man-Séguéla au Nord-Est de la ville actuelle.

En 1990, la ville atteint une superficie de 1 020 ha avec une forme spatiale qui évolue en fonction de la forme imposée par les contraintes liées à la présence des montagnes et des dépressions. Les nombreuses difficultés d'extension de la ville liées à la présence de ces contraintes naturelles ont conduit à une densification des quartiers anciens et à la création de zones d'habitat précaire.

Aujourd'hui, on estime la superficie totale de la ville à 2 240 hectares avec environ 45 % de superficie bâtie et 55 % d'espace non bâti. Le Mode d'Occupation de l'espace urbain se présente comme suit :

Occupation du sol	Superficie en ha	
Habitat	417	
Extension actuelle	346	
Equipements	235	
Activités	04	
Total superficies occupées	1002	45%
Espaces naturels, résiduels, bas-fonds, voiries et autres	1238	55%
Superficie urbanisée (hectares)	2240	

Enquête MOS, BNETD, 2007, en hectares

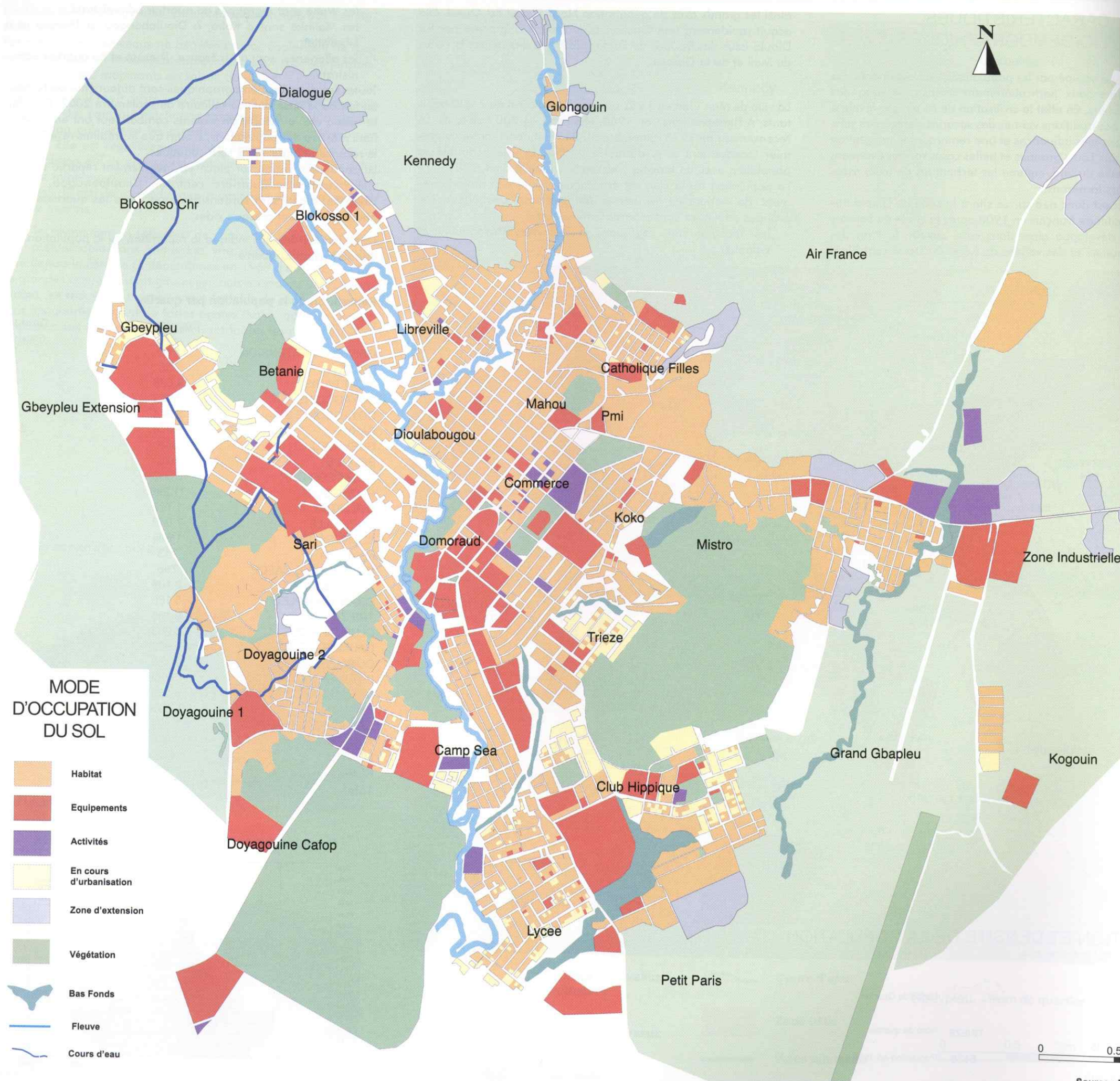
Habitat

A Man, la majeure partie des emprises des habitats est occupée par l'habitat individuel et l'habitat sur cour avec respectivement 35 % et 36 % de la superficie occupée.

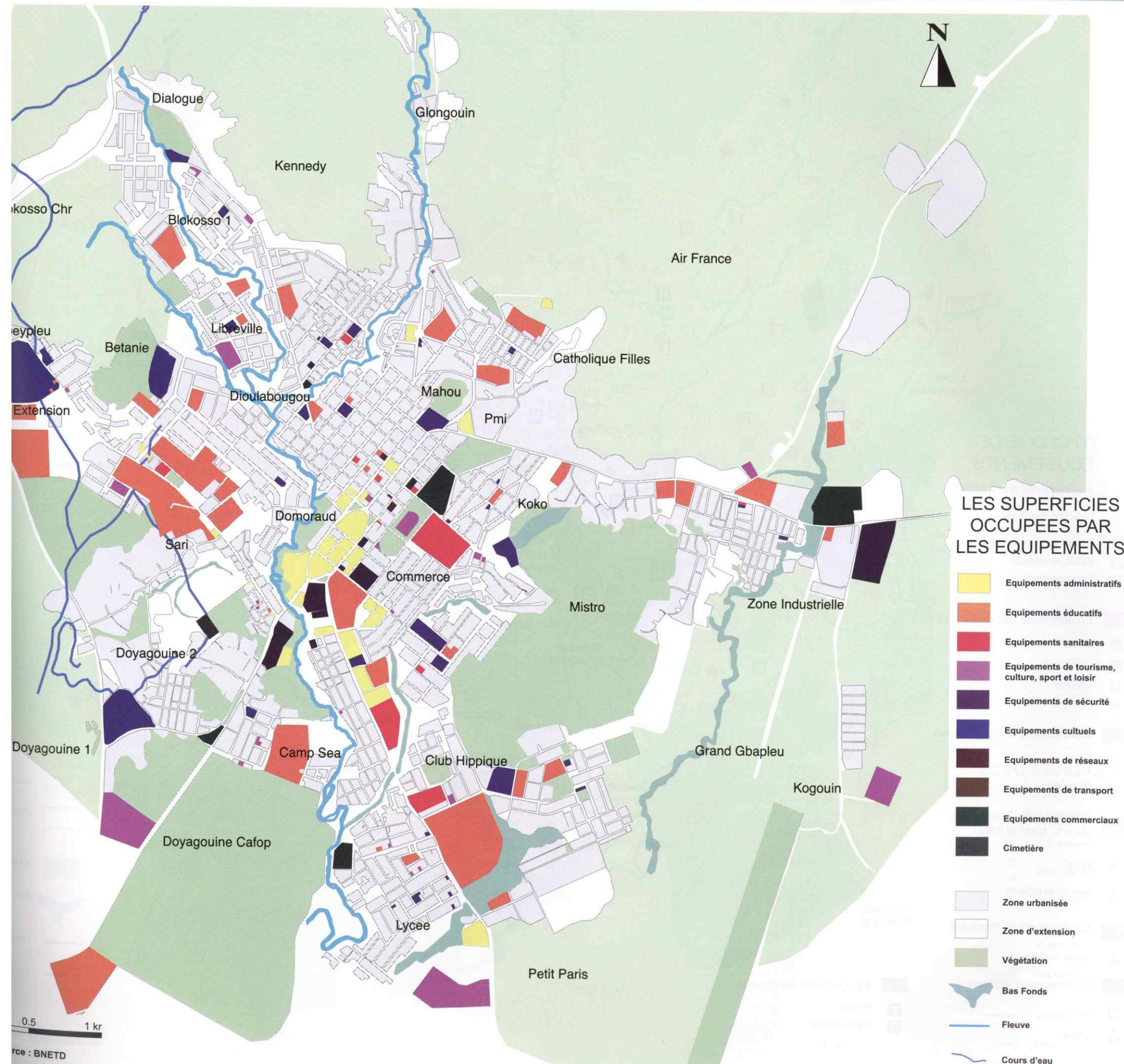
Occupation du sol	Superficie en ha	
Habitat	417	-
Habitat sur cour	192	46%
Habitat précaire tramé	04	01%
Habitat individuel	146	35%
Habitat individuel densifié	57	13%
Habitat individuel groupé	19	05%
Immeubles collectifs	0,2	-

Enquête MOS, BNETD, 2007, en hectares

Habitat sur cour



Les superficies occupées par les équipements - MAN



Capitale Régionale, la ville de Man abrite des services administratifs et de nombreux équipements socio collectifs. Ils sont pour la plupart des Directions régionales. On note une concentration des équipements dans le centre ville tandis que les quartiers récents situés à la périphérie n'enregistrent que quelques équipements sommaires.

A la faveur de la crise qui a rendu les mouvements rebelles maîtres des lieux, de nombreux équipements ont été détournés de leurs fonctions initiales et sont utilisés à de nouvelles fins. Les équipements scolaires occupent une grande superficie soit environ 40% de l'espace urbain réservé aux équipements selon le schéma directeur de la ville. Les équipements touristiques occupent la deuxième place avec 21% de la surface suivis des équipements administratifs avec environ 15%. Les autres équipements notamment les équipements sanitaires, culturels, de sécurité, et de réseau de communication sont faiblement représentés. Le mode d'occupation de l'espace par les équipements se présente comme suit :

Tableau des superficies des équipements de la ville
Superficie(Ha)

Equipements	235	
Equipements administratifs	35	15%
Equipements culturels	05	02%
Equipements culturels touristiques	50	21%
Equipement de sécurité	3	01%
Equipements commerciaux	16	07%
Equipements pour réseaux	01	01%
Equipements sanitaires	27	11%
Equipements scolaires	98	42%

Enquête MOS , BNEDT, 2007, en hectares

Le bâtiment de la BCEAO de Man



Hôtel Beau séjour



La ville de Man qui a vocation de Capitale Régionale regroupe la plupart des infrastructures nécessaires à la vie de la région.

Man, chef-lieu de Département accueille évidemment la Préfecture et la Sous-préfecture centrale. En plus de cette administration générale, il existe un certain nombre de directions régionales dont les plus importantes sont celles de l'Agriculture, de la Construction et de l'Urbanisme, de l'Enseignement, des Travaux Publics, du Travail, de la Jeunesse et des Sports.

Au niveau des équipements sanitaires, Man dispose d'un hôpital à vocation régionale, d'un dispensaire urbain, d'un centre anti-tuberculeux, d'un centre de PMI et d'un centre médico-scolaire.

Les problèmes de ces formations sanitaires sont ceux de l'ensemble du système de santé : insuffisance et vétusté des matériels et des locaux, et manque de médicaments de première nécessité. Dépassées ainsi par la demande, ces formations sanitaires ont acquis une mauvaise réputation ; ce qui pousse les patients à préférer la médecine traditionnelle et l'auto-médication.

Au niveau scolaire, Man est le siège administratif de la Direction Régionale de l'Enseignement qui dirige six inspections primaires. Le cycle secondaire est assuré par deux établissements publics et quatre établissements privés ; le cycle primaire par 18 écoles. Les problèmes rencontrés sont d'abord l'insuffisance de locaux ; insuffisance qui a entraîné la création de nombreuses "classes-boutiques" et ensuite l'absence de ramassage scolaire qui oblige les enfants à de longues et pénibles migrations quotidiennes.

Au niveau des sports et loisirs, Man apparaît aussi relativement bien équipée : elle dispose d'un stade de football avec une tribune couverte, d'une salle de cinéma, d'un court de tennis, d'un cercle hippique, de night-clubs et de maquis. Sa vocation touristique a entraîné l'implantation de nombreux hôtels de standing divers. Les "Cascades", le "Beau Séjour", le "Tanhôtel", le "Lotus" et le "Leveneur" constituent la catégorie d'hôtels de bon standing.

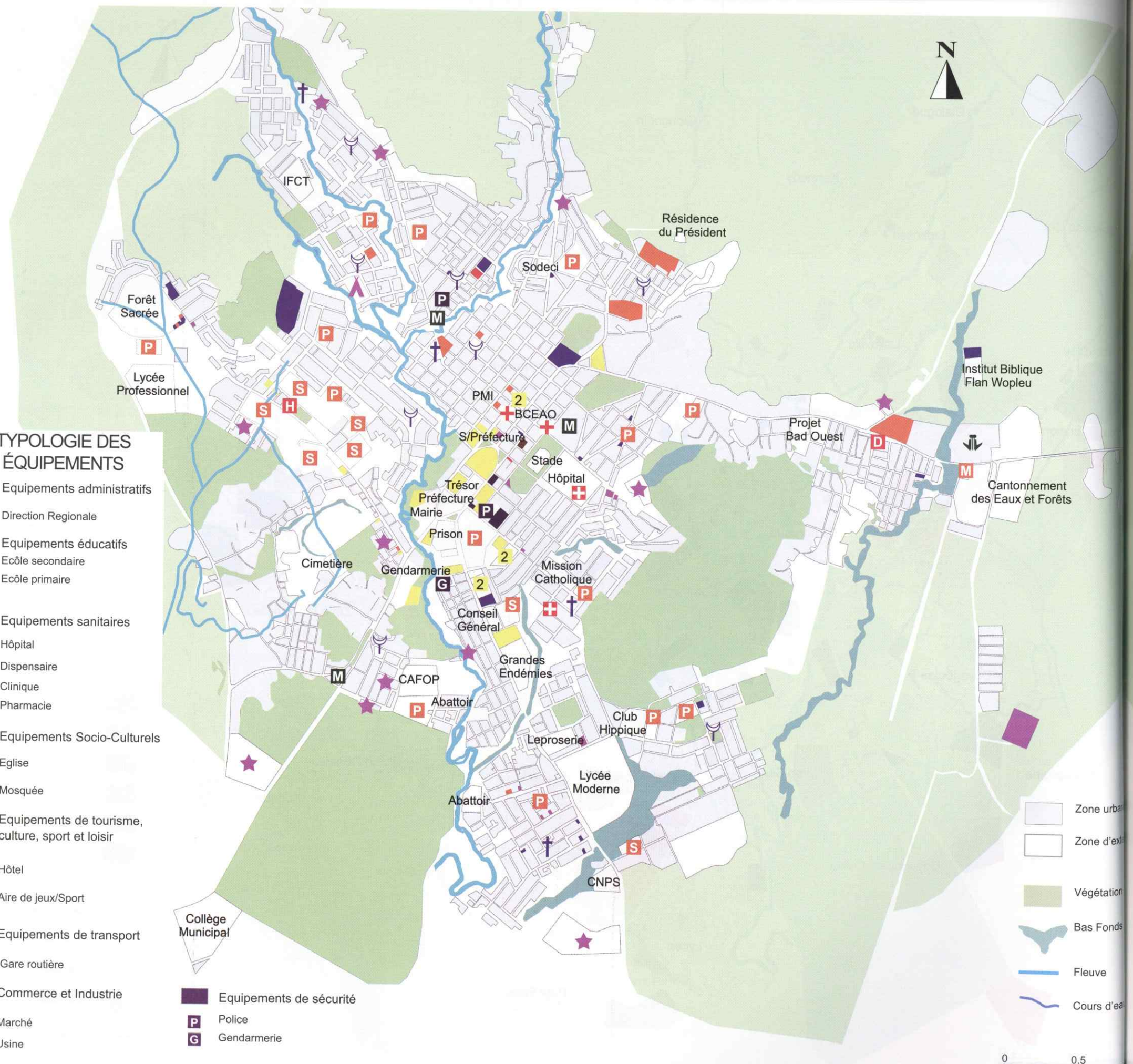
Au niveau des infrastructures économiques de base, Man abrite les agences des quatre principales banques commerciales du pays (SGBCI, BICICI, SIB, BIAO) et même une Agence de la BCEAO (Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest). Elle possède un grand marché quotidien et trois gares routières.

Collège Domoraud



TYPLOGIE DES ÉQUIPEMENTS

- Equipements administratifs
- 2 Direction Regionale
- Equipements éducatifs
- S École secondaire
- P École primaire
- Equipements sanitaires
- H Hôpital
- D Dispensaire
- + Clinique
- + Pharmacie
- Equipements Socio-Culturels
- + Eglise
- + Mosquée
- Equipements de tourisme, culture, sport et loisir
- ★ Hôtel
- + Aire de jeux/Sport
- Equipements de transport
- + Gare routière
- Commerce et Industrie
- M Marché
- + Usine
- Equipements de sécurité
- P Police
- G Gendarmerie



0 0.5

Source : BNETD

Sol



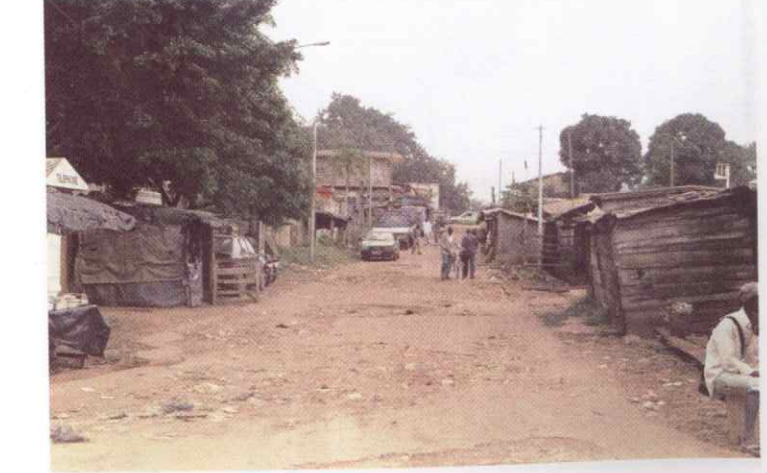
La ville possède un réseau de voirie assez modeste avec de nombreux problèmes de liaison. Il présente une forme radio-concentrique. Les contraintes du site expliquent en partie cette structure. La ville possède un linéaire de voirie bitumée de 28,5 km réalisé depuis 1969 à l'occasion de la célébration de la Fête de l'Indépendance. La plupart de ces voies bitumées, localisées dans les quartiers centraux, sont fortement dégradées. La hiérarchie du réseau n'est pas suffisamment affirmée car les caractéristiques des voies sont semblables. Le réseau secondaire et tertiaire est dense dans le centre-ville, mais plus lâche dans les quartiers récents. Certaines zones loties ne disposent pas d'un réseau de voirie réellement carrossable.

La construction de la déviation Ouest n'a pas apporté un élément structurant supplémentaire au réseau primaire mis à part le fait d'éviter le centre urbain. Elle ne relie aucun quartier. La ville ne possédant pas de rocade de liaison inter-quartier, tout le trafic urbain est ramené au centre, ce qui rallonge les distances parcourues d'un quartier à un autre.

Voie en terre



Voie bitumée dégradée

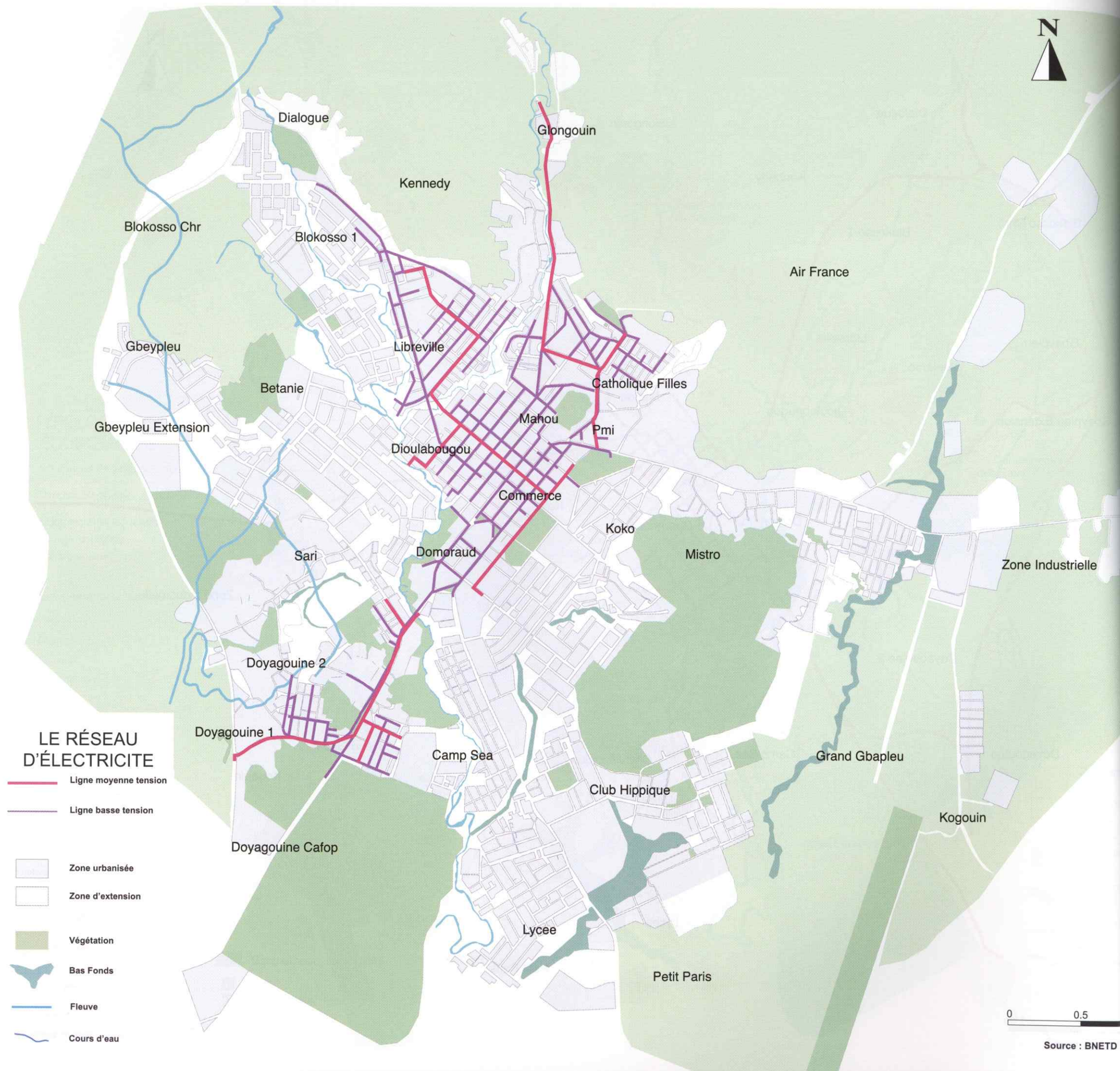


La ville, raccordée au réseau national, dispose d'un linéaire de réseau de basse tension de l'ordre de 89 km et un réseau de moyenne tension de l'ordre de 51 km qui se déploie sur un linéaire total de 140 km. La ville compte 1 969 points lumineux.

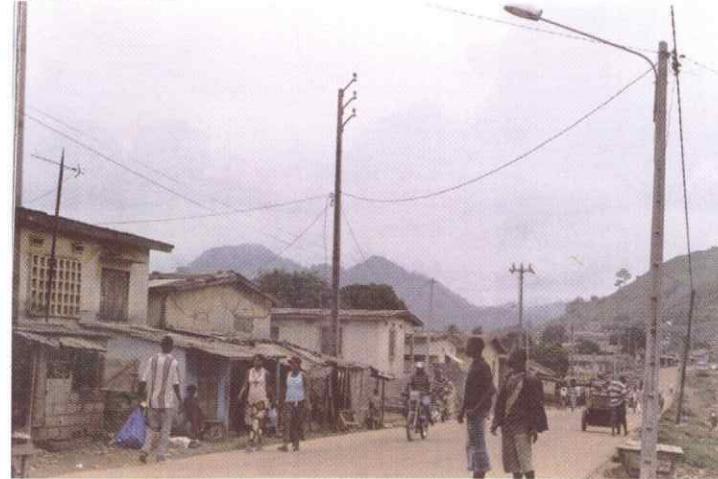
Le nombre d'abonnés est de 7 200 en basse tension et de 34 en moyenne tension. Le nombre d'abonnés pour 1 000 habitants sur la basse tension s'élève à 57 (fin 2000).

Tous les quartiers centraux et proches du centre-ville sont desservis. Cependant, les quartiers périphériques, ainsi que les quartiers précaires ne sont pas encore raccordés.

Par ailleurs, dans les anciens quartiers centraux tels Dioulabougou, Air France, Koko et Commerce, les installations sont vieilles, dépassées et les coupures fréquentes.



Quartier électrifié



ODIENNE



ODIENNE - vue aérienne - image QuickBird, 2006

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Créé en 1969, le Département d'Odienné est situé au Nord-Ouest de la Côte d'Ivoire dans la Région du Denguélé. Il s'étend sur une superficie de 22 479 km² soit 6,97 % du territoire national.

Il est limité au Sud par les Départements de Toubra et Séguéla, à l'Est par les Départements de Boundiali et Tengréla. Le Département fait frontière à l'Ouest avec la République de la Guinée et au Nord avec la République du Mali.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

Relief

Le Département d'Odienné est marqué par un relief de plateaux. Plusieurs collines pour la plupart granitique dominent le paysage. Les plus hauts sommets sont le Denguélé (813 m), le Tizontoli (823 m), le Tiétigrou (800 m), le Gbandekourou (730 m), le Foulakourou (874 m) et le Tyouli (913 m).

Végétation

La couverture végétale est de type savane arborée. Mais en divers endroits la savane a fait place à d'importants vergers. La dégradation du couvert végétal est liée aussi à l'action des feux de brousse.

Climat

Le climat est de type tropical de transition caractérisé par une saison des pluies et une saison sèche d'importance variable. La saison des pluies s'étend de Juin à Octobre, avec un maximum au mois d'août. La saison sèche s'étend de Novembre à Mai. La pluviométrie moyenne annuelle se situe entre 1 300 et 1 800 mm. Les températures maximale et moyenne sont respectivement de 38°C et 32°C.

Le Département subit l'harmattan pendant au moins trois mois (décembre à février). A cette période, les températures minima décendent à 14°C et 21°C.

Hydrographie

Le Département d'Odienné est très arrosé. Il est le berceau de plusieurs fleuves et rivières qui coulent soit vers le Sud soit vers le Mali :

- à l'Ouest le Gbanhala se jette dans le Djoliba au Mali. Son principal affluent le Kourikolé sert de limite naturelle entre la Guinée et la Côte d'Ivoire dans la région de Sirana et Gbéléban.
- au Sud le Boa deviendra le Sassandra. Ses affluents sont le Tiemba qui arrose les Sous-préfectures de Seguelon et d'Odienné, le Sien qui arrose la Sous-préfecture de Bako.
- à l'Est le Bagoué qui prend sa source dans la Sous-préfecture de Madinani et coule vers le Département de Boundiali.
- au Centre le Baoulé qui prend sa source dans les Sous-préfectures de Seguelon, Odienné et tienko et se jette dans le Djoliba.

Géologie et pédologie

Les sols sont formés essentiellement de diverses variétés de granites. Le Département d'Odienné possède des sols ferrugineux tropicaux. Certains de ces sols ont une fertilité faible et des aptitudes agricoles limitées. Ils sont de qualité médiocre. Indurés, ces sols forment des cuirasses par endroits.

CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

Peuplement

Le Département d'Odienné a été préalablement peuplé de Sénoufo qui en ont perdu le contrôle à partir du 18^{ème} siècle au profit des Malinké venus de l'actuel Mali. Ces derniers s'installent dans les savanes du Nord et multiplient les localités qui sont autant de relais sur les pistes du grand commerce caravanier centré sur la Boucle du Niger. Ils fondent ainsi de grands et puissants royaumes comme le Kabadougou, le Worodougou et Kong.

Population

Le Département d'Odienné connaît une évolution démographique lente. Ainsi, de 116 600 habitants en 1965, la population est passée à 124 263 habitants en 1975, puis à 169 764 habitants en 1988 pour atteindre 222 446 habitants en 1998. Les taux d'accroissement moyen annuel enregistrés sont de 0,64 % entre 1965 et 1975, 2,41 % entre 1975 et 1988 et 2,7 % entre 1988 et 1998.

La composition par sexe indique une faible surreprésentation des femmes (50,27 %).

La structure par âge fait ressortir une prédominance des jeunes (55 %).

La majorité de la population (environ 65 %) vit en milieu rural. On enregistre 93,79 % d'ivoiriens contre 6,21 % de non ivoiriens. La population allochtone est constituée de fonctionnaires en service dans le Département. Les étrangers sont essentiellement des Maliens, des Guinéens et des Burkinabés.

La population est inégalement répartie entre les Sous-préfectures. La Sous-préfecture d'Odienné est la plus peuplée avec 30 % de la population totale. Elle est suivie de loin par les Sous-préfectures de Madinani (12,70 %) et Goulia (12,5 %).

Evolution de la population de 1965 à 1998.

	1965	1975	1988	1998
Population	116 600	124 263	169 764	222 446
TAMA (%)	0,44	2,41	2,7	

Source : INS, 1998

Population des sous-préfectures d'Odienné (1998)

Sous-Préfecture	Nb. hab	(%)
Bako	21 772	9,7
Dioulatiedougou	6 984	3,1
Gbeleban	2 309	1,03
Goulia	27 883	12,5
Kaniasso	9 292	4,17
Madinani	28 412	12,7
Minignan	14 879	6,60
Odienné	66 782	30
Samatiguila	5 438	2,4
Seguelon	14 501	6,5
Seydougou	3 833	1,7
Tiemé	7 210	3,3
Tienko	13 151	7,33
Total	222 446	100

Source : RGPH 1998

CARACTÉRISTIQUES ÉCONOMIQUES

Le Département d'Odienné est caractérisé par une activité économique faible.

L'agriculture est la principale activité du Département. Elle occupe 87,63% des actifs. L'essor de l'agriculture est lié aux cultures de coton et de soja. Ces cultures sont les principales sources de revenu des paysans. Le coton est la principale culture de la région. Le Département d'Odienné, avec une production de 12 851 tonnes (1998) en est l'un des plus gros producteurs du pays. Les cultures vivrières pratiquées sont essentiellement le riz, le maïs, l'igname, le manioc, l'arachide et le fonio.

L'activité commerciale est très importante. En effet, le Département d'Odienné entretient d'intenses relations commerciales avec les villes voisines : Kankan en République de Guinée et Bougouni en République du Mali.

Le tourisme, peu exploité dans le Département, dispose cependant d'atouts importants tels que l'habitat traditionnel, le patrimoine historique, les traditions populaires et religieuses, les danses folkloriques, les arts traditionnels et l'artisanat d'art (forgerons, tisserands, etc...). Les mines d'or du village de Ziévasso sont aussi un attrait touristique.

Production vivrière en 1998 (en tonnes)

Production (en tonnes)	
Riz	12 000
Maïs	1359
Igname	33 845
Manioc	13 305

Source: OCPV Odienné, 1998

Les activités pastorales occupent également une place importante dans l'économie locale. L'élevage connaît un développement notable avec la production de bovins, d'ovins, de caprins et de volailles. Il est à la fois traditionnel et moderne. En 1998, le Département a enregistré 44 114 têtes de bovins, 28 927 têtes d'ovins et 16 902 têtes de caprins. En 2001, le cheptel est passé à 57.561 têtes de bovins (54,35%), 18.090 caprins (17,08%), et 30.265 têtes de ovins (28,57%).

Le secteur secondaire est peu présent dans le Département. Seuls l'usine SODIRO (Société pour le Développement Industriel de la Région d'Odienné), assurant le décorticage et le blanchissement du riz paddy, et l'artisanat de service et de production, constituent les maillons de ce secteur. Le Département dispose de moulins de transformation localisés pour la plupart à Odienné.

Habitat villageois



ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES NATURELLES

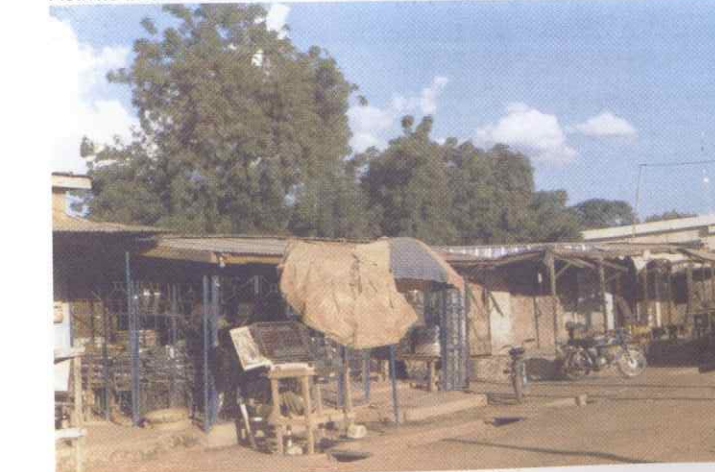
Au niveau de l'environnement, le principal problème est l'importante disparition du couvert végétal du fait de la forte pression anthropique. En effet, les finages de la savane sont le théâtre d'activités agropastorales aux méthodes extensives. La savane boisée disparaît sous l'effet des défrichements dus aux cultures vivrières et aux plantations de coton. Avec la crise ivoirienne, cette situation s'est aggravée à cause de l'exploitation abusive des essences de bois du Département.

Le grand Marché





Activité informelle



Source : BNETD

ODIENNE - Site urbain

Odienné évolue sur un site marqué par un relief relativement plat et d'altitude moyenne de 400 m. Il existe deux bas-fonds peu importants, situés à l'Est et à l'Ouest de la ville. Ces deux bas-fonds confluent au Nord de la ville pour créer le Konigbé, affluent du Doumi.

La topographie se caractérise par des pentes faibles inférieures à 5%. A l'exception des bas-fonds, le site ne présente pas de contraintes majeures à l'urbanisation. Les possibilités d'extension de l'agglomération sont importantes en raison de la grande disponibilité de terrains constructibles. L'absence de contraintes physiques majeures a conduit à un étalement de la ville.

La pierre sacrée du Denguelé



Le Mont Denguelé



CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

Peuplement

Odienné fait partie avec Bondoukou, Bouna et Kong des rares villes précoloniales de la Côte d'Ivoire. Le village-ancêtre d'Odienné a été fondé au 18ème siècle par les Diarrassouba, les premiers des Malinké à s'installer dans la région jusque là occupée par les Senoufo. Après les Diarrassouba, vinrent d'autres clans (Kamaté, Komara, Cissé, ...) qui s'organisèrent en petites chefferies et propagèrent l'Islam dans la région. Samatiguila et Odienné en devinrent les pôles et les centres de maraboutages les plus réputés.

C'est au 19ème siècle qu'apparaît Kaba Touré dit "Vakaba" qui créa le royaume de Kabadougou, un royaume bien structuré dont le village-chef, prend le nom d'Odienné. Le royaume s'étendait sur les cantons Massala, Kabadougou, Sienko, Kani et

Séguéla.

Vers 1860, Odienné devint un marché important, une ville-étape pour les caravanes à la recherche de l'or et de la cola de la région forestière. Elle se trouvait sur une piste Nord-Sud venant de Bougouni et se dirigeant vers Touba, Kani et Séguéla.

L'héritier de Vakaba, Moktar, fit alliance avec Samory Touré pour étendre l'influence du Kabadougou jusqu'à Touba au Sud et Bougouni au Nord. A l'arrivée des français, Odienné faisait ainsi figure de capitale des territoires sous l'influence de Samory Touré. Odienné fut occupée en 1893, l'année où fut créée à Grand-Bassam la colonie de la Côte d'Ivoire. En 1898, le commandant militaire fit reconstruire le village : le poste et la résidence furent implantés sur le plateau qui forme aujourd'hui le quartier administratif de la ville.

En 1910 Odienné devint chef-lieu de cercle : le bureau de poste et la première école furent ouverts, des axes de communication furent tracés pour la relier à d'autres régions proches (Touba,

Boundiali, Kankan, Minignan...). Dans le nouveau tracé urbain, l'habitat traditionnel en cases rondes fut maintenu dans des îlots réguliers.

Comme Bondoukou et Bouna, les structures sociales étaient spécialisées. L'espace urbain était divisé en 11 "Kabla" ou familles élargies regroupant des clans bien définis et dont les membres étaient liés par des liens familiaux ou amicaux. On distinguait :

- quatre kabla représentant les quatre premières familles fondatrices du village (Diarrassouba, Komarala, Kamatela, Cissela)
- six kabla représentant les familles du clan Touré et leurs alliés : Vakaba, Sanissidougou, Maméridougou, Sillana, Moridougou, Mabala ;
- le quartier Sokourani, créé pour accueillir les nouveaux venus. Cette organisation restera en vigueur jusqu'en 1972, année où un programme de rénovation urbaine exécuté à la faveur de la célébration tournante des festivités de l'indépendance, la modifiera profondément.

Population

Au Recensement Général de la Population et l'Habitat (RGPH) de 1998, la ville d'Odienné comptait 43 131 habitants. Sa densité était de 38 habitants/Km².

Odienné est une ville de savane. A cet effet, elle connaît une évolution démographique lente. Ainsi de 8 000 habitants en 1965, la population est passée successivement à 13 911 habitants en 1975, 28 776 habitants en 1988 et 43 131 habitants en 1998. Le taux de croissance moyen annuel est de 5,7 % entre 1965 et

Evolution de la population de 1965 à 1998

	1965	1975	1988	1998
Population	8 000	13 911	28 776	43 131
TAMA (%)	5,7	5,8	3,9	

Source : RGPH-1998

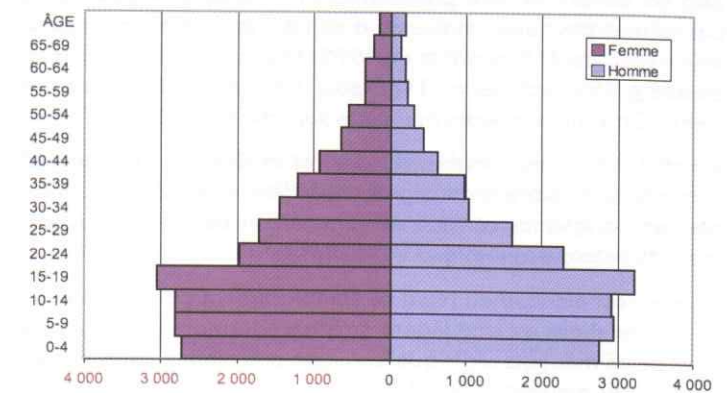
La composition de la population selon le sexe indique une prédominance masculine (50,91 %) contre 49,09 % de femmes. La structure par âge elle met en évidence la jeunesse de cette population (56 % ont moins de 20 ans). On enregistre au sein de la population 82 % d'ivoiriens et 18 % de non ivoiriens. Les ivoiriens allogènes sont pour la plupart des fonctionnaires en service dans la ville. Les étrangers sont en majorité des Maliens et des Guinéens exerçant principalement des activités dans l'agriculture et le commerce.

On note une inégale répartition de la population dans les quartiers. Les anciens quartiers situés entre les deux bas-fonds sont les plus peuplés alors que les zones de faibles occupations s'observent dans les quartiers de création récente comme l'indique le tableau ci-dessous.

Repartition de la population par quartier

Quartier	Population	Densité (Hab/ha)
ANCIENNE AVIATION	3 134	22
AVIATION EXTENSION	336	2
BROMAKOTE	1 673	17
CENTRE VILLE	4 010	72
ECOLE 2	6 837	152
HERMAKONO	1 871	22
KAMATELA	1 946	50
KOKOBLELA	1 305	77
MOSQUEE	3 455	111
RESIDENTIEL-SUD	1 266	11
SOKOURANI	5 202	118
STADE	1 641	18
TEXAS	5 749	78
YANKAFISSA	3 060	14
ZONE-INDUSTRIELLE	586	12
RESIDENTIEL-NORD	671	10
Total	43 131	

Pyramide des âges de la population d'Odienné (1998)



EMPLOIS ET ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Les emplois urbains à Odienné sont essentiellement offerts par les secteurs agricole et tertiaire privé traditionnel (activités commerciales et artisanat).

La population active de la ville s'élève à 13 645 habitants, soit 31,64 % de la population totale urbaine. 6,26 % de cette population est occupée par les activités agricoles et 25,38 % par les autres secteurs (secondaire, tertiaire public et privé).

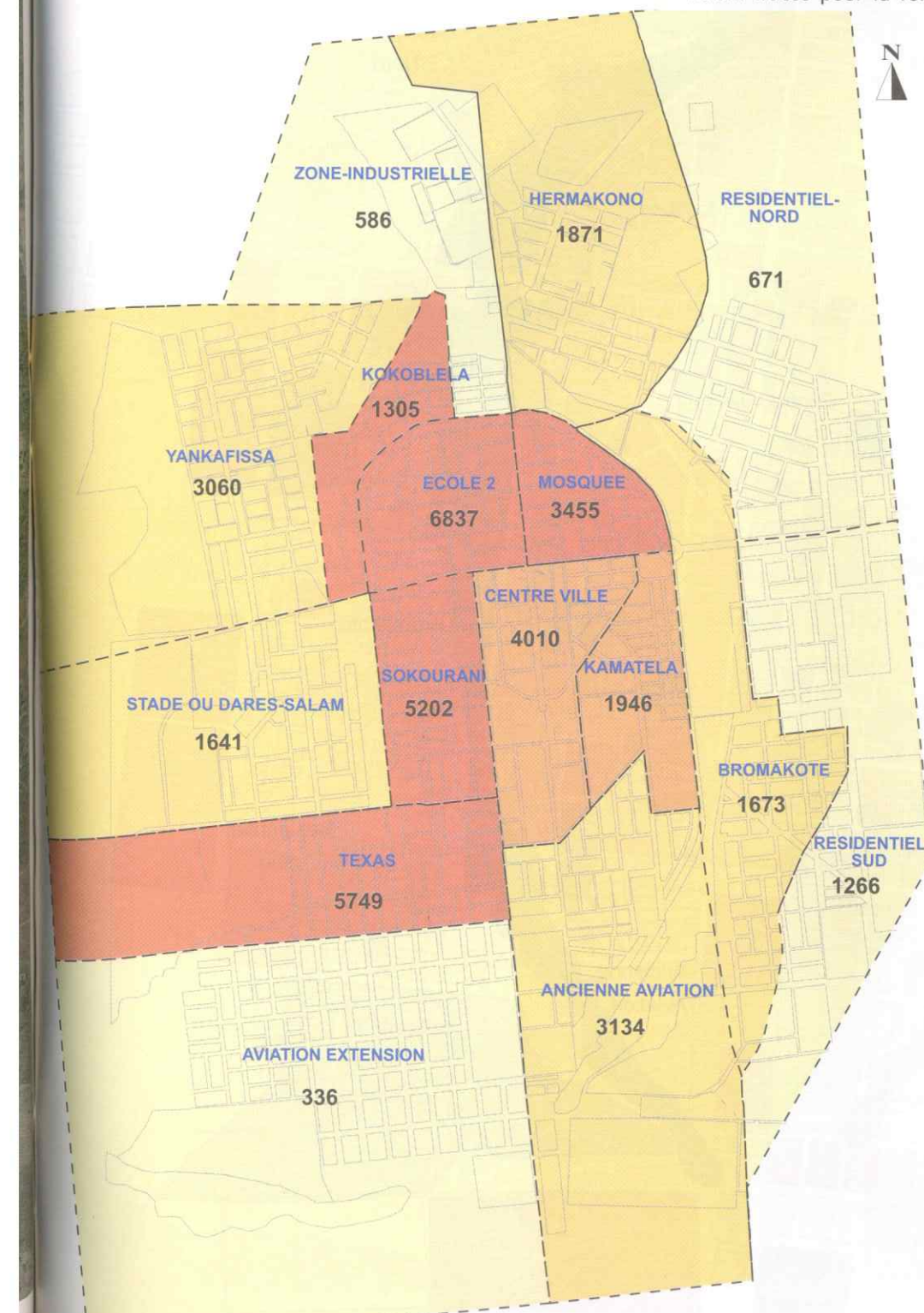
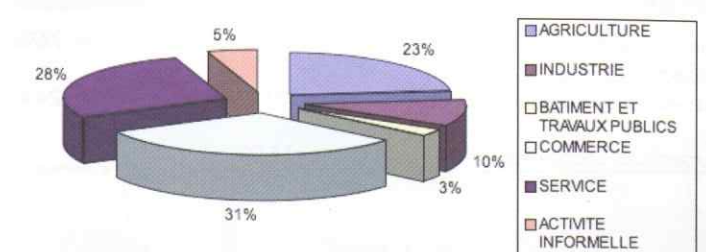
Les cultures maraîchères, fruitières et l'élevage constituent les principales activités en milieu urbain. La présence de bas-fonds dans la ville et à la périphérie a favorisé cette agriculture intra-urbaine. L'activité industrielle est faible : seule l'Usine SODIRO (Société de Développement Industrielle de la Région d'Odienné) fait illusion. L'artisanat est peu développé à Odienné malgré l'existence d'une chambre de métiers.

La ville dispose de plusieurs services publics, para-publics et privés. Ces services fournissent une grande partie des emplois salariés.

Le tertiaire privé est le plus significatif dans la ville. Il s'agit du commerce et de certains services privés comme les assurances, les banques et le transport. Les activités commerciales sont celles liées au marché urbain.

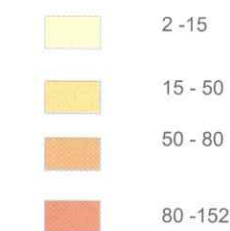
La ville dispose aussi de certains services privés comme les assurances, les banques (SGBCI, BIAO), la Coopérative d'Épargne et de Crédit d'Odienné (CECO).

Répartition de la population par branches d'activités



REPARTITION ET DENSITE DE LA POPULATION

Densité nette (habitants/hectare)



--- Limite de quartier

SOKOURANI Nom de quartier

5202 Population en 1998

0 0,5 1Km

Source : INS
Conception : BNEDT

Dynamique de l'occupation du sol

La ville d'Odienné s'est développée progressivement sur un site plat en suivant un axe préférentiel Nord-Sud. L'inexistence de contraintes physiques majeures a conduit à un étalement de la ville. Ainsi, de 450 hectares en 1972, la superficie urbanisée est passée à 750 hectares en 1983 pour atteindre 817 hectares en 1988. On estime aujourd'hui cette superficie à 1550 ha.

En effet, située aux confins du Mali et la Guinée, Odienné est une ville secondaire fort éloignée d'Abidjan. Cette distance a été pendant longtemps considérée comme l'un des principaux facteurs du retard économique de la région.

La ville s'est étendue au Nord de l'emplacement du poste militaire. Le site choisi est une légère éminence formant l'interfluvium de deux petits marigots alors que le village précolonial était situé en bordure du marigot occidental.

A l'Ouest, dans le lointain, se dresse la silhouette du Denguelé, large dôme granitique qui servait autrefois de refuge aux habitants de la région.

Les deux marigots qui encadrent la butte confluent au Nord de la ville et tracent une ceinture marécageuse utilisée pour les cultures maraîchères. C'est à l'intérieur de cet espace que la ville s'est construite et s'est densifiée. La rénovation urbaine dont elle a bénéficié en 1972 a aéré le paysage urbain et la ville a éclaté au-delà des limites du vieux village. Des lotissements successifs ont atteint et même dépassé à l'Est, à l'Ouest et au Nord, les bras marécageux.

Malgré cette évolution, la configuration urbaine donnée par la colonisation demeure. Certes le réseau de circulation et l'habitat ont entièrement été refaits, mais on distingue toujours :

- au centre, autour du rond point, le vieux Odienné, plus dense et structuré en quartiers traditionnels autour de la grande mosquée. La Préfecture et les commerces se sont insérés dans cet ensemble, le long des axes de communication,
- au Sud, le quartier administratif, autour de la Sous-préfecture.

De par sa position géographique, Odienné fait figure de petite Capitale Régionale. Elle possède un niveau d'équipements publics supérieur à celui des autres centres voisins. Déjà en 1967, elle présentait le niveau d'équipement à peu près équivalent à celui d'une préfecture actuelle.

Occupation du sol	Superficie en ha	
Habitat	638	
Extension actuelle	338	
Equipements	207	
Activités	04	
Total superficies occupées	1187	76%
Espaces naturels, résiduels, bas-fonds, voiries et autres	363	24%
Superficie urbanisée (hectares)	1550	

BNETD, Enquêtes, MOS, 2007

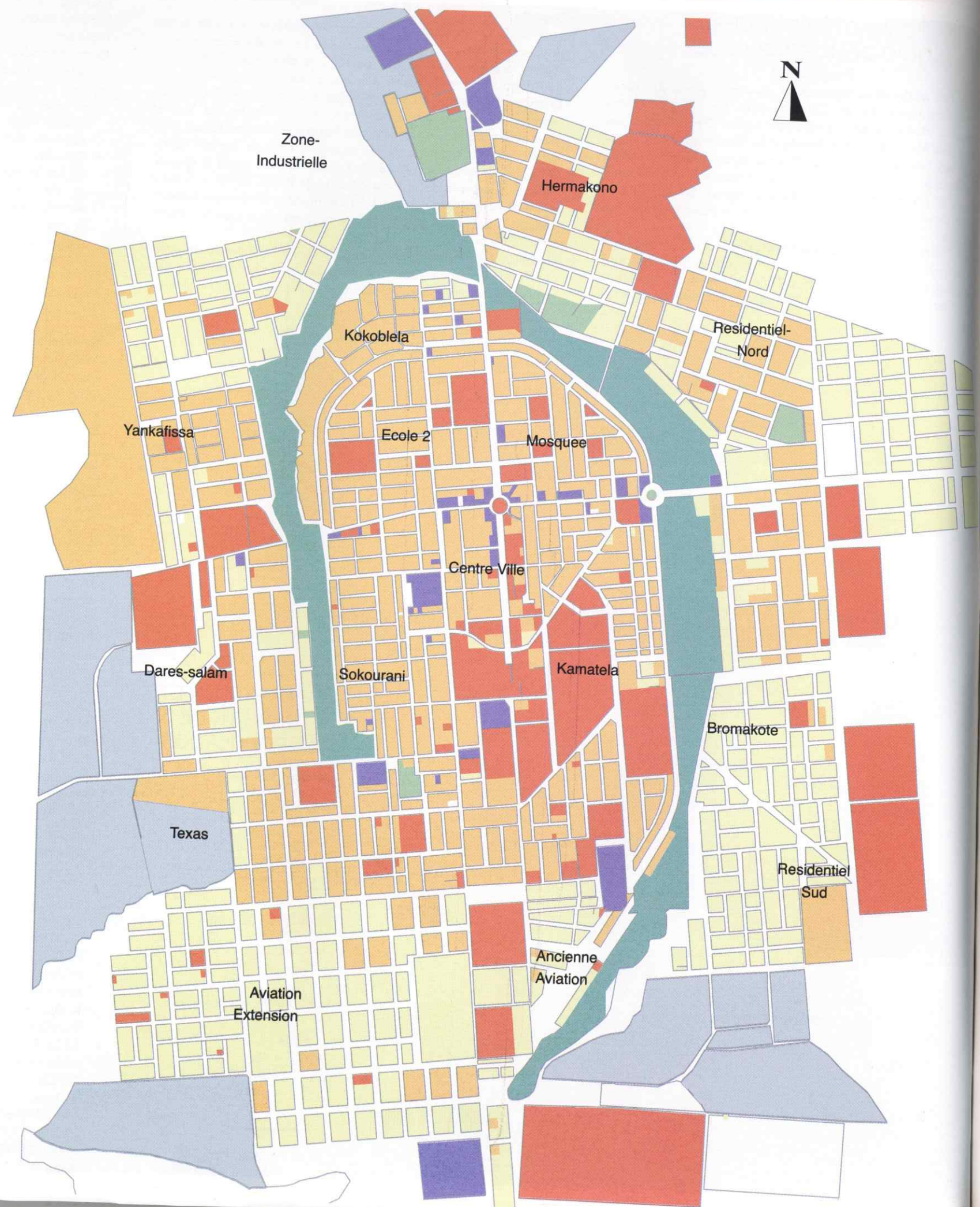
Habitat

La majeure partie des emprises des habitats du territoire de la ville est occupée par l'habitat sur cour tramé avec plus de la moitié de la superficie occupée, soit 62,4%.

Occupation du sol	Superficie en ha	
Habitat	638	
Habitat sur cour	421	66%
Habitat précaire	12	02%
Habitat individuel	180	28%
Habitat individuel groupé	25	04%

BNETD, Enquêtes, MOS, 2007

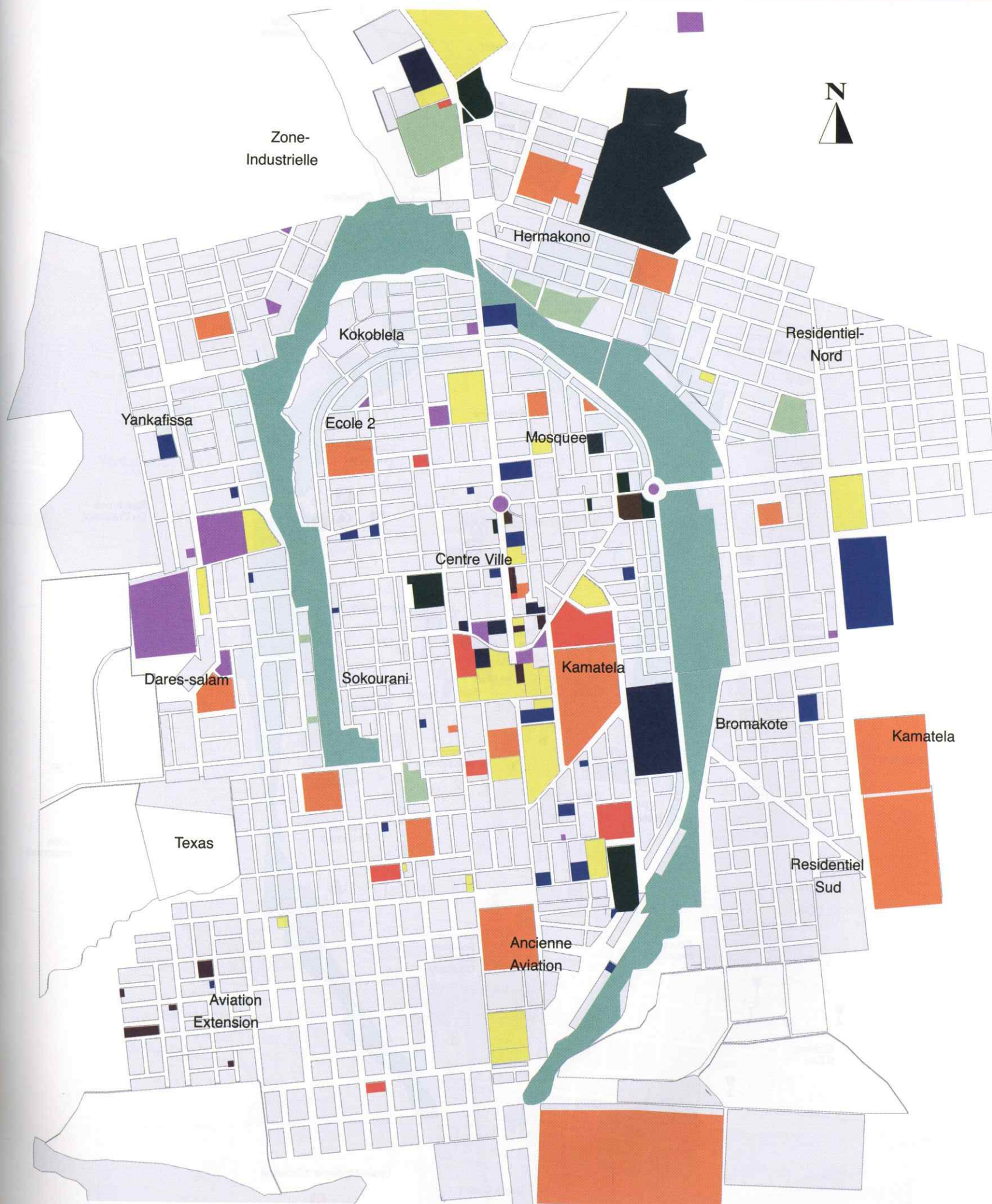
MODE D'OCCUPATION DU SOL



0 0.5 1Km

Source : BNETD

Les superficies occupées par les équipements - ODIENNE



LES SUPERFICIES OCCUPEES PAR LES EQUIPEMENTS

- Equipements administratifs
- Equipements éducatifs
- Equipements sanitaires
- Equipements de tourisme, culture, sport et loisir
- Equipements de sécurité
- Equipements culturels
- Equipements de réseaux
- Equipements de transport
- Equipements commerciaux
- Cimetière

- Zone urbanisée
- Zone d'extension
- Végétation
- Bas Fonds
- Kamatela Nom de quartier

0 0.5 1Km

Source : BNETD

Chef lieu de région, Odienné dispose de plusieurs équipements publics, parapublics et privés qui répondent plus ou moins aux besoins de la population. On note une mauvaise répartition géographique de ces équipements sur le territoire urbain. Ils sont pour la plupart concentrés dans le centre ville. Certains équipements ont changé de fonctions depuis le début de la crise militaro-politique en 2001.

Les emprises occupées par les équipements scolaires sont les plus importantes. Elles représentent pratiquement la moitié de la surface totale occupée par les équipements, soit 51% ; suivis des équipements administratifs avec 23% de l'espace occupé par les équipements.

Tableau des superficies des équipements de la ville

Equipements	Superficie (Ha)	
	207	
Equipements administratifs	49	24%
Equipements culturels	27	12%
Equipements culturels touristiq.	07	03%
Equipement de sécurité	08	04%
Equipements pour réseaux	02	02%
Equipements agroindustriels	06	03%
Equipements sanitaires	08	04%
Equipements scolaires	100	48%

Enquête MOS, BNETD, 2007, en hectares

Actuel Garnison des Forces nouvelles (Ex poste de CI)



CHR de la ville d'Odienné



La ville d'Odienné, avec son statut de chef-lieu de Département et de Région, dispose de nombreux équipements. Ce sont pour la plupart des Directions Régionales des Ministères et de certaines Sociétés d'Etat et privées (CIDT, CI-TELECOM, CNPS, SIPE, ANADER, CIE, SODECI, OCPV, etc.).

La ville bénéficie aussi d'importants équipements scolaires. Cependant, la capacité d'accueil est globalement insuffisante. On compte dans la ville une école maternelle, 18 écoles primaires, 3 établissements secondaires, un Lycée Professionnel, un Centre de formation professionnel, un Atelier d'Application et de Production et un CAFOP.

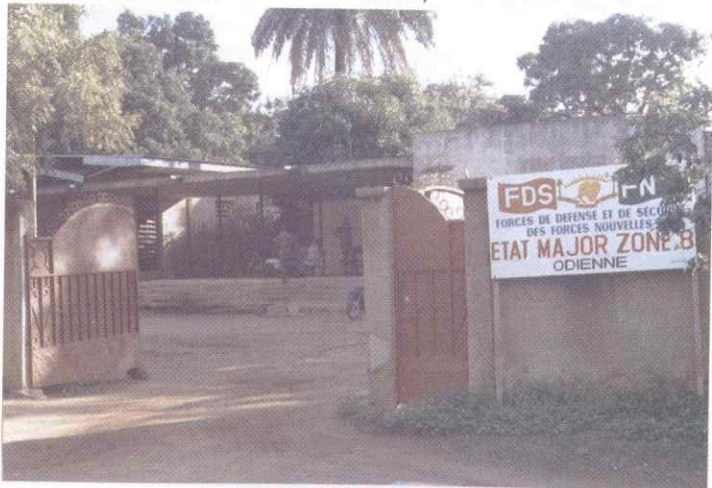
Sur le plan des équipements sanitaires, Odienné a connu une nette amélioration. Elle dispose comme infrastructures sanitaires d'un Hôpital Général, d'une PMI urbaine, d'un Service de Santé Scolaire et Universitaire, d'une Base de Santé Rurale et d'une Garnison de Santé Militaire.

La ville souffre d'une insuffisance notoire d'équipements socio-culturels. Ceux qui existent sont peu adaptés à leur fonction (bâtiments vétustes, mal équipés, etc.). On note un centre culturel, un foyer féminin, un complexe socio-éducatif, une salle de cinéma et un stade de football.

Le CAFOP en ruine



Etat Major des FAFN (Ex tribunal d'Odienné)

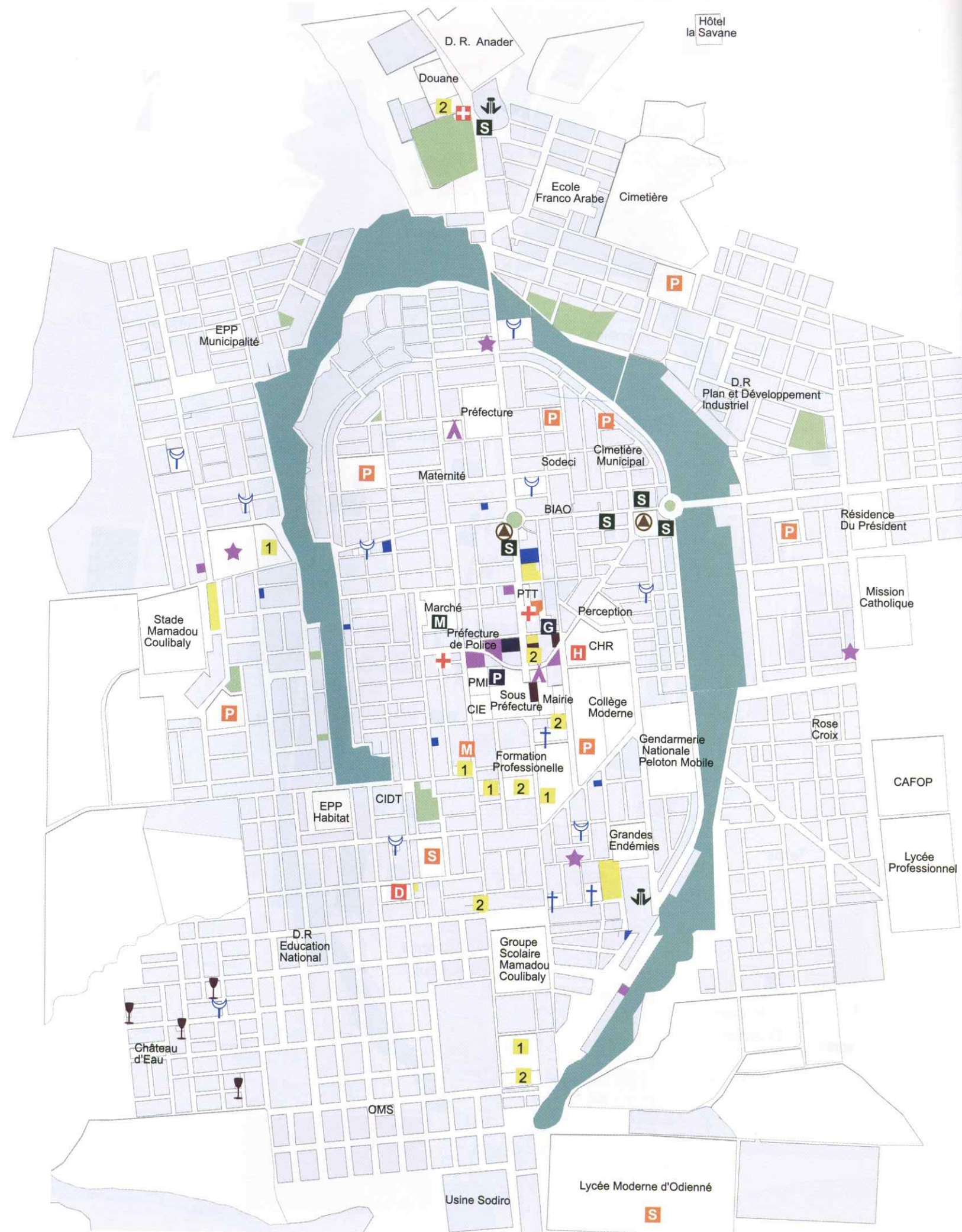


TYPOLOGIE DES EQUIPEMENTS

- Equipements administratifs
 - 1 Direction Départementale
 - 2 Direction Régionale
- Equipements éducatifs
 - S Ecole secondaire
 - P Ecole primaire
 - M Ecole Maternelle
- Equipements sanitaires
 - H Hopital
 - D Dispensaire
 - + Clinique
 - + Pharmacie
- Equipements Sociaux Culturels
 - + Eglise
 - Mosquée
 - Equipements de tourisme, culture, sport et loisir
 - ★ Hôtel
 - ▲ Aire de jeux/Sport
- Equipements de transport
 - ⬇ Gare routière
- Commerce et Industrie
 - M Marché
 - ⚙ Usine
 - S Station service
- Equipements de sécurité
 - P Police
 - G Gendarmerie
- Equipements pour reseau
 - 🍷 Fontaine d'eau
- Zone urbanisée
- Zone d'extension
- Végétation
- Bas Fonds

0 0.5 1Km

Source : BNETD



Réseaux : Voirie - ODIENNE

LE RÉSEAU DE VOIRIE

-  Voie bitumée
-  Voie en terre
-  Zone urbanisée
-  Zone d'extension
-  Végétation
-  Bas Fonds
-  Kamatela Nom de quartier

Odienné possède un réseau de voirie relativement dense. La plupart des quartiers sont accessibles. Toutefois, la hiérarchie de ce réseau n'est pas suffisamment affirmée en raison de l'inexistence d'itinéraire primaire ayant des caractéristiques constantes sur tout leur tracé. Le réseau secondaire et tertiaire est plus lâche dans les quartiers récents. Certaines zones loties ne disposent pas d'un réseau de voirie réellement carrossable.

La ville compte 12,8 km de voie bitumée sur un linéaire total de 75,7 km. Cependant, le manque d'entretien a entraîné la défectuosité du réseau existant. Ce qui rend difficile la circulation automobile en certains endroits de la ville. En saison pluvieuse, les voies sont difficilement praticables.



Voie en terre



Voie bitumée dégradée

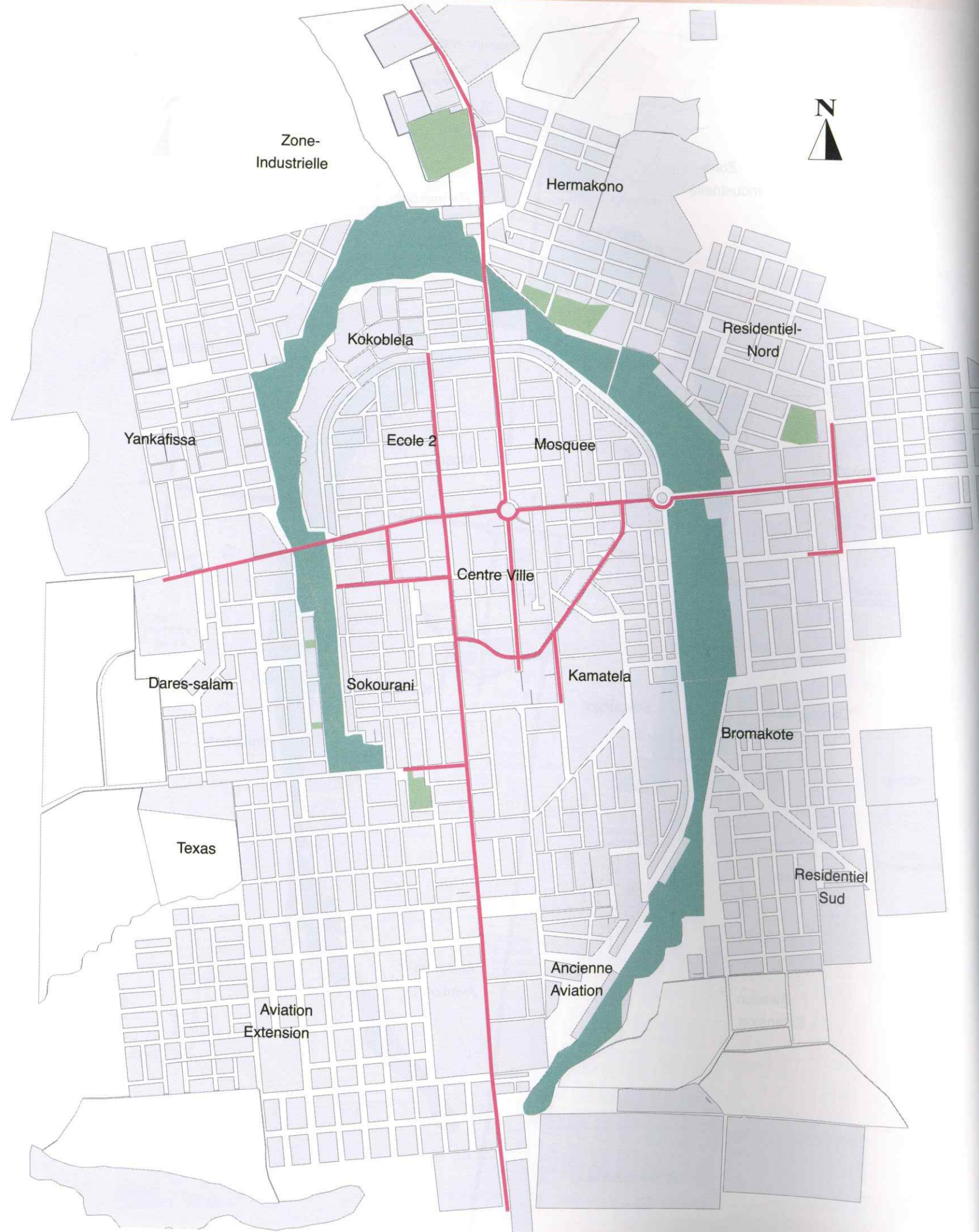


La ville d'Odienné est raccordée au réseau national. Elle est équipée d'un réseau de basse tension d'environ 66,27 km, et d'un réseau de moyenne tension d'environ 31,52 km soit un linéaire total de 97,79 km. La ville compte 1 773 points lumineux. Le nombre d'abonnés est de 2 382 en basse tension et de 14 en moyenne tension.

Tous les quartiers lotis sont dotés d'un réseau d'électricité sauf les nouveaux quartiers. Ces quartiers, partiellement desservis ont une faible densité d'habitat. L'équipement de ces quartiers doit être envisagé malgré leur faible densité. Une extension du réseau d'électricité peut accélérer la mise en valeur des nouveaux lotissements.

LE RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ

- Ligne moyenne tension
- Zone urbanisée
- Zone d'extension
- Végétation
- Bas Fonds
- Kamatela Nom de quartier



0 0.5 1Km

Source : BNETD

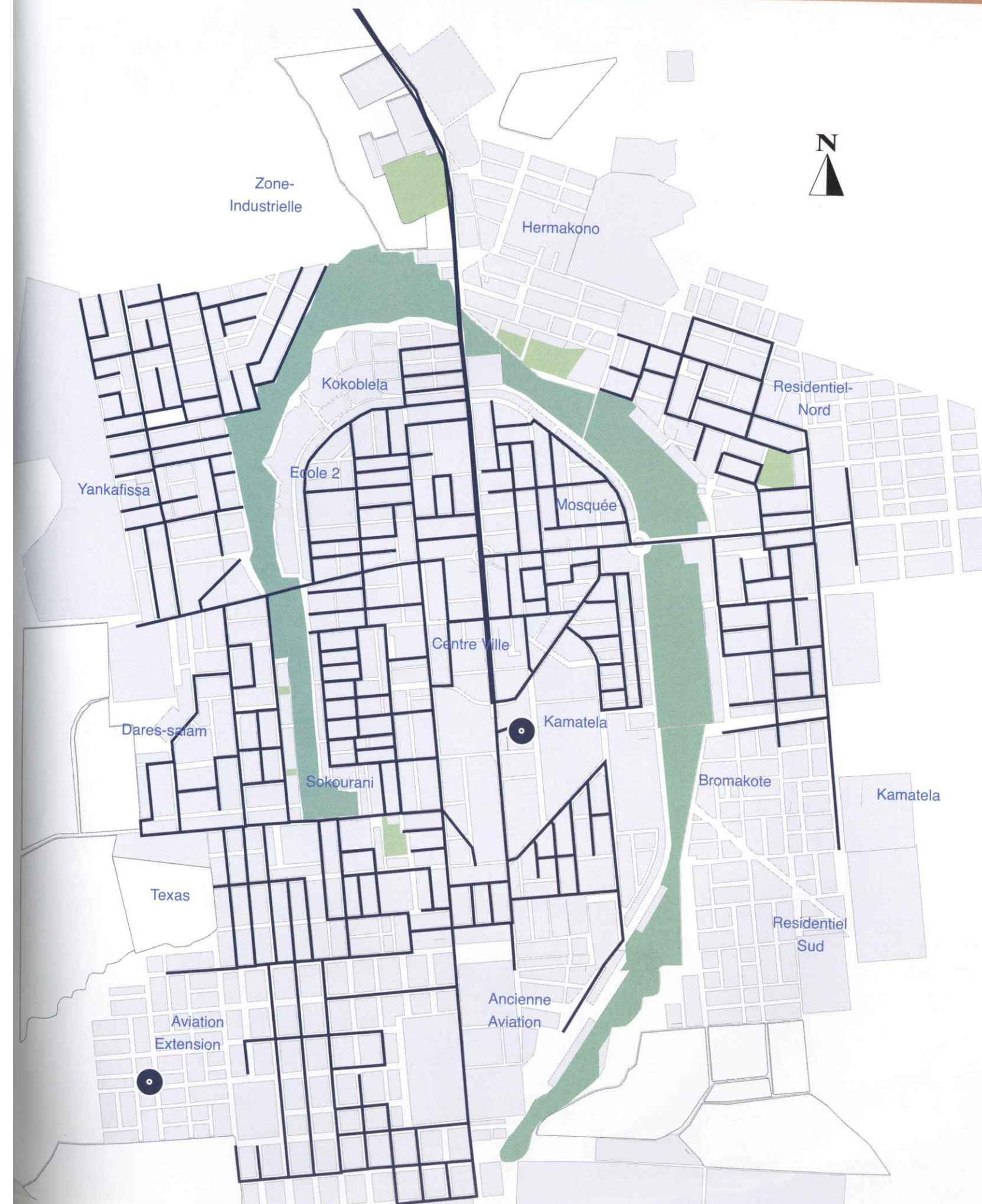
Vue d'un quartier électrifié



Réseaux : Eau potable - ODIENNE

LE RÉSEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE

-  Distribution Eau Potable
-  Château d'eau
-  Zone urbanisée
-  Zone d'extension
-  Végétation
-  Bas Fonds
-  Kamatela Nom de quartier



La ville d'Odienné est alimentée à partir d'un forage ayant un débit de 19 m³/h. La distribution d'eau est assurée par un réservoir d'eau fonctionnel de 500 m³ avec environ 58,32 km de linéaire de réseau de distribution et 12 km de linéaire de réseau de refoulement. Les nombres de branchements et d'abonnés s'élèvent respectivement à 2 580 et à 1 825 soit 23 ml par branchement et 32 ml par abonné. Le linéaire de réseau par habitant est de l'ordre de 1,5 ml. Le nombre d'habitant par abonné est de 21 et le taux de raccordement réel est de 71%. La production et la consommation journalière s'élèvent respectivement à 1 310 m³ et 1 217 m³.

Tous les quartiers lotis sont desservis sauf les nouveaux quartiers. Dans ces quartiers de faible densité d'occupation, la population s'approvisionne à partir des puits avec tous les risques sanitaires que cela comporte.

Assainissement

L'assainissement de la ville constitue une préoccupation majeure. Généralement, il se fait de manière individuelle sous forme de fosse septique, de puits perdus et de latrines traditionnelles ou améliorées (les plus répandues). Les fosses septiques se retrouvent pour la plupart dans les quartiers d'habitat évolutif et traditionnel. En l'absence de société de vidange, l'entretien des fosses se fait de façon artisanale.

Drainage

La ville d'Odienné s'est développée sur un relief relativement plat, ne dépassant pas 500 mètres d'altitude, avec une côte minimum de 400 mètres.

La faible pente du site entraîne de faibles vitesses de ruissellement occasionnant des stagnations des eaux pluviales sur les voies, surtout sur celles qui ne sont pas pourvues de caniveaux. Certaines voies en terre sont fortement dégradées (Sokourani, Mosquée etc.)

Une voie avec des canalisations



SAN PEDRO



SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Le Département de San Pédro est situé au Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire, dans la Région du Bas-Sassandra. Il s'étend sur une superficie de 6 912 km². Il est limité au Nord par le Département de Soubre, à l'Est par le Département de Sassandra, à l'Ouest par celui de Tabou et au Sud par l'Océan Atlantique.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

Relief

Le relief est assez accidenté, mais le plus haut sommet, le Mont Kpokrou sur lequel est installé le relais de la télévision, ne dépasse pas 350 m. De petites collines forment des chaînes de falaises bordant la côte.

Végétation

Situé dans le secteur ombrophile, le Département de San Pédro est occupé par une forêt dense humide. C'est une forêt qui est fortement entamée par la création de grandes plantations agro-industrielles et celles de nombreux migrants allogènes qui s'y sont infiltrés.

Climat

Le régime climatique est de type équatorial de transition, caractérisé par deux saisons de pluies (Avril à Juillet et Septembre à Novembre) et deux saisons sèches (Août à Septembre et Décembre à Mars).

Les précipitations sont abondantes en Mai et en Août. Les hauteurs annuelles de précipitation varient entre 1 300 et 1 700 mm. Il s'agit d'un climat chaud et humide. La température moyenne annuelle se situe autour de 26°C. On enregistre un degré hygrométrique d'environ 86 %.

Hydrographie

Le Département possède un réseau hydrographique relativement dense. Les principaux cours d'eau sont le Néro, le Doddo, le Nidia, le San Pédro, le Go, la Mené et la Brimée. Ce sont des rivières côtières aux crues fougueuses.

Géologie et Pédologie

Dans leur majorité, les sols du Département se sont développés sur une roche-mère granitique. Ils sont soumis à un lessivage important à cause de la forte pluviosité. Médiocrement pourvus en matière organique, ils sont argileux vers le haut des pentes et sableux au bas des pentes.

CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

Peuplement

Le peuplement autochtone est constitué de Bakwé, de Godié et de Kroumen, sous-groupes des Krou. Si les Bakwé et le Godié sont volontiers casaniers et agriculteurs, les Kroumen sont attirés par la mer et le large. Ce peuplement autochtone a été submergé depuis 1970 par un peuplement allogène (Baoulé, Abron, Malinké, Lobi, etc...) et étranger (Burkinabè, Maliens, etc...) venu par vagues successives.

C'est le projet ARSO (Aménagement de la Région du Sud-Ouest) qui a désenclavé la région et qui a favorisé la venue et l'installation de cette importante colonie d'allogènes et d'étrangers, grands féticheurs de forêt et main-d'œuvre banale à San Pédro.

Population

Depuis son désenclavement, le Département a cessé d'être un "désert" démographique. De 8 700 habitants en 1965, il s'est rapidement densifié pour abriter aujourd'hui 422 204 habitants

(1998). Ce Département connaît ainsi l'un des taux d'accroissement les plus élevés du pays de 1970 à 1998 avec 17 %. Ce taux d'accroissement était de 19,21 % entre 1965 et 1975 ; 9,71 % entre 1975 et 1988 et 21 % entre 1988 et 1998. Ces forts taux d'accroissement sont imputables aux migrations vers cette région considérée il n'y a pas longtemps, comme un eldorado.

La population est surtout rurale avec une densité de 53,3 habitants/km². La majorité des ruraux (68,7 %) vivent dans divers campements disséminés dans tout le Département. L'urbanisation est encore faible. Mais San Pédro apparaît comme une excroissance étrangère à la région.

La population est en majorité constituée d'étrangers et d'allogènes, de jeunes et d'agriculteurs. Les autochtones ne représentent que 18,59 % et les allogènes ivoiriens 40,4 %, principalement des Akan. Les étrangers (42,8 %) sont essentiellement de la CEDEAO. Avec les réfugiés libériens, ils formaient plus de 50 % de la population en 1993. Dans cette zone d'accueil, les hommes sont majoritaires avec un pourcentage de 53,9 %, les jeunes avec 53,8 % et les agriculteurs avec 74,4 %.

La Sous-Préfecture de San Pédro concentre la presque totalité de la population, avec 81 % (344 032 habitants) quand Grand-Béréby n'abrite que 19 % (78 172 habitants).

Population des sous-préfectures de San Pedro (1998)

Sous-Préfectures	Nbre/habts	Proportion (%)
San Pedro	344 032	81
Grand Béréby	78 172	19
Total	422 204	100

Source: INS, 1998

CARACTÉRISTIQUES ÉCONOMIQUES

L'agriculture est le premier secteur économique avec 74,5 % des travailleurs. En dehors des céréales, tout est cultivé dans cette région. La superficie et les productions croissent régulièrement, mais les rendements restent moyens avec un système de culture extensif et itinérant sur brûlis.

Les cultures industrielles (café, cacao, palmier à huile, hévéa, etc...) sont prépondérantes. La production du café est très fluctuante, alors que celle du cacao connaît une progression régulière. Les statistiques de commercialisation le montrent :

Statistique de commercialisation café-cacao par campagne (en tonnes)

Produits	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05
café	6 475	3 899	3 000	15 888	303
cacao	91 629	95 309	101 853	236 594	265 619
Total	98 104	99 208	104 853	252 482	265 922

Source : Bourse café-cacao (BCC)

L'élevage, resté traditionnel en milieu paysan, se modernise grâce à l'urbanisation (aviculture, lapin, porc, etc) et à l'avènement des blocs agro-industriels (bovins, ovins).

Les autochtones pratiquent une pêche de subsistance, tandis que les étrangers contrôlent la pêche commerciale ; les Bozzo, la pêche continentale et les Ghanéens, la pêche maritime.

L'exploitation de la forêt est très active pour les grumes, le bois de chauffe et le charbon de bois.

L'activité industrielle se développe à partir des matières premières locales : la première est l'industrie du bois concentrée surtout à San Pédro et la seconde est l'agro-industrie avec 5 huileries, 2 usines à latex, 1 usine d'agrumes et 3 unités de traitement du café et du cacao.

Le secteur artisanal très diversifié complète l'activité industrielle. Cet artisanat est principalement concentré à San Pédro.

Après l'agriculture, le tertiaire représente le second secteur économique par le nombre d'emplois offerts : 15,5 %. Le commerce en constitue la principale branche : commerce de gros ou de détail, spécialisé ou général, ambulancier ou dans les marchés.

L'administration, les professions libérales, les services et le transport représentent les autres branches importantes du secteur pour les revenus qu'ils distribuent.

L'activité touristique avec les belles plages de San Pédro et de Grand-Béréby, se développe en s'appuyant sur une infrastructure hôtelière satisfaisante de qualité.

Ainsi, les atouts et les potentialités du Département sont à l'origine d'une forte croissance démographique et d'un relatif développement économique. L'exploitation de la forêt et l'agriculture ont introduit en aval des activités industrielles, commerciales et de transport ; mais à quel prix pour l'environnement.

Evolution du trafic portuaire à l'importation, de 1982 à 1996 (en tonnes)

Produits	1982	1990	1994	1996
Grumes	917 981	241 275	243 539	155 235
Bois usinés	76 212	294 218	292 000	209 341
Café-cacao	104 503	168 149	205 814	393 129
Huile de palme	30 098	65 869	92 323	61 498
Autres	45 984	40 151	50 111	71 970
Total	1 174 778	809 662	883 787	891 173

Source : Statistique annuelle du Port

Vue du port de San Pedro



Dechargement de conteneurs au port de San Pedro

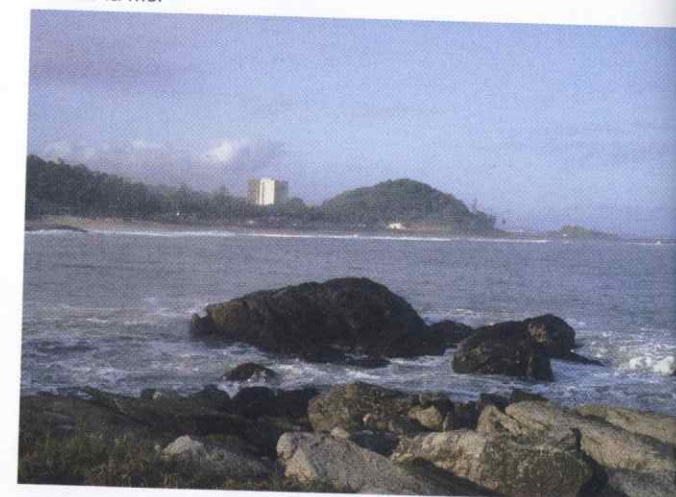


ENVIRONNEMENT

L'état de l'environnement se dégrade au fil des années. Sept problèmes plus ou moins graves s'observent :

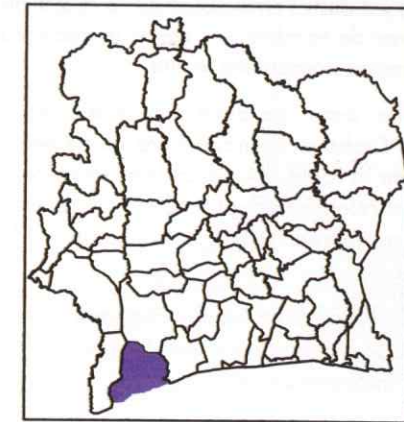
- la déforestation et la savanisation du couvert forestier : la situation est préoccupante ;
- la dégradation des sols par érosion et par appauvrissement ;
- la destruction de la faune : les céphalopodes, les singes, les rongeurs sont les principales victimes ;
- la perte de la biodiversité : de nombreuses espèces ont disparu ou sont menacées de disparition ;
- les perturbations climatiques : la sécheresse devient de plus en plus importante ;
- la pollution de l'air et de l'eau à cause des nombreux déchets des agro-industries rejetés dans la nature et dans les rivières ;
- l'érosion côtière : elle est très active autour des jetées du port, occasionnant une obstruction permanente de la lagune de Digbougou.

Vue de la mer



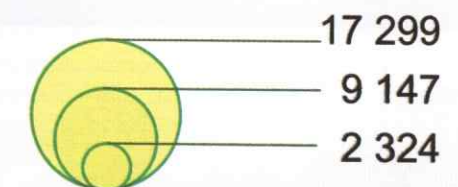
La plage de la Baie des Sirène à Grand-Béréby





- Chef-lieu de Département
- Chef-lieu de Sous-Préfecture
- Localité
- Limite de Département
- Limite de Sous-Préfecture
- Limite de Commune
- Voie bitumée
- Piste
- Cours d'eau
- Plan d'eau

Population RGPH 1998



0 20 40km

Source : BNETD

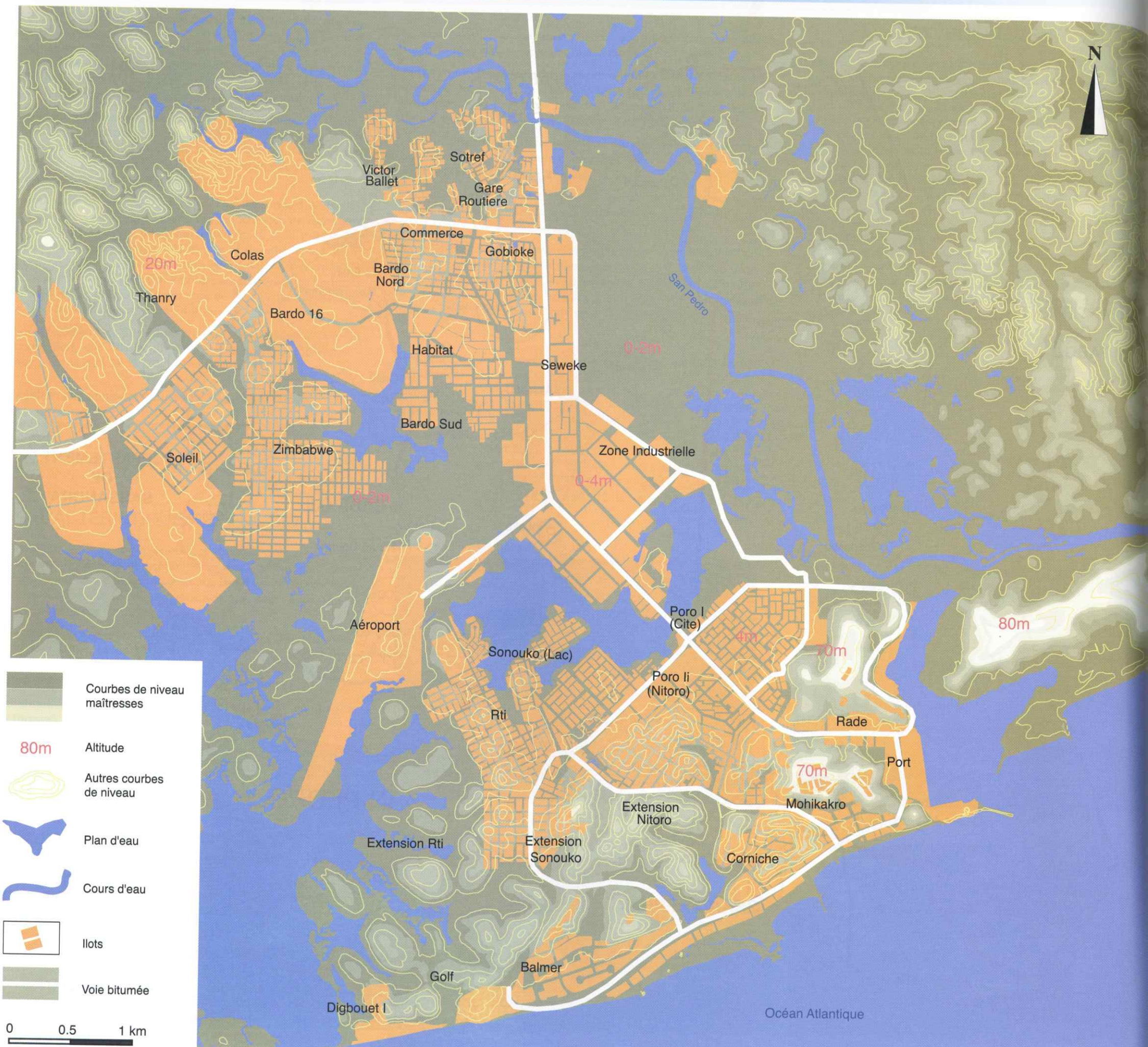
Le site de San Pedro est dans l'ensemble heurté et difficile ; un site au relief morcelé avec de nombreuses zones marécageuses. Quatre zones différentes composent le site ;

- au Sud de la ville, dans une zone comprise entre l'extrémité Est de la lagune Digbougé, l'embouchure du fleuve San Pedro et l'intersection de la route d'Abidjan avec la route de Grand-Béréby, le site est relativement plat. C'est sur ce site impropre à l'urbanisation car marécageux qu'a été construite la majeure partie de la ville ;
- une zone entre le Nord de la lagune Digbougé et le San Pedro caractérisée par la présence de nombreuses collines. Dans cette zone, s'est implanté un vaste quartier d'habitat précaire, le Bardot ;
- une zone au-delà de la rive gauche du San Pedro, au relief morcelé et d'altitude moyenne comprise entre 5 et 20 m dont une faible partie seulement est urbanisée ;
- une zone au Sud de la lagune Digbougé faiblement occupée en raison d'un relief accidenté et réservé à l'habitat résidentiel.

Vue du port



Vue de la ville et du port



La ville
appel
fleuve
Sassa
le ville
comp
Cette
europ

D

Der

CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

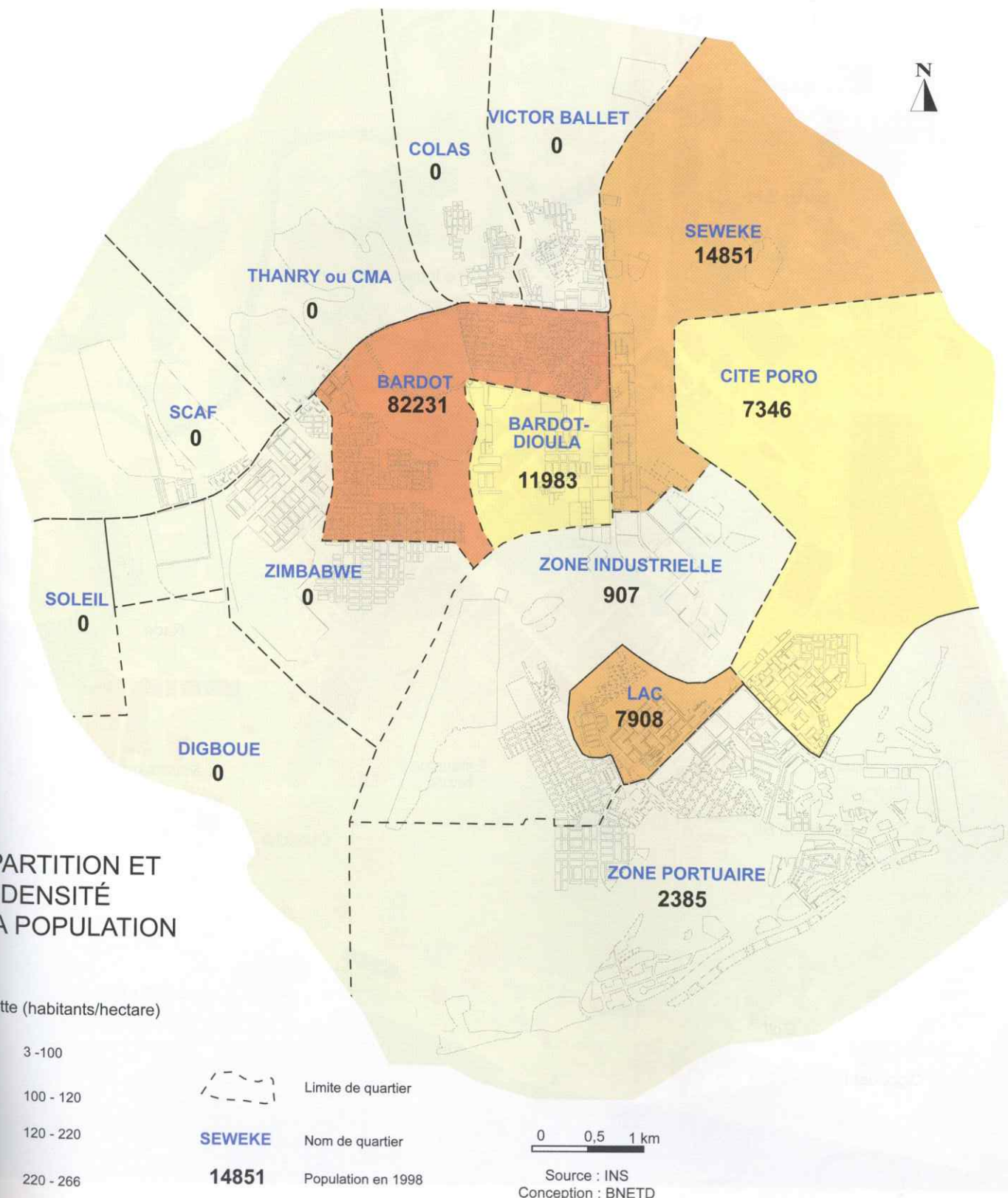
Peuplement

La ville de San Pedro doit son nom à un explorateur portugais appelé SOERINO DA COSTA qui a découvert l'embouchure d'un fleuve qu'il baptise SAO ANDREA et dont la déformation a donné Sassandra. Quelques mois plus tard, il baptise un autre fleuve et le village proche du nom de San Pedro en souvenir de l'un de ses compagnons disparu.

Cette côte a connu ensuite le passage de nombreux commerçants européens (portugais, anglais, hollandais, français). Invoquant la

souveraineté de la France sur toute la Côte d'Ivoire, Gustave BINGER crée le poste militaire de San Pedro en octobre 1893.

Afin de mettre en valeur la région, le commerçant Arthur VERDIER crée le Domaine de San Pedro. Ce Domaine, long de 90 km et large de 30 km (2 700 km²) et défini par arrêté du 7 août 1900 sera l'objet de nombreuses transactions. Vendu tour à tour à diverses sociétés, le Domaine sera en avril 1921 la propriété de la Compagnie des Scieries Africaines. Cette société le cèdera en Décembre 1959 à la République de Côte d'Ivoire pour la somme de 160 000 000 de F CFA.



Population

Devenue indépendante, la Côte d'Ivoire décide à partir de 1968 de mettre en valeur la région du Sud-Ouest, avec pour principaux maillons l'ouverture d'un second port et la création d'une ville nouvelle, pôle de développement de la région. L'opération ARSO est alors lancée. Il s'ensuit un boom migratoire. De 2 207 habitants en 1968, la population de San Pedro passe en 1975, soit 7 ans plus tard à 31 606 personnes dont 37 % d'étrangers. La ville va donc connaître une croissance rapide. Le tableau suivant le montre :

Année	Habitants
1975	31 606
1980	43 100
1988	70 590
1990	79 938
1998	131 800

Source: INS, 1998

Ainsi, de 1968 à 1980, c'est-à-dire en 11 ans la population se multiplie par 12. C'était l'époque où San Pedro avait l'image d'un eldorado, tant les activités étaient prospères avec l'ouverture du Port.

De 1980 à 1990, la population double avec une forte présence de réfugiés Libériens, de Burkinabé, de Maliens, de Guinéens, de Ghanéens, de Nigériens, de Mauritaniens et de Libanais. Les 3 recensements de la population donnent les taux de croissance annuel suivants : 6,5 % entre 1975 et 1988 et 6,1 % entre 1988 et 1998.

San Pedro est une ville cosmopolite, avec une population jeune (55,4 %) et majoritairement masculine (53,26 %). Cette population se répartit à travers les quartiers de la façon suivante :

Quartiers	Population	Densité (Hab/ha)
Bardot	82 231	266
Bardot 18	11 983	113
Cité	7 346	88
Lac	7 908	116
Seweké	14 851	181
Zone industrielle	907	3
Zone portuaire	2 385	64
Total	131 800	

Source: INS, 1998

Ce tableau révèle que le Bardot, gros bidonville de San Pedro est la véritable ville. C'est la ville bis qui s'étend sur une superficie de 120 ha. 76,48 % de la population et ceux qui y vivent sont les plus démunies et vivent dans des conditions hygiéniques déplorable.

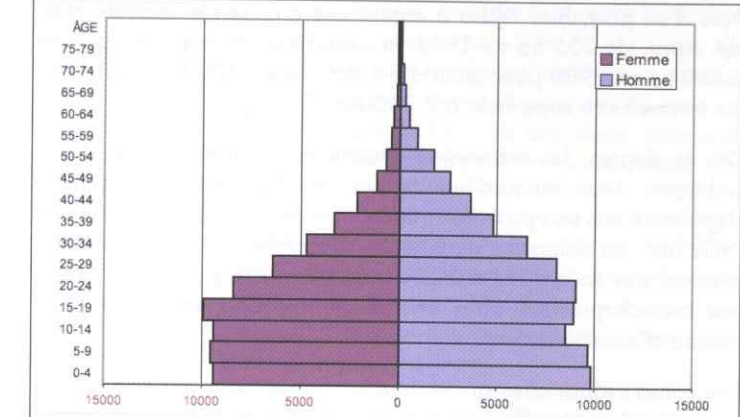
S'il est vrai que la ville a connu une croissance démographique exponentielle entre 1970 et 1980, force est de reconnaître que la crise économique a eu des effets désastreux sur elle. La ruée vers le Sud-Ouest s'est estompée. La croissance démographique a été interrompue. Il y a eu même reflux. Les densités le montrent :

1965	: 335 hab/ha
1975	: 148 hab/ha
1988	: 68 hab/ha
1998	: 66 hab/ha

La plupart des migrants n'ont pas réalisé leurs rêves : les déçus sont repartis. Ceux qui sont restés demeurent parqués dans les bidonvilles du Bardot et de Séwéké.

Ainsi, après avoir accueilli des vagues de migrants venus des quatre coins du pays, San Pedro stagne, voire régresse.

Pyramide des âges de la population de San Pedro (1998)



EMPLOIS ET ACTIVITES ECONOMIQUES

Très tôt la croissance rapide de la ville et l'activité portuaire ont poussé de nombreux opérateurs économiques à s'installer à San Pedro.

Les sociétés oeuvrant dans la quincaillerie, les matériaux de construction et les matériels d'équipements ont été les premières à s'installer pour la simple raison qu'ils ont accompagné la construction de la ville. La plus importante de ces sociétés est la société BERNABE. Pour éviter aux opérateurs économiques d'énormes frais de déplacement, différentes marques de véhicules représentées par le concessionnaire se sont également installées. Des libano-syriens exerçant la même activité ont installé des magasins de vente de pièces détachées disséminés dans la ville.

Le commerce de gros de marchandises diverses est représenté par les succursales des sociétés SACI et CFCI.

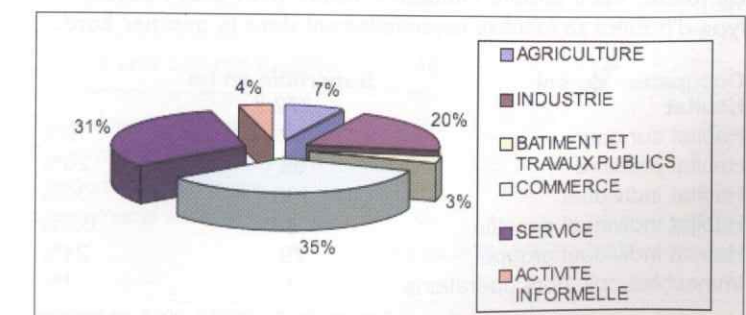
Comme dans les autres villes de Côte d'Ivoire, le commerce de détail est détenu à San Pedro en grande majorité par les étrangers : 70 % par les Mauritaniens, 10 % par les Burkinabé et 20 % par diverses nationalités, dont les ivoiriens. Les magasins de vente au détail sont éparpillés dans les différents quartiers, avec une concentration autour des trois marchés du Bardot, de la Cité et de Séwéké.

Grâce à la forêt et à l'exploitation de ses essences, de nombreuses scieries existent dans la ville.

Au total, de 1970 à 1988, les investissements réalisés dans le domaine de l'activité industrielle ont représenté un peu plus de 18 % de tous les investissements réalisés en Côte d'Ivoire. Les emplois créés s'élèvent à 3 470, soit plus de 12 % de l'ensemble des emplois créés dans le pays.

Malheureusement aujourd'hui, la crise économique que traverse le pays a mis fin au rêve de San Pedro. La ville se trouve dans une impasse économique sans précédent. Cette cité portuaire dans laquelle l'Etat a investi plus de 150 milliards présente actuellement un tableau sombre.

Répartition de la population par branche d'activité



Dynamique de l'occupation du sol

Née d'un port, San Pédro a connu une croissance spatiale rapide. Ainsi, de 335 ha en 1975, la superficie urbanisée est passée à 480 ha en 1980 pour atteindre 1 850 ha en 2000. Aujourd'hui, on estime cette superficie à 2 340 ha.

Dès le départ, les urbanistes avaient conçu une ville de 1000 habitants. Mais aujourd'hui, ce plan d'urbanisme est largement dépassé. Il n'a pas pu éviter que la ville de chantier devienne une "ville bis", un bidonville qualifié de phénomène parce qu'il est surprenant par sa grande étendue avec une forte population entassée anarchiquement dans une zone non lotie, insalubre, sans réseau d'assainissement.

Les zones industrielles qui étaient implantées loin des habitations se trouvent aujourd'hui en pleine ville, car le manque de logements a occasionné la construction du quartier Séwéké dans le prolongement de l'espace réservé aux unités industrielles.

A la création de la ville, le mode d'attribution des terrains a été défini sur la base d'un bail emphytéotique d'une durée de 30 ans en zone industrielle et de 49 ans en zone d'habitat, la propriété du sol restant acquise à l'Etat. Ce régime a été adopté afin d'éviter toute spéculation foncière et de ne pas figer l'aspect et la vocation des différentes zones à urbaniser.

Afin d'accélérer la densification des quartiers, il est fait obligation de construire dans un délai d'un an. Mais cette obligation n'a pas toujours été suivie si bien qu'aujourd'hui les litiges relatifs à l'occupation des terrains sont nombreux. Les uns ont trait à l'attribution irrégulière des lots par les différentes équipes municipales. Les autres ont trait à une pluralité d'occupation pour un seul terrain.

A ces problèmes, s'ajoute le triste combat du manque de surface urbanisée, la pénurie de logements, le manque de lots viabilisés pour faire face à la forte demande de terrains.

Cette situation entraîne une propension de l'habitat spontané avec une dégradation inquiétante du cadre de vie, mettant plus de 70 % de la population urbaine dans des conditions sanitaires déplorable. L'habitat précaire occupe le quart de la superficie urbaine. Les espaces naturels et inconstructibles sont plus étendus que les espaces constructibles.

Occupation du sol	Superficie en ha	
Habitat	372	
Extension actuelle	317	
Equipements	221	
Activités	170	
Total superficies occupées	1080	46%
Espaces naturels, résiduels, bas-fonds, voiries et autres	1260	54%
Superficie urbanisée	2340	

Enquête MOS, BNEDT, 2007, en hectares

Habitat

La majeure partie des emprises des habitats du territoire de la ville est occupée par l'habitat individuel avec 35% de la superficie totale. Vient ensuite l'habitat précaire avec près de 26%. Ce type d'habitat se localise essentiellement dans le quartier Bardo.

Occupation du sol	Superficie en ha	
Habitat	372	-
Habitat sur cour	62	16%
Habitat précaire	99	26%
Habitat individuel	130	35%
Habitat individuel densifié	2	0,5%
Habitat individuel groupé	79	21%
Immeubles coll. hors opérations	4	1%

Enquête MOS, BNEDT, 2007, en hectares

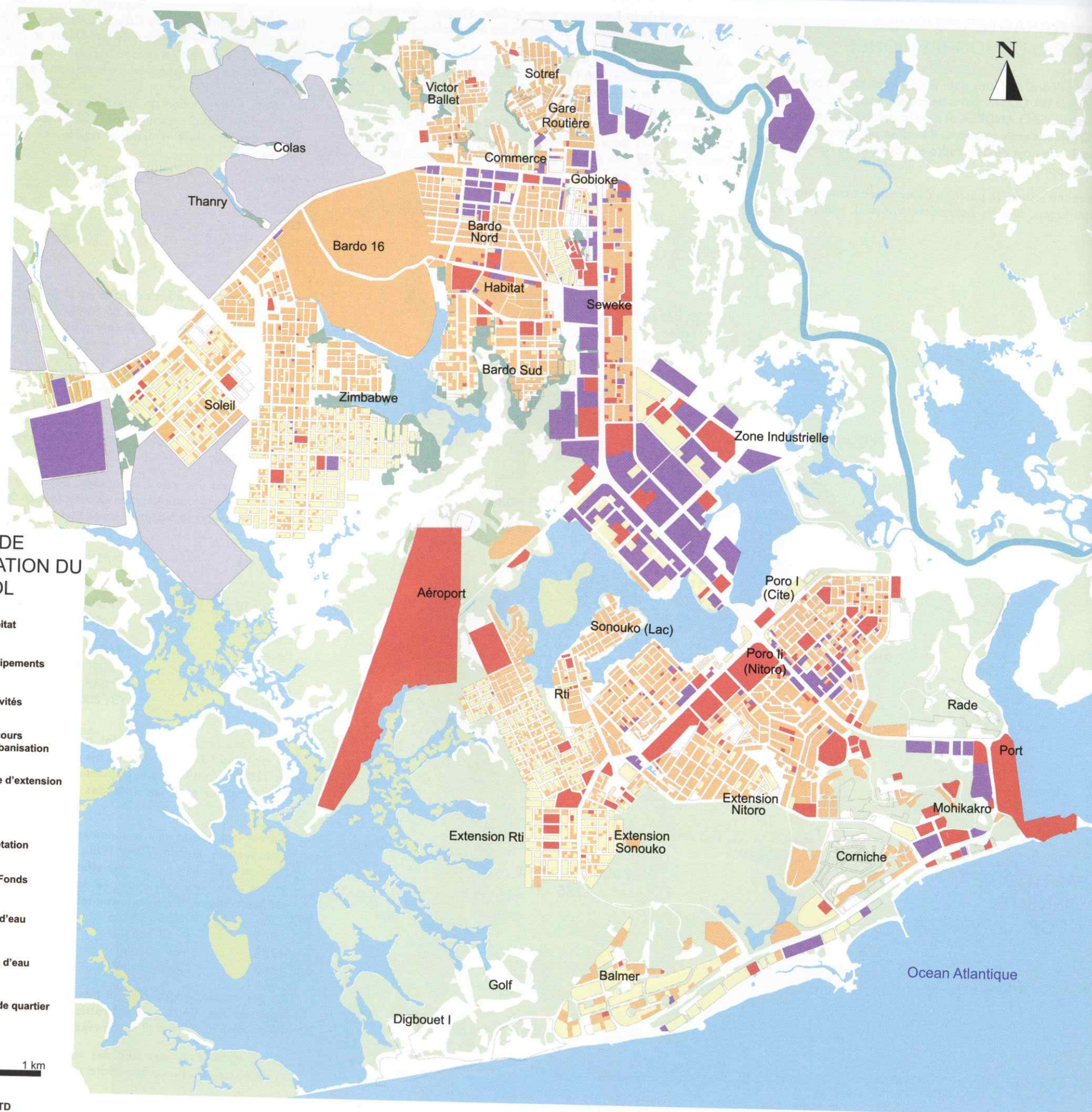
MODE D'OCCUPATION DU SOL

- Habitat
- Equipements
- Activités
- En cours d'urbanisation
- Zone d'extension
- Végétation
- Bas Fonds
- Plan d'eau
- Cours d'eau

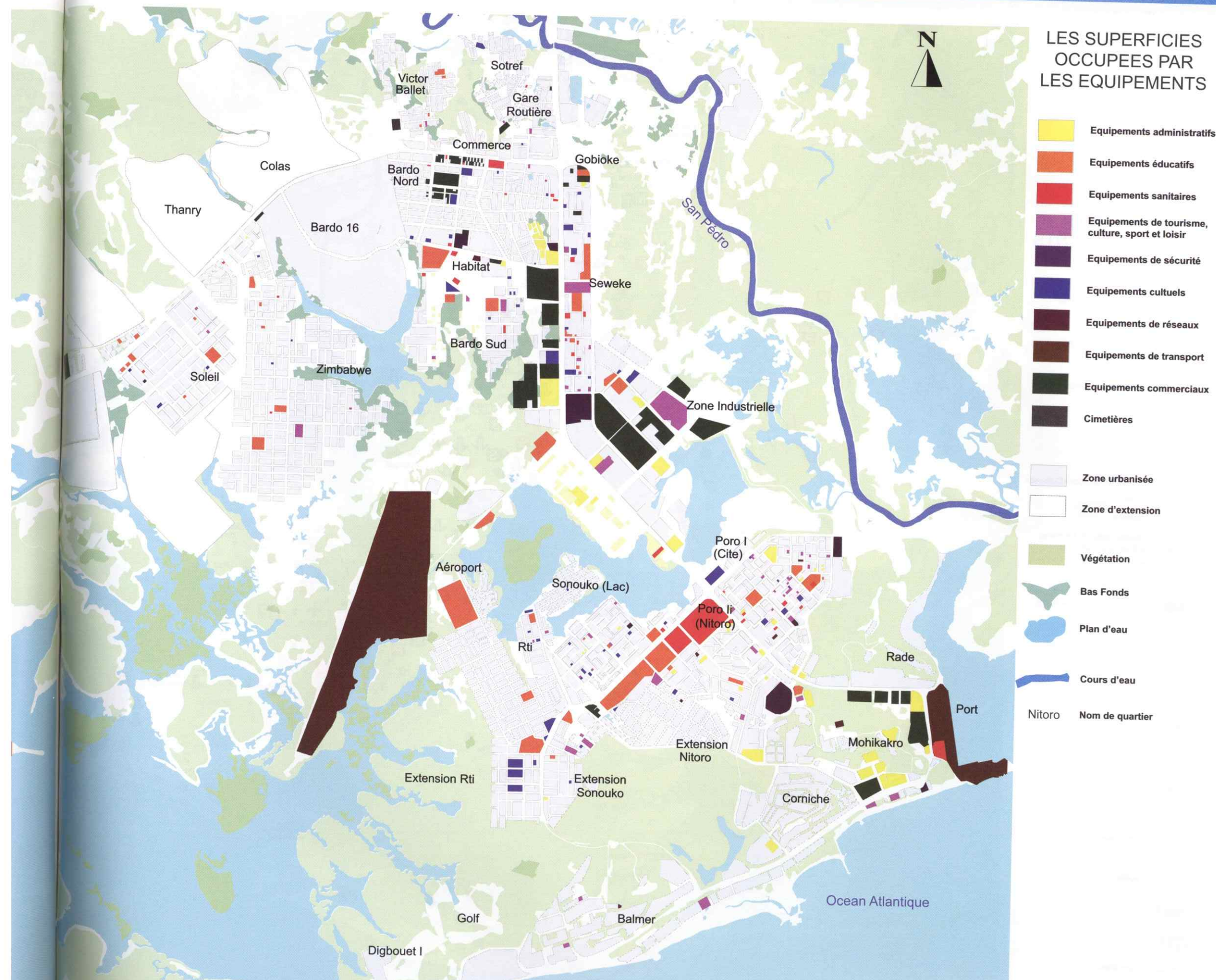
Nitro Nom de quartier

0 0,5 1 km

Source : BNEDT



Les superficies occupées par les équipements - SAN PEDRO



A San Pedro, le site choisi convient au Port ; mais en revanche on ne peut en dire autant pour la ville. Les marécages et les fortes pentes sont des obstacles à la construction. Ainsi, il n'y a pas de mètre carré de terrain qui n'ait pas fait l'objet de travaux de terrassement. Aussi les urbanistes et les architectes ont-ils évité la dégradation systématique des quartiers. Ils ont donc aménagé deux types de villes : la ville du front de mer et la ville basse.

La ville du front de mer a été construite sur une plaine côtière extrêmement étroite atteignant parfois 400 m. Outre son exigüité, cette plaine côtière a nécessité d'importants travaux de remblaiement pour y construire les quartiers Mohikakro et Balmer. Ce secteur impropre aux grandes opérations d'habitat économique sera réservé pour une urbanisation élitiste.

Ainsi, le quartier Mohikakro sera le véritable centre-ville de San Pedro. D'une superficie de 40 ha, ce quartier abrite l'Hôtel de Ville, la Trésorerie départementale, la Direction Régionale de la Construction, celles de l'Équipement, des Transports, du Tourisme et l'imposant immeuble de la BCEAO.

Quant au quartier Balmer, c'est une zone de 60 ha située en bordure de mer, avec une dizaine de collines surmontées de luxueuses résidences de fonction que desservent de sinueuses routes de crêtes. Ce quartier est dominé par la Résidence du Chef de l'État. C'est là également qu'on trouve les hôtels de standing de la ville.

La ville basse représente la ville officielle d'aujourd'hui. On y distingue 3 zones : la zone portuaire, la zone industrielle et la zone d'habitat.

La zone portuaire est un domaine exclusivement réservé au Port et à ses annexes que sont les bâtiments administratifs, les magasins-cales, les entrepôts, les bureaux de transit, les compagnies maritimes.

La zone industrielle Sud abrite les sociétés de manutention, les ateliers de réparation, les concessionnaires de matériels d'équipements. La zone industrielle Nord abrite des unités agro-industrielles et des scieries.

La zone d'habitat comprend les quartiers Poro, Nitoro, Sonouko, Séwéké. C'est là qu'on rencontre les réalisations immobilières de la SICOI et de la SOGEFIHA. C'est là aussi qu'ont été construits le Lycée Moderne et le CHR.

On relève une mauvaise répartition géographique des équipements dans la ville. Certains quartiers notamment le quartier Bardot est caractérisé par un déficit notoire d'équipements socio collectifs.

Les emprises des équipements industriels et commerciaux, culturelles et touristiques sont prédominantes avec près de la moitié de la superficie occupée par les équipements de la ville. Le tableau ci-dessous nous donne des indications sur l'importance de chaque type d'équipement.

Tableau des superficies des équipements de la ville

Equipements	Superficie (Ha)	
	221	
Equipements administratifs	03	10%
Equipements culturels	13	06%
Equipements culturels touristiq.	48	22%
Équipement de sécurité	10	05%
Equipements pour réseaux	20	9%
Equipements industriels, comm.	60	27%
Equipements sanitaires	11	5%

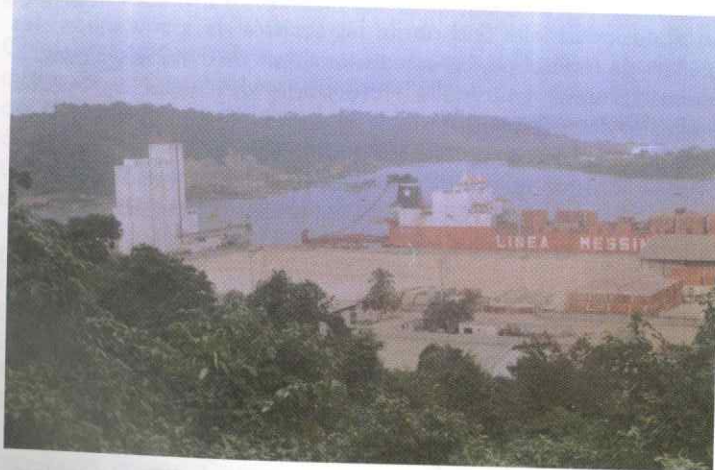
Capitale de la région du Bas Sassandra, la ville de San Pedro abrite une gamme variée d'équipements avec pour tête de file le port. Les autres types d'équipements sont assez représentatifs. Au niveau des équipements sanitaires, le CHR est décongestionné par le médico-scolaire, le dispensaire municipal, la base de secteur de santé rurale et d'autres structures sanitaires privées (clinique Mélanie, cabinet dentaire, hôpital SOGB, etc.). La ville est ravitaillée en médicaments par la pharmacie de l'hôpital et 3 pharmacies privées.

Dans le domaine de l'éducation, San Pedro est bien pourvue en écoles publiques, privées, laïques et confessionnelles. On compte plus de 70 écoles primaires, un lycée moderne, un lycée professionnel, un centre de formation professionnelle et 3 établissements secondaires privés.

Dans le domaine des autres services publics, la ville a bénéficié dès sa naissance des services de " première nécessité " que sont la Sous-Préfecture, le Commissariat, la Brigade de Gendarmerie, la Douane.

Dans le domaine des loisirs, la ville souffre d'un manque d'infrastructures. La seule salle de cinéma est fermée depuis longtemps et la Télévision, quant à elle, marche exceptionnellement. Les seuls lieux de loisirs restent les maquis, les bars et les boîtes de nuit.

Vue du port de San Pedro



Marchandises au port de San Pedro

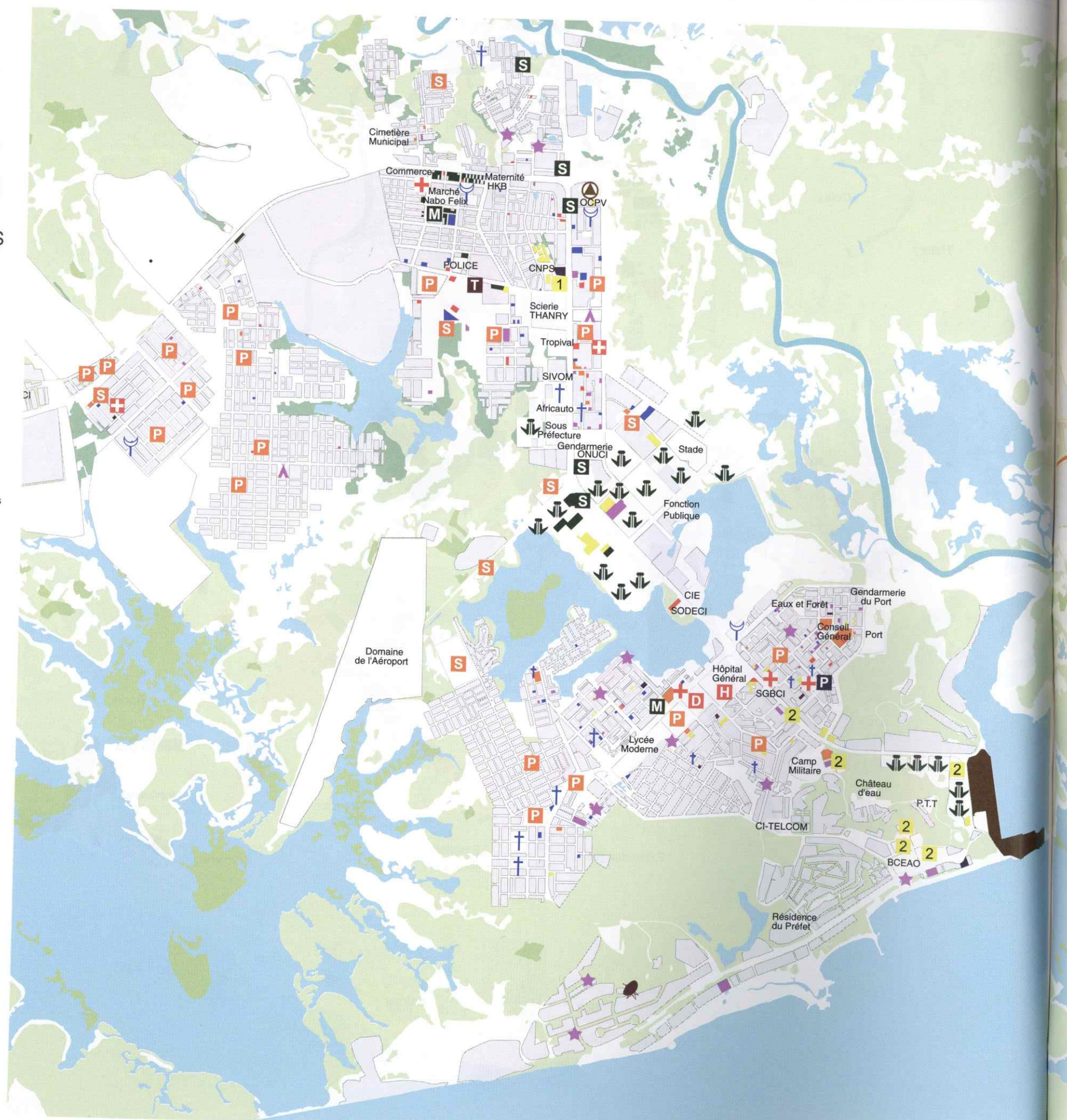


TYPOLOGIE DES EQUIPEMENTS

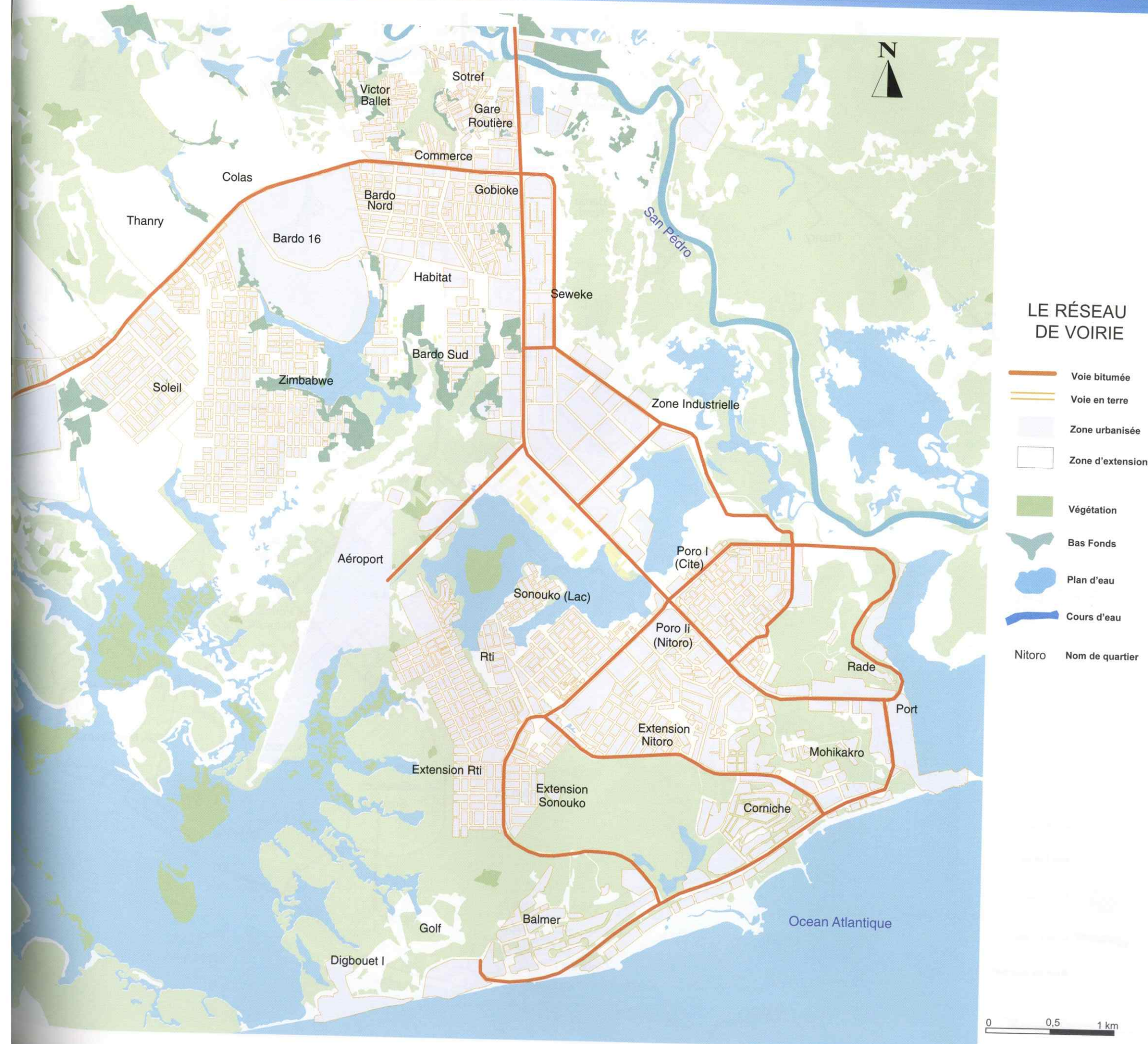
- Equipements administratifs
 - 1 Direction Départementale
 - 2 Direction Régionale
- Equipements éducatifs
 - S Ecole secondaire
 - P Ecole primaire
- Equipements sanitaires
 - H Hôpital
 - D Dispensaire
 - M Maternité
 - + Clinique
 - + Pharmacie
- Equipements Socio-Culturels
 - † Eglise
 - † Mosquée
- Equipements de tourisme, culture, sport et loisir
 - ☆ Hôtel
 - ▲ Aire de jeux/Sport
- Equipements de transport
 - ⚙ Gare routière
- Commerce et Industrie
 - M Marché
 - ⚙ Usine
- Station de service
 - S
- Equipements de sécurité
 - P Police
- Equipements de réseaux
 - Antenne
- Zone urbanisée
- Zone d'extension
- Végétation
- Bas Fonds
- Plan d'eau
- Cours d'eau

0 0,5 1 km

Source : BNED



Réseaux : Voirie - SAN PEDRO



La ville avait bénéficié d'un excellent réseau routier. Elle comptait près de 40 km de voies bitumées et 45 km de voies non bitumées. L'état actuel de la voirie urbaine n'est guère reluisant. Environ 40 % des voies bitumées restent encore fortement dégradées et ce, malgré quelques efforts entrepris par la Mairie pour refermer les nids de poules. La plupart des voies dégradées sont localisées dans les quartiers Cité, Lac et Bardot Sud.

Les voies en terre connaissent également un niveau de détérioration très avancé, certaines restent impraticables en saison de pluie.

L'axe Nord-Sud constitue la voie principale de traversée de la ville et de mise en relation de zones de fonctions différentes : zones d'habitat, zone industrielle, zone commerciale, zone portuaire, zone administrative et zone de loisirs. Cet axe est doublé à l'Est par un axe de déviation des poids lourds et de desserte du Port qui relie les quartiers Séwéké, Zone Industrielle, Cité et Rade.

La Route de Grand-Béréby (Route Cotière) qui, depuis le Nord de la ville, part en direction de l'Ouest, constitue un axe important de la ville. Il dessert notamment le Bardot. L'urbanisation se fait actuellement le long de cet axe.

Les voies secondaires de desserte des différents quartiers se greffent directement sur l'axe Nord-Sud principal. Une liaison entre les quartiers Balmer et Sonouko existe également, mais non revêtue et desservant des zones peu occupées, elle est peu empruntée.

Les voies tertiaires sont des voies de desserte des îlots composant les quartiers.

Les quartiers, dans l'ensemble, ne souffrent pas d'enclavement et le passage de l'un à l'autre se fait aisément. Seuls les quartiers Soleil et Zimbabwe formant les extensions du Bardot sont difficiles d'accès. Les voies de desserte de ces quartiers sont en réalité des pistes dont la plupart sont difficilement carrossables. Des voies ont été ouvertes fin 1992 au Bardot, celles-ci constituent le début d'un maillage du quartier. Ces ouvertures sont liées à l'équipement progressif du Bardot en V.R.D. De nouvelles voies ont également été ouvertes depuis 2005, accompagnées de drainage et de câblages électriques, sur financement de l'Union Européenne.

En dépit d'une bonne desserte générale de la ville, les distances à parcourir d'un quartier à un autre restent assez longues. La ville, construite sur un site impropre à l'urbanisation, est en effet, éclatée en quatre secteurs différents séparés par des étendues d'eau naturelles ou créées.

Le linéaire de voirie ouverte est de 87,6 km. Le linéaire de voirie bitumée est de 43,6 km, soit une moyenne de 0,55 mètre par habitant, taux nettement supérieur à la moyenne des villes de l'intérieur qui est de 0,34 mètre par habitant.

La ville offre un bon niveau d'équipement en voirie bitumée : les voies primaires et secondaires sont revêtues. Certaines voies à caractère tertiaire le sont également (quartiers Séwéké, Mohikakro).

Ce réseau reste, cependant, inégalement réparti dans la ville : accueillant sur près de 200 hectares 50 000 habitants environ, le Bardot est totalement dépourvu d'un réseau revêtu hormis 4 km dans la partie la plus ancienne du quartier.

Le réseau utile s'est considérablement dégradé puisqu'on ne trouve plus que 43,9 km de voies en bon état, soit 50,1 % du réseau. Les voies les plus dégradées sont les voies d'accès au Port et à la zone industrielle, ainsi que les voies du quartier du Bardot. Le trafic de poids lourds lié à l'activité portuaire et la zone industrielle est en grande partie responsable des dégradations.

San Pédro est approvisionnée par le réseau interconnecté national. Elle dispose d'un linéaire total de 247 km dont 92 km de linéaire de réseau basse tension et 155 km de linéaire de réseau moyenne tension.

On dénombre 4 440 abonnements domestiques et 64 abonnements industriels.

L'énergie en provenance de Soubré est stockée à la Centrale 225 KVA, située à quelques kilomètres de l'entrée de la ville. Cette Centrale dispose en permanence d'une puissance de 60 000 KW dont seulement 5 000 à 7 000 KW sont émis chaque année au niveau de la ville.

Tous les quartiers lotis sont desservis sauf quelques secteurs périphériques d'habitats précaires.

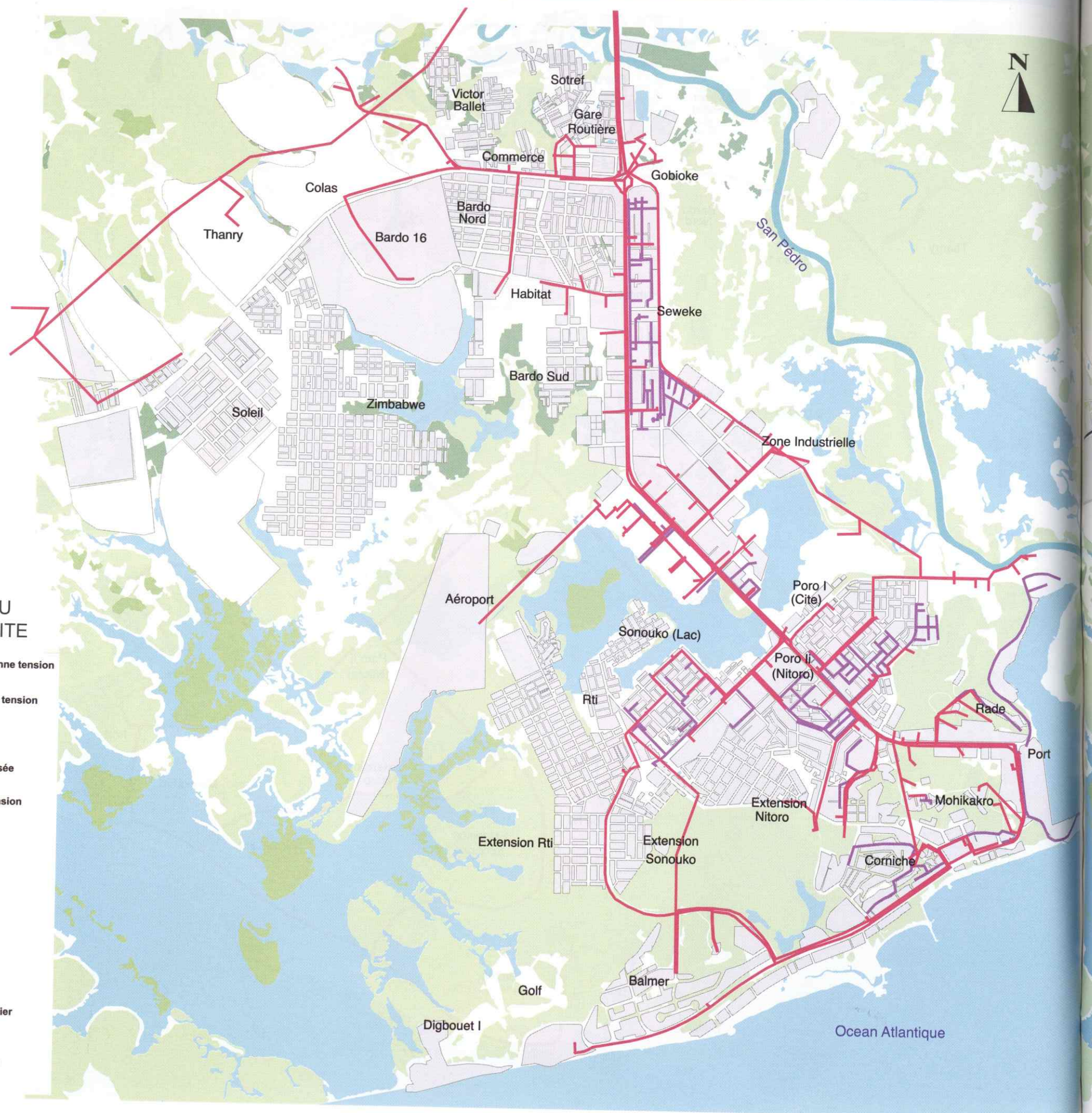
Il est important de souligner que le Sud-Ouest est le troisième consommateur d'énergie après les régions d'Abidjan et de Bouaké. Cela s'explique par les unités industrielles implantées à San Pédro.

LE RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ

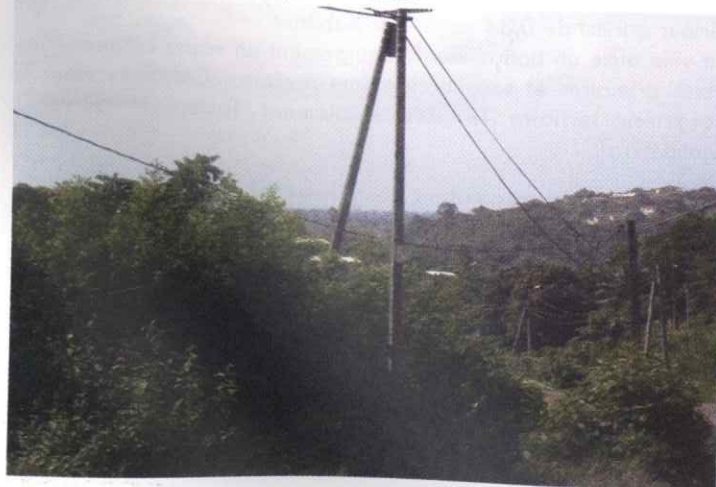
-  Ligne moyenne tension
-  Ligne basse tension
-  Zone urbanisée
-  Zone d'extension
-  Végétation
-  Bas Fonds
-  Plan d'eau
-  Cours d'eau
- Nitro  Nom de quartier

0 0,5 1 km

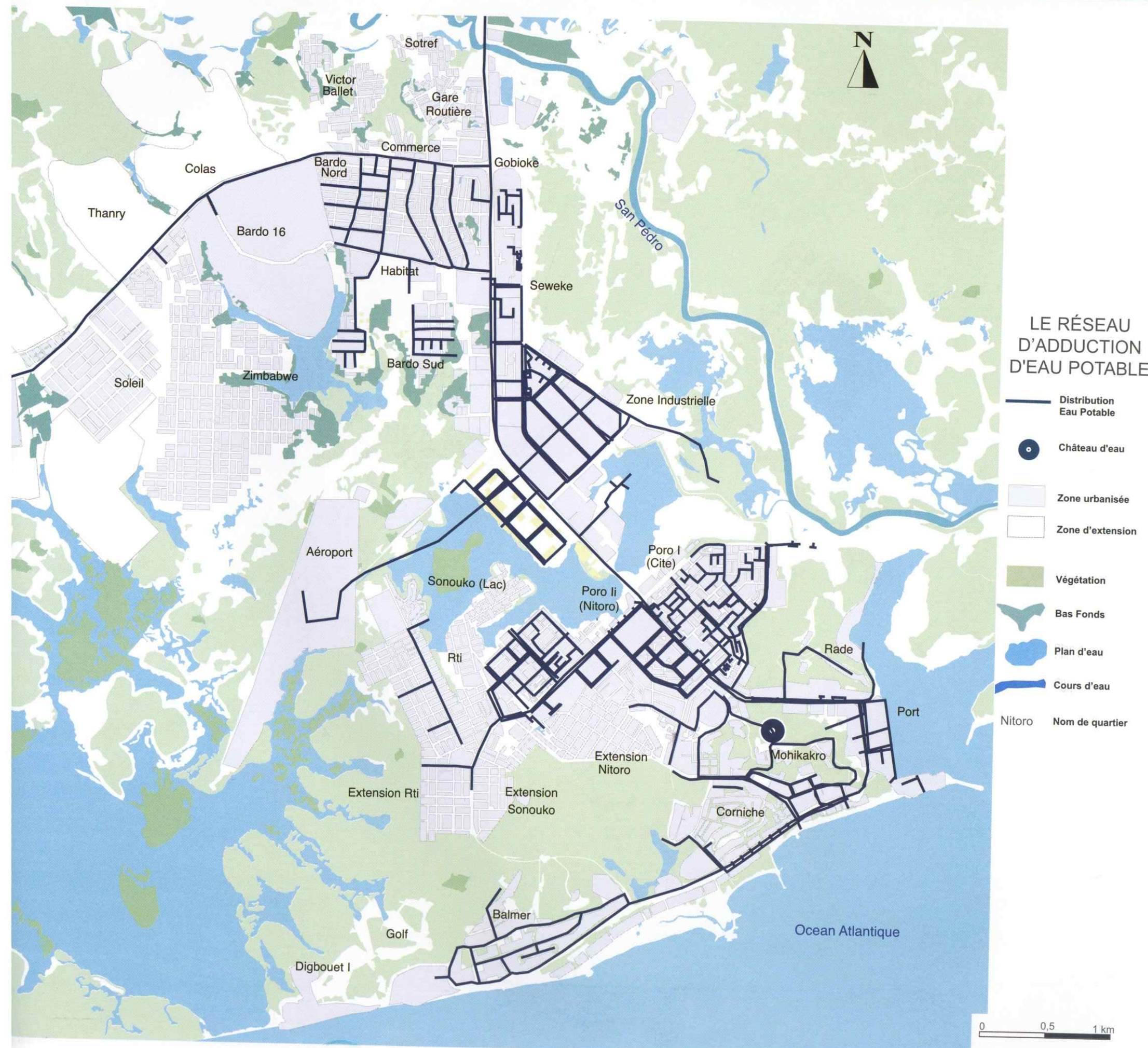
Source : BNETD



Poteau électrique allant au quartier Balmer



Réseaux : Eau potable - SAN PEDRO



Eau

La ville de San Pedro bénéficie d'une adduction d'eau potable assurée par la SODECI. Elle est captée en surface dans la rivière San Pedro et subit un traitement à la station. Cette eau est emmagasinée dans une bache de 3 500 m³ est répartie entre les quatre châteaux de la ville. Des châteaux, l'eau est distribuée dans les concessions, les services et les entreprises.

La consommation moyenne d'eau est estimée par jour à 3 353 m³. Les ménages au nombre 4 987 abonnés ont une consommation moyenne de 32 litres par personne et par jour. Un tiers seulement des ménages est desservi en eau potable. Les deux tiers se retrouvent au quartier Bardo où opèrent les revendeurs d'eau.

Assainissement

A la différence des villes de l'intérieur du pays, la ville de San Pedro dispose d'un réseau d'évacuation des eaux usées comprenant :

- le réseau des sociétés immobilières à l'origine de la construction de la plupart des quartiers de la ville (SICOGI et SOGEFIHA) ;
- le réseau appartenant à la ville.

Ces réseaux sont constitués :

- de canalisations et d'installations qui procèdent au traitement et au rejet des eaux usées dans les quartiers Séwéké (SOGEFIHA), Sonouko (SICOGI), Poro ;
- de canalisations avec rejet direct sans traitement dans les plans d'eau pour les autres quartiers (sauf Bardo).

La ville de San Pedro dispose de deux plans d'eau : la lagune Digboué à laquelle participe la zone marécageuse du Sud du Bardo et le lac situé entre les quartiers Zone Industrielle, Poro et Sonouko.

La SODECI est concessionnaire du réseau d'assainissement du quartier Séwéké construit par la SOGEFIHA. A l'origine, ce quartier disposait de 37 petites stations d'épuration et d'une dizaine de postes de relevage de sortie rejetant les eaux traitées dans les caniveaux à ciel ouvert du quartier où l'écoulement se fait ensuite vers les étendues d'eau.

Drainage

Le drainage du site urbain est donc rendu difficile par les contraintes d'un site caractérisé, dans l'ensemble, par de faibles pentes, par la présence de plans d'eau naturels ou artificiels et par la montée de la nappe phréatique en saison des pluies.

A la différence de la plupart des villes de l'intérieur, la ville dispose d'un réseau de drainage étendu (32 km), mis en place lors de sa création.

Seuls les quartiers légalement constitués sont équipés de caniveaux bétonnés ouverts ou enterrés (Zone Industrielle Sud) disposés le long des voies.

Ce système de drainage repose sur une évacuation des eaux vers les plans d'eau, lagune Digboué et lacs artificiels.

La présence de nombreux thalwegs facilite le drainage de ces quartiers : vers la lagune Digboué pour les quartiers disposés au Sud de la Route de Grand-Béréby, vers le San Pedro pour les quartiers disposés au Nord.

Le problème majeur concernant le réseau de drainage reste cependant l'impossibilité d'entretenir régulièrement le réseau à ciel ouvert : le canal disposé le long de l'axe central de traversée de la ville n'est plus entretenu depuis une dizaine d'années.

Le système de drainage est défectueux dans la plus grande partie du réseau bitumé et son dysfonctionnement est pour beaucoup,

YAMOUSOUKRO

Yamousoukro is a city in the Ivory Coast, known for its unique architecture and urban planning. The city was designed by the French architect Henri Oudry, who created a grid system with wide, straight roads and large, open spaces. The city is surrounded by lush greenery and is a popular destination for tourists looking for a peaceful and scenic environment.



SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Le Département de Yamoussoukro est situé au centre de la Côte d'Ivoire. Elle fait partie de la Région des Lacs. Il s'étend sur une superficie de 3 809 km², soit 1,18% du territoire national. Il est limité au Nord par le Département de Tiébissou, au Sud par les Départements de Toumodi et d'Oumé, à l'Est par les Départements de Didiévi et de Dimbokro et à l'Ouest par les Départements de Bouaflé et de Sinfra.

Il compte trois sous-préfectures : Yamoussoukro, Attiéguakro et Kossou.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

Relief

Le relief du Département est assez monotone. C'est un relief tabulaire qui s'abaisse du Nord au Sud. Les altitudes vont de 100 à 300 m. Les seuls accidents notables sont constitués par une chaîne de collines birrimiennes entre Yamoussoukro et Toumodi. Il s'agit des collines baoulé qui prennent naissance au Mont Kokumbo et qui s'étirent du Sud vers le Nord en un bourrelet continu constellé de points assez élevés par endroit. En dehors de la chaîne, les surfaces sub-horizontales sont dominées par des buttes en reliefs résiduels isolés.

Végétation

Le Département appartient au secteur mésophile. Dans le Sud et au Nord-Ouest du Département, on trouve une forêt semi-décidue qui se prolonge le long de la branche Ouest du V baoulé. Au Centre et Nord-Est du Département on rencontre la savane préforestière qui évolue souvent par cuirasse. Là elle devient une véritable pelouse marquée par la rareté des arbres et une abondance de termitières. Cette savane est caractérisée par la présence de rôniers qu'on observe entre Yamoussoukro et le fleuve Bandama.

Climat

Le Département appartient au climat équatorial de transition atténué. Il se caractérise par :

- une première saison de pluies de Mars à Juin avec environ 150 à 200 mm de pluie par mois,
- une petite saison sèche de Juillet à Août avec quelques pluies fines,
- une seconde saison pluvieuse de Septembre à Octobre, plus irrégulière que la première,
- une saison sèche très prononcée de Novembre à Février.

La pluviométrie annuelle varie de 1100 mm à 1600 mm. La zone Yamoussoukro -Didiévi est la moins arrosée. On y enregistre 1100 et 1200 mm de pluie par an. L'humidité relative est élevée en saison des pluies (60 à 85 %). Les minima sont de l'ordre de 60 à 65 % avec des chutes à 40 % de Décembre à Mars.

Hydrographie

Le Département est drainé par le bassin versant du Bandama, fleuve qui le borde du Sud-Est au Nord-Ouest. De nombreux et petits cours d'eau parcourent le Département. Les plus importants sont le Kpoussouba, le kloglo et le Tanoba. Tous ces cours sont caractérisés par une forte variation annuelle du volume d'eau. L'étiage absolu se situe en Février pour la majorité des cours mais en Mars pour le fleuve Bandama. Il a été construit sur ce fleuve à Kossou un barrage qui a créé un lac à l'Ouest.

Géologie et pédologie

Le Département évolue sur un substrat granitique mêlé à des migmatites. Entre Yamoussoukro et Toumodi on observe la présence de roches vertes correspondant à la chaîne de collines baoulé.

Les sols sont gravillonneux de qualité médiocre à moyenne.

CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

Peuplement

Le peuplement du Département est constitué des Akoué, sous groupe baoulé. Leur capitale est la ville de Yamoussoukro qui a été fondée par un oncle du Président Houphouët Boigny, du nom de Kouassi N'go. Le village a pris le nom d'une des nièces du fondateur, Yamoussou.

Population

Le Département a connu une croissance démographique rapide. En moins de 40 ans, le Département a triplé sa population qui est aujourd'hui de 299 245 habitants avec une densité de 79,8 hab/km².

Evolution de la population du Département

Année	1975	1988	1998
Population	188 793	284 613	299 245
Densité brute hab/ha	31	47	79,8

Source : RGPH/INS

La Sous-préfecture de Yamoussoukro est la plus peuplée. Les autres Sous-préfectures (Attiéguakro et Kossou) accusent une faible population. Mais ce qu'il faut retenir est que les densités ont évolué de manière très significative entre 1975 et 1988 et que la ville de Yamoussoukro a enregistré un taux de croissance de 8,16 %.

Population des sous-préfectures de Yamoussoukro (1998)

Sous-préfecture	Nbre/hab	Proportion (%)
Attiéguakro	28 322	11,5
Kossou	20 022	8,0
Yamoussoukro	219 710	80,5
Total	268 054	100

Source : INS, RGPH-1998

La structure par sexe montre une majorité de femmes (50,3 %). On remarque également que la majeure partie de cette population est jeune avec 56 % de la population de moins de 20 ans. La structure par ethnies et nationalités relève que le Département est un creuset ethnique. Les ivoiriens représentent la part la plus importante du peuplement avec 82,4 % contre 17,6 % pour les étrangers.

Au sein de la population, les Akan dominent avec 79,8 %. Ils sont suivis des Mandé du Nord (6,4 %) et des Voltaïques (2,9 %). Le milieu rural du Département est peu sollicité par les allogènes. Parmi la population étrangère, les burkinabè sont les plus nombreux suivis de loin par les maliens, les guinéens, les béninois, les ghanéens et les nigériens.

La population est active à 48,6 %. Le profil de l'emploi montre la part prépondérante de l'agriculture (49,26 %) suivie du secteur des ouvriers. Avec ce taux, on peut affirmer que le Département est moins rural que certaines régions du pays. Les sans emplois sont nombreux (33,2 %). C'est en ville que l'on enregistre le nombre de chômeurs le plus élevé.

CARACTÉRISTIQUES ÉCONOMIQUES

L'agriculture est la principale activité économique du Département. Les principales cultures vivrières pratiquées sont l'igname, le manioc, le maïs et le riz.

Comme culture de rente, le coton a fait son apparition. Les superficies cultivées le sont à plus de 50 % par des allogènes. Les rares troupeaux de bœufs et de moutons qu'on rencontre dans le Département sont également la propriété de quelques paysans conquis par les opérations de promotion du Ministère de la Production Animale ou sont la propriété de cadres citadins qui les font surveiller par des salariés.

La pêche sur le lac de Kossou n'est pas le fait des Baoulé mais des Bozzo originaire du Mali. Les autochtones se contentent de leur acheter l'équipement nécessaire.

Le Département ne compte aucune mise en exploitation. Seules des carrières de granite sont exploitées à Yamoussoukro. Toute fois, il convient de signaler que le Département a connu naguère une exploitation intensive et artisanal de l'or.

Les quelques entreprises industrielles sont très modestes. On compte l'usine d'égrenage de Zatta, les rizeries de Yamoussoukro, la décortiquerie de Tombokro.

Le commerce est une activité très présente dans le Département. Il anime les marchés urbains et ruraux du Département.

Enfin le Département est une destination touristique importante grâce à la ville de Yamoussoukro et ses monuments que sont la Basilique, la Fondation pour la Recherche de la Paix, l'hôtel Président, le lac caïmans, les grandes écoles. Ailleurs, les tisserands des villages de Bomizambo, Assè Ngattakro et Konde-Yaokro et les bijoutiers de Ngatta Dolikro constituent également une curiosité pour les touristes.

Commercialisation par année de Campagne (tonnes)

	2000-01	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05
Café	2.687	1.638	1.260	220	1.163
Cacao	6.247	6.498	6.945	5.914	3.099

Source : Ministère de l'Agriculture

ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES NATURELLES

Le Département de Yamoussoukro a pour activité principale l'agriculture. Elle repose en grande partie sur le système extensif qui utilise beaucoup d'espace. Ce système de culture a permis d'avoir une forte productivité lorsque les terres étaient encore abondantes et disponibles. Actuellement sous le poids de la surcharge démographique, ce système ne peut plus fonctionner sans porter atteinte à l'environnement.

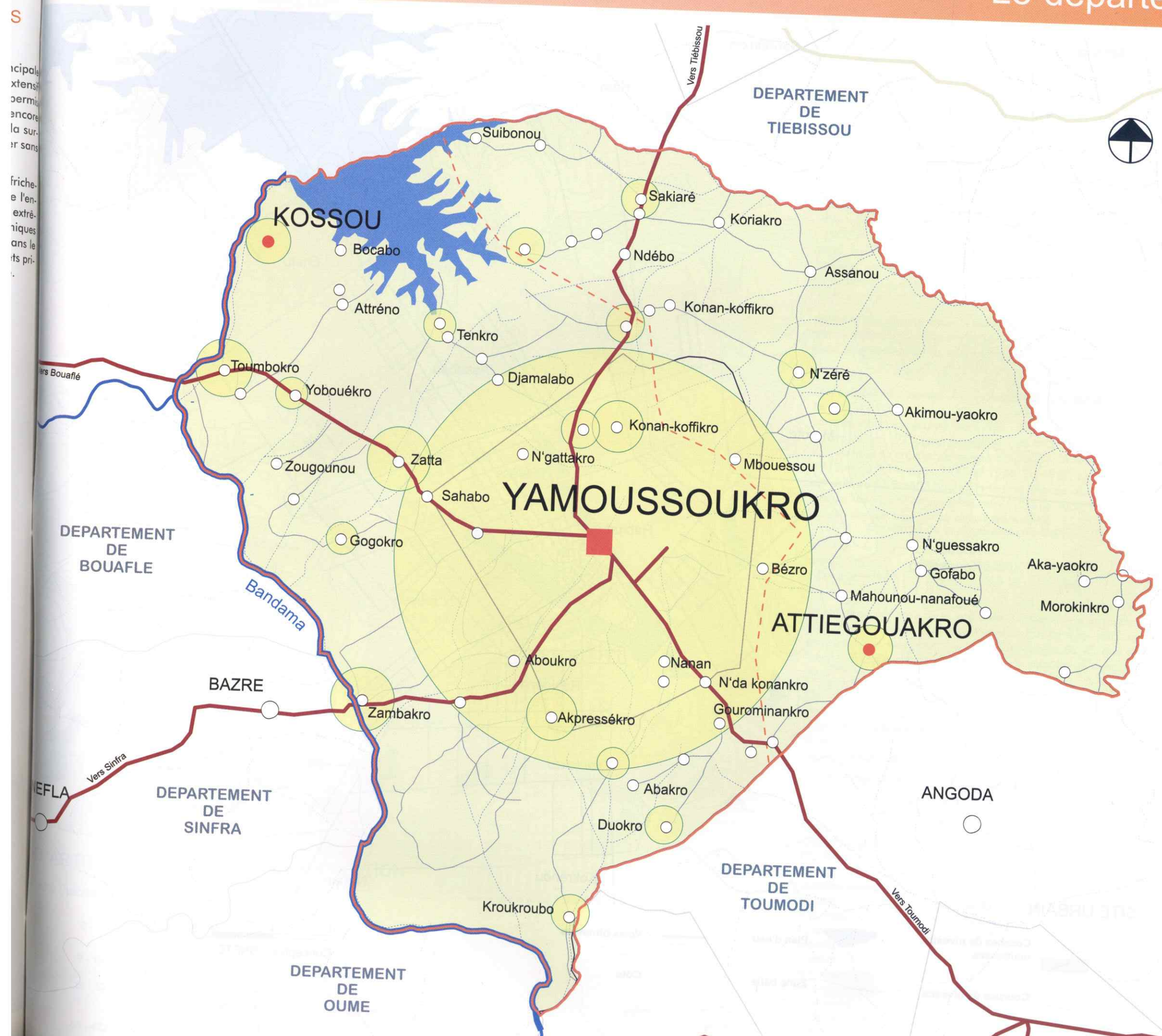
En effet, dans les pratiques culturales des paysans, les défrichements, lorsqu'ils sont totaux, provoquent la dégradation de l'environnement avec le développement de l'érosion. Le sol est extrêmement vulnérable contre les phénomènes hydrodynamiques liés aux précipitations. Les forêts disponibles aujourd'hui dans le Département de Yamoussoukro ne concernent que des forêts primaires ayant perdu leur biodiversité floristique et faunique.

Marché



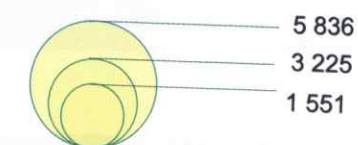
Le département - YAMOUSSOUKRO

icipale
xtensi
permi
encore
la sur-
r sans
friche-
e l'en-
extrê-
niques
ans le
ts pri-



- Chef-lieu de Département
- Chef-lieu de Sous-Préfecture
- Localité
- Limite de Département
- Limite de Sous-Préfecture
- Limite de Commune
- Voie bitumée
- Voie en terre
- Piste
- Fleuve
- Plan d'eau

Population RGPH 1998



0 5 10km

Source : BNETD

Yamoussoukro est un "Geste du prince" car elle constitue par ses équipements une exception dans l'urbanisation de la côte d'Ivoire.

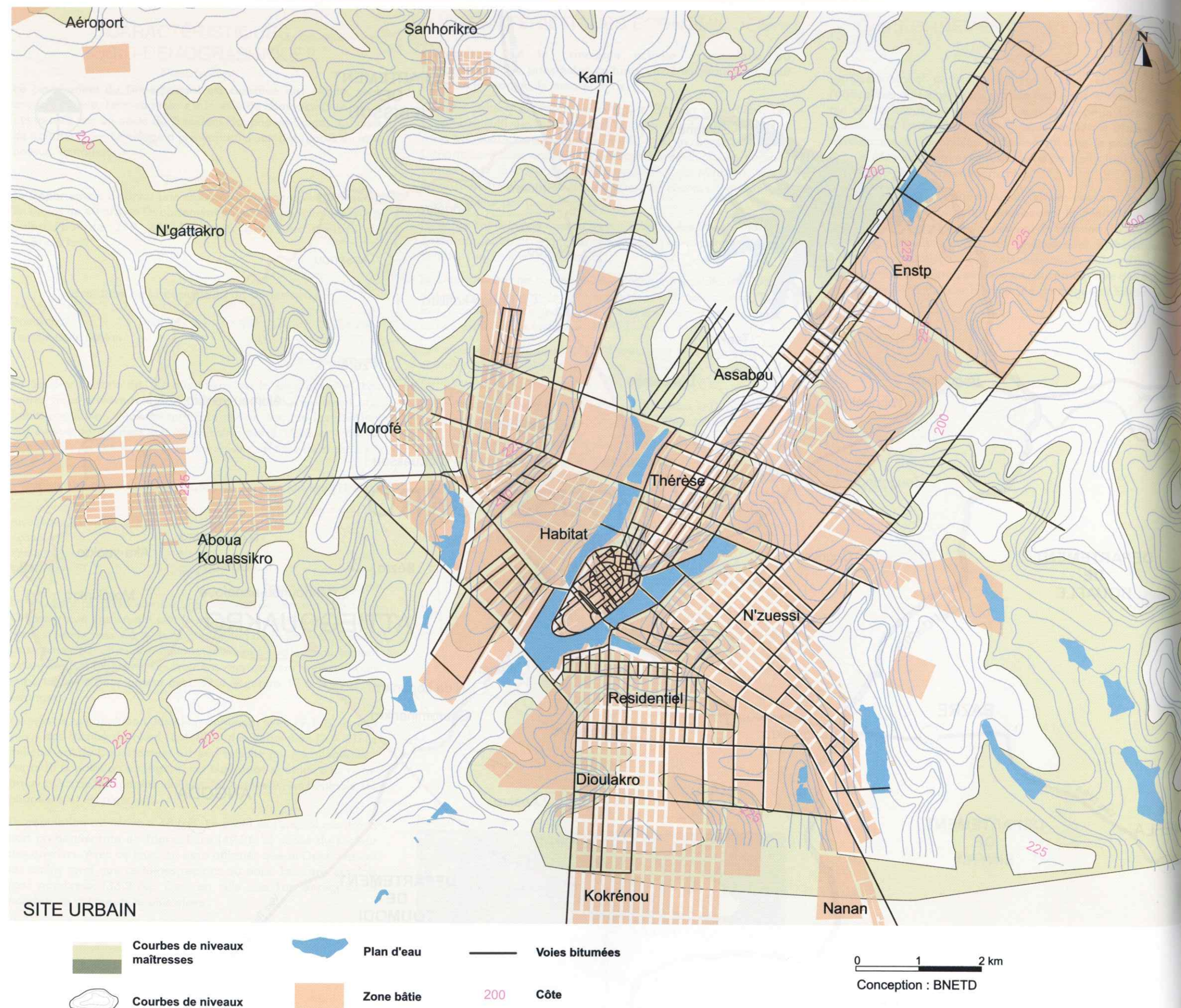
La ville s'est développée sur un site plat légèrement vallonné avec des altitudes comprises entre 201 m et 248 m. Les pentes sont faibles (3 %). Le site comprend deux bas-fonds aménagés en lacs artificiels orientés Nord Sud et Sud Ouest. L'implantation initiale a évité les deux bas-fonds pour occuper le plateau proche de la rivière. L'inexistence de contraintes majeures a entraîné un étalement considérable de la ville. Ainsi de 80 ha en 1952, la superficie urbanisée est passée à 175 ha en 1962 pour atteindre 1750 ha en 1973. Aujourd'hui Yamoussoukro est une ville très étalée où les vides dominent. Le village Morofé, loti et rénové a été intégré à la ville. De grands établissements scolaires occupent la périphérie Nord de la ville (CAFOP, ENSTP, INSET...). Des équipements structurants ayant une architecture audacieuse et agréable parsèment l'espace urbain et donnent au paysage un aspect ostentatoire. L'Hôtel Président, le Palais des Hôtes, l'ENSTP, l'INSET, la Mosquée, la Basilique, la Préfecture constituent les fiertés de la ville.

En outre, Yamoussoukro bénéficie d'une bonne situation géographique. Située au centre du pays, au contact de la forêt et de la savane, la ville est un carrefour important, un point de rencontre des principaux axes routiers du pays : Abidjan-Bouaké-Korhogo ; Abidjan-Daloa-Man.

Vue depuis la Basilique



Lac aux caïmans



Population - YAMOUSSOUKRO

CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

Peuplement

La ville de Yamoussoukro a été fondée autour du village de N'gokro qui prit plus tard le nom de Yamoussoukro.

Petit Village Akoué à l'origine, Yamoussoukro s'est développée de manière rapide et originale. Devenu un poste colonial français en 1909, elle amorça son essor à partir de 1952. Transformée progressivement en ville, la localité fut érigée en chef-lieu de sous-préfecture en 1960, puis en chef-lieu de Département et enfin en chef-lieu de région (région des Lacs) en 1990. Depuis 1983, elle est devenue la capitale politique et administrative du pays, mais elle n'abrite pas encore les attributs institutionnels du pouvoir central. Par le décret 96-135 du 26 janvier 1996, le Président de la République lui a conféré un statut particulier, celui du District autonome.

Aujourd'hui, Yamoussoukro accueille une mosaïque de peuples venus de toutes les régions de la Côte d'Ivoire et de l'extérieur du pays principalement de la sous région.

Population

Yamoussoukro a connu une évolution démographique fulgurante.

La population est passée de 8 020 habitants en 1965 à 35 585 habitants en 1975 pour atteindre 110 013 habitants en 1988, soit un taux de croissance moyen annuel de 16,1% entre 1965 et 1975 et de 9,1% entre 1975 et 1988. En 1998, cette population est chiffrée à 155 803 habitants soit un taux de croissance moyen annuel de 3,6% entre 1988 et 1998. Le taux de croissance moyen annuel bien qu'en baisse reste élevé.

Evolution de la population de 1965 à 1998

Années	1965	1975	1988	1998
population	8.020	35.585	110.013	155.803
Taux d'accr.(%)	8,5	8,5	3,6	3,6

Source: INS, 1998

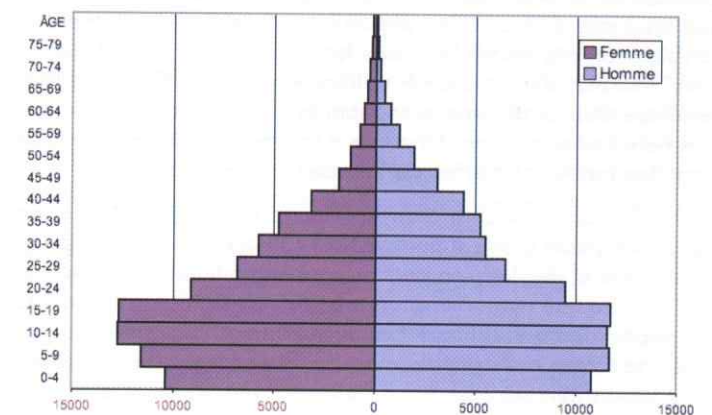
La structure par sexe de la population indique une proportion de 50,2% d'hommes et 49,8 % de femmes, d'où le sexe-ratio de 103 en faveur des hommes. Les jeunes de moins de 25 ans constituent la frange la plus importante de la population avec un taux de 57%.

On note une inégale répartition de la population entre les quartiers. Le quartier Dioulakro est le plus peuplé. Il abrite 42,5% de la population totale suivi de loin par N'zuessi (19,5%). Le tableau ci-après met en évidence cette inégale répartition de la population entre les quartiers.

Répartition de la population par quartier (RGPH, 1998)

Quartier	Population	Densité (hab/ha)
Basilique	1 067	0,5
Cité administrative	2 272	1
Dioulakro	49 625	153
E.E.C.I	1 380	46
Grandes ecoles	2 421	1
Habitat	10 487	150
Kokrénou	19 302	63
Kpangbassou	2 166	2
Morofé	5 497	422
N'gokro	9 749	37
N'zuessi	34 501	60
Residence FH B	277	0,5
Residentiel	2 527	4
Zone industrielle	1 201	8
Cafof	903	1,5
Sopim	11 939	19

Pyramide des âges de la population de Yamoussoukro - 1998



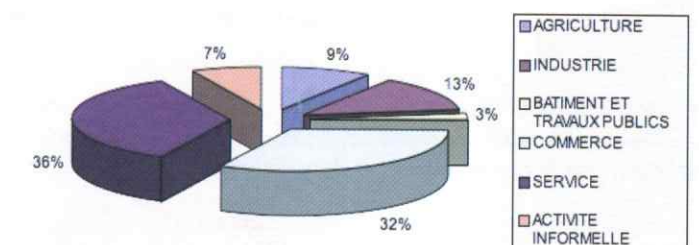
EMPLOIS ET ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Le développement infrastructurel et administratif rapide de la ville a permis de créer un nombre important d'emplois. Le volume d'emplois est estimé à plus de 53.089 travailleurs tous secteurs confondus (RGPH, 1998). Selon le recensement de 1998, le taux de dépendance est d'environ 52 %. La population active représente 42,7 % de la population totale.

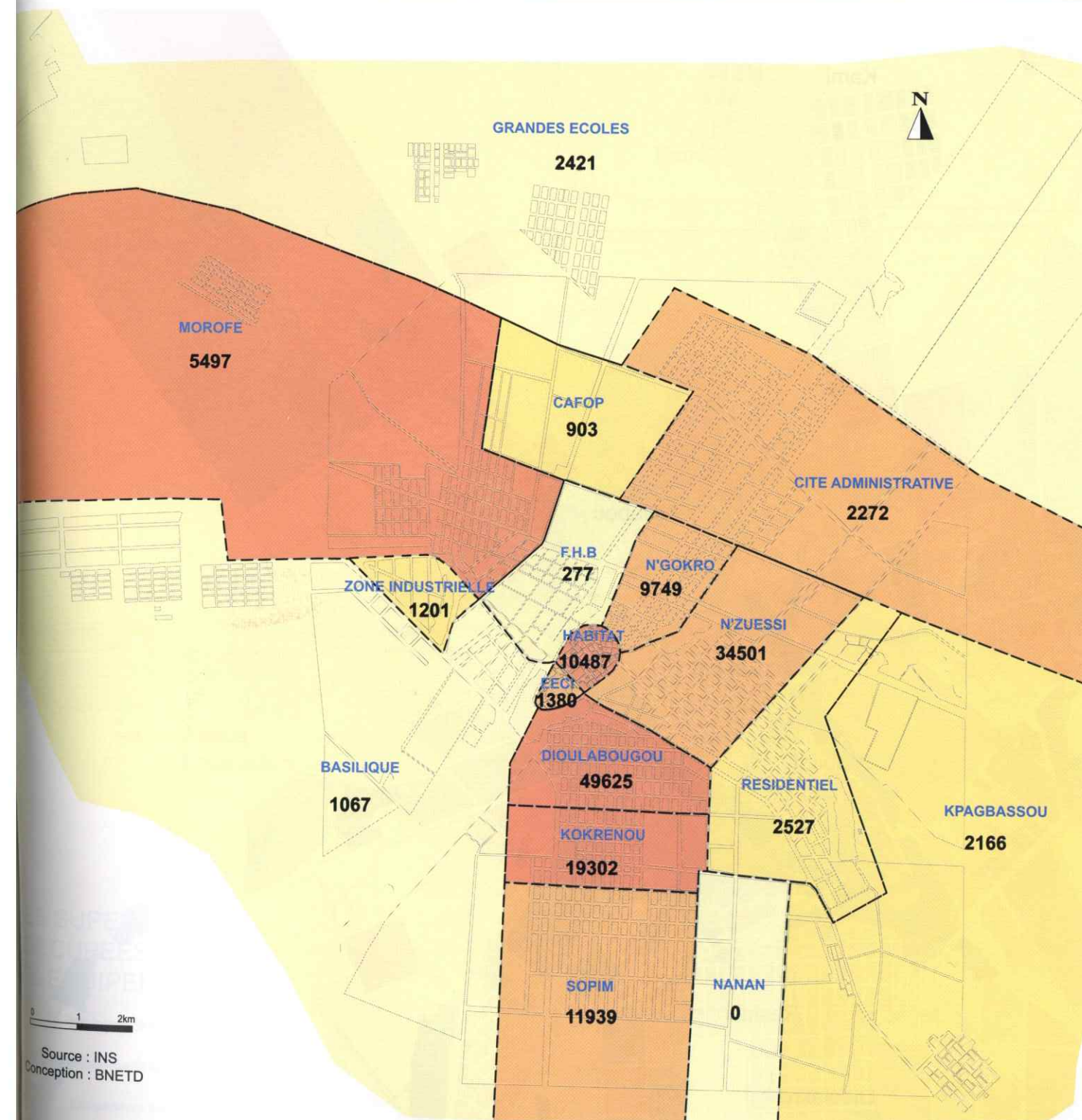
Les emplois urbains sont essentiellement offerts par les services et le commerce qui représentent respectivement 36 et 32 % des activités.

Depuis plus d'une décennie, le secteur moderne stagne en matière d'emplois du fait de la crise économique. Cependant, le secteur informel prospère et connaît un taux de croissance rapide. Par sa souplesse, il est le régulateur du marché de l'emploi car c'est dans ce secteur que se réfugient les chômeurs et les demandeurs d'emploi.

Répartition de la population par branche d'activité

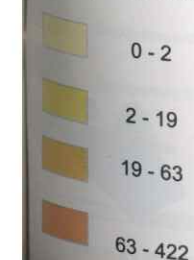


La maison des députés



RÉPARTITION ET DENSITÉ DE LA POPULATION

Densité (habitants/hectare)



KPAGBASSOU Nom de quartier

2166 Population en 1998

Dynamique de l'occupation du sol

Capitale de la région des lacs, Yamoussoukro a eu une évolution très originale. Elle a connu plusieurs phases d'aménagement et constitue un cas particulier dans le processus d'urbanisation du pays. Résultat d'une volonté politique forte et affichée, elle a bénéficié d'un urbanisme exceptionnel qui a fait d'elle l'une des plus belles villes du pays. Une ville à l'allure futuriste que certains n'ont pas hésité à qualifier de "Brasilia africaine".

En 1952, Yamoussoukro était un village et occupait 80 ha. En 1962, elle passe à une superficie de 175 hectares. L'organisation de la voirie et des lotissements montre immédiatement la volonté d'en faire une agglomération urbaine. En 1996, la ville couvre une superficie de 9 300 ha et compte 14 quartiers organisés suivant une trame orthogonale avec des rues larges de 50 mètres et de vastes îlots de 200 m sur 100m souvent inoccupés.

La position géographique avantageuse de Yamoussoukro, son rôle de capitale politique du pays, son décor imposant et ses infrastructures hors normes, offrent assurément l'image d'une ville prometteuse.

"Geste du prince", la ville de Yamoussoukro a su tenir son rang et sa réputation du temps où le Président Houphouët Boigny était à la tête du pays. Mais depuis son décès, c'est une ville sans réelle assise économique, qui n'a pas attirer les habitants que sa structure prévoyait.

La part importante qu'occupent les équipements par rapport aux autres fonctions de la ville est flagrante.

Occupation du sol	Superficie en ha	
Habitat	1721	
Extension actuelle	227	
Equipements	2176	
Activités	30	
Total superficies occupées	4154	37%
Espaces naturels, résiduels, bas-fonds, voiries et autres	7246	63%
Superficie urbanisée (hectares)	11.400	

Enquête MOS , BNETD, 2007, en hectares

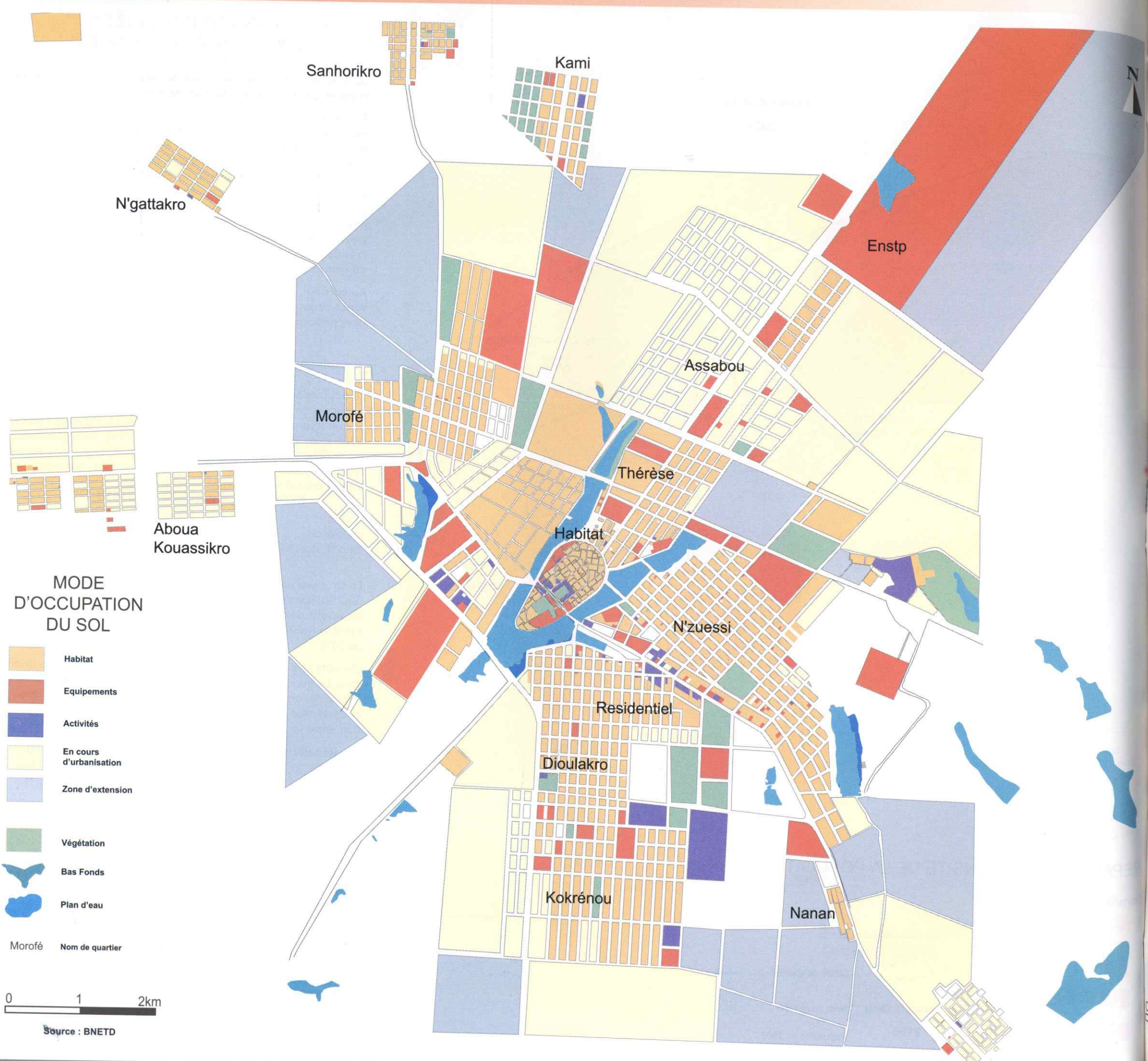
Habitat

L'habitat individuel est majoritaire avec 52% de la superficie occupée par l'habitat, on note cependant une part relativement importante de l'habitat individuel densifié avec 43%.

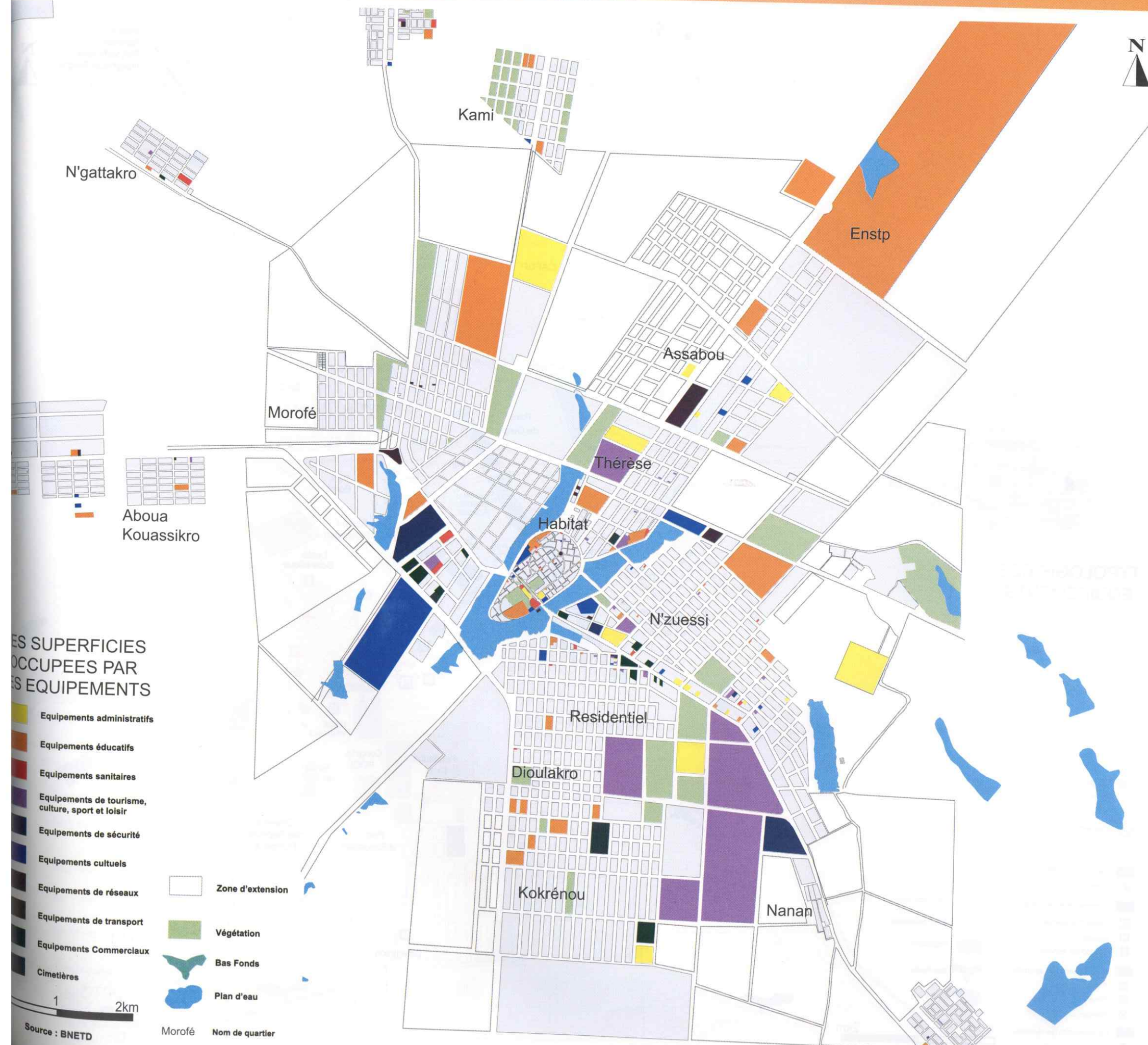
Occupation du sol	Superficie en ha	
Habitat	1721	
Habitat individuel	896	52%
Habitat individuel densifié	748	43%
Habitat individuel groupé	46	03%
Immeubles coll. (opérations d'ens)	31	02%

Enquête MOS , BNETD, 2007, en hectares

Villa au quartier Résidentiel



Les superficies occupées par les équipements - YAMOUSSOUKRO



Yamoussoukro est un carrefour important. C'est un passage obligé pour qui veut se rendre au Nord et à l'Ouest du pays. Outre cette réputation de ville étape, Yamoussoukro s'est forgée d'autres destins, ceux de ville universitaire, de ville de congrès et de ville touristique. La ville possède d'importantes infrastructures de formation professionnelle de niveau national qui chaque année reçoivent des milliers d'élèves et d'étudiants. Elles possèdent également des infrastructures d'accueil et de rencontre qui attirent régulièrement, congrès, conférences, séminaires et colloques.

Ville touristique, Yamoussoukro constitue aussi une curiosité que tout étranger de passage en Côte d'Ivoire vient visiter.

L'emprise occupée par les équipements scolaires est très importante. Ils occupent plus de 40% des superficies occupées par l'ensemble des équipements. Il est suivi par les équipements culturels, touristiques et les équipements pour réseaux avec respectivement 35,24% et 14,2%.

Tableau des superficies des équipements de la ville

Equipements	Superficie (Ha)	
	2176	
Equipements administratifs	57	3%
Equipements culturels	20	1%
Equipements culturels touristiques	771	35%
Equipement de sécurité	28	2%
Equipements pour réseaux	313	14%
Equipements sanitaires	13	0,5%
Equipements scolaires	953	44%
Equipements industriels	20	1%

Enquête MOS, BNETD, 2007, en hectares

Bâtiment à usage commerciale (centre ville)



Une vue de la Basilique Notre dame de la paix



YAMOUSSOKRO - Typologie des équipements

La ville renferme plusieurs types d'équipements. De par leur emprise, les équipements scolaires sont dominants. Ceux-ci sont nombreux et diversifiés.

On dénombre 10 écoles maternelles, 64 écoles primaires et 6 établissements secondaires dont 2 privés. L'enseignement professionnel est représenté par deux centres de formation. L'enseignement supérieur est représenté par le CAFOP, l'ENSTP, l'INSET et INPH. L'INPHB regroupe en son sein 6 grandes écoles spécialisées.

Les équipements socioculturels et touristiques marquent le paysage urbain. Les plus représentatifs sont la Basilique Notre Dame de la Paix, l'hôtel Président et la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix.

Comme infrastructures sanitaires, la ville dispose :

- d'un Centre Hospitalier Régional (CHR),
- d'une PMI urbaine,
- d'un Service de Santé Scolaire et Universitaire,
- d'une Base de Santé Rurale,
- d'une Antenne régionale d'Institut d'hygiène,
- 7 infirmeries localisées au sein des lycées et des grandes.

Le CHR a une capacité de 156 lits répartis entre les services de :

- médecine générale,
- gynéco-obstétrique,
- pédiatrie,
- chirurgie.

Les établissements sanitaires privés de la ville comprennent

- 5 pharmacies,
- 3 cabinets médicaux,
- 4 cabinets dentaires,
- 2 laboratoires d'analyse,
- 4 infirmeries privées.

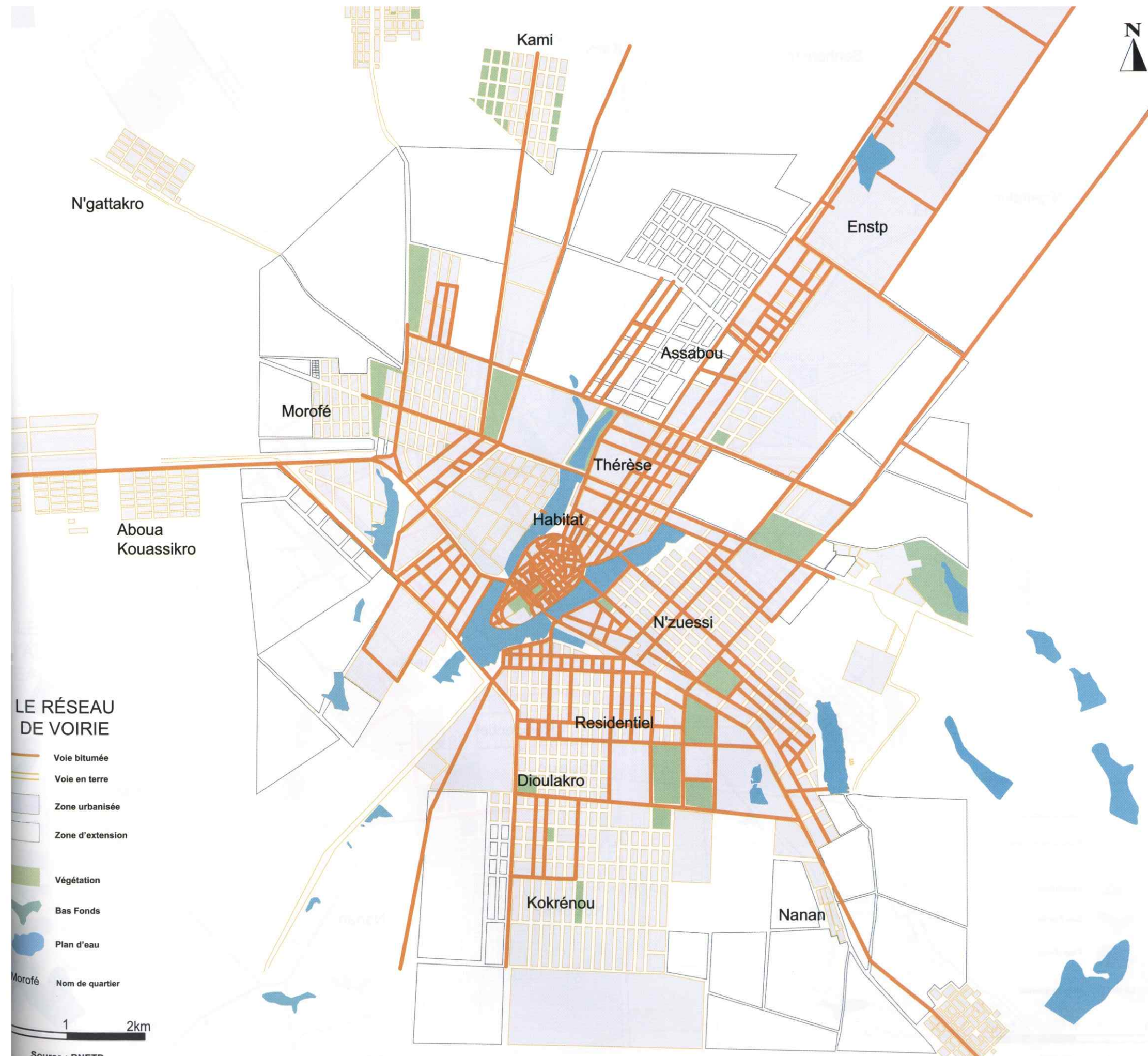
La ville dispose de la quasi-totalité des services administratifs, parapublics généralement des directions régionales et de services privés de niveau supérieur. Ils sont pour la plupart logés dans des bâtiments de standing, ce qui améliore l'image de la ville, on citera dans ce cas :

- District
- Préfecture, Sous-préfecture
- Mairie
- Directions régionales et départementales des ministères,
- Trésor, Impôt

Le niveau d'équipement de la ville est pourtant faible. Outre les édifices publics d'influence régionale, la ville compte très peu d'équipements publics de niveau urbain. Les équipements de proximité, s'ils ne sont pas inexistant, sont insuffisants pour les besoins exprimés par la population résidente.

Hôtel Président





La ville de Yamoussoukro se présente aujourd'hui comme l'une des fiertés de la côte d'Ivoire car elle offre un paysage urbain agréable avec de grands édifices à l'architecture imposante et un réseau d'infrastructure très dense.

Elle possède une armature routière de première importance : rues bien éclairées, nombreux ronds-points, rocade extérieure pour les gros véhicules. La structure de ce réseau viaire est organisée suivant une trame orthogonale. Ce réseau est dans l'ensemble en bon état. Plus de 230 km de voirie urbaine ont été réalisés dont environ 130 km de chaussée revêtue et 60 km de voies en terre. Cette réalisation a été possible grâce à d'énormes investissements de l'Etat ivoirien.

Certains quartiers ont la totalité de leur voirie revêtue, il s'agit d'Assabou, de la zone TP-riviera, de la cité grande Ecole, Habitat, etc. Les voies du quartier Habitat compte tenu de leur ancienneté sont dégradées.

La plupart des voies en terre sont dans un état difficilement carrossable. L'emprise de ces voies est souvent encombrée par des tas d'ordures ménagères et envahie par les herbes.

En période de pluie, plusieurs voies bitumées sont inondées en raison, soit du manque d'entretien, soit de l'absence de réseau de drainage ou encore d'une mauvaise conception. Cependant dans l'ensemble, les voies sont praticables.

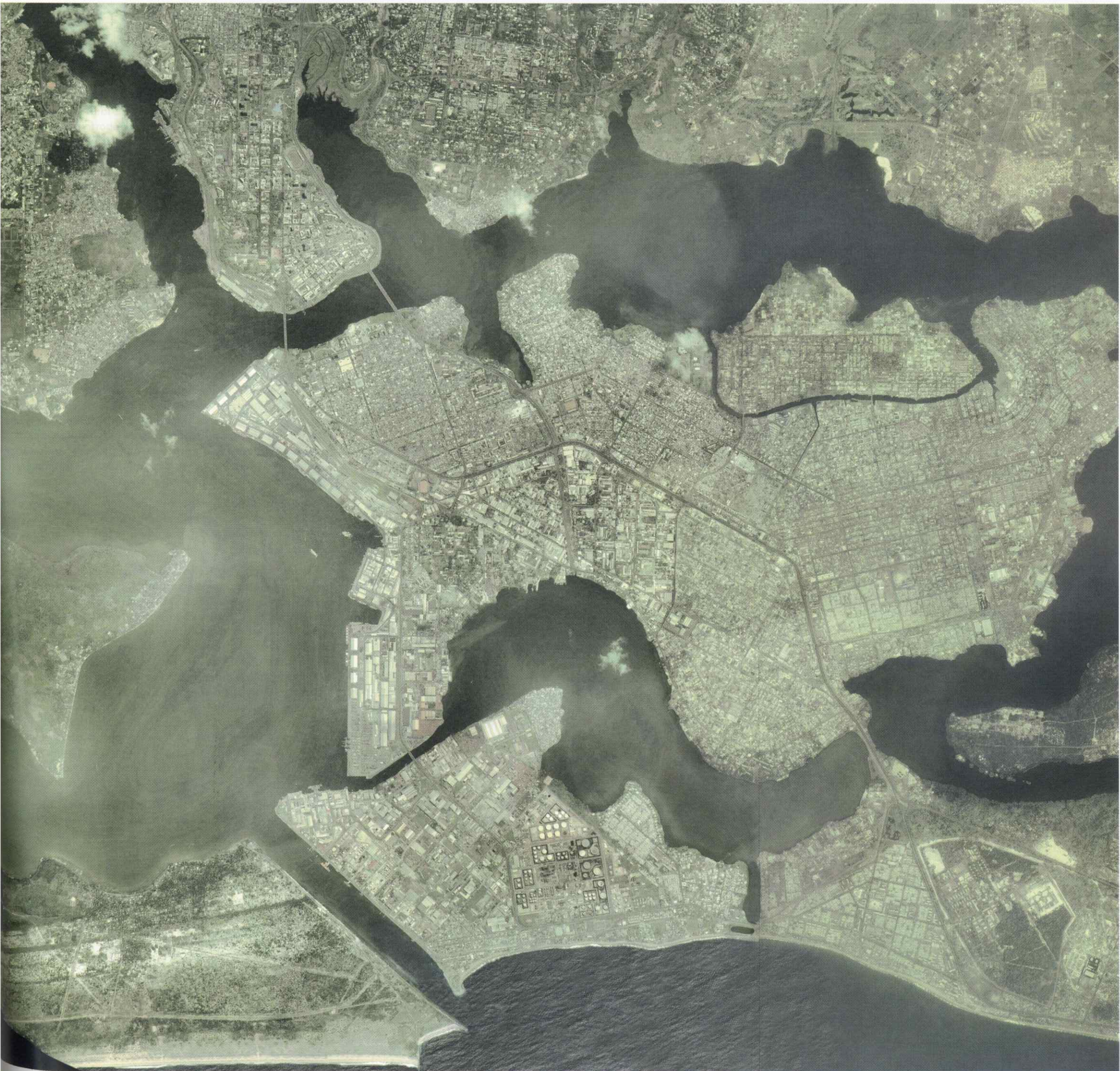
Voie en terre dégradée à côté de la grande mosquée



Voie principale à Dioulakro



A B I D J A N



SITUATION GEOGRAPHIQUE

Le Département d'Abidjan est situé au Sud de la Côte d'Ivoire en bordure du Golf de Guinée dans la région des Lagunes. Il s'étend sur une superficie de 2 079 km², soit 15,20 % de l'aire de la région des Lagunes et 0,64 % de la superficie nationale. Il est limité au Nord par le Département d'Agboville, au Sud par le Golf de Guinée, à l'Est par les Départements d'Alépé et de Grand Bassam et à l'Ouest par les Départements de Dabou et de Jacqueville.

PROFIL ADMINISTRATIF

Le département d'Abidjan est composé de 86 villages et abrite Abidjan la principale ville du pays. Ville macrocéphale, Abidjan est la capitale économique du pays. Son territoire a été érigé en district avec à sa tête un gouverneur. Le Département compte 13 communes dont 10 pour la ville d'Abidjan (Abobo, Adjamé, Attécoubé, Cocody, Koumassi, Marcory, Plateau, Port-Bouët, Treichville et Yopougon) et 3 communes périphériques (Anyama, Bingerville et Songon) situées respectivement au Nord, à l'Est et à l'Ouest de la ville Abidjan.

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Relief

Le relief est composé de quatre éléments topographiques qui se succèdent du Nord au Sud.

Au Nord, on observe un alignement de bas plateaux qui s'étage en deux ensembles, l'un autour de 100 m d'altitude, l'autre entre 40 et 50 m. Ces plateaux se terminent au dessus des lagunes par une côte souvent élevée profondément incisée et entaillée par des vallons.

Au pied des bas plateaux, se présentent des plaines alluviales localisées autour de la lagune Ebrié ou sur le cordon littoral.

La lagune Ebrié est l'élément du relief le plus caractéristique du Département, elle s'étend sur 120 km de part et d'autre d'Abidjan. Elle isole plusieurs îles dont les plus importantes sont l'île de petit Bassam, l'île Boulay et l'île Desirée.

Un cordon littoral isole cette lagune de l'océan. La rive lagunaire sinueuse, encombrée d'îles et de golfes plus ou moins colmatés avec des marécages et un développement important de la mangrove s'oppose à une côte maritime sableuse, basse et régulière.

Végétation

Trois types de végétation se partagent les sols hydromorphes des dépressions.

Sur les plateaux, La végétation climacique était la forêt à *Turreanthus Africanus*. Ce type de forêt est lié aux sols appauvris en argile du continental terminal.

Aujourd'hui toutes les formations végétales ont été détruites par l'urbanisation et les défrichements. Sur la frange littoral, des cocotiers ont pris le relais des forêts marécageuses dans les espaces non encore construits. Sur les plateaux, la forêt primaire a été remplacée par une forêt secondaire dégradée qui elle même a fait place à des plantations agro-industrielles et à des zones de cultures vivrières.

L'un des témoins de la formation végétale originelle est la forêt du Banco (3 000 ha) classée Parc national. Ce parc est sérieusement menacé car il est l'objet d'agressions diverses. Dans les communes périphériques, il ne subsiste plus que des lambeaux de forêts principalement localisés sur les pentes.

Climat

Le climat est de type subéquatorial humide avec des températures élevées et relativement uniformes pendant toute l'année.

- moyenne annuelle 26,4°C
- minima moyen 22,1°C

Les précipitations annuelles varient entre 1 540 et 3 040 mm avec une moyenne d'environ 2 000 mm. On peut distinguer 4 saisons :

- une grande saison de pluies de Mars à Juillet avec des précipitations mensuelles pouvant atteindre 700 mm ;
- une petite saison sèche d'Août à Septembre
- une petite saison des pluies pendant les mois d'Octobre et de Novembre,
- une grande saison sèche de Décembre à Mars.

L'intensité des averses est très élevée, atteignant en fréquence annuelle 115 mm/h pour une durée de 15 minutes et 71 mm/h pour une durée de 1 h.

Le taux d'humidité relative varie très peu avec les saisons, il reste toujours élevé : moyenne annuelle 84%.

L'humidité permanente associée à la chaleur donne ce "temps lourd" difficile à supporter. Il s'agit ainsi d'un temps favorable au pourrissement rapide des déchets et à la reproduction des vecteurs de maladies (moustiques, parasites et microbes)

Ces dernières années, on observe une perturbation importante des saisons, l'harmattan pénètre et souffle plus longtemps sur le Département, les chaleurs sont plus torrides et les précipitations sont souvent décalées dans l'année. Certains n'hésitent pas à incriminer la déforestation et tous les rejets gazeux de la ville d'Abidjan.

Géologie

Les basses terres littorales, le système lagunaire et les plateaux sont tous situés dans un bassin sédimentaire qui recouvre un substrat de formations birrimiennes constituées des roches métamorphisées (flysch, schistes, micaschistes, quartzites...).

Le bassin sédimentaire comprend deux parties distinctes : une partie septentrionale et une partie méridionale.

La partie septentrionale correspond à une zone de couverture assez épaisse de sédiments appartenant au tertiaire : c'est le continental terminal. Les formes qui y dominent sont ces hauts plateaux en grande partie constitués de grès plus ou moins ferruginisés, de sables et d'argiles. La partie méridionale correspond à une zone de couverture de sédiments appartenant au crétacé. On y distingue trois formes :

- les bas plateaux littoraux constitués de sables argileux continents
- les cordons sableux composés de dépôts sableux nouakchotiens
- les dépressions occupées par les dépôts fluviale et lagunaire dont l'essentiel les vases et les sables lessivés

L'agencement des formes du bassin sédimentaire à été commandé par l'accident tectonique majeur du système lagunaire. Cet accident est une faille très importante longue de plusieurs kilomètres, parallèle au littoral et séparant les deux domaines de morphologie. Le bloc subsidie au Sud est découpé en trois compartiments par des failles méridiennes dont une constitue, face à Abidjan " le trou sans fond", sorte de canyon sous marin formé il y a environ 18 000 ans. Abidjan est située à cheval sur cette grande faille dite "faille des lagunes".

Pédologie

Le sol sur les plateaux est presque exclusivement formé par des sables moyens à fins, latéritiques, homogènes jusqu'à une profondeur de plusieurs dizaines de mètres.

Le socle granitique inaltéré se trouve généralement à des profondeurs dépassant 50 mètres. Une nappe d'eau moyennement profonde s'étend sous tous les plateaux dans les sables du continental terminal. Cette nappe est exploitée par la SODECI pour l'alimentation en eau potable d'Abidjan.

mentation en eau potable d'Abidjan.

Au niveau du cordon littoral, le sol est composé de dépôts d'origine marine allant du sable fin jaune à brun clair, légèrement argileux et limoneux, à des vases contenant beaucoup de matières organiques.

Hydrographie

Le Département est parcouru par un réseau dense et ténu de rivières dont les principales sont l'Agnéby et la Mé. L'Agnéby prend sa source à Agoua à l'altitude de 250 m. il ressort trois affluents importants que sont le Mpebo, la Kavi et le Séguié. La Mé qui se jette dans la lagune Potou a pour principal affluent, le Mafou.

CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Peuplement

Les populations autochtones du Département d'Abidjan sont les Ebrié ou Tchaman, et les Akyé. Les Ebriés se repartissent à Abidjan, Bingerville et Songon quand les Akyé se localisent à Anyama. Tous ces peuples font parties du grand groupe ethnoculturel Akan et des sous groupes des lagunaires dont l'histoire situe l'origine au Ghana.

A ces populations autochtones, est venu s'imbriquer un ensemble composite de populations allogènes et étrangères attirées par les "lumières de la ville d'Abidjan" et par les riches potentialités agricoles du Département.

Population

Le Département d'Abidjan est le plus peuplé du pays. Avant la crise politico-militaire de septembre 2002, la ville d'Abidjan y comptait près de 18% de la population totale du pays et près de 46% de la population urbaine. Avec la crise, Abidjan a doublé sa population avec l'arrivée massive de déplacés et de victimes de guerre.

Région attractive, le Département connaît ainsi une évolution croissante de sa population. De 1 026 738 habitants en 1975 la population est passée à 2 187 560 habitants en 1988 pour atteindre 3 125 890 habitants en 1998, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 5,25% entre 1975 et 1988 et 3,75 % entre 1988 et 1998 (moyenne nationale 3,3 %). Ce dynamisme démographique est lié à deux facteurs : une croissance naturelle très forte et un solde migratoire largement positif. Cette population est fortement urbanisée et majoritairement christianisée.

Selon les statistiques du RGPH de 1998, la sous-préfecture d'Abidjan regroupe 2 877 948 habitants soit une proportion de 92% de la population départementale. Cette population largement supérieure à celle des autres sous-préfectures que sont Anyama (4,4%), Songon (1,7%) et Bingerville (1,9%).

Populations des sous-préfectures d'Abidjan (1998)

Sous-prefecture	Nbre hab	Proportion (%)
Abidjan	2 877 948	92
Anyama	138 296	4,4
Songon	53 289	1,7
Bingerville	56 357	1,9
Total	3 125 890	100

Source : RGPH 1998

CARACTÉRISTIQUES ÉCONOMIQUES

Le Département d'Abidjan est à la fois un bassin agricole et bas-sin industriel. Tirant largement profit de la présence d'Abidjan et de son marché de consommation, le Département se caractérise par de nombreux établissements agro-industriels et artisanaux. Le Département a vu naître la première génération de plantations européennes privées consacrées au Cacao puis davantage au Café. A leur place, ont surgi de nombreuses plantations privées et étatiques de palmiers à huiles, d'hévéa, de cocotiers, de bananiers, de colatiers, d'ananas et de fleurs.

Les plus fortes concentrations de palmeraies serrent de près trois des principaux foyers d'urbanisation : Bingerville, Anyama et le flanc Est d'Abobo. Les cocoteraies ont investi les espaces semimarécageux du rivage maritime. Sur la route de Bassam où les plantations sont particulièrement anciennes, les cocoteraies sont en grande partie la propriété de citoyens descendants ou successeurs de pionniers Béninois ou Togolais qui ont laissé leurs noms aux agglomérations (Gonzagueville, Dieudonné...)

Anyama est le principal centre de production, de collecte, de conditionnement et d'exportation de la cola.

Les bananeraies, strictement localisées sur les sols hydromorphes et irrigables occupent deux vallées à l'Ouest du Département ; une bambouseraie près d'Akeikoi fournit les étais. Moins exigeantes, les plantations d'ananas sont plus équitablement réparties dans l'espace. Contrairement aux grandes exploitations de l'intérieur du pays, toutes ces plantations fruitières écoulent leurs productions en fruits frais d'exportation.

L'horticulture est proche parente de l'agriculture fruitière. Elle a en commun d'être essentiellement tournée vers l'exportation. On la rencontre fortement déployée dans la forêt de Languedou et à Azaguié.

Outre les activités agricoles, la campagne Abidjanaise est piquetée de nombreuses entreprises artisanales, d'élevage, de fumage de poissons et d'extraction de sable. L'élevage est une activité importante dans le périurbain Abidjanaise. Les fermes d'élevage se partagent entre la production avicole et la production des porcins. Les plus belles unités appartiennent à des citoyens généralement des fonctionnaires et se localisent dans les zones d'Abatta, d'Adiopodoumé, d'Ebimpé et sur la route d'Alepé.

Le fumage de poisson s'inscrit dans le paysage sous trois types de situations : association de pêche artisanale-fumage à Vridi ; pêche industrielle-fumage par des compagnies féminines Ghanéennes sur la route de Bassam ; pêche industrielle-fumage par des professionnels masculins d'origine malienne ou burkinabé regroupés en divers points de la baie du Banco et surtout dans la vallée proche de la société Motoragri sur la route d'Abobo.

L'extraction artisanale de sable de construction n'est pas une activité nouvelle. Liée à l'industrie du bâtiment, l'extraction du sable compte de nombreuses carrières de sable sur la route de Grand Bassam et des carrières de graviers dispersées autour d'Adiopodoumé, Ahoué et Bingerville.

Enfin, il faudrait pour être objectif évoquer tout ce qui participe au fonctionnement de la ville. Il s'agit de ces nombreuses activités de brocante et de récupération, des activités informelles et artisanales qui permettent à bon nombre de citoyens de vivre.

Le Département - ABIDJAN



Le site d'Abidjan est l'un des plus pittoresques du pays et même de la sous région. Le décor très imposant de la lagune dépasse tout nouvel arrivant car il rompt nettement avec les sites continents des autres villes. Ce site comprend trois éléments topographiques bien distincts : le cordon littoral, la lagune et les plateaux.

Le cordon littoral est une étroite bande de terre constituée de sables marins qui sépare la lagune de la mer. C'est sur ce cordon que se localisent les quartiers de Vridi et de Port Bouet. Face à ce cordon et au niveau de vridi se trouve "le trou sans fond" important canyon sous marin qui a été l'un des éléments décisifs du choix de Vridi pour la construction du canal ouvrant l'accès à la lagune.

La lagune est l'élément topographique qui caractérise le site de la ville. Celle qui baigne Abidjan est la lagune Ebrié. Elle s'étend sur 120 km de part et d'autre de la ville. Elle reçoit ses eaux principalement du fleuve Comoé et aussi de la Mer avec laquelle elle communique par le canal de Vridi. Sa profondeur varie de 6 à 20 m selon les endroits. Dans le cordon littoral, la lagune s'est insinuée dans toutes les dépressions créant ainsi un paysage d'arabesques avec de multiples baies et faisant apparaître quatre îles :

- L'île de petit Bassam qui abrite les quartiers de Treichville, Koumassi, Marcory, zone 3 et 4, Biétry, le port et la zone industrielle,
- l'île boulay est peu habitée, elle a une vocation touristique peu exploitée et abrite près de ses côtes le cimetière des navires.
- l'île Désirée
- l'île Brakré

Les plateaux s'étendent au Nord de la ville. On distingue d'Ouest vers l'Est le plateau du Banco, le plateau proprement dit, le plateau de Cocody et celui de la Riviera. Le premier étage de ces plateaux s'élève à environ 50 mètres. Les bords de ces plateaux sont souvent abrupts et découpés de petits vallons à pentes très fortes. Vers le Nord, les plateaux se rejoignent pour former un plateau principal qui culmine à 110 m au Nord d'Abobo. Aujourd'hui, l'essentiel de l'urbanisation s'étend sur ces plateaux notamment à Yopougon, Abobo, Riviera palmeraie, Djibi et 2 Plateaux.

Le site d'Abidjan présente au plan urbanistique des avantages et des inconvénients.

Au plan des avantages, la lagune a permis grâce à l'ouverture d'un canal dans le cordon littoral, la création d'un port en eau profonde. C'est le meilleur site portuaire en eau profonde du golfe de Guinée.

Sur le plan touristique, la lagune donne à la ville un cachet esthétique particulier. Bien qu'ayant une façade maritime assez large, la ville a tourné le dos à la mer et s'est entièrement orientée vers sa lagune. C'est pourquoi on l'a surnommée la Perle des Lagunes tant la lagune la baigne et lui sert de miroir. C'est sur les rivages de la lagune que l'on trouve d'ailleurs les plus belles résidences.

Au plan des inconvénients, la lagune constitue un sérieux obstacle pour la bonne structuration et le fonctionnement de la ville. Les nombreuses baies et les thalwegs qui les prolongent créent des ruptures dans l'organisation de la ville et y maintiennent des zones marécageuses insalubres et impropres à l'urbanisation. A cela, il faut ajouter le manque de pente et la proximité de la nappe phréatique qui ne favorise guère l'assainissement de l'île de Petit Bassam.

Ainsi, les inondations sont courantes à Marcory, Koumassi, certains secteurs de Treichville. Au Nord de la ville, dans plusieurs quartiers (Attecoubé-Santé, Avocatier, Segbé), ce sont plutôt les

pentons qui provoquent des phénomènes d'érosion assez importants entraînant des éboulements de talus, véritables dangers pour les riverains. Les nombreuses discontinuités impriment donc à la ville une structure "éclatée". En effet, le site tourmenté et morcelé a favorisé la dispersion des unités urbaines et cette dispersion pose des problèmes de distances : distance entre le centre et la périphérie, entre les zones d'emplois et les zones de résidence, entre le Sud et l nord de la ville.

L'allongement des distances pose à son tour des problèmes de circulation.

Sur le plan des transports, la lagune constitue un obstacle au niveau des relations inter-quartiers. Elle impose de longs détours aux déplacements et un transit obligé par le centre-ville pour qui veut rallier le Nord ou le Sud de la ville, d'où les fréquents embouteillages au niveau du Plateau lorsque survient un banal accident sur les voies de dégagement Est et Ouest.

Enfin au niveau de l'assainissement, la lagune est le récepteur de la quasi-totalité des eaux usées et pluviales de la ville. Ces rejets créent des pollutions importantes notamment dans les baies (baies du Banco, de Cocody, de Marcory et de Biétry).

Des épaves de bateaux sur la lagune Ebrié



Vue du palais de Justice du Plateau



Vue du Plateau



Vue de l'Hotel Ivoire



Le site de la décharge provisoire de Williamsville



Village sur pilotis à port bouet



Vue de la plage de Port Bouet

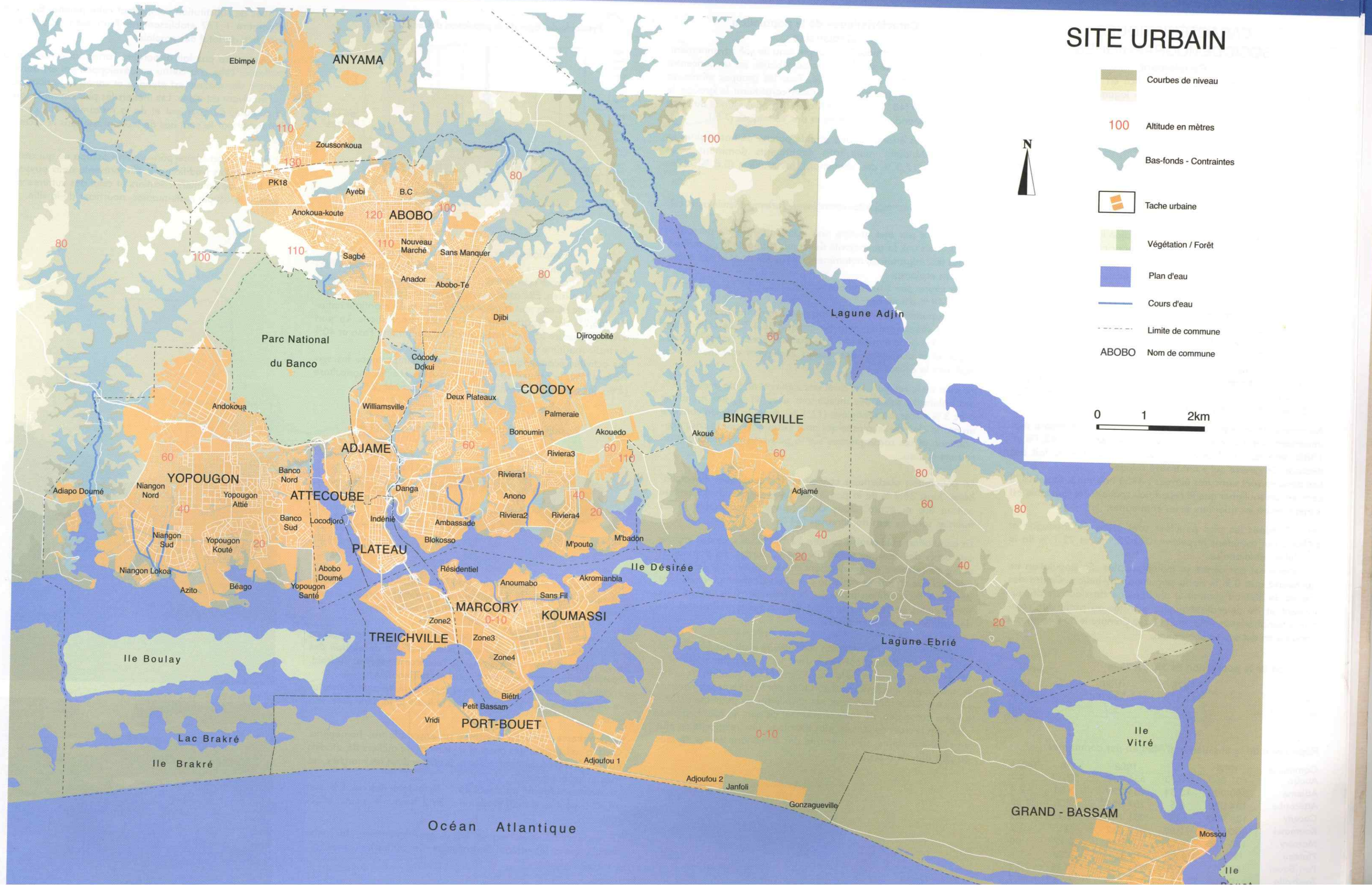


Vue du quartier Riviera



Site urbain - ABIDJAN

SITE URBAIN



CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Peuplement

L'histoire de la ville d'Abidjan commence en 1898 lorsque les autorités coloniales découvrent un site lagunaire exceptionnel favorable à la construction d'un port et à l'aboutissement d'un chemin de fer qui irait à l'intérieur des terres.

Avec la construction de ce port et de ce chemin de fer, la ville a connu un développement extraordinaire.

Petit village Ebrié en 1900, Abidjan est devenu en moins d'un siècle l'une des plus grandes métropoles de l'Afrique. Son développement fulgurant, démarré en 1950, est lié à ses fonctions d'abord de capitale administrative, politique et économique de la côte d'Ivoire de 1934 à 1983 ; ensuite de principale port et aéroport du pays. Ces fonctions ont fait d'Abidjan la principale bénéficiaire des investissements publics, le principal réservoir d'emplois salariés et la principale destination de l'exode rural.

Population

Principale ville et pôle économique du pays, Abidjan connaît une croissance démographique très rapide. L'évolution de sa population reflète le rythme d'urbanisation rapide du pays : 951 216 habitants en 1975 ; 1 929 079 en 1988 ; 2 877 948 en 1998. De 1965 à 1980, la ville connaît un rythme de croissance annuel de 11,3%, l'un des plus élevés au monde. La réalité est qu'aujourd'hui Abidjan est devenue le principal pôle démographique. Elle regroupait 14,2% de la population ivoirienne en 1975; 17,8% en 1988 et 18,7% en 1998.

Au niveau de la population urbaine, son poids est encore plus important : 44,3% de la population urbaine en 1975; 45,7% en 1988; 44% en 1998 et aujourd'hui près de 50% du fait des déplacés de guerre qui y ont trouvé refuge.

Les densités sont donc très élevées : 4953 hab/km². Toutefois, il convient de souligner que la répartition spatiale des habitants est inégale selon les quartiers et les communes.

Les communes les plus peuplées sont celles de Yopougon et d'Abobo qui comptent respectivement 23,9 % et 22,1 % de la population abidjanaise.

Le Plateau est par contre la moins peuplée. Sa population ne représente que 0,8 % de la population d'Abidjan. Centre des affaires, le Plateau connaît le phénomène classique de dépeuplement et de délocalisation des activités au profit des communes périphériques notamment de la Commune de Cocody qui a doublé en dix ans sa population.

Evolution de la population de 1975 à 1998

Années	1975	1988	1998
Population	951 216	1 934 000	2 877 948
Taux d'accr.(%)	5,7	5,7	3,8

Source: INS, 1998

Répartition de la population d'Abidjan par communes

Commune	1988	%	1998	%	TAMA
Abobo	401 000	20.73	638 237	22,17	4.7
Adjamé	200 000	10.34	254 290	8.83	2.4
Attécoubé	164 000	8.5	207 586	7.2	2.38
Cocody	129 000	6.67	251 741	8.7	6.9
Koumassi	230 000	11.89	317 562	11	3.2
Marcory	146 000	7.55	177 748	6.17	1.98
Plateau	12 000	0.62	10 365	0.38	-1.4
Port-Bouet	168 000	8.7	211 658	7.35	2.33
Treichville	110 000	5.7	120 526	4.18	0.9
Yopougon	374 000	19.3	688 235	23.91	6.2
Total	1 934 000	100	2 877 948		

Sources: INS, RGPH 1998 - 1998

Caractéristiques de la population abidjanaise

La population est **cosmopolite** : compte tenu de son rayonnement, de ses activités et de sa gloire passée, Abidjan est un concentré de la Côte d'Ivoire et de l'Afrique. Tous les groupes ethniques ivoiriens y sont représentés. Les Akan constituent le groupe le plus important (48 %), suivis des Krou (20 %), des Mandé du Nord (17 %), des Mandé du Sud (8 %) et des Voltaïques (7 %).

Au niveau des étrangers, une grande palette de nationalités se trouve à Abidjan, mais trois contingents dominant : les Burkinabés (17,8 % des abidjanais), les Maliens (8,8 %) et les Guinéens.

La population est **majoritairement jeune, fortement féminine et célibataire**.

La structure par âge montre une quasi absence de personnes âgées, mais une large majorité de jeunes, signe de la permanence des flux migratoires, notamment de l'exode rural et des déplacements scolaires.

La structure par sexe indique actuellement 51 % de femmes contre 49 % d'hommes.

Cette population jeune et féminisée est majoritairement célibataire. La structure matrimoniale indique 58,1 % de célibataires contre 31,4 % de mariés et 7,6 % d'unions libres. La crise économique et la dissolution des mœurs expliquent certainement ce repli vers le célibat.

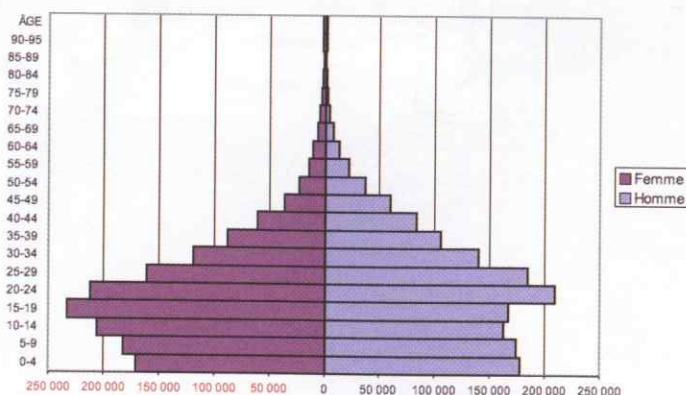
Au plan de la religion, les chrétiens viennent en tête avec 42,3 % des habitants, suivis des musulmans avec 41 %, des animistes avec 3 % et des sans religions (11,1 %). Aujourd'hui, on constate un grand élan de religiosité qui peut s'expliquer par la crise économique et ses conséquences sur la pauvreté qui incitent à un recours à Dieu.

La population abidjanaise connaît un **fort contingent d'analphabètes**. Ainsi 36,4 % de la population âgée de plus de 15 ans ne sait ni lire ni écrire. Dans cette frange d'analphabètes, les femmes sont les plus nombreuses (44 %).

La population abidjanaise compte **52 % d'inactifs**, ce qui impose aux actifs des charges particulièrement lourdes. La population active se retrouve essentiellement dans l'artisanat et le secteur informel. De ce fait, la majorité des chefs de ménage actifs sont des gens de condition modeste. Les femmes chefs de ménage sont de plus en plus nombreuses du fait des fermetures et des délocalisations des entreprises.

En conclusion, la ville d'Abidjan connaît une évolution sensible de ses structures démographiques dont les principales caractéristiques sont la jeunesse de la population, la féminisation croissante, une population fortement ébranlée par la crise économique et la crise politico-militaire avec ses corollaires de pauvreté de plus en plus accentuée, de secteur informel de plus en plus hypertrophié, des mœurs de plus en plus dissolues, une religiosité de plus en plus importante, une précarité des conditions de vie de plus en plus difficile à supporter.

Pyramide des âges de la population d'Abidjan (1998)

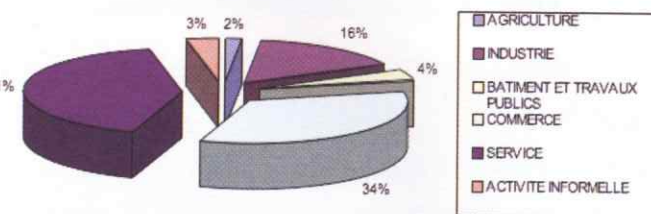


Emplois et activités économiques

Poumon économique du pays, la ville d'Abidjan concentre l'essentiel de l'activité économique. Elle abrite près de 70 % du parc industriel ivoirien. Elle assure 60% des emplois du secteur moderne. Le trafic de son port représente 90% du trafic maritime national, 66,2% des exportations et 95% des importations. Le port d'Abidjan assure 75% du trafic maritime du Burkina Faso et 40% du trafic maritime du Mali.

Les activités économiques sont par ordre d'importance les services (41 %), le commerce (34 %), l'industrie (16 %), l'agriculture (4 %), les activités informelles (3 %) et le bâtiment (2 %).

Répartition de la population par branche d'activité



Les services les plus importants sont l'administration publique, les transports et le travail domestique. Le commerce présente deux grandes options : le commerce moderne et le commerce " africain ".

Le commerce moderne, tout en mettant l'accent sur les produits de grande diffusion (sucre, lait, savon, etc...) a développé des secteurs spécialisés comme ceux de l'électroménager et du froid, l'outillage industriel, la quincaillerie et l'automobile.

Parallèlement, son infrastructure s'est modernisée avec l'ouverture de supermarchés et de supérettes utilisant la formule libre-service.

Le commerce " africain " constitue un ensemble très homogène. C'est la satisfaction des besoins quotidiens de milliers de citoyens qui sous-tend ce commerce qui se pratique dans les marchés, les rues et les boutiques.

Le commerce fournit à lui seul 45,11 % du total des emplois, soit 14,32 % pour le secteur moderne et 39,7 % pour le secteur informel.

Le secteur industriel repose sur l'agro-alimentaire, la petite métallurgie et le matériel de transport. De petites industries chi-

miques de substitution complètent cette palette. En 1988, on a dénombré 1 177 établissements fournissant 156 974 emplois, soit 28 % du total des emplois.

L'industrie n'a pas fait disparaître l'artisanat à Abidjan. Bien au contraire, celui-ci a connu un développement extraordinaire. La gamme des métiers est étendue et variée et le nombre de ceux qui en vivent est élevé. Les métiers les plus courants sont ceux de la couture, du bâtiment et de la mécanique. Ils concurrencent fortement par le coût bas de leurs prestations le secteur moderne.

Enfin, une agriculture péri-urbaine occupe ce qui reste des terroirs villageois traditionnels. Elle présente deux paysages : celui des blocs de palmiers-cocotiers et celui des cultures vivrières où domine le couple maïs-manioc, nourricier de la ville.

Le marché d'Abobo Gare

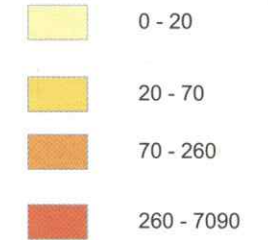


Le Marché de Sicogi à Yopougon

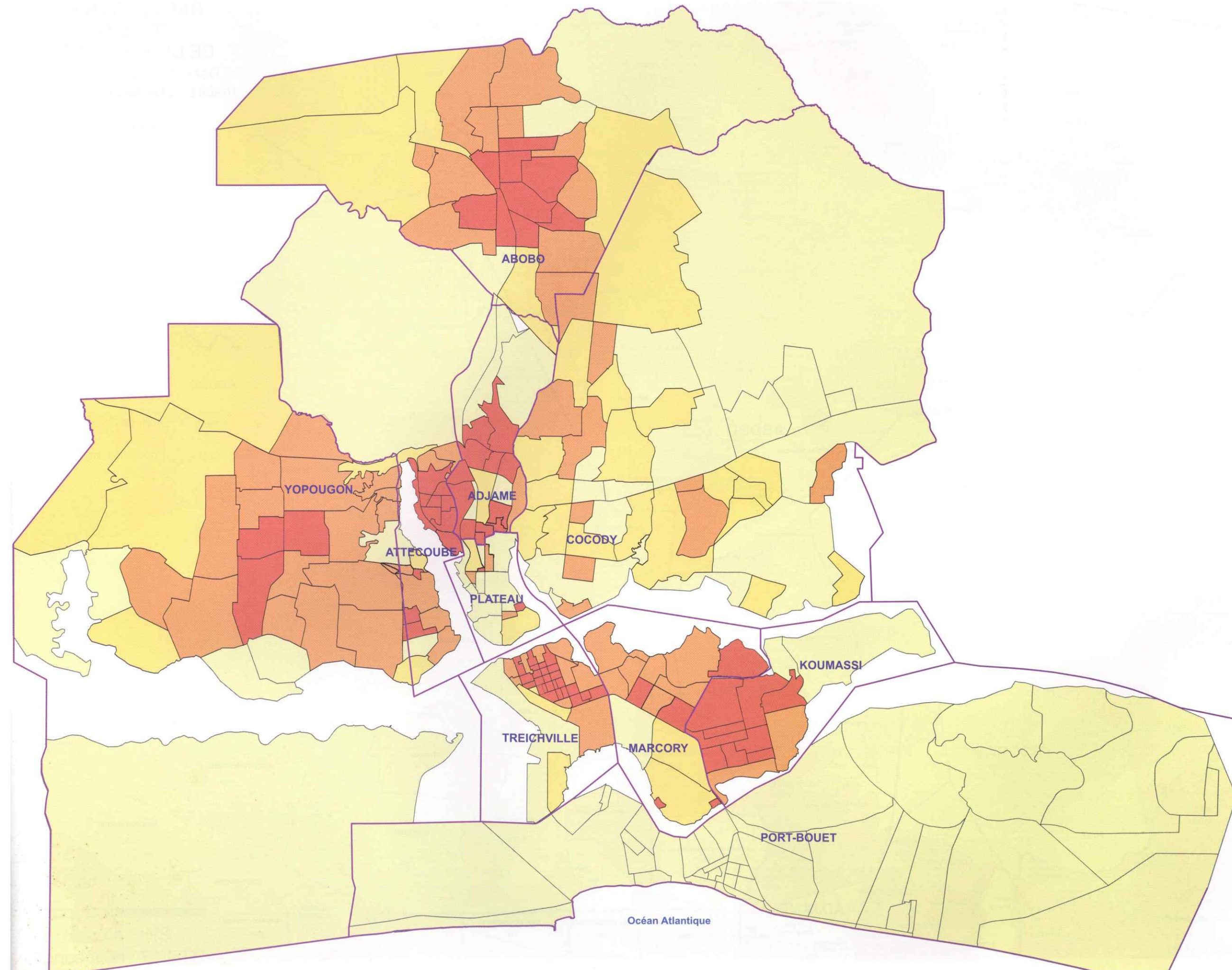


REPARTITION ET DENSITÉ DE LA POPULATION

Densité nette
(habitants/hectare)

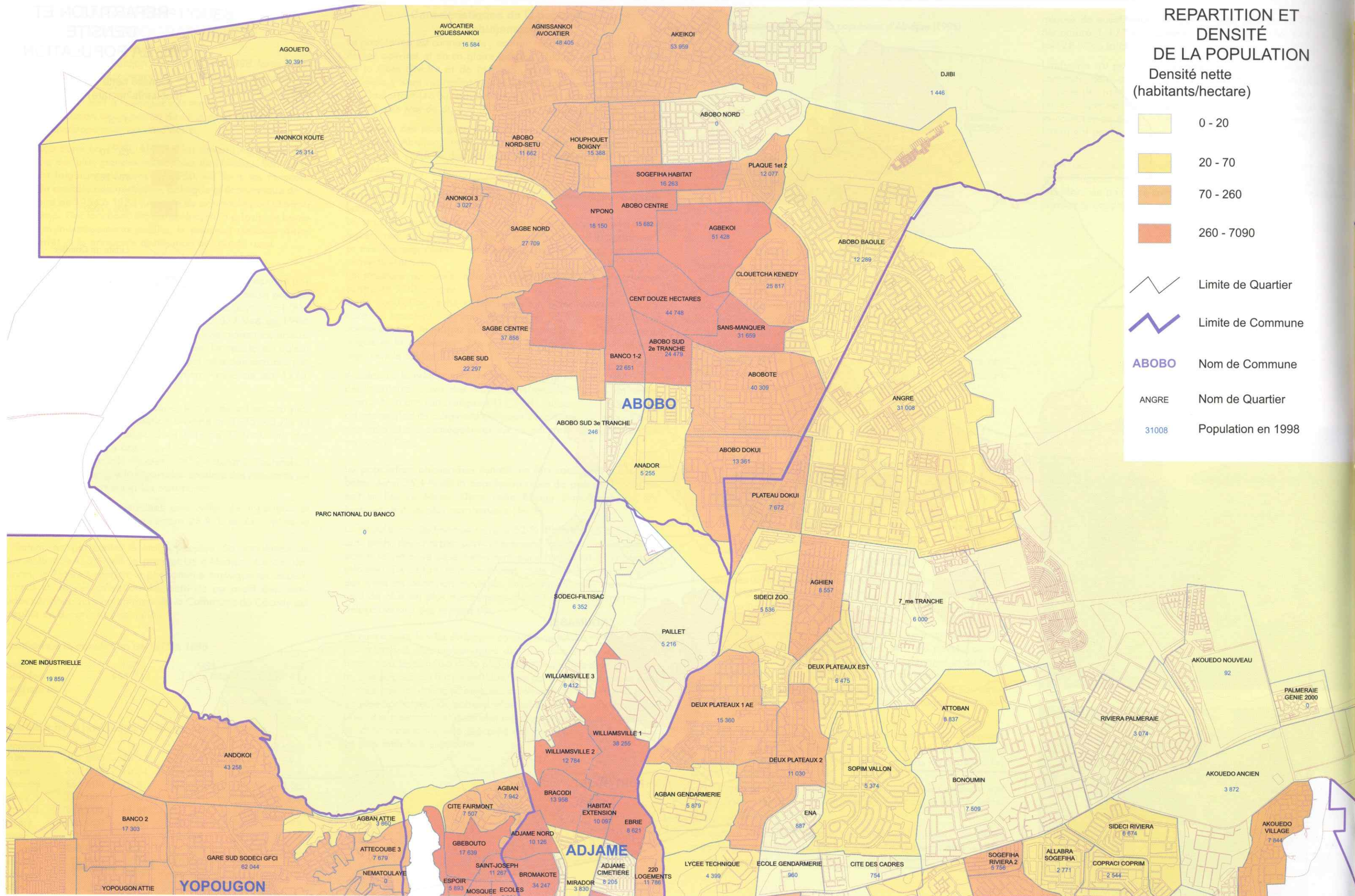


 Limite de Quartier
 Limite de Commune
ABOBO Nom de Commune

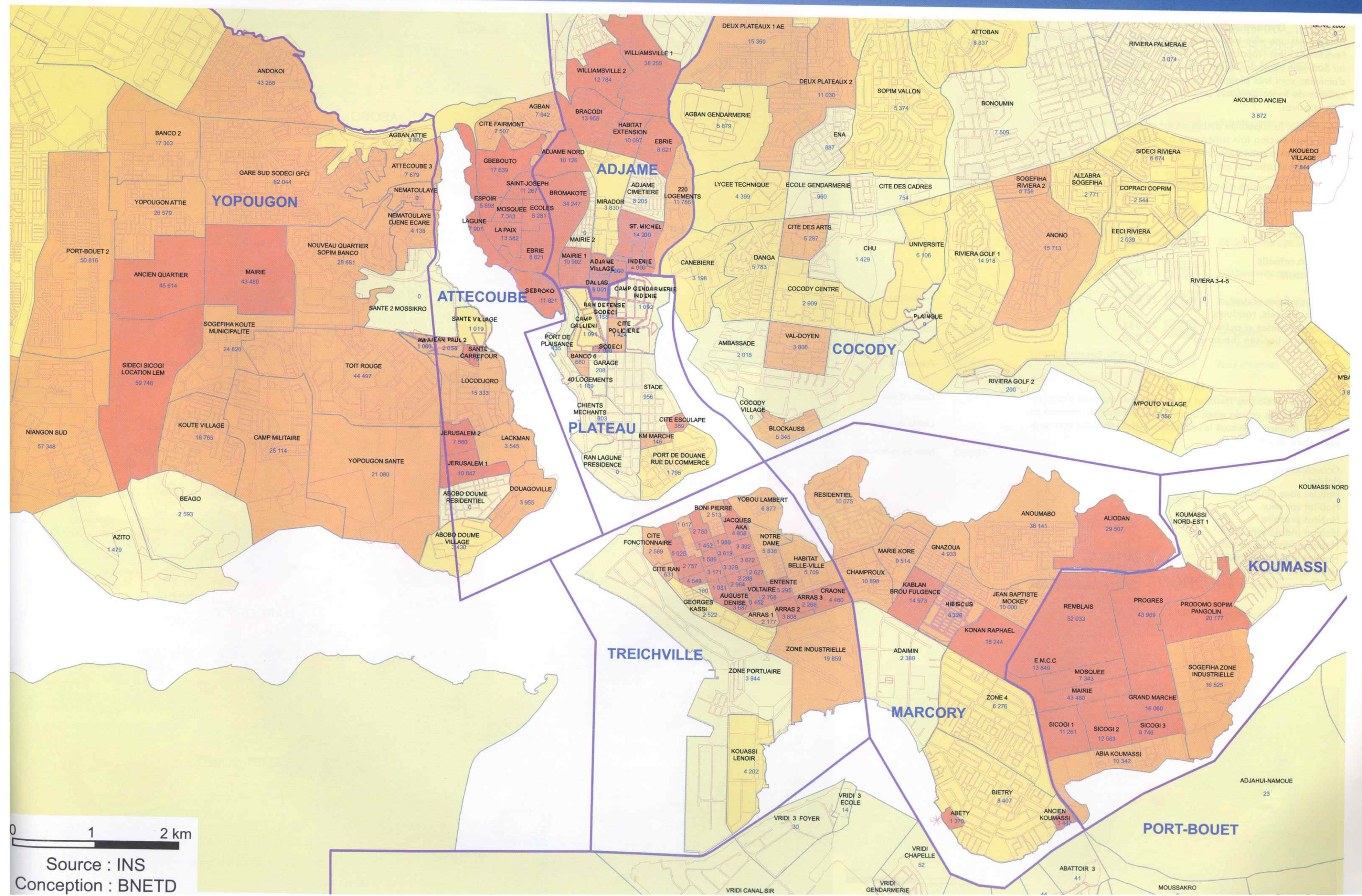


0 1 2km

Source : INS
Conception : BNETD



Population - ABIDJAN



Source : INS

Conception : BNETD

ABIDJAN - Mode d'occupation du sol

Dynamique de l'occupation du sol

Abidjan est une ville très étalée. De l'extrême Est (Port-Bouët) à l'extrême Ouest (Yopougon), la distance atteint 40 km. Du Nord au Sud, elle dépasse 25 km. Les zones résidentielles et les lieux d'activités sont très éloignés les uns des autres et imposent aux citadins de longs parcours pour leurs déplacements professionnels et privés.

Aujourd'hui, la superficie d'Abidjan est estimée à 65 240 ha, soit une superficie cinq fois supérieure à celle de Paris. L'occupation de cette superficie se révèle pourtant lâche. Seul 61 % de l'espace urbanisé est occupé.

Les principaux modes d'occupation du sol sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

Occupation du sol	Superficie en ha	%
Habitat	19 938	
Extension actuelle	1 990	
Equipements	11 006	
Activités	6 942	
Total superficies occupées	39 877	61
Espaces naturels, résiduels, bas-fonds, voiries et autres	25 363	39
Superficie urbanisée (hectares)	65 240	

BNETD, Enquête MOS 2007

Habitat

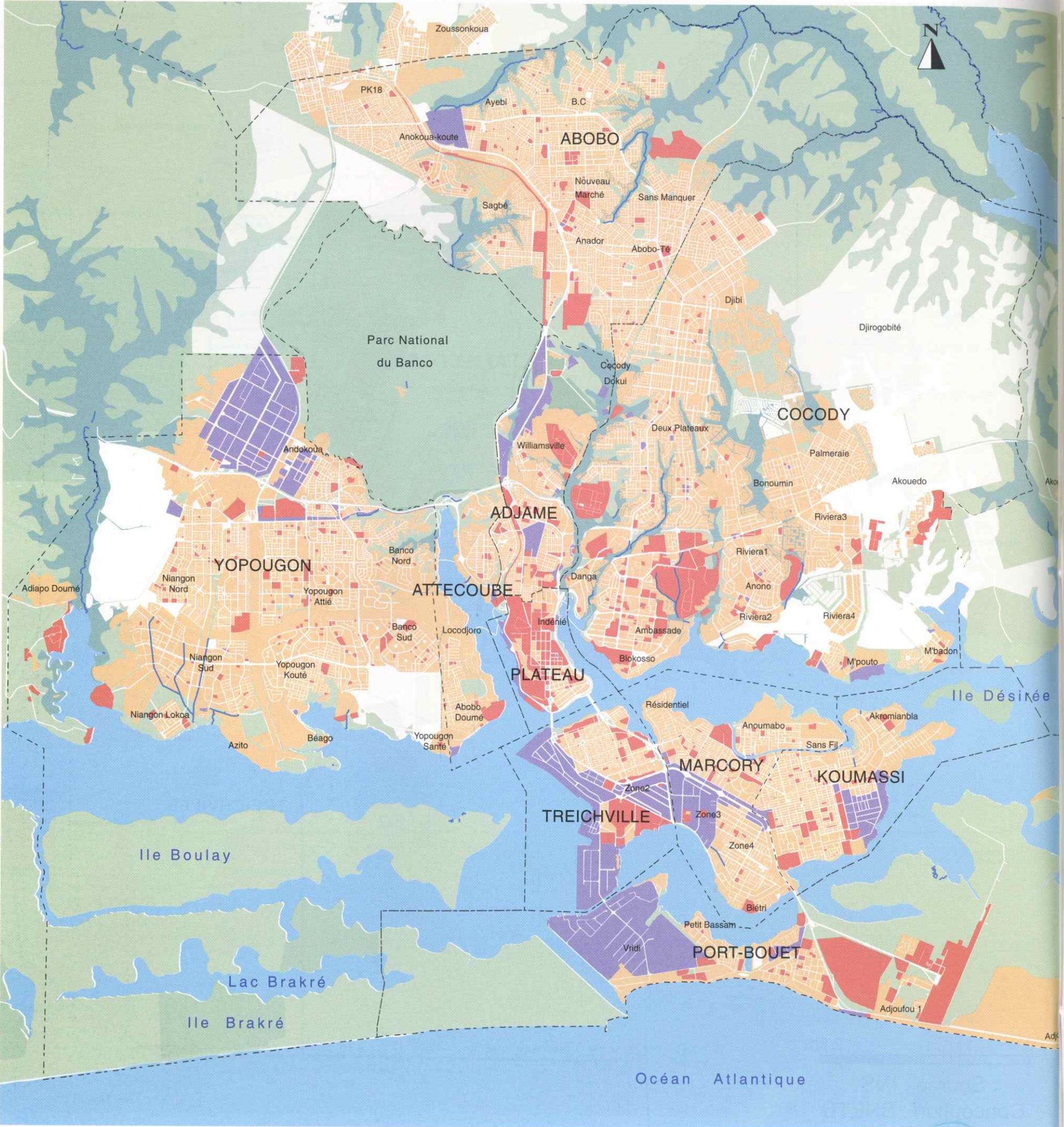
Le tableau révèle que l'habitat est le principal élément d'occupation de l'espace urbain abidjanais. Dans le détail, le tableau ci-dessous montre comment les différents types d'habitat sont présents dans la ville.

Occupation du sol	Superficie en ha	%
Habitat	19 938	-
Habitat sous plantation	677	3%
Habitat sur cour	7915	39%
Habitat précaire	1893	9%
Habitat individuel villa	3389	17%
Habitat individuel densifié	678	3%
Habitat individuel groupé	4146	20%
Immeubles collectifs	1235	6%

BNETD, Enquête MOS 2007

MODE D'OCCUPATION DU SOL

- Habitat
- Equipements
- Activités
- En cours d'urbanisation
- Zone d'extension
- Végétation
- Bas Fonds
- Plan d'eau
- Cours d'eau
- Limite de commune
- ABOBO Nom de commune



Source : BNEDT

Equipements - ABIDJAN

LES SUPERFICIES OCCUPEES PAR LES EQUIPEMENTS

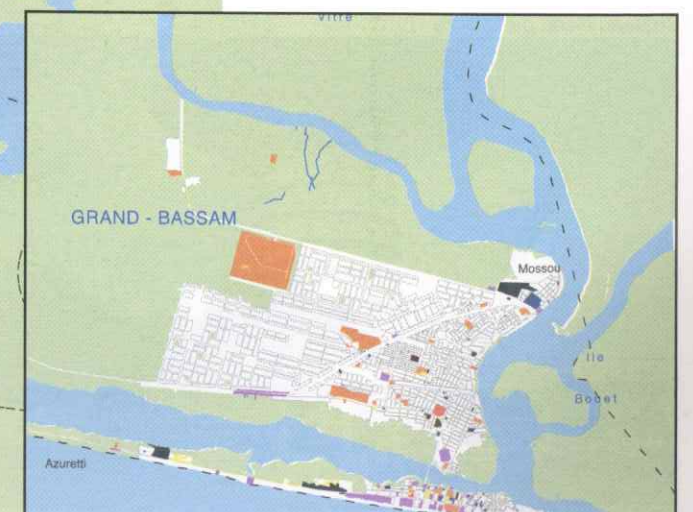
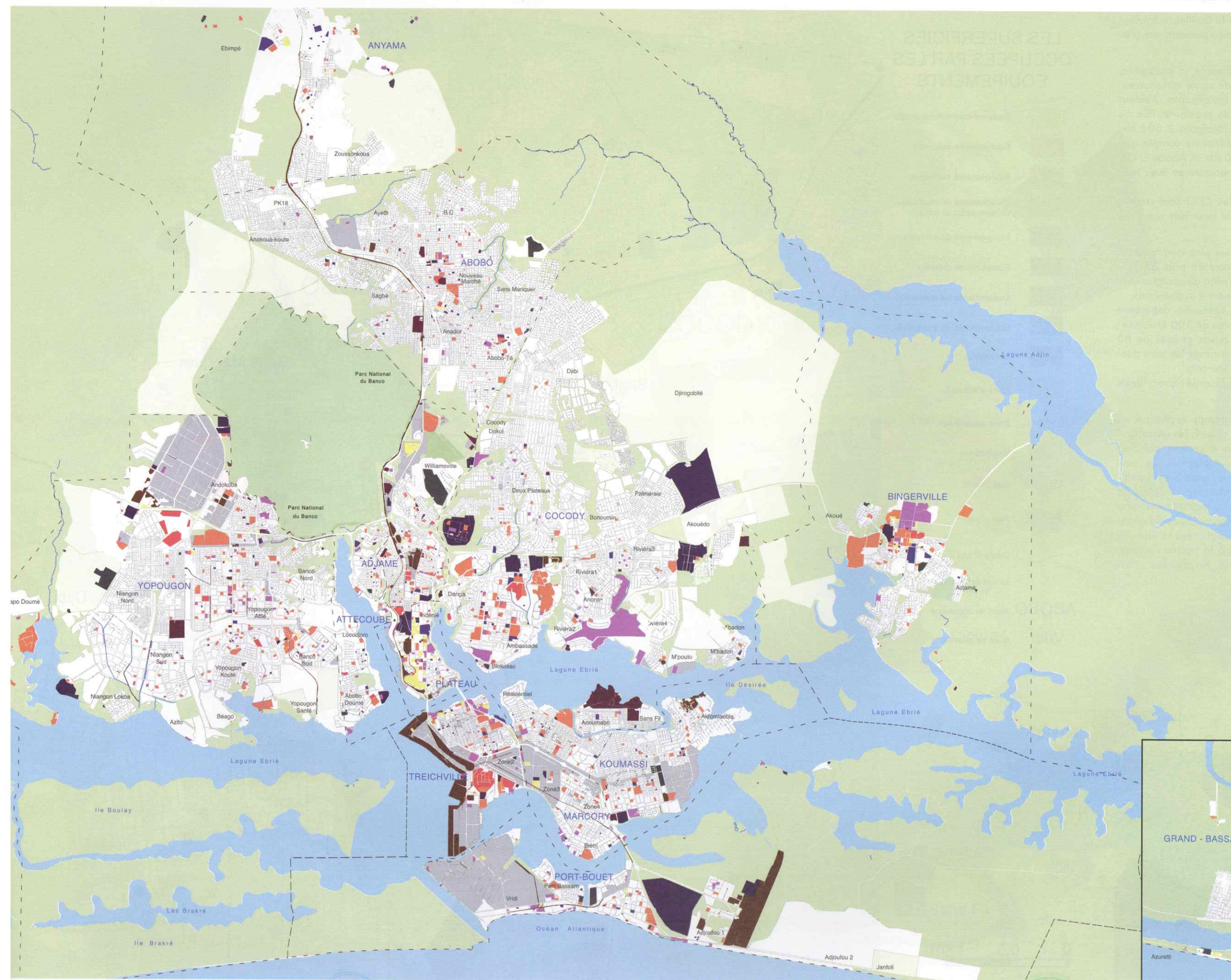
- Equipements administratifs
- Equipements éducatifs
- Equipements sanitaires
- Equipements de tourisme, culture, sport et loisir
- Equipements de sécurité
- Equipements culturels
- Equipements de réseaux
- Equipements de transport
- Cimetières
- Zone d'activité
- Zone urbanisée
- Végétation
- Bas Fonds
- Plan d'eau
- Cours d'eau
- Limite de commune

ABOBO Nom de commune

Vridi Nom de quartier

0 1 2 km

Source : BNEDT



Principale ville du pays, Abidjan dispose de la meilleure couverture en équipements. Toute la palette des équipements est présente dans la ville.

Toutefois, l'offre de soins est à la fois insuffisante et inadaptée. L'offre primaire que constituent les centres de santé communautaires et les dispensaires de quartier est insuffisante. Abidjan manque cruellement de centres de santé de proximité. Elle ne dispose que de 13 établissements publics totalisant 2 504 lits. L'offre secondaire est quasi inexistante. Abidjan ne compte que deux hôpitaux communaux (Port-Bouët : 70 lits et Abobo : 120 lits). En revanche, l'offre tertiaire est surdimensionnée avec trois CHU.

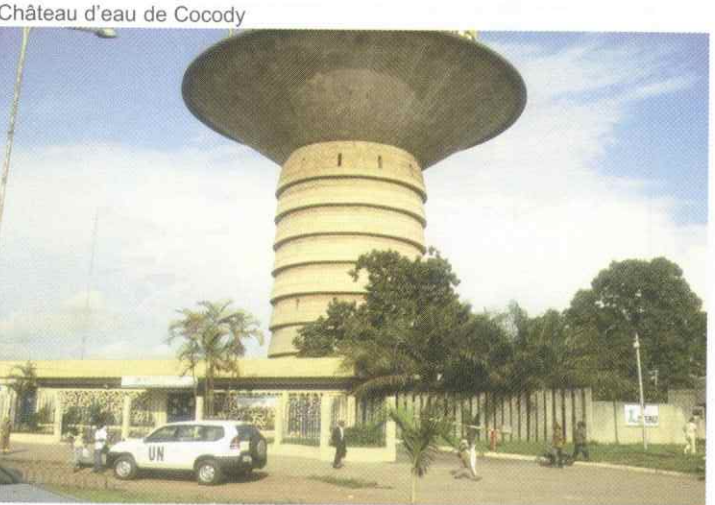
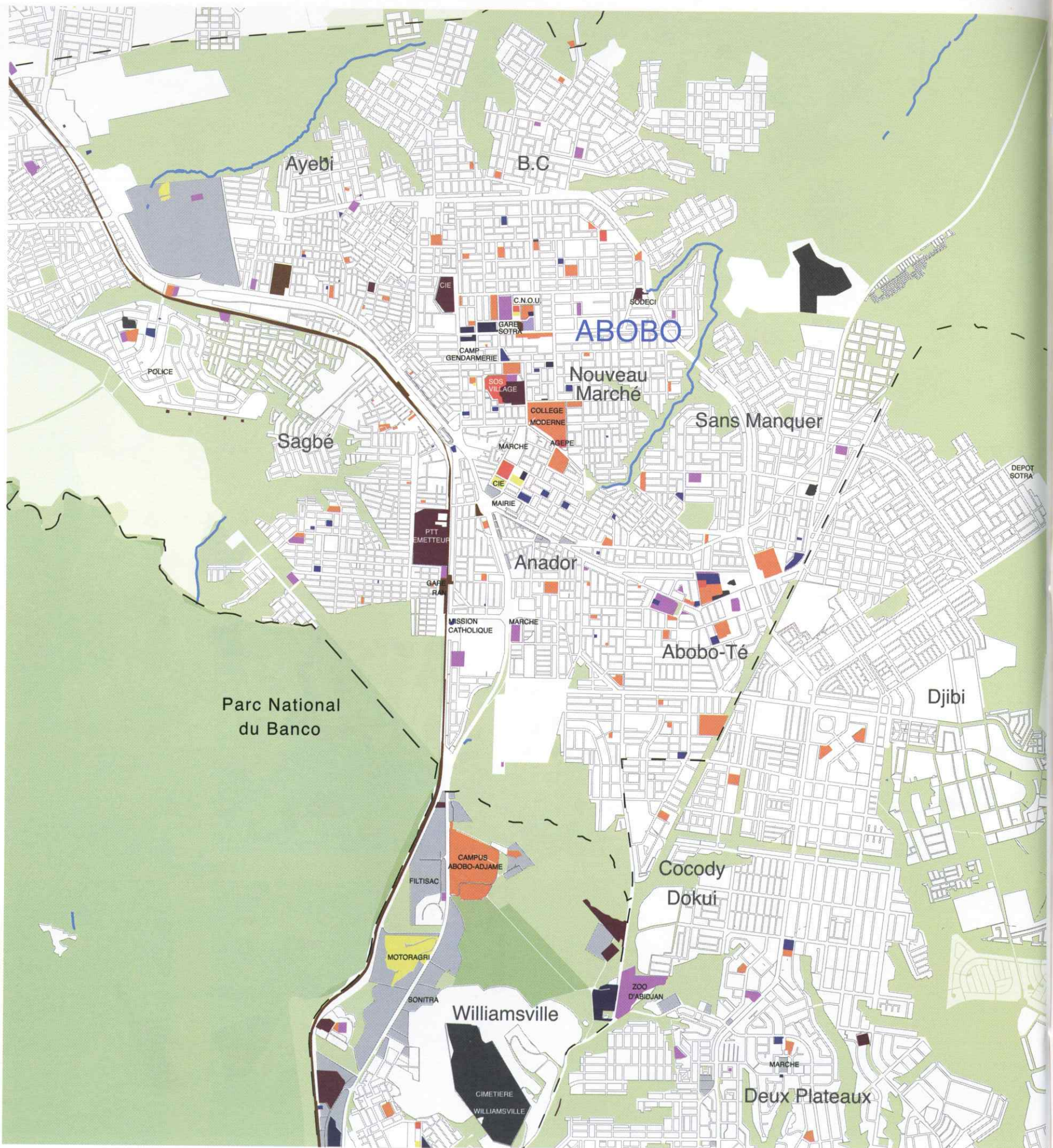
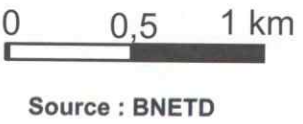
Faute de centres de santé de proximité, les CHU sont utilisés comme des hôpitaux de quartier. On y vient pour des soins qui relèvent d'un simple dispensaire

Les écoles primaires sont les équipements les plus nombreux et les mieux répartis dans la ville. Abidjan compte près de 800 écoles primaires. Mais, malgré ce nombre, l'offre d'enseignement primaire est nettement insuffisante par rapport à la demande. L'offre d'enseignement secondaire est en revanche nettement meilleure à celle du primaire. On compte près de 100 établissements d'enseignement général publics et privés et près de 80 pour l'enseignement professionnel. Les communes les plus desservies sont Yopougon, Cocody, Adjamé et Marcory. L'offre universitaire est également insuffisante avec deux Universités publiques et 4 Universités privées.

La ville d'Abidjan est restée pendant longtemps orpheline en infrastructures culturelles. Jusqu'à un passé récent, les infrastructures culturelles de la ville se limitaient à 4 centres culturels étrangers (français, allemand, américain, espagnol). Le seul centre culturel ivoirien est celui de Treichville, mais il est inutilisable par la réalisation de l'échangeur de Marcory. Le Palais de la Culture construit sur le front lagunaire à Treichville est venu combler un vide. Aujourd'hui, toutes les manifestations de grande envergure à caractère culturel et politique utilisent ce lieu. Si Abidjan est pauvre en salles de spectacles à la portée de tous, elle est également pauvre en bibliothèques, en musées et en foyers de jeunes.

LES SUPERFICIES OCCUPEES PAR LES EQUIPEMENTS

- Equipements administratifs
- Equipements éducatifs
- Equipements sanitaires
- Equipements de tourisme, culture, sport et loisir
- Equipements de sécurité
- Equipements culturels
- Equipements de réseaux
- Equipements de transport
- Cimetières
- Zone d'activité
- Zone urbanisée
- Végétation
- Bas Fonds
- Plan d'eau
- Cours d'eau
- Limite de commune
- ABOBO Nom de commune
- Vridi Nom de quartier



Equipements - ABIDJAN



L'emprise spatiale occupée par les équipements socio-collectifs est montrée par la carte. Les équipements éducatifs et scolaires ont la plus grande emprise (24 %), suivis des équipements de sécurité (20,6 %), des équipements de transport (15,8 %) et des équipements culturels (12 %).

	Superficie (Ha)	proportion (%)
Equipements	11.006	
Equipements administratifs	473	4%
Equipements cultuels	363	3%
Equipements culturels touristiques	1.397	13%
Equipement de sécurité	2.266	20%
Equipements pour réseaux	1.276	12%
Equipements sanitaires	495	5%
Equipements scolaires	2.629	24%
Equipements de transport	1.738	15%
Cimetières	495	5%

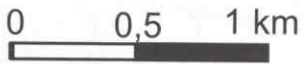
Enquête MOS , BNETD, 2007, en hectares

LES SUPERFICIES
OCCUPEES PAR LES
EQUIPEMENTS

- Equipements administratifs
- Equipements éducatifs
- Equipements sanitaires
- Equipements de tourisme, culture, sport et loisir
- Equipements de sécurité
- Equipements cultuels
- Equipements de réseaux
- Equipements de transport
- Cimetières
- Zone d'activité
- Zone urbanisée
- Végétation
- Bas Fonds
- Plan d'eau
- Cours d'eau
- Limite de commune
- ABOBO

Nom de commune
- Vridi

Nom de quartier



Source : BNETD

Université de Cocody-Abidjan



Hôtel Ivoire



2



ABIDJAN - Réseaux : Voirie

La ville d'Abidjan bénéficie d'un réseau de voies importantes et hiérarchisées. Ce réseau se compose de boulevards, d'avenues larges et de voies rapides de desserte qui désenclavent la quasi-totalité des quartiers. Le linéaire total de la voirie est de 2 042 km avec 1 444 km de voies bitumées et 830 km de voies non bitumées (1998).

Pour répondre à la forte demande de circulation, Abidjan est dotée de grands boulevards. Les plus significatifs sont :

- l'Autoroute de l'Aéroport baptisée Boulevard Valéry Giscard d'Estaing ;
- les périphériques du Plateau avec à l'Ouest, le Boulevard de la Paix et à l'Est, le Boulevard Charles De Gaulle ;
- Le Boulevard Mitterrand qui permet de rallier la Riviera et Bingerville ;
- Le Boulevard des Martyrs qui dessert tout le front pionnier de l'urbanisation de la ville ;
- Le Boulevard de Vridi qui dessert la Zone Industrielle.

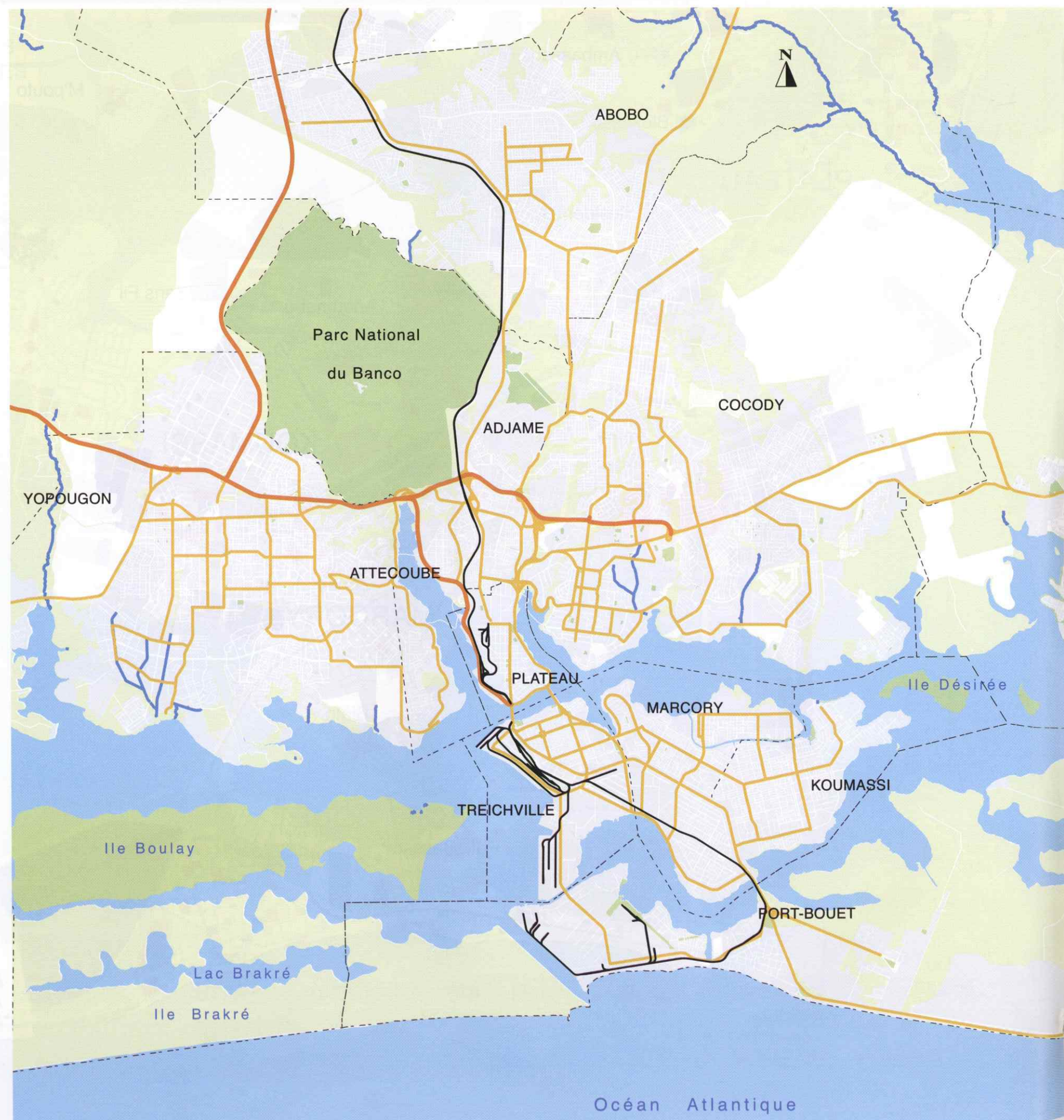
A ces boulevards, il faut ajouter les voies express desservant Abobo et Yopougon, la Corniche et la Rocade de l'Indénié qui desservent Cocody.

Tous ces Boulevards communiquent entre eux grâce à des échangeurs et à deux ponts majestueux. Comme échangeurs, on peut citer :

- l'Echangeur de Marcory qui relie le Pont De Gaulle au Boulevard Giscard d'Estaing,
- l'Echangeur de l'Indénié qui permet de répartir le trafic vers Cocody et Abobo ;
- l'Echangeur des 220 Logements qui permet également de répartir le trafic vers la Riviera, Yopougon et le Plateau.

Malgré cet important linéaire de voie, Abidjan reste toujours confrontée à d'énormes problèmes de circulation. Les deux ponts qui assurent la liaison entre les parties Nord et Sud de la ville sont de plus en plus engorgés. A cela s'ajoutent les nombreuses saturations des voies aux heures de pointe, les difficultés d'accès aux zones d'habitat périphériques et l'allongement des distances imposé par le contournement des baies de la lagune. En outre, le manque d'entretien a entraîné une forte dégradation des voies dans certaines communes telle Abobo.

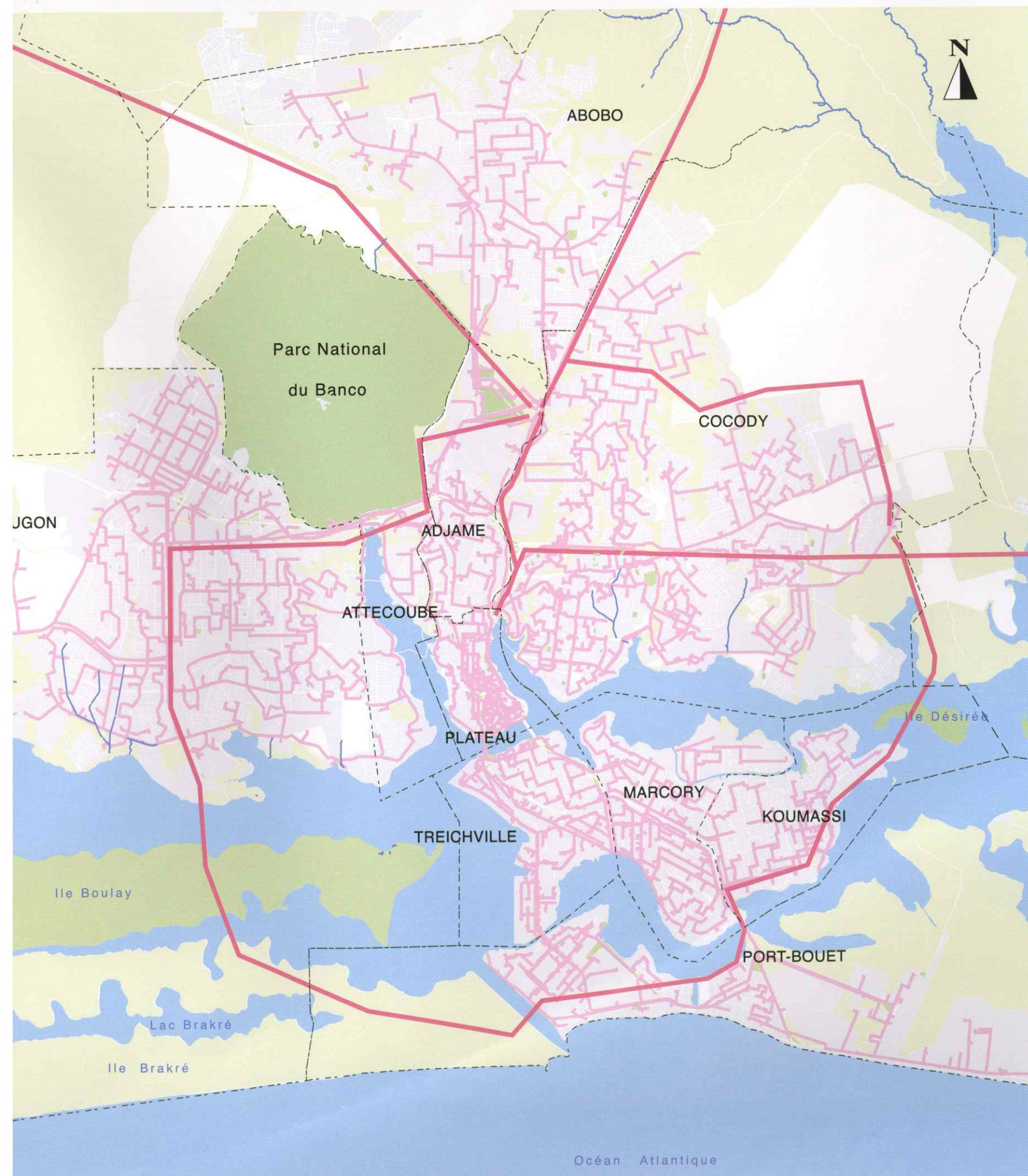
LE RÉSEAU DE VOIRIE



Boulevard à Abidjan



ABIDJAN - Réseaux : Electricité



Le réseau électrique de l'agglomération d'Abidjan s'étend sur 3 177 km (1998). Le linéaire en moyenne tension est de 1 079 km et la basse tension est de 2 099 km. Le nombre d'abonnés s'élève à 431 768 soit 172 abonnés pour 1 000 habitants.

La ville d'Abidjan a une très bonne couverture en électricité. Elle consomme à elle seule 1 048 GWh/an, soit 74 % de la consommation du département et 23,3 % de la production nationale. Le taux de couverture de la ville est de 64 %.

Ligne de haute tension



0 0,5 1 km

Source : RNETD

Imprimé par m:ci - ABIDJAN



Financement : 8ème FED
Programme de Soutien à la Décentralisation et à l'Aménagement du Territoire

Réalisé par le
Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement

